TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10999 DERNIÈRE ÉDITION 3 JEUDI 12 JUIN 1980

Au SDECE

La direction du contre-espionnage est réorganisée

LIRE PAGE 29



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; U.K., 30 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie 800 L ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

• **A ALGER**

La conférence de l'OPEP décide de porter à 32 dollars le prix de base du baril de pétrole

Les ministres du pétrole des treize pays de l'OPEP, réunis à Alger, sont laborieusement parvenus à trouver un compromis, dans la nuit du 10 au 11 juin, sur les prix du pétrole brut. Deux mesures ont été adoptées. D'une part, les membres de l'OPEP ont toute liberté pour augmenter le prix du pétrole de référence jusqu'à un plafond de 32 dollars par baril le 1er juillet. D'autre part, les primes s'ajoutant au prix de référence ne devront en aucun cas dépasser 5 dollars par baril. Ce qui porte à 37 dollars le prix maximum qu'un pays exportateur devrait pratiquer. L'Arabie Saoudite, en ce qui la concerne, n'aurait pas l'intention de porter pour le moment ses prix au niveau de 32 dollars. Cheikh Yamani a indiqué mercredi, au cours d'une conférence de presse que son pays pourrait maintenir son prix actuel de 28 dollars par baril jusqu'en septembre, où qu'il ne le majorerait que de 1 ou 2 dollars. De leur côté, les Emirats arabes unis ont fait connaître qu'ils n'augmenteraient pas leur prix.

Ces décisions, qui visent à remettre un peu d'ordre dans la hiérarchie des prix de l'OPEP, devraient se traduire pour les pays consommateurs par une hausse moyenne du coût de leurs approvisionnements de près de 2 dollars par baril.

A Bruxelles, M. Guido Brunner, commissaire européen chargé de l'énergie, a déploré que les pays de l'OPEP ne soient pas parvenus à fixer un prix unique et a estimé que le relèvement du prix de référence « est excessif et ne peut être justifié ».

De notre envoyé spécial

Alger. — Qui connaît M. Sepahban ? Un peu fort, la mine grise, le costume triste, le numéro trois de la délégation de l'Iran révolutionnaire a bien failli mener à l'échec une réunion qui, sans voir une totale réunification des prix du pétrole, avait permis de mettre un peu d'ordre dans la hiérarchie des prix. Les ministres s'étaient accordés sur le « *prix plancher* » de 32 dollars le baril et avaient accepté que les « *différentiels* » de qualité et de proximité des lieux de consommation ne dépassent pas le prix plancher de plus de 5 dollars.

Le ministre iranien, M. Moinfar, lui-même, avait annoncé triomphalement cet accord dès 15 heures aux journalistes agglutinés dans les couloirs de l'hôtel Aurassi. Mais il y avait un mot dans le communiqué final qui ne plaisait pas à M. Sepahban : celui de « *ceiling* » (*plafond*) dans la phrase qui précisait que les membres de l'OPEP avaient décidé « *de relever le prix du brut de référence jusqu'à un plafond de 32 dollars* ».

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 37.)

Un début d'ordre

Les difficultés rencontrées en 1973 par les pays consommateurs à la suite du premier « choc pétrolier » avaient pu paraître comme le simple fait d'un cartel de producteurs dont on trouverait bien vite la faille. La création, sous l'impulsion de M. Kissinger, de l'Agence internationale de l'énergie reposait sur cette idée. La crise de ces dix-huit derniers mois porte un coup sans précédent à l'ancien *ordre économique* international. Il était difficile à l'OPEP de prétendre devenir « l'instrument de lutte, de revendication, de tous les pays en développement », comme l'a réclamé le *ministre vénézuélien* M. Calderon Berti, de présenter une stratégie mondiale et de sembler être incapable en même temps de maîtriser l'objet même de l'Organisation : la fixation des prix. A *courir depuis de longs* mois après les prix les uns les autres, l'OPEP montrait plus l'égoïsme de ses ressortissants que la responsabilité propre à ses ambitions nouvelles.

Les pays membres ont donc remis un début d'ordre. Non sans mal. L'Iran, inquiet de la forte baisse de ses exportations pétrolières, continue de jouer les trublions par ses positions extrémistes, et l'Arabie Saoudite se résigne mal à voir son pouvoir de premier exportateur du monde remis en cause par des pays qui lui sont idéologiquement fort éloignés. Mais il ne fait de doute pour personne que Ryad, comme il l'a fait ces derniers mois, relèvera ses prix au cours de l'été et que les pays aux exigences excessives devront tenir compte du ralentissement de la demande. Ainsi serait réalisée la réunification indispensable à cette indexation dont le principe a été adopté par l'Organisation, mais qui mettra sans *doute de* très longs mois à entrer en vigueur.

Les pays industrialisés vont se dire une fois de plus que l'ordre leur coûte cher, mais ils se consoleront peut-être en pensant que le prix plafond de 37 dollars ne devrait pas sauter comme il l'a fait il y a un an lorsqu'une même formule de prix avait été adoptée. A l'époque, les consommateurs insatiables craignaient de manquer d'or noir et se précipitaient pour acheter la moindre goutte disponible.

Aujourd'hui, la récession qui frappe le *principal d'entre eux*, les Etats-Unis, a quelque peu brisé les appétits. Les économies et le recours à des sources alternatives commencent à porter leurs fruits, et les stocks ont atteint des niveaux *historiques* équivalant aux réserves de l'Algérie. Mais les pays riches vont devoir admettre que le pouvoir pétrolier leur a bien échappé et qu'il est peu vraisemblable que, comme à partir de l'année 75, *ils* récupèrent, par l'inflation et la dévalorisation du dollar, ce qu'ils avaient payé pour leur brut. Déjà, l'OPEP a obtenu un transfert massif de ressources financières des pays industriels vers les pays en développement (plus de 1 500 milliards de francs en 1980).

La poursuite de la crise des approvisionnements *iraniens*, la réticence des pays producteurs à épuiser trop rapidement leurs réserves, les risques permanents de conflit au Proche-Orient, les retards aussi dans la mise en œuvre d'alternatives énergétiques, continueront à maintenir le rapport de forces en faveur des pays de l'OPEP. Il faudra donc comprendre que la hausse des prix du pétrole n'a d'autre but que d'assurer le développement des pays producteurs. La solution aux difficultés du monde industrialisé passe sans aucun doute par plus d'aides, plus de transferts réels de technologie vers le tiers-monde plutôt que par la confrontation.

• **A VENISE**

Les Neuf n'entraveront pas la diplomatie américaine au Proche-Orient

Six semaines seulement après le Conseil européen de Luxembourg, les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf se réunissent à Venise jeudi 12 et vendredi 13 juin. Ils discuteront notamment de la situation au Proche-Orient. Il se confirme qu'à la suite des avertissements de M. Carter les Européens éviteront pour le moment de gêner le processus de négociations ouvert entre l'Egypte, Israël et les Etats-Unis.

Tandis qu'à Paris les milieux autorisés précisent que la France reste favorable au principe de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, M. Baum, ministre ouest-allemand de l'intérieur, a affirmé mardi à Madrid que Bonn reste partisan de « poursuivre sans retard les négociations entre la C.E.E. et l'Espagne ». Il s'écartait ainsi quelque peu des déclarations de M. Schmidt, qui, faisant écho aux propos de M. Giscard d'Estaing, avait souhaité que « les adaptations indispensables de la politique agricole commune et une répartition plus équilibrée des charges » soient décidées au préalable.

De notre envoyé spécial

Venise. — Les Neuf, sceptiques sur les chances d'établir une paix globale au Proche-Orient grâce au processus de négociations engagé à Camp David, ont annoncé, depuis plusieurs semaines, leur intention de prendre une initiative. Les Etats-Unis ont, immédiatement et vigoureusement, proclamé leur hostilité à l'égard d'un projet qu'ils considèrent visiblement comme une immixtion intempestive.

Depuis lors, M. Muskie, le nouveau secrétaire d'Etat, a eu l'occasion d'expliquer en détail son point de vue à chacun de ses collègues européens. En outre, M. Colombo, le ministre italien des *affaires étrangères, qui* préside les travaux des Neuf, était à Washington juste avant la réunion de Venise. Avant d'agir, la Communauté — c'est le moins qu'on puisse lui reconnaître — consulte sans rechigner le partenaire américain...

Pour sa part, M. Shamir, le ministre israélien des affaires étrangères, vient de visiter plusieurs capitales du Marché commun, répétant que si déclaration *européenne il doit* y avoir, son gouvernement souhaite qu'elle soit « *équilibrée, de nature à encourager le processus de paix, le processus de Camp David, les éléments modérés de la région, et à décourager les éléments extrémistes* ». Il a précisé qu'« *une déclaration demandant de légitimer l'O.L.P. ne serait pas une déclaration équilibrée mais une déclaration anti-israélienne puisque l'O.L.P. s'oppose à la paix* ».

Une telle mise en condition laisse une marge de manœuvre limitées aux chefs d'Etats et de gouvernement des Neuf. Le sentiment qui prévalait, à Bruxelles, à la veille du conseil européen, est qu'ils s'abstiendront de toute initiative vraiment novatrice, de toute proposition impliquant la remise en cause des données servant de base aux négociations de Camp David. Ils éviteraient ainsi de suggérer, du moins de manière directe, une révision de la résolution 242 des Nations unies.

On s'attend donc, dans les milieux communautaires, à la publication d'une déclaration modérée par laquelle les Neuf, soucieux, tout de même, de faire un signe en direction des Arabes, pourraient se dire favorables à la création d'un Etat palestinien.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 4.)

POINT

La recherche enfin

Si le Parlement suit les propositions du gouvernement, le budget de la recherche scientifique et technique pour 1981 sera, pour la première fois depuis presque dix ans, en nette croissance.

Il était temps : l'effort poursuivi ces dernières années a surtout profité aux recherches appliquées à court et à moyen terme et aux programmes de développement. Et les équipes travaillant sur des thèmes fondamentaux, dans les universités et les grands organismes scientifiques, ont vu peu à peu leurs moyens se réduire, et leurs équipements vieillir, alors même que le progrès des connaissances rend la recherche de plus en plus coûteuse.

La France se doit d'avoir une recherche de haut niveau. Tout d'abord, comme le souligne régulièrement M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat, pour avoir accès au « meilleur de la recherche mondiale ». Mais surtout, pour préserver et renforcer le capital de « matière grise » indispensable pour préparer ce troisième millénaire cher au chef de l'Etat.

L'accent avait été mis, depuis deux ans, sur l' « innovation ». De nombreuses mesures ont été arrêtées, qui paraissent devoir porter leurs fruits. Au moins au plan psychologique, le message semble « passer », et l'innovation sera le grand thème des prochaines assises du C.N.P.F.

On veut bien croire, avec le ministre de l'industrie, que l'innovation ne se réduit pas à la recherche ; mais si celle-ci dépérit, l'industrie risque, à moyen terme, de ne plus avoir à sa disposition les connaissances scientifiques fondamentales qui, seules, lui permettront de progresser au niveau international.

Le gouvernement prend aujourd'hui, enfin, la bonne direction ; celle qui doit permettre à la recherche française de rattraper le niveau atteint dans des pays comme la République fédérale d'Allemagne ou le Japon, ainsi que l'objectif lui en est aujourd'hui fixé. La tâche sera rude, d'autant que ces pays, à leur tour, affichent des objectifs en hausse. Les entreprises devront participer à cet effort. Des mesures d'incitation, notamment fiscales, sont d'ailleurs à l'étude pour les y encourager.

(Lire nos informations page 29.)

Le P.C.F. a besoin que tous les communistes puissent le faire bénéficier de leurs opinions

nous déclare M. Henri Fiszbin

Ancien premier secrétaire de la fédération communiste de Paris, M. Henri Fiszbin, qui avait donné sa démission en janvier 1979, après que son action eut été critiquée par le bureau politique du parti, et qui avait quitté le comité central au mois de novembre de la même année, exprime son inquiétude devant les incertitudes qui caractérisent, selon lui, la politique de son parti.

En réponse aux questions que lui posent Raymond Barrillon, Patrick Jarreau et André Laurens, il insiste sur le fait que « le P.C.F. a besoin que tous les communistes puissent le faire bénéficier de leurs opinions ». *(Lire pages 10 et 11.)*

Quatre tonnes d'explosifs par tête

par ANDRÉ FONTAINE

Le montant des dépenses militaires du globe atteint donc maintenant 1 million de dollars par minute (1), soit quatre fois, en dollars constants, ce qu'il était au moment de la guerre de Corée. Le commerce des armes, pendant la décennie qui vient de s'achever, aura été plus de six fois supérieur, suivant le SIPRI, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, à ce qu'il était dans la période 1950-1959. D'après la même source, il existe à la surface de la terre plus de soixante mille armes nucléaires, soit l'équivalent de quatre tonnes d'explosifs par tête d'humain.

Pour le chancelier Schmidt, « *ceux qui peuvent ne pas voir les menaces qui pèsent sur nous, ou les ignorer délibérément, ceux-là seront capables de se détendre. Il est donc possible pour ceux que le repos tente de céder à la tentation d'occulter les faits* ». Les Français apparemment ne cèdent pas à cette tentation. Un sondage IFOP, que publie *le Point* de cette semaine, fait apparaître que 28 % d'entre eux jugent les risques de guerre mondiale « *très forts* » et 47 % « *moyens* ». Et l'on ne compte plus les colloques consacrés à l'étude des menaces et des moyens de les conjurer.

Ces craintes sont-elles fondées ? Les Chinois, qui n'ont pas l'habitude de se payer de mots, restent fidèles à la thèse stalinienne de l'inévitabilité de la guerre. On n'a jamais vu, disent-ils, une course aux armements qui n'ait pas conduit, en fin de compte, à un conflit armé. De toute façon, on se bat, dès à présent, de plus en plus. Pour un Zimbabwe, qui a miraculeusement retrouvé la paix, combien de guerres plus ou moins civiles qui continuent d'ensanglanter l'Indochine, l'Asie centrale, le Proche-Orient, l'Afrique, l'Amérique centrale !

Combien de problèmes qui s'accumulent sans qu'on leur trouve de solution ! Combien de gens qui, à une situation jugée par eux inacceptable, ne trouvent d'autre échappatoire que le terrorisme ! Combien de pouvoirs qui, pour le seul plaisir de durer, sont prêts à n'importe quoi, à corrompre comme à torturer et à tuer !

L'évolution économique n'incline pas davantage à l'optimisme. La faim tue déjà chaque année quinze millions de personnes, dont cinq millions d'enfants. Or les quatre milliards et demi d'humains de 1980 seront, à la fin du siècle, près de — ou plus de — six milliards. Comment les nourrir ?

(Lire la suite page 2.)

(1) *Le Monde* des 8 et 9 juin.

AU JOUR LE JOUR

Une audience

Précédés de tous leurs chefs hiérarchiques, des policiers ont, par centaines, défilé à Marseille, après la condamnation de deux d'entre eux pour violences lors d'un interrogatoire.

Une délégation a été reçue par le préfet de police, qui a pris note de leurs protestations contre une décision de justice.

Il y a peu, des magistrats avaient demandé à être reçus à la chancellerie, après avoir manifesté contre un projet de loi. La demande d'audience avait été rejetée.

Cette différence de traitement s'explique évidemment par le fait que les policiers inspirent plus de crainte que les magistrats. C'est pourquoi on reçoit les premiers et l'on éconduit les seconds.

Ph. B.

EN MARGE D'UN COLLOQUE

Pourquoi la France déteste-t-elle Malthus ?

Le Congrès international de démographie historique, consacré à Malthus, qui s'est réuni récemment à Paris, peut être considéré comme un grand succès : 300 participants, provenant de 61 pays, 166 communications. Ces chiffres témoignent de l'importance de la pensée de Malthus (ce démographe restant, en 1980, au côté de Marx, l'un des deux grands idéologues de notre temps) et de la vitalité de l'école française de démographie historique, qui est incontestablement un centre de gravité international.

Les diverses séances n'ont bien sûr pas permis de définir une position commune. Comment concilier l'attitude de certains historiens britanniques, qui voient en Malthus un homme de gauche, et celle des Soviétiques, fermes et sereins dans leur opposition au « principe de population ».

Un point d'accord cependant : le Britannique Peter Laslett fit plébisciter une motion pour la mise en chantier d'une édition complète en anglais des œuvres de Malthus, proposition approuvée par 99,8 % des participants. Jamais l'ONU n'atteindra une telle unanimité ! Les débats ont surtout souligné l'universalité et l'actualité de la problématique malthusienne : le déclin du taux de natalité des sociétés européennes — occidentales et soviétiques, — l'explosion de population du tiers-monde, la rareté croissante des matières premières, vont vraisemblablement faire de la démographie, dans les années qui viennent, une discipline centrale.

Il sera peut-être bientôt plus important de se définir par rapport à Malthus, analyste du rapport « population/subsistance », que par rapport à Marx, théoricien de la lutte des classes. — E. T.

(Lire page 28.)

Le Monde

idées

MENACES

La Fondation du futur avait inscrit, au programme de son colloque, le 3 juin, à l'Assemblée nationale, le thème *« Guerre froide ou paix chaude »*. C'est au tour des anciens de l'ENA de s'interroger, les 12 et 13 juin, sur *« la France face aux dangers de guerre »*. Tandis qu'André Fontaine montre la gravité des menaces qui pèsent sur le monde, Georges-Eric Touchard se demande si l'affaire d'Afghanistan ne constitue pas une *réplique* au déploiement en Europe de vecteurs américains à *moyenne portée*. Quant à Thierry de Montbrial, il voit dans l'épreuve actuelle la dernière chance pour une Europe qui serait décidée à s'affirmer enfin dans les faits.

Saisir l'occasion

par T. DE MONTBRIAL (*)

ALORS que tant d'intellectuels et d'hommes politiques avaient cru révolu le temps des crises économiques grâce à la « révolution keynésienne », et jugé impensable la guerre, au moins en Europe, du fait de l'« équilibre de la terreur », voici que le chômage et *l'inflation frappent à nouveau, non* pas un pays mais presque tous, et que, pour des raisons technologiques, politiques et psychologiques que peu avaient anticipées, *l'idée d'un conflit* mondial n'est plus exclue.

Même des hommes de très haut niveau de *responsabilité, comme* le chancelier Schmidt, se livrent publiquement *à des considérations sur la* caractère plus ou moins fatal de la chute. Si des hommes d'Etat de cette trempe donnent une impression de flottement, cependant que d'autres ont acquis — à tort ou à raison — une solide réputation d'incompétence et d'inadéquation à leur tâche, les peuples — en Europe surtout — *ne risquent-ils pas de céder* à l'abandon, moyen le plus sûr de *provoquer ce que l'on redoute ?*

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le « malentendu transatlantique » ait pris des proportions sans précédent. Les Européens accusent le président Carter de tous les péchés capitaux, pièces à conviction à l'appui. *Certains* d'entre eux aimeraient pourtant resserrer les *rangs avec Washington. Encore* voudraient-ils que les Etats-Unis aient une politique *claire*, un gouvernement déterminé et cohérent.

De toute cette confusion il est peu probable qu'émerge spontanément et pacifiquement une nouvelle structure stable de système international. Les risques de « dérapage » sont actuellement très réels.

Sur le plan macro-économique, la situation n'a jamais été aussi critique. Le second choc pétrolier a frappé alors que l'économie mondiale *ne s'était pas remise des effets du* premier. Le prix du pétrole ne cesse *pas pour autant d'augmenter*, cependant que plane le danger de ruptures d'approvisionnement. L'endettement du tiers-monde et l'insolvabilité *d'une partie du quart-monde* font peser une menace qualitativement et quantitativement nouvelle sur le système financier international. Y faire face sera l'une des tâches les plus importantes des chefs d'Etat et de gouvernement qui *se retrouveront à Venise les 23 et* 24 juin.

Il n'est plus évident que la navigation à vue, qui a assez bien réussi depuis 1973, pourra continuer. Au cours des quatre dernières années, un certain consensus s'est progressivement *dégagé sur les principes devant* guider les politiques économiques des principaux pays industrialisés : priorité à la lutte contre l'inflation, nécessité d'une limitation de la croissance des agrégats monétaires et des déficits budgétaires, nécessité d'obtenir une modération de la croissance des revenus et, *plus généralement, de la demande* finale, priorité accordée à l'investissement *sur la consommation*, nécessité d'une certaine stabilité sur le marché des changes afin d'éliminer les « effets pervers » des fluctuations de parité. De plus, depuis le sommet de Bonn en 1978, l'idée que les pays à forte balance des paiements ont une responsabilité à assumer *pour « tirer » l'économie mondiale* est reconnue. Enfin, le chômage est *largement analysé comme un phénomène* « structurel », qui ne peut donc *pas être guéri par l'application simple* des vieilles recettes keynésiennes.

Beaucoup pensent, et c'est le cas de l'auteur de cet article, que ces principes *sont essentiellement corrects*. Mais l'effet des résistances de toute sorte et des chocs répétés dans la sphère pétrolière *laisse peu* d'espoir que les politiques en cours aient des effets rapides. Dans certains cas, à vrai dire extrêmes, comme la Grande-Bretagne, c'est même à une dégradation accélérée du niveau des prix et de l'emploi que l'on assiste dans l'immédiat. En l'absence de progrès visibles assez *rapidement*, des ruptures pourraient se produire dans le tissu social.

Sur un plan plus général, quels seraient les effets — économiques et politiques — d'une *nouvelle crise* locale, spontanée ou provoquée de l'ampleur de la révolution iranienne ou de l'invasion de l'Afghanistan ?

Des réactions exceptionnelles

Des *situations exceptionnelles* requièrent des réactions exceptionnelles. *Les Etats-Unis et les Européens* ont aujourd'hui des responsabilités à assumer en toute clarté, dans l'ordre économique pour les premiers, politique pour les seconds.

Je *rêve d'un président* des Etats-Unis qui annoncerait, dans l'un de *ces coups de théâtre dont les* actions de Roosevelt, en 1934, et Nixon, en 1971, sont des exemples mémorables, trois mesures :

— Le rétablissement de la convertibilité-or pour les dollars détenus par les banques centrales ;

— L'*engagement de tenir le plus* grand compte, dans la conduite de la *politique économique américaine, de la situation économique internationale* :

— La mise en place d'un « plan de guerre » *de l'énergie permettant d'accéder* à l'indépendance en cinq ans.

L'histoire de ces dernières années a montré, s'il en était besoin, que l'or n'est pas la *« relique barbare »*, suivant l'une des moins heureuses parmi les formules célèbres de *Lord Keynes. Et s'il est vrai que* le prix de l'or serait différent si les banques *centrales se comportaient* autrement, la question est de savoir pourquoi elles se comportent comme elles le font. En réalité, si toutes les banques centrales, et même en définitive l'américaine, veillent jalousement à préserver *leur stock d'or, et si elles n'ont* de cesse de le récupérer quand elles ont dû le gager, comme l'Italie en 1976, pour obtenir un prêt, c'est que la loi de Gresham s'applique ici dans toute sa rigueur : la mauvaise monnaie chasse la bonne.

La parité-or du dollar devrait être *calculée de manière que le stock* d'or des Etats-Unis couvre une fraction significative des avoirs en dollars détenus par les banques centrales étrangères, ce qui devrait être facile dans la zone où le prix de l'or se situe sur les marchés *depuis quelques mois. Cette parité-or* serait d'ailleurs susceptible d'être *réajustée de temps à autre.*

La deuxième proposition, si elle constitue un changement radical par rapport aux pratiques hégémoniques du passé, ne ferait que confirmer solennellement la tendance amorcée le 1er novembre 1978 lorsque, pour la première fois, les Etats-Unis ont fait de la défense du *dollar un objectif prioritaire.* Il est clair que cette deuxième proposition *est le complément indispensable de* la première. On peut même soutenir *qu'une bonne politique économique* américaine rendrait inutile le retour *à la convertibilité-or.* Celui-ci signerait en fait le sérieux de l'annonce *d'une politique non hégémonique du* dollar.

En ce qui concerne l'énergie, il doit devenir clair aux yeux de tous les Américains que c'est l'incapacité de traiter cette question qui porte en germe le plus grand risque d'un troisième conflit mondial. Il faut, pour y remédier, que l'Amérique *retrouve le ressort qui lui a permis* de s'armer, pendant la deuxième guerre mondiale, et d'envoyer des hommes sur la Lune pendant les années folles.

Mais les Européens ne doivent pas considérer que l'effort du rétablis*sement d'une « structure de paix »* doit reposer entièrement sur les Américains. *Ils doivent comprendre* que la baisse sans doute irréversible du *poids relatif des Etats-Unis* crée la nécessité d'affirmer dans les faits l'existence d'un pilier européen cohérent, indépendant, mais allié des Américains. Peut-être même est-ce *la dernière chance pour l'Europe*, car c'est dans l'épreuve que les grands projets se *font ou se défont.*

C'est donc maintenant que les plus grands efforts doivent être déployés pour renforcer la coopération politique au sein des Neuf, pour progresser *enfin sérieusement dans la* difficile question de la défense européenne et pour marquer clairement, dans les crises graves comme l'Iran ou l'Afghanistan, les points de désaccord, mais aussi d'accord, avec l'Amérique. Plus tard, les circonstances pourraient également se prêter à un rôle plus actif de l'Europe *pour dénouer l'impasse dans l'affaire* palestinienne.

Un rôle plus cohérent des Neuf n'est pas incompatible avec l'idée de directoire, introduite par le *général de Gaulle dans son mémorandum* à Eisenhower en 1958, à ceci près que, parmi ses membres en 1980, il devrait y avoir l'Allemagne fédérale et dans certaines conditions le Japon. Même si le concept de directoire est désagréable pour les « petits » pays, et on le comprend, sa nécessité s'impose du fait de *l'inégalité des responsabilités et des* moyens, et aussi pour des raisons d'efficacité. La pratique des « sommets économiques », inaugurée à Rambouillet en 1975, va d'ailleurs dans ce sens.

Churchill disait que, pour les optimistes, toute calamité est une occasion (tandis que, pour les pessi*mistes, c'est l'inverse...). Américains* et Européens doivent saisir aujourd'hui *celle qui s'offre à eux.*

(*) Directeur de l'Institut français des relations internationales.

Pershing II - Kaboul, même combat ?

par GEORGES-ERIC TOUCHARD (*)

EN intervenant, tout à la fois *massivement* et *ostensiblement*, hors de la zone d'influence qui lui est implicitement reconnue, l'U.R.S.S. a pris des risques en Afghanistan. Pourquoi ?

La crainte des dirigeants du Kremlin de voir une agitation musulmane proliférer aux confins des Républiques à *majorité islamique* de l'Union constitue l'explication la plus généralement avancée. Il ne faut cependant pas en surestimer la portée. L'intégration des populations islamiques dans le système politique soviétique est moins précaire qu'on ne le dit parfois et l'éclatement de *l'Empire n'est sans doute pas pour* demain.

La poussée millénaire de la Russie éternelle vers les mers chaudes est une seconde explication. Mais la remarquable modernisation de la marine soviétique par l'amiral Gorshkov confère à cette dernière une autonomie, ainsi que des possibilités de frappe à distance telles que l'accès aux mers chaudes, qui était encore il y a une décennie un impératif pour le jeu mondial qu'entend jouer l'U.R.S.S., n'est *plus désormais qu'une utile commodité.*

Il apparaît par ailleurs que la répétition du coup de Kaboul dans d'autres pays arabes ne manquerait pas de susciter dans l'ensemble du monde islamique une très violente réaction de rejet qui y barrerait sans doute pour longtemps les ambitions soviétiques. L'Union soviétique n'aurait *aucun avantage à compromettre* les amitiés solides que son attitude à l'égard du problème palestinien lui a values dans tous les pays arabes sans exception.

Il est clair, enfin, qu'une progression directe, continue et ostentatoire de l'U.R.S.S. elle-même vers les champs pétrolifères de la péninsule Arabique *constituerait une provocation* délibérée de l'U.R.S.S. à l'égard *de l'Occident avec les risques* incalculables que cela comporterait.

D'autres éléments d'explication peuvent être donnés à l'intervention soviétique en Afghanistan. Ils sont sans doute *plus déterminants*. Il apparaît tout d'abord, sur un plan *doctrinal*, que l'Union soviétique n'a jamais — et singulièrement à ses frontières — renoncé au principe léniniste de l'internationalisme prolétarien. L'histoire ne recule pas et le maintien de l'Afghanistan dans le camp *communiste* pouvait apparaître dans la nature des choses *aux dirigeants soviétiques*. Il est par ailleurs patent que, malgré sa minuscule frontière avec la Chine, mais en raison de la menace qu'il peut faire peser sur le Pakistan, l'Afghanistan constitue une case importante dans le jeu d'*encerclement que* l'U.R.S.S. déploie autour de la Chine afin de rendre, *le jour venu*, possible ou crédible cette « leçon » que d'aucuns considèrent comme inévitable.

Le 14 décembre 1979, les Etats membres de l'organisation intégrée de l'alliance atlantique ont pris une décision essentielle : celle d'autoriser le déploiement en Europe de vecteurs américains à moyenne portée, armés de têtes nucléaires *et susceptibles* de frapper avec une extrême préci*sion des sites militaires protégés* sur le territoire même de l'U.R.S.S.

Une capacité de « frappe en second »

D'un point de vue européen, cette décision, qui s'inscrit dans *le droit fil* de la *théorie* américaine de la riposte graduée, constitue *sans doute* une réponse inappropriée à la menace que les nouveaux missiles SS-20 font peser sur la sécurité de l'Ouest européen. Sans reprendre dans ce qu'ils ont d'excessif certains scénarios d'utilisation possible des SS-20, la solution au problème que pose ce type d'arme à l'Europe est claire. Il s'agit de préserver en Europe une capacité de *« frappe en second »* suffisante pour dissuader l'Union *soviétique* d'être *tentée de compromettre* le libre arbitre des nations européennes par la menace d'une action relativement sélective, qui les priverait de l'essentiel des moyens de riposte dont elles disposent individuellement ou collectivement. Les fusées Pershing-II et les missiles de croisière G.L.C.M., dont l'OTAN a décidé du déploiement, sont *assez vulnérables* à une première frappe et répondent mal à ce programme purement défensif.

La décision du 14 décembre 1979 n'en constitue pas moins un grave échec pour l'U.R.S.S.

Echec psychologique, tout d'abord, car cette décision exprime d'autant plus manifestement la cohésion et la déter*mination des membres de l'organisation* intégrée qu'elle est intervenue après une campagne très violente, voire menaçante, de l'Union soviétique dont on peut penser qu'elle espérait bien provoquer à nouveau l'indécision dont les membres de l'OTAN avaient fait preuve, un an auparavant, dans des circonstances analogues lorsqu'il avait été question d'envisager de compenser la supériorité soviétique sur le théâtre européen par le déploiement d'armes neutroniques.

Echec parastratégique ensuite, car, stationnés hors du sanctuaire national des Etats-Unis et susceptibles par leur précision de mener, dans des délais très brefs, des actions antiforces contre le territoire même de l'U.R.S.S., qui ne dispose pas de moyens équivalents dans des Etats alliés, à *l'encontre du territoire des Etats-Unis*, les Pershing-II et les G.C.L.M. conféreront une *souplesse* accrue à la dissuasion américaine.

Certains éléments pourraient laisser à penser que c'est peut-être à *Kaboul que l'inévitable* réplique soviétique à ce double échec a été signifiée.

Parallélisme des formes, tout d'abord. Tout comme la décision de l'OTAN, l'intervention soviétique a revêtu un caractère osten*tatoire qui, dans un cas comme* dans l'autre, n'était pas indispensable d'un strict point de vue *militaire.*

Parallélisme des démonstrations, ensuite. *Comme la décision* de l'OTAN, et malgré une sous-évaluation de la part de l'U.R.S.S. des réactions dans le monde, le coup de Kaboul *a mis en lumière* l'impuissance de l'autre partie à réagir concrètement.

Parallélisme *révélateur* également de la position du gouverne*ment français, qui a fort logiquement* refusé d'approuver ou de désapprouver la décision prise par l'OTAN, le 14 décembre 1979 — et qui, de façon tout à fait symétrique, tout en condamnant l'ingérence *soviétique* en Afghanistan, a manifesté clairement sa volonté de conserver son auto*nomie de décision.*

Singulière dissymétrie cependant dans la rentabilité de l'opération pour le cas où cette dernière serait poursuivie jusqu'à son terme. L'utilisation indirecte du territoire d'une république afghane *soumise procurerait* en effet à l'Union soviétique une *souplesse dans le maniement* de son appareil de dissuasion et, *partant, des moyens de pression* qui seraient sans commune mesure avec les avantages que les Etats-Unis peuvent escompter du déploiement, dans trois ans, de Pershing-II et autres G.C.L.M. sur le sol européen. Il suffit d'envisager, sous l'angle du jeu de la dissuasion permanente que s'opposent les Etats-Unis et l'U.R.S.S., les possibilités que permettrait la mise en place en Afghanistan de missiles à moyenne portée, tournés, par exemple, contre les sites pétroliers du Proche-Orient.

— *Possibilité de frapper*, à partir d'un point situé hors du ter*ritoire soviétique, un intérêt vital* des Etats-Unis et de leurs alliés, *tout en épargnant non seulement* le sanctuaire national américain, mais aussi celui des alliés européens des Etats-Unis.

— L'extrême vulnérabilité des installations dispenserait en outre de la nécessité du recours à des ogives nucléaires et résoudrait de ce fait le problème crucial des délégations de tir en faisant apparaître une solution de continuité entre la décision de tir et les responsabilités soviétiques.

— La situation relativement excentrée des sites pétroliers ainsi que la nature conventionnelle des charges concourraient *à rendre crédible un tir qui*, complété par une agitation locale *des minorités agissantes*, pourrait apparaître comme s'intégrant dans un processus de révolutions internes.

Un tel scénario acculerait les Etats-Unis et leurs alliés soit à l'impuissance, soit à la redoutable *initiative, notamment pour* l'Europe, qui consisterait à franchir les premiers *l'étape* d'une riposte nucléaire sélective.

Il ne s'agit là que d'une hypothèse. Il ne serait peut-être pourtant par absurde d'y réfléchir, ne serait-ce que pour que soit abordé un jour enfin sérieusement le problème de la sécurité européenne.

(*) Docteur en droit.

4 tonnes d'explosifs par tête

(Suite de la première page.)

L'endettement des pays en voie de développement a doublé par rapport à 1976, pour atteindre quelque 325 milliards de dollars. Certains d'entre eux, comme le Brésil et le Pérou, consacrent déjà plus du tiers des revenus de leurs exportations au service de la dette extérieure. Dans le monde industrialisé, malgré la proximité des rendez-vous électoraux, *au Japon, en Allemagne* fédérale, aux Etats-Unis, en *France*, personne n'ose annoncer des jours meilleurs : chaque mois voit s'aggraver les courbes de l'inflation, du chômage, du déficit commercial. A l'Est aussi, le ralentissement de la croissance est général. Et tous les augures annoncent une diminution de la production mondiale d'hydrocarbures, alors que les énergies de substitution sont loin encore de pouvoir prendre la relève.

Il est remarquable, dans ces *conditions, que le sondage* de l'IFOP déjà mentionné fasse apparaître que 79 % des Français estiment qu'il vaut la peine de se battre pour la défense des libertés et 72 % pour celle du territoire national. Mais les mêmes Français se déclarent opposés à de larges majorités à l'utilisation de l'arme nucléaire, et 64 % estiment, ce qui contredit un peu les *réponses précédentes*, que *« tout doit être sacrifié »* au *maintien* de la paix.

A l'heure où le président de la République s'apprête à annoncer la mise en chantier de la bombe à neutrons, c'est là un signal qu'il convient de ne pas prendre à la légère. Comment d'ailleurs parler sérieusement de se défendre alors qu'il n'existe aucune espèce de protection civile ? Alors que, pour citer le général Gallois, *« la vulnérabilité* (aux missiles soviétiques) *du dispositif classique que les Etats-Unis ont imposé aux pays européens de l'OTAN est telle qu'ils pourraient être désarmés avant de se savoir en guerre »*.

Certaines autruches se rassurent à bon compte en se disant que la prochaine guerre pourrait bien ne pas être nucléaire : leur grand argument est qu'après tout, pendant la dernière, on n'a pas utilisé les gaz. Il leur reste à apprendre que la *doctrine* militaire soviétique loin d'être basée, comme celle du monde occidental, sur la dissuasion, autrement dit sur l'hypothèse de la non-guerre, ne se cache pas de considérer *« une frappe nucléaire simultanée contre les centres vitaux et le potentiel de combat du pays ennemi, comme le moyen le plus rapide et le plus fiable d'obtenir la victoire dans une guerre moderne »* (Sokolovski, *Stratégie militaire*, Moscou, 1968). De toute façon, il est bien difficile d'*imaginer que soit* l'U.R.S.S., soit l'Amérique, après avoir *amassé pendant* trente ans, à énormes frais, les mégatonnes — et les moyens de les expédier chez l'adversaire — pourrait se reconnaître vaincue sans les avoir utilisées.

Le seul moyen sûr d'éviter la guerre nucléaire, c'est d'éviter la guerre tout court. Or, au train où vont les choses, on ne l'évitera pas, sauf à se résigner à une forme ou à une autre de capitulation, sans s'attaquer de front aux facteurs qui la rendent possible, sinon probable, et dont le premier est le *fantastique* décalage entre la richesse des uns et la misère des autres. Ou bien on parviendra à négocier entre les nations une répartition des ressources et des investissements qui aboutira à rendre ce monde *« habitable »*, pour reprendre la formule du Père Cosmao. Ou bien la loi de la jungle le *conduira* une nouvelle fois au cataclysme. Idéologies, nationalismes, égoïsmes plus ou moins sacrés, fanatismes en tout genre masqueront-ils encore longtemps cette évidence que nous sommes condamnés à nous sauver ensemble si nous ne voulons pas périr ensemble ?

ANDRE FONTAINE.

Le Monde

étranger

EUROPE

Italie

APRÈS LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET LOCALES

Les socialistes sont confirmés dans une position d'arbitrage

De notre correspondant

Rome. — En avantageant le parti socialiste, les élections régionales, provinciales et municipales des 8 et 9 juin ont des conséquences paradoxales. D'une part, *elles renforcent le gouvernement* de M. Francesco Cossiga, auquel le parti socialiste italien est associé ; mais, d'autre part, elles confirment de nombreuses *« juntes rouges »*, notamment dans les grandes villes. Tout le monde se sent donc autorisé à crier victoire. Depuis le dépouillement des scrutins, c'est un concert d'autosatisfaction. Chaque parti a d'ailleurs le choix entre deux instruments de comparaison très différents : soit les précédentes *élections locales (1975), qui avaient* été marquées par un bond spectaculaire des communistes ; soit *les dernières élections législatives*, qui assuraient au contraire un bon score à la démocratie chrétienne. Mais ces cris de victoire excessifs témoignent surtout de la dégradation du climat politique après une campagne électorale particulièrement tendue.

Au cours de la campagne, le P.C.I. avait « politisé » au maximum les élections, au point d'en faire un référendum sur le gouvernement de M. Cossiga. Cette tentative a totalement échoué : les communistes doivent constater *qu'ils sont* les artisans involontaires du renforcement de l'alliance de centre-gauche. Cela promet quelques règlements de comptes internes. Le P.C.I. ne semble plus savoir sur quel pied danser : sa modération lui fait perdre des voix, mais son durcissement n'est plus compris des Italiens.

L'attention se reporte donc sur l'enjeu initial des élections : on se demande combien de régions et de municipalités conquises par le P.C.I. en 1975 reviendront dans le giron démocrate-chrétien. Une réponse précise est impossible dans l'immédiat. Plusieurs majorités sont sur le fil du rasoir, et tout dépendra des alliances électorales qui seront conclues. Si les socialistes sont associés à la D.C. pour le gouvernement national, ils ne semblent pas vouloir remettre en cause leur alliance avec le P.C.I. au niveau local, mais, dans un cas comme dans l'autre, leur succès va les rendre plus gourmands.

Seules les régions « rouges » antérieures à 1975 (Emilie, Romagne, Toscane et Ombrie) sont assurées de conserver une direction socialo-communiste. Pour les autres (Piémont, Ligurie, Latium et Marche), une difficile négociation va s'engager. La gauche a besoin de l'appui de certains élus « laïcs » pour être majoritaire.

Le P.C.I. est plus à l'aise dans les grandes municipalités. Si les *socialistes ne changent pas leur* fusil d'épaule, la plupart des « juntes » de gauche seront reconduites. C'est le cas de Florence. C'est le cas de Turin, où le P.C.I. a fait un excellent score et devrait conserver la mairie. C'est le cas de Bologne, bien sûr, même s'il a perdu la majorité *absolue. Les socialistes se sont* affirmés à Venise, Gênes et surtout Milan : des villes qu'ils gouvernent avec l'appui du P.C.I. et qui resteront probablement à gauche.

Les résultats de Naples étaient attendus avec intérêt. Comme prévu, l'extrême droite y a fait un « malheur » : 22,3 % (trois fois et demi son score national). Mais le P.C.I. n'est pas le perdant de cette bataille. Il garde ses vingt-sept sièges au conseil municipal, et ce sont les démocrates-chrétiens qui reculent. A moins d'une alliance anticommuniste, le parti de M. Berlinguer conserverait l'administration de la « capitale du chômage », qui est depuis 1975 le symbole de sa percée dans le Sud. Une percée moins nette dans les derniers scrutins, comme en témoignent un recul communiste de 2,2 points en Sardaigne et un renforcement de la démocratie chrétienne à Palerme.

ROBERT SOLÉ.

PARTIS	REGIONALES 80		REGIONALES 75		LEGISLATIVES 79
	Pourc.	Sièges	Pourc.	Sièges	Pourc.
D.C.	36,8 %	290	35,3 %	277	38,1 %
P.C.I.	31,5 %	233	33,4 %	247	31,8 %
P.S.I.	12,7 %	86	12 %	82	9,9 %
P.R.I.	3 %	18	3,2 %	19	3 %
P.S.D.I.	5 %	31	5,6 %	36	3,7 %
P.L.I.	2,7 %	15	2,5 %	11	2 %
P.R.					3,5 %
P.D.U.P.	1,2 %	8			
D.P.	0,9 %	2			
M.S.I.-D.N.	5,9 %	37	6,4 %	40	5,1 %
Autres gauch.			1,6 %	8	2,2 %
Autres	0,3 %				0,1 %
		720		720	

D.C. : démocratie chrétienne. P.C.I. : parti communiste italien. P.S.I. : parti socialiste italien. P.R.I. : parti républicain italien. P.S.D.I. : parti social-démocrate italien. P.L.I. : parti libéral italien. P.R. : parti radical. P.D.U.P. : *parti démocratique d'unité prolétarienne.* D.P. : *démocratie prolétarienne.* M.S.I.-D.N. : Mouvement social italien-Droite nationale.

Portugal

LE GÉNÉRAL EANES LANCE UNE MISE EN GARDE CONTRE LE RETOUR DE LA DICTATURE

Lisbonne (Reuter). — Les divisions politiques actuelles au Portugal sont susceptibles de faire renaître la dictature, estime le président Antonio Ramalho Eanes.

Dans un discours prononcé à Leiria, dans le centre du pays, à l'occasion de la fête nationale, le chef de l'Etat a déclaré que le pays était en crise. « *La tolérance,* a-t-il dit, *est ce qui caractérise la démocratie, par opposition à la dictature et à l'autoritarisme.* »

Dans le centre de Lisbonne, plusieurs centaines de jeunes néo-fascistes, portant blousons de cuir et gants noirs, ont défilé, suivis d'anciens combattants restés fidèles au régime autoritaire d'Antonio Salazar. « *Personne n'a jamais entendu parler de nous, mais le futur nous appartient* », scandaient les manifestants.

Reprenant les critiques de l'opposition de gauche contre le gouvernement conservateur de M. Francisco Sa Carneiro, le général a déclaré que la victoire ne devait pas servir de prétexte à réduire l'opposition au silence. Le chef de l'Etat s'est toutefois abstenu de nommer qui que ce soit.

En invitant ses compatriotes à ne pas succomber à la tentation de l'autoritarisme, le président Eanes visait clairement le candidat du gouvernement à la prochaine élection présidentielle, le général Antonio Soares Carneiro, connu pour son anticommunisme virulent.

Soucieux d'équilibre, le chef de l'Etat s'est aussi livré à une vive critique des abus d'autorité commis au lendemain de la révolution de 1974, alors que le parti communiste contrôlait une partie des affaires du pays.

● *Le premier monument public,* érigé en Espagne, à la mémoire de Federico Garcia Lorca, fusillé par les franquistes au début de la guerre civile espagnole, a été inauguré, samedi 7 juin, dans le village natal du poète, Fuentevaqueros, *en présence de quelque* quatre mille personnes. Dans l'assistance figuraient notamment les écrivains Rafael Alberti, Camilo José Cela, Gabriel Celaya, Fernando Quinones, Félix Grande et la veuve du poète chilien Pablo Neruda, Mathilde Urrutia. — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

AVANT SON VOYAGE A MOSCOU

M. Helmut Schmidt ne rencontre plus de contestation au sein du S.P.D.

De notre envoyée spéciale

Essen. — Le titre choisi par les sociaux-démocrates du S.P.D. pour leur congrès d'Essen, les 9 et 10 juin, « Sécurité pour l'Allemagne », marquait bien la place de la politique étrangère dans cette réunion, dernière mise au point du programme du parti à quatre mois des élections.

En dépit des mises en garde de M. Helmut Schmidt contre un triomphalisme imprudent, la plupart des délégués, forts du succès remporté par le S.P.D. en Rhénanie du Nord-Westphalie, où il vient de s'assurer la majorité absolue des sièges, semblent considérer que les jeux sont faits. « *Nous n'avons aucune chance de remporter la majorité absolue en 1980* », leur a pourtant déclaré le chancelier, qui a réaffirmé sa volonté de voir se poursuivre l'alliance avec les libéraux du F.D.P. L'ambition du parti social-démocrate, a-t-il dit, est de redevenir, comme en 1972, la première formation politique ouest-allemande.

A quelques semaines de son voyage à Moscou, M. Helmut Schmidt pouvait légitimement redouter que cette réunion n'offre à certains membres du parti l'occasion de rouvrir le débat sur les rapports de la R.F.A. avec l'alliance atlantique. De profondes divergences s'étaient révélées lors du dernier congrès du parti, à Berlin en décembre, à propos de la décision de l'OTAN de moderniser ses armes à moyenne portée en Europe. Les événements internationaux n'ont fait depuis qu'attiser les tensions. Les prises de position de certains secteurs du S.P.D. en faveur d'une politique plus indépendante à l'égard des Etats-Unis ont permis à l'opposition démocrate-chrétienne, et *même à certains responsables du* parti libéral, de présenter M. Helmut Schmidt comme l' « otage » de l'aile gauche de son parti.

Cette gauche ne s'est pas fait entendre à Essen comme elle l'avait fait à Berlin, et c'est donc mandaté par un parti uni que M. Helmut Schmidt se rendra le 30 juin à Moscou. Il entend poursuivre, si les électeurs en décident ainsi, la « politique de paix » à laquelle il a consacré à Essen la majeure partie d'un discours de près de trois heures. Discours rythmé comme un balancier, où *ne furent évoquées la tension internationale* qu'en regard de la nécessaire détente en Europe, l'amitié et la fidélité dues aux Etats-Unis qu'en regard de la nécessaire indépendance des pays membres de l'alliance atlantique.

Pour la réduction des armements

L'objectif reste celui défini lors du congrès du S.P.D. à Berlin et repris dans le chapitre de politique étrangère de son programme électoral : a limitation — ou mieux la réduction — des armements, au moyen de la relance des négociations Est-Ouest. « *Nous tenons toujours pour nécessaire la ratification par le Sénat américain les accords SALT 2. Nous tenons toujours pour indispensables les négociations sur SALT 3 et sur le déséquilibre des armes nucléaires à moyenne portée en Europe* », a déclaré M. Helmut Schmidt. Il a renouvelé sa proposition du mois d'avril de « geler » la mise en place de nouveaux missiles en Europe pendant trois ans, *période nécessaire à l'installation* des nouvelles armes de l'OTAN.

Le chancelier réitérera, lors de sa visite à Moscou, cette proposition qui, a-t-il reconnu au détour d'une phrase, avait été rejetée par les Soviétiques. On peut s'interroger dans ces conditions *sur les résultats escomptés par* M. Schmidt de ce voyage. Le moindre signe indiquant que les Soviétiques sont disposés à reprendre la négociation serait considéré à Bonn comme un succès.

Le chancelier a fait état du soutien apporté à sa démarche par la France, « *mais aussi par la République démocratique allemande, par la Pologne, et par ceux des pays de l'Est qui voient leur intérêt dans la détente* ».

Evoquant ses récents entretiens avec M. Tikhonov, premier vice-président du gouvernement soviétique, M. Schmidt a trouvé des accents qui tranchaient par leur conviction sur la monotonie du reste de son discours. Il a déclaré : « *De part et d'autre nous le savons : ce qui a été obtenu grâce à dix années de politique de détente ne doit pas être offert en sacrifice à la crise actuelle.* »

C'est encore une question de politique étrangère qui a nourri les débats les plus animés : celle de la C.E.E. et des 2,6 milliards de marks supplémentaires que la R.F.A. devra verser au budget communautaire au cours des deux prochaines années. Le chancelier ouest-allemand s'est gardé de commenter les récentes déclara*tions de M. Giscard d'Estaing sur* un ralentissement de l'élargissement de la Communauté, élargissement en faveur duquel se prononce le manifeste du S.P.D. Il a *toutefois* dit, ainsi que M. Willy Brandt, que la Communauté européenne ne pourrait survivre qu'au prix d'une réforme de la politique agricole commune et de la politique budgétaire.

CLAIRE TREAN.

● *Le Tribunal fédéral du travail de la R.F.A.* a réaffirmé, le 10 juin, la légalité du lock-out. *Dans un arrêt rendu à Kassel,* la cour a statué que cette arme devait être mise à la disposition des employeurs dans certaines conditions, parce qu'elle garantissait l'« *équilibre entre les partenaires sociaux* ». Elle a ainsi confirmé un jugement rendu en 1971, selon lequel l'absence de *l'arme du lock-out* empêcherait, le cas échéant, le patronat et les syndicats de s'« *entendre librement* » pour définir les conditions de travail des salariés. — *(A.F.P.)*

Pologne

Le directeur des éditions clandestines Nowa sera jugé pour « incitation de fonctionnaires à un acte criminel »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Un important procès politique doit se dérouler les jeudi 12 et vendredi 13 juin à Varsovie, apprend-on de source dissidente dans la capitale polonaise. Le principal accusé sera M. Miroslav Chojecki, fondateur et directeur des éditions clandestines Nowa, qui assurent la parution de la majeure partie des publications oppositionnelles et ont imprimé en quatre ans d'existence une cinquantaine d'œuvres littéraires interdites par la censure.

Arrêté le 25 mars et inculpé de vol pour avoir récupéré un duplicateur promis au rebut, M. Chojecki avait été remis en *liberté* le 10 mai — après un mois de grève de la faim — à la suite d'une intense campagne d'opinion (*le Monde* daté 13-14 mai). Parallèlement aux groupes contestataires, les milieux littéraires s'étaient mobilisés en sa faveur, et l'Eglise catholique, sans prendre position sur son cas particulier, avait dénoncé publiquement le 8 mai « *l'intensification des représailles contre ceux qui pensent autrement* ».

Après sa libération, les autorités avaient fait savoir qu'elle était due à une décision personnelle de M. Gierek auprès duquel la mère de M. Chojecki, héroïne de la résistance antinazie, était intervenue. Contrairement à certaines rumeurs qui avaient circulé à l'époque, les poursuites contre le directeur de Nowa n'avaient *cependant* pas *été* levées et l'on y avait même adjoint un second chef d'inculpation, celui d'incitation de fonctionnaire à un acte criminel.

M. Chojecki comparaîtra aux côtés d'un ouvrier, collaborateur de Nowa, M. Grzesiak, et de deux ouvriers typographes qui seraient accusés d'avoir imprimé des publications illégales. Après avoir reculé devant un mouvement de protestation d'une ampleur préoccupante et qu'elles ont ainsi désarmé, les autorités semblent maintenant souhaiter expédier promptement l'affaire. On n'exclut pourtant pas dans les *milieux dissidents que* les peines prononcées soient légères ou qu'elles soient en tout cas assorties d'un sursis ou de mesures de clémence. — B. G.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

A l'approche du quatrième anniversaire des émeutes de Soweto

Les autorités multiplient les arrestations

De notre correspondante

Johannesburg. — Après plusieurs jours de confusion et d'hésitation, le boycottage des cours par les lycéens métis et noirs continue *dans la péninsule* du Cap, pour protester contre la discrimination raciale dans l'enseignement. Le mouvement se poursuit également, mais de façon sporadique selon les régions, chez les Indiens, les métis et les Noirs de Johannesburg, Durban et Port-Elizabeth. Les lycéens réclament *la libération de leurs camarades* et des enseignants et dirigeants noirs arrêtés pour avoir participé au mouvement ou lui avoir manifesté leur sympathie. En refusant de reprendre les cours, les jeunes ont compromis leurs examens de la mi-année, qui, ordinairement, sont organisés en juin, et risquent du même coup de perdre toute une année scolaire. Mais ils semblent déterminés à ne pas se rendre en classe, au moins avait le 16 juin, date anniversaire des révoltes de *Soweto en 1976.*

Une grande fébrilité règne actuellement chez les Noirs, les métis et les Indiens et une minorité de Blancs qui se préparent à commémorer l'événement. Au Cap, depuis la distribution de tracts demandant aux habitants de faire de la cité une « *ville morte* » les 16 et 17 juin (*le Monde* du 11 juin), cent vingt commerçants du faubourg métis d'Athlone ont annoncé qu'ils fermeraient leurs magasins. Dans le *Transvaal, plusieurs services* religieux sont prévus.

Le boycottage de la viande, suivi dans la péninsule du Cap, en solidarité avec les ouvriers de cette industrie licenciés alors qu'ils avaient entamé une grève pour la reconnaissance de leur syndicat, vient d'être lancé dans *la vaste cité-dortoir de Soweto.*

A nouveau, le gouvernement menace d'intensifier ses représailles. Le ministre de la police, M. Louis Le Grange, a déclaré, mardi 10 juin : « *Nous en avons assez* ». En attendant, les grévistes des établissements d'enseignement supérieur et technique *métis du Cap viennent d'être* suspendus et, s'ils veulent reprendre les cours, ils devront demander une nouvelle inscription. Une *mesure* similaire a été prise contre plusieurs milliers de lycéens indiens la semaine dernière.

Chaque jour, sans exception, apporte sa vague d'arrestations. Mille deux cent soixante-dix personnes ont été arrêtées ces trois derniers jours par la police *et l'armée à des barrages installés* aux entrées des cités noires et sur les grandes routes. Pour la police, il s'agit d'une « *opération de routine* », mais on ne peut qu'établir une relation avec les grèves lycéennes et l'approche du 16 juin, tout comme avec l'attentat dirigé la semaine dernière *contre les centres pétroliers* SASOL.

Mardi matin, la police a appréhendé M. Paul David, un Indien, secrétaire du Comité pour la libération de Nelson Mandela, dirigeant du Congrès national africain (A.N.C., banni), emprisonné à vie au pénitencier de Robben-Island. De même, un avocat métis, défenseur de nombreuses personnes arrêtées récemment, a été appréhendé et tombe sous le coup d'une loi permettant sa *détention au secret...* et ce ne sont que deux exemples parmi plusieurs autres.

La répression s'applique également aux *syndicats noirs indépendants.* Ainsi, le gouvernement vient d'interdire à la Fédération des syndicats sud-africains (FOSATU), le principal regroupement *de syndicats indépendants* noirs, de recevoir des fonds de l'étranger ou de personnes autres que ses adhérents. Cette mesure a été décrite par les dirigeants du *syndicat comme une volonté de* détruire leur organisation, qui reçoit des subventions de syndicats en Europe de l'Ouest et en Scandinave. Le syndicat a demandé sa reconnaissance et a joué un rôle actif parmi les ouvriers du textile en grève à Durban il y a deux semaines, lesquels *demandaient une hausse* de salaire. Ils l'ont obtenue, mais une centaine de syndicalistes se sont retrouvés à la rue.

Essayant de récupérer sa « gaffe » de la semaine passée, le ministre des postes, M. Hennie Smit, est intervenu à nouveau devant le Parlement mardi, pour retirer les propos qu'il avait tenus : défendant la réforme constitutionnelle, il avait justifié la mise à l'écart des Noirs par *le fait qu'* « *il leur faut plus de temps* (qu'aux Blancs) *pour prendre des décisions* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Maroc

Des incidents entre policiers et intégristes musulmans ont fait trois morts et dix blessés à Fès

De notre correspondant

Rabat. — La presse marocaine de ce mercredi 11 juin ne fait pas encore mention des incidents qui ont éclaté à Fès et qui se sont soldés, selon la version officielle, par trois morts, un policier et deux intégristes musulmans, et une dizaine de blessés. Ces incidents se sont apparemment produits juste au lendemain du retour du roi Hassan II de Fès, où le souverain avait accompli, comme il le *fait fréquemment,* un séjour de plusieurs semaines.

Selon l'agence marocaine MAP, c'est à l'occasion d'une descente de police provoquée par les plaintes de voisins importunés par des intégristes, que la police se serait heurtée, dans une vieille demeure de Fès, à une résistance armée. Il y aurait eu un mort dans les rangs de la police et deux dans les rangs des intégristes, dont le chef de file, au demeurant inconnu, serait un certain Lahsen Zitouni.

Ces incidents sont les premiers dont l'agence officielle marocaine fait état. Jusqu'alors, la vague de l'intégrisme musulman avait paru épargner le Maroc. Toutefois, se*lon des informations qui avaient* circulé à Rabat, à la fin de l'année dernière, la police saoudienne avait fourni à la police marocaine un certain nombre de noms d'intégristes marocains qui auraient participé à l'attaque de la mosquée de la Mecque ou l'auraient préparé. Des arrestations avaient eu lieu.

La nouvelle avait fait une telle impression dans les médinas que des hommes s'étaient précipités chez le coiffeur pour se faire couper la barbe, considérée comme signe extérieur de convictions religieuses extrêmes. — R. D.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La Maison Blanche empêche le sénateur du Massachusetts de prendre la parole après le président devant la conférence des maires

Le président Carter, parti lundi soir de Miami (Floride) sous une pluie de bouteilles vides lancées par des manifestants noirs hostiles à sa politique, a continué, mardi 10 juin, à Seattle, dans l'Etat de Washington, sur la côte pacifique, à défendre le bilan de son action à la Maison Blanche dans le domaine économique. Parlant devant la conférence des maires américains réunie dans cette ville, M. Carter a déclaré : *« J'ai l'intention de rétablir notre autorité économique sans tourner le dos aux pauvres, aux personnes âgées et sans ressources. Je rejette les promesses faciles de réduction massive d'impôts et de suppression de projets gouvernementaux ; de tels expédients ne sont que des faux-fuyants »*, a-t-il ajouté, faisant allusion aux projets de M. Reagan.

M. Carter a, d'autre part, annoncé qu'il était prêt à accepter un débat public avec le candidat indépendant, M. John Anderson. Jusqu'à présent, il s'y était refusé.

La récession frappe directement les villes américaines pour lesquelles le sénateur Edward Kennedy a demandé récemment la mise en place d'un « plan Marshall » à l'image de celui qui a aidé à reconstruire l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le sénateur du Massachusetts n'a cependant pas eu la possibilité de défendre son point de vue à Seattle. La Maison Blanche s'est opposée à ce que l'adversaire démocrate du président prenne la parole immédiatement après M. Carter devant les maires. *« C'est inacceptable »*, a déclaré M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, en apprenant que M. Kennedy avait avancé, à cette fin, de vingt-quatre heures son arrivée à Seattle. Devant l'opposition de la Maison Blanche, les maires ont retiré leur invitation au sénateur. *« Nous avons déjà donné à M. Kennedy la une des journaux la semaine dernière*, a expliqué M. Powell, *nous n'avons pas l'intention de recommencer. »* Le porte-parole faisait allusion à la rencontre qui a eu lieu, le 5 juin, à la Maison Blanche, entre MM. Kennedy et Carter à la demande du président (*le Monde* du 7 juin).

Le sénateur du Massachusetts a finalement lu devant le congrès du syndicat des employés du secteur public, réuni à Anaheim (Californie), le discours qu'il avait préparé pour les maires. Dans ce texte, M. Kennedy affirme maintenir sa candidature pour offrir une alternative à la politique économique de M. Carter. *« Décidons ensemble que jamais un gouvernement démocrate ne proposera un budget qui réduise la sécurité de l'emploi, prive les écoliers de cantines et rende la vie plus difficile pour des millions de pauvres, de personnes âgées et de chômeurs »*, a-t-il déclaré.

M. Kennedy a proposé un programme de dépenses fédérales de 12 milliards de dollars destiné à combattre la récession par la création de huit cent vingt mille emplois. Il s'agirait notamment de développer la construction et la rénovation de logements publics, d'aider à la modernisation des chemins de fer et d'augmenter les crédits pour faciliter l'emploi des jeunes.

Chez les républicains, M. Reagan a décidé de transférer le siège de sa campagne de Los Angeles à Washington. D'autre part, vingt-trois membres républicains de la Chambre des représentants qui avaient soutenu la candidature de M. George Bush, le principal adversaire de M. Reagan pour l'investiture du parti, ont décidé de se rallier à l'ancien gouverneur de Californie. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

NI M. CARTER NI M. REAGAN

Les dirigeants soviétiques préfèrent M. Kennedy

De notre correspondant

Moscou. — M. Carter ou M. Reagan ? Si les Soviétiques étaient obligés de répondre à cette question, nul doute que leur choix se porterait sur... M. Edward Kennedy. *Le sénateur du* Massachusetts, qui a été reçu plusieurs fois au Kremlin, a généralement très bonne presse en U.R.S.S. et les commentateurs soulignent, à l'issue des élections primaires, que M. Kennedy a décidé de se maintenir dans la course à la Maison Blanche pour dénoncer les dangers de la politique intérieure et étrangère de l'actuelle administration.

Pour la *Pravda*, l'alternative Carter-Reagan est un *« choix sans choix »*, et pour *l'Industrie socialiste*, autre journal du comité central du parti communiste, c'est un choix entre *« les propos dangereux et malsains de Reagan et l'aventurisme hypocrite de Carter »*. La sévérité de la presse de Moscou, à l'égard de l'actuel occupant de la Maison Blanche n'est pas une surprise. Depuis quelques mois, elle tire chaque jour à boulets rouges sur l'administration démocrate qui n'a d'ailleurs jamais trouvé grâce à ses yeux.

Les dirigeants soviétiques se sont toujours montrés très méfiants vis-à-vis de M. Carter.

Ils se sont inquiétés de son indécision, de ses atermoiements, de ses « zigzags ». Ils lui avaient accordé un délai de grâce de deux ans, au début de son mandat, espérant qu'au fil des jours l'ancien « marchand de cacahuètes » (une allusion à la profession de M. Carter a été rayée *in extremis* il y a quelques mois d'un commentaire de l'agence Tass) prendrait du poids et qu'il se libérerait des influences néfastes de son entourage. C'est peu dire qu'ils ont été déçus.

Le sommet américano-soviétique de Vienne, en juin 1979, n'a pas été concluant. Puis, l'aggravation de la situation internationale, dont Moscou rejette l'entière responsabilité sur M. Carter, et surtout sur son conseiller, M. Zbigniew Brzezinski, a *conforté* les Soviétiques dans leur opinion négative à l'égard du président. *« Le tissu de la coopération entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. a été impitoyablement déchiré dans tous les domaines »* par M. Carter, écrivait récemment un commentateur de l'agence de presse Novosti. Un autre commentateur de la même agence, comparant la tentative avortée de libérer les otages de Téhéran au scandale du Watergate, prédisait au président Carter la fin peu glorieuse de M. Nixon.

Des « trucs électoraux »

Les électeurs sont *« pessimistes, mécontents de la politique de Carter et ils entretiennent des doutes sur ses compétences »*, écrit la *Pravda*. *« Les Américains ont cessé de croire en leur président. »* Pour conserver son poste, celui-ci a pris un tournant très dangereux en politique étrangère. Il provoque des crises artificielles et il cherche à aggraver la tension internationale, car il sait que sans cette dramatisation il n'a aucune chance de l'emporter, indique un autre article. Le réquisitoire est sans complaisance et la moindre initiative de la Maison Blanche est aujourd'hui dénoncée par la presse soviétique comme un *« truc électoral »*.

Est-ce à dire que le Kremlin préférerait avoir M. Reagan pour interlocuteur ? *« Sur un fond d'échecs et d'erreurs*, écrit *l'Industrie socialiste, les intentions du rival de M. Carter ont l'air plus sinistres encore. »* Le journal met l'accent sur son *« antisoviétisme assez net, universel et instinctif »*.

Selon lui, M. Reagan ne mise que sur la confrontation soviéto-américaine et sur la supériorité militaire des Etats-Unis. Pourtant, les Soviétiques n'oublient sans doute pas que c'est avec un autre champion de l'anticommunisme, M. Richard Nixon, qu'ils ont eu, ces dernières décennies, les meilleures relations. Aussi, les attaques contre l'ancienne vedette de Hollywood sont-elles relativement mesurées.

L'issue est incertaine : « La ligne d'arrivée est dans un épais brouillard », écrit la *Pravda*, qui n'exclut pas des « surprises » soit à la convention démocrate, soit aux élections de novembre. Quoi qu'il en soit, les dirigeants soviétiques feront preuve de leur réalisme habituel et chercheront à renouer le dialogue avec le président élu en novembre quel qu'il soit. C'est d'ailleurs sur une note optimiste que conclut *l'Industrie socialiste* : *« On pourrait croire que, dans cette situation, il sera difficile au bon sens de triompher, mais souvent le bon sens est plus fort encore dans les situations critiques. »*

DANIEL VERNET.

● *Un groupe d'universitaires, de journalistes et d'écrivains*, parmi lesquels Hervé Bazin et Robert Escarpit, organise une collecte de soutien à la campagne d'alphabétisation au Nicaragua. Dans un communiqué publié le mardi 10 juin, il souligne que *« le nouveau Nicaragua a hérité de 800 000 illettrés : plus de 50 % de la population et jusqu'à 90 % dans les campagnes »*, et rappelle que cette campagne est appuyée par l'UNESCO car *« l'éducation donne sa dignité à la personne humaine »*.

Les fonds peuvent être adressés à M. Jacques Rozenkier, 32, rue Abel-Fauvreau, 95170 Deuil-la-Barre, C.C.P. 275920 U Paris.

● *Tous les salaires inférieurs à 120 dollars par mois seront relevés* de 12,50 dollars, a annoncé le vendredi 6 juin le gouvernement sandiniste, qui a également décidé de favoriser une réduction des loyers et de distribuer certains articles de première nécessité à prix réduits. On a appris, d'autre part, que vingt-cinq grands éleveurs ont été arrêtés dans le nord du pays aux fins d'enquête sur leurs éventuels liens avec un groupe de guérilla contre-révolutionnaire intitulé Forces armées démocratiques (F.A.D.). La corporation des éleveurs a protesté le 6 juin contre le « climat de terreur » qui vise ses membres depuis qu'ils se sont élevés publiquement contre certaines fonscations de terres et qu'ils ont soutenu l'ancien membre de la junte démissionnaire, M. Alfonso Robelo. Ce dernier est accusé par les sandinistes de promouvoir *« le retour de l'impérialisme »*. — *(A.F.P.)*

Bolivie

LE CONGRÈS REFUSE LE REPORT DES ÉLECTIONS DU 29 JUIN DEMANDÉ PAR LES MILITAIRES

La Paz *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le Congrès bolivien a rejeté à l'unanimité, le mardi 10 juin, la proposition formulée la veille par les forces armées de report d'*« au moins un an »* des élections générales prévues pour le 29 juin. Pour sa part, le gouvernement, convoqué d'urgence par la présidente, Mme Lidia Gueiler, n'a pas pris position, entérinant implicitement la décision du pouvoir législatif.

Une autre revendication du haut commandement militaire a été rejetée le 10 juin : Mme Lidia Gueiler a annoncé que l'ambassadeur américain à La Paz, M. Marvin Weismann, resterait *« pour le moment »* à son poste, malgré le désir des militaires qu'il soit déclaré *persona non grata* pour son appui au processus électoral, considéré comme une *« ingérence dans les affaires intérieures boliviennes »*.

La majorité des douze candidats à la présidence se sont eux aussi prononcés contre le report des élections. Qualifiée de *« provocation »* par l'ancien président Hernan Siles Suazo, la proposition des militaires a été repoussée comme *« illogique et absurde »* par le président du Congrès et ancien chef de l'Etat, M. Walter Guevara. Seul un assistant de l'ex-président Hugo Banzer, M. Franz Ondara, a demandé l'ouverture d'un *« grand dialogue national »* pour étudier la proposition des militaires.

DIPLOMATIE

Les Neuf n'entraveront pas la diplomatie américaine au Proche-Orient

(Suite de la première page.)

En outre, le Conseil européen pourrait donner son feu vert à la *préparation* d'une *conférence ministérielle* du dialogue euro-arabe. *Celui-ci est bloqué depuis* la rupture de la Ligue arabe, qui a suivi la paix entre l'Egypte et Israël. Le relancer au niveau ministériel signifierait que les Neuf, renonçant à ce que fut leur attitude constante dans le passé, acceptent que les problèmes politiques, c'est-à-dire la question du *Proche-Orient, y soient abordés* et, en outre, qu'ils le soient en présence des *Palestiniens* de l'O.L.P., puisque ceux-ci sont intégrés aux délégations arabes participant au dialogue.

La relance du dialogue euro-arabe pourrait faciliter, de surcroît, la négociation d'accords *de coopération* entre la C.E.E. et les pays pétroliers du Golfe, *opération préconisée, fin 1979*, par M. Genscher, le ministre allemand des affaires étrangères. Elle permettrait aussi d'évoquer dans des conditions propices le projet de « trilogue », cher à M. Giscard d'Estaing.

L'occasion de faire le point

La préparation du sommet économique de Venise, qui réunira dans deux *semaines* les dirigeants des sept principaux pays industrialisés non communistes (Etats-Unis, Canada, Japon, R.F.A., France, Grande-Bretagne et Italie), donnera aussi l'occasion aux Neuf de faire le point sur les différents volets de la crise internationale, afin d'identifier quelle contribution pourrait être demandée aux Américains et aux Japonais. Ce sont, comme à l'accoutumée et comme l'actualité l'impose, les problèmes de l'énergie qui devraient le plus retenir l'attention.

Après les déclarations de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, il est difficile d'imaginer que le problème de l'élargissement de la Communauté ne soit pas évoqué. Le président de la République française et le chancelier fédéral expliqueront sans doute que les pourparlers avec l'Espagne et le Portugal peuvent difficilement progresser de manière utile, tant que les Neuf n'auront pas résolu les principaux problèmes que soulève l'organisation de la Communauté : le financement de ses dépenses et l'avenir de la politique agricole commune. Sauf surprise, Mme Thatcher défendra un point de vue différent, faisant valoir que la réforme de la politique agricole commune — c'est-à-dire, dans son esprit, la réduction brutale des dépenses de soutien — et la négociation d'élargissement peuvent être menées de pair.

Il ne fait pas de doute qu'une nouvelle et vaste négociation entre les Neuf est dans l'air. Elle portera sur les finances de l'Europe et sur le Marché commun agricole, mais *il ne faut* pas s'attendre qu'elle s'engage à Venise. Tout au plus son décor, dont les principaux éléments sont déjà connus, sera-t-il quelque peu complété. On peut deviner, en effet, que l'Allemagne fédérale et la France préfèrent attendre que leurs élections respectives soient passées avant d'entreprendre cet énorme déballage. Cela peut être obtenu : il n'existe pas de rendez-vous obligatoire.

Le *Marché* commun tel qu'il est, même si ses « ressources propres » *s'épuisent* à grande vitesse, devrait pouvoir tenir cahin-caha jusqu'à la fin de 1981. Et chacun espère, pendant l'année qui vient, être en mesure de s'en tirer mieux que le voisin.

Les supputations sur le nom du *président* qui, le 1er janvier 1981, succèdera à M. Jenkins à la tête de la Commission européenne font les délices du petit monde bruxellois. La liste des *« papabile »* est longue. A ce stade, le seul ordre possible est celui *de l'alphabet*. Citons : MM. Davignon (Belgique), Gundelach (Danemark), *Pandolfi* (Italie), Thorn (Luxembourg) et Tindemans (Belgique).

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Le premier ministe japonais* (démissionnaire), *M. Ohira*, pourrait, pour des raisons de santé, ne pas se rendre au sommet de Venise des 22 et 23 juin. C'est ce qu'a révélé lundi son chef de cabinet, qui a précisé que la décision sera prise la semaine prochaine. *M. Ohira* a été hospitalisé le 31 mai pour troubles cardiaques. — *(A.P.)*

M. CHIRAC : « l'organisation structurée de l'Europe » doit-elle être abandonnée ?

M. Jacques Chirac, qui participait *mardi 10 juin* à la journée d'étude du groupe des démocrates européens de progrès (groupe de l'Assemblée de Strasbourg) à Saint-Jean-de-Monts, a envisagé devant les militants R.P.R. de Vendée un réexamen complet des *structures* de l'Europe en disant :

« Ne devons-nous pas abandonner la recherche de l'organisation structurée de l'Europe, et nous attacher à promouvoir une solidarité politique plus grande, fondée sur les réalités économiques, abandonnant toute idée d'intégration et de supranationalité dans une époque où l'on constate l'affirmation du fait national ? Je pose simplement la question. »

Le président du R.P.R. avait auparavant relevé les *« changements de cap »* du président de la République à l'égard de l'Afghanistan, des Jeux olympiques, de l'élargissement de la Communauté *européenne* et du compromis de Bruxelles, qui *« doit être ressenti comme un grave échec »*.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi, à l'issue d'une réunion de ce groupe : *« Nous constatons à travers un certain nombre de déclarations, de Varsovie à l'Espagne et jusqu'au compromis de Bruxelles, que notre politique étrangère offre un curieux spectacle. Les autres nations doivent se demander quelle politique étrangère nous avons. Devant les attitudes différentes et opposées prises par la France depuis quelques mois, on est assez convaincu d'une absence de ligne directrice. »*

D'autre part, M. Labbé, commentant dans les couloirs de l'Assemblée *nationale* l'article de M. Pierre Juillet, publié dans *le Monde* du 11 juin, a déclaré : *« Je pense que l'idée de recours est une vue de l'esprit. Le recours suppose des situations dramatiques et exceptionnelles que la France peut connaître mais dans laquelle elle ne se trouve pas aujourd'hui. Quant on peut être l'alternance, on peut être aussi le recours. Il faut commencer par le commencement. »*

● *Des consultations franco-bulgares* se sont déroulées, mardi 10 juin au Quai d'Orsay, entre le vice-ministre bulgare des affaires étrangères, M. Boris Tsvetkov, et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn. Sur certains des grands problèmes internationaux examinés, tel celui de l'Afghanistan, indique-t-on de part et d'autre, les entretiens de mardi n'ont pas apporté d'éléments nouveaux, chacune des parties se bornant à exposer une nouvelle fois des *positions qui ne se sont pas rapprochées*. La Bulgarie, en effet, soutient la position soviétique. Les deux pays ont également des vues divergentes sur ce que devrait être la conférence européenne sur le désarmement.

Le ministre irakien des affaires étrangères évoque à Paris le projet d'initiative européenne

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Saadoun Hammadi, est arrivé à Paris, mardi 10 juin, pour une visite officielle de quarante-huit heures, *au cours de laquelle* il devait s'entretenir notamment avec son homologue français, M. Jean François-Poncet. A quelques jours du sommet de Venise, on s'attendait que le projet d'une initiative européenne dans la crise du *Proche-Orient occupe une place importante* dans les conversations.

A l'ordre du jour de ces dernières figurent également les relations irako-iraniennes, la situation en Afghanistan, la relance du dialogue euro-arabe et les problèmes de la sécurité *dans le golfe* Persique. On sait que la conclusion d'un pacte de non-agression a récemment été proposée aux pays de cette région par le président irakien, M. Saddam Hussein.

Les entretiens portent en outre sur les relations bilatérales franco-irakiennes qui se sont fortement développées depuis quelques années, plaçant l'Irak au troisième rang des partenaires commerciaux de la France et au second rang de ses *fournisseurs de pétrole*. Plus récemment, Bagdad a manifesté son intérêt pour les industries françaises d'armement et en particulier pour le chasseur-bombardier Mirage F-1 de la firme Dassault.

La visite de M. Hammadi prépare enfin celle que M. Raymond Barre doit faire en Irak en juillet.

En acceptant la relance des négociations sur l'autonomie palestinienne

Le président Sadate semble avoir voulu prendre l'Europe de vitesse

De notre correspondant

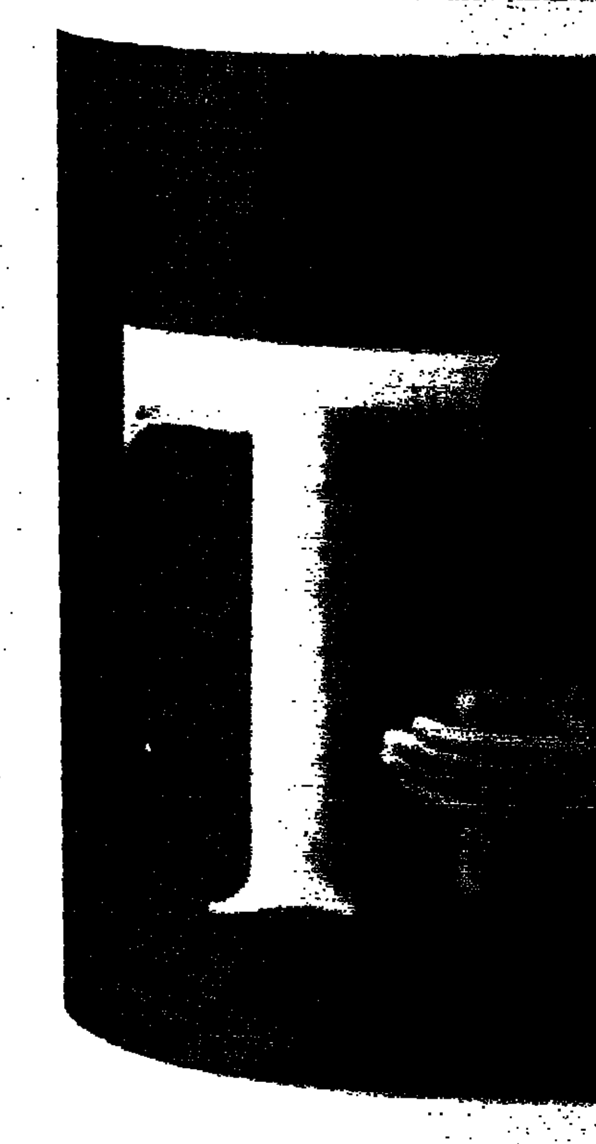
Le Caire. — L'initiative européenne sur le Proche-Orient aurait-elle déjà porté ses fruits avant même d'avoir vu le jour ? En donnant son accord à la proposition américaine pour la tenue d'une *conférence « préparatoire »* pour la « relance » des négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza (*le Monde* du 11 juin), le président Sadate semble avoir voulu prendre l'Europe de vitesse.

Craignant de voir la portée de l'initiative de la C.E.E. décuplée si elle tombait à un moment où les négociations sur l'autonomie sont *suspendues sine die*, l'Egypte a accepté sans hésiter de prendre part à *une réunion*, même *si elle* ne devait être que symbolique. Il s'agissait pour Le Caire de démontrer que la suspension des négociations pendant près d'un mois n'était qu'une simple pause dans le processus de règlement au Proche-Orient enclenché par le raïs lors de son voyage à Jérusalem, et que l'on n'avait nullement besoin d'une intervention européenne.

Convaincu que seuls les Etats-Unis, qui *« disposent de 99 % des atouts du jeu »*, peuvent faire aboutir un règlement au Proche-Orient en faisant pression sur Israël, le président Sadate n'avait d'ailleurs pas caché son scepticisme quant à une initiative européenne, *« vouée à l'échec si elle ne tient pas compte du rôle indispensable des Américains »*.

Les responsables égyptiens, qui ont dernièrement mis une sourdine à leurs critiques à l'égard d'une démarche *européenne* qu'ils trouvaient *« inopportune »*, soulignent en privé aujourd'hui son *« inutilité »*. *« Ou elle adopte la ligne tracée par les accords de Camp David et c'est alors la montagne qui a accouché d'une souris, ou elle va plus loin* [amendement de la résolution 242 des Nations unies, *autodétermination et* patrie pour les Palestiniens] *et elle se heurtera alors au double refus des Israéliens et des Américains »*, estime-t-on dans les milieux politiques et diplomatiques au Caire. *« Les accords de Camp David ont déjà donné des résultats sensibles sur le terrain et une entreprise européenne ne fera qu'embrouiller une situation déjà assez délicate »*, ajoute-t-on dans ces milieux.

(Intérim.)



PROCHE-ORIENT

Israël

Appel à la vigilance à la suite d'un attentat à Jérusalem-Est revendiqué par l'O.L.P.

De notre correspondant

Jérusalem. — Des coups de feu ont été tirés le 10 juin dans le secteur arabe de Jérusalem contre une patrouille des forces de sécurité israéliennes. L'un des militaires a été blessé. L'inconnu, qui a ouvert le feu du haut des remparts de la vieille ville, a réussi à prendre la fuite. Cette fusillade a provoqué un début de panique dans le quartier. Plus d'une centaine de personnes ont été immédiatement appréhendées (elles devaient être libérées en fin de soirée) alors que les commerçants fermaient boutique par crainte de mesures de représailles de la part des Israéliens.

Cette opération, qui a été revendiquée par l'O.L.P., suscite l'inquiétude en Israël, car l'on craint qu'il ne s'agisse du début d'une série de ripostes aux attentats dont ont été victimes les maires de Naplouse et de Ramallah au début du mois. Certains observateurs israéliens remarquent, d'autre part, que cette fusillade pourrait représenter une nouvelle forme d'action : plutôt que de commettre des attentats « aveugles » (à la bombe notamment), des groupes d'action palestiniens paraissent vouloir viser des objectifs plus précis. Ce fut le cas le 2 mai à Hébron, où six colons israéliens ont été tués. Le 9 juin une mine de forte puissance était découverte sur l'une des voies d'accès à une nouvelle implantation non loin de Jérusalem. La presse, la radio et la télévision multiplient les appels à la vigilance. — F. C.

● *A l'initiative de France-Palestine*, une délégation d'élus a été reçue à l'ambassade d'Israël. Elle était composée de MM. Le Drian, député (P.S.) du Morbihan, Berthelot, maire (P.C.) de Saint-Denis, Pringot, maire adjoint (P.S.U.) de Sarcelles, accompagnés de MM. Claude Bourdet et Maurice Buttin, coprésidents de France-Palestine.

La délégation était porteuse d'un message de M. Mayoud, député (U.D.F.) du Rhône. Elle a exprimé l'inquiétude et la préoccupation des milieux parlementaires les plus divers et d'une large part de l'opinion publique française en face des attentats perpétrés contre des élus palestiniens par des activistes des mouvements de colonisation israéliens, s'ajoutant aux mesures d'expulsion prises par les autorités militaires contre d'autres élus locaux et à la répression généralisée contre la population palestinienne.

La délégation a souligné que cette aggravation de la situation était la conséquence du développement intensif de la colonisation officielle ou sauvage dans les territoires occupés et qu'une telle politique tournait le dos à toute solution négociée.

● *Le quotidien palestinien*, publié à Jérusalem-Est *Al Chaab* a été de nouveau autorisé à la vente dans l'ensemble de la Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. Ainsi que *Al Fajr*, *Al Chaab* avait été frappé d'une mesure d'interdiction le 1er juin, parce qu'il représentait « *un danger pour la sécurité et l'ordre public* » dans les territoires occupés (*le Monde* du 3 juin). La direction de *Al Fajr* a déposé une requête auprès de la Cour suprême israélienne pour faire appel de cette décision. Ce dernier quotidien n'a pas été autorisé à reprendre sa diffusion. — *(Corresp.)*

« IMPLANTATIONS SAUVAGES » A USAGE INTERNE...

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Une nouvelle implantation « sauvage » vient d'être créée près de Jérusalem, mais cette fois en territoire israélien et non pas en Cisjordanie. Dénonçant à la fois la politique sociale du gouvernement et les « *largesses* » accordées par ce dernier aux colons du Goush Emounim malgré les restrictions budgétaires imposées en période de crise économique, trente-cinq familles des quartiers pauvres de Jérusalem ont édifié dans les faubourgs de la ville un village de toile sur des terres domaniales. Les occupants veulent ainsi imposer une solution à la crise du logement dont sont actuellement victimes de nombreux jeunes couples en Israël et obliger l'Etat à les aider.

Sans attendre d'autorisation, ils ont l'intention de construire des habitations sur les terrains où ils viennent de s'installer. Ils projettent de répéter ce genre d'opération dans d'autres endroits au cours des prochains mois. Un porte-parole du mouvement a déclaré : « *Nous avons décidé d'agir en employant les mêmes méthodes que les colons du Goush Emounim dans les territoires occupés puisqu'il est prouvé que c'est la seule tactique efficace aujourd'hui en Israël pour obtenir quoi que ce soit.* »

Le mouvement Ohalim (les tentes) a reçu une aide de 700.000 francs de M. Samuel Flatto-Sharon, député à la Knesset et célèbre homme d'affaires condamné en France pour fraude fiscale (le gouvernement français avait réclamé son extradition), et maintenant poursuivi en Israël pour fraude électorale. Ce dernier serait prêt à financer les projets de Ohalim à concurrence de 4 millions de francs. Cette alliance avec une personnalité aussi controversée a soulevé de vives critiques parmi les partis et organisations qui entendaient apporter leur soutien au mouvement Ohalim. — F. C.

Iran

DÉNONÇANT LES « LUTTES INTESTINES »

L'imam Khomeiny redoute que le pays ne sombre dans le néant

Téhéran (*A.F.P.*). — Pour la première fois en seize mois de révolution iranienne, l'imam Khomeiny a affirmé, mardi 10 juin, que la République islamique était en danger.

« *Jamais je n'ai autant craint de voir la République islamique aboutir à un échec* », a déclaré le leader religieux à Téhéran, devant les gouverneurs des provinces de l'Iran. Cet avertissement solennel s'adressait aussi à l'ensemble des fractions politiques, plus divisées que jamais, au Parlement face à la perspective de l'élection d'un premier ministre, après huit mois de vacance du pouvoir.

« *Partout où se porte le regard, il n'y a que discorde et conflits dans le pays*, a poursuivi l'imam. *Si ces luttes intestines continuent, elles détruiront à coup sûr le pays, qui sombrera dans le néant. Et ce sera l'étranger, l'ennemi, qui prendra la direction de l'Iran.* »

« Le danger est à l'intérieur »

L'imam a mentionné tous les conflits qui paralysent l'Etat : les querelles entre l'armée régulière et les « gardiens de la révolution », entre la gendarmerie et les comités islamiques, les luttes de groupes rivaux dans les ministères et tous les organismes de l'Etat.

« *Alors que la route était clairement tracée au temps de la lutte contre le chah, depuis l'avènement de la République, le danger est à l'intérieur, plus difficile à combattre que l'ennemi extérieur* », a-t-il affirmé en redisant sa crainte de voir disparaître « *l'unité des premiers jours de la révolution* ».

Pour conclure, l'imam Khomeiny a exhorté son auditoire en ces termes : « *Il vous appartient de régler ces problèmes en faisant régner l'entente et la coopération, car vous avez reçu du peuple, en gage sacré, la mission de diriger ce pays qui est le vôtre (...) Pour cela que chacun de vous accomplisse la tâche qui lui incombe, sans intervenir dans les affaires d'autrui.* »

La journée de mardi a illustré, une fois de plus, les divisions dénoncées par l'imam : le président de la République, M. Bani Sadr, a multiplié ses attaques contre « *ceux qui se permettent de faire la loi dans le pays* », tandis que le parti de la République islamique, celui des religieux, attaquait brutalement le directeur de la radio-télévision, un partisan de M. Bani Sadr.

Le Parlement a atteint mardi le *quorum des cent quatre-vingts* mandats vérifiés (sur cent quatre-vingt quatorze) nécessaires pour légiférer. Reste à élire un conseil de surveillance, qui vérifiera la constitutionnalité des lois. Mais aucun compromis n'est encore en vue pour l'élection d'un premier ministre, qui pourrait ne survenir que dans plusieurs semaines.

ASIE

LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Selon un chef de la résistance intérieure

« Un soulèvement national a commencé et les Soviétiques ne pourront pas l'arrêter »

L'encerclement de plusieurs milliers de rebelles afghans par les troupes soviétiques, à 20 kilomètres au nord-ouest de Kaboul, se poursuivait mardi 10 juin, selon des informations de sources diplomatiques parvenues à New-Delhi. Toutefois, les effectifs des rebelles retranchés le long des 50 kilomètres de la chaîne du mont Paghman-Carikar seraient inférieurs au chiffre de vingt mille hommes avancé lundi.

Il semble que ce soit mercredi dernier qu'ait été lancée l'offensive rebelle pour le contrôle de la capitale sous la conduite d'une division d'infanterie, dont les effectifs avaient déserté l'armée régulière. Son envergure s'expliquerait par le renfort ainsi apporté aux moudjahidin par de nombreux déserteurs. Après une première opération de ratissage et des bombardements de la chaîne montagneuse, les Soviétiques auraient mis en place un imposant « cordon », afin de protéger le flanc nord-ouest de la capitale. Environ quarante mille soldats soviétiques seraient stationnés à la périphérie de Kaboul.

Selon des rapports parvenus au Pakistan et émanant de diplomates occidentaux en poste à Kaboul, les combattants musulmans ont, certes, intensifié leurs attaques dans les provinces proches de la capitale, mais l'idée selon laquelle ils se prépareraient à attaquer la ville même est qualifiée d'hypothèse fantaisiste.

En fait, les récents renforts soviétiques (environ 10 000 hommes) arrivés à Kaboul seraient moins destinés à écraser la rébellion dans les provinces et aux abords de la ville qu'à maintenir, à tout prix, le contrôle de l'armée rouge sur la capitale, où, selon un ancien haut fonctionnaire afghan, réfugié au Pakistan depuis quelques jours, *« l'esprit de résistance à l'armée soviétique aurait décuplé depuis que celle-ci a ouvert le feu sur les étudiants et les lycéens ».*

Chef d'un réseau de résistance d'environ mille membres fonctionnant depuis une quinzaine de mois à Kaboul et ayant à son actif de nombreux attentats, cet homme a apporté au *correspondant* de l'A.F.P. à Islamabad, les précisions suivantes :

« Le fait qu'on ait abattu des fillettes de douze ans dans les rues a bouleversé la mentalité des Kaboulis, jusque-là plutôt attentistes et pacifiques. Maintenant, 99 % des Afghans sont résolus à se battre pour obtenir le départ des Russes. L'esprit de vengeance est immense » (...) « Quoi qu'il arrive, nous sommes sûrs qu'un soulèvement populaire est inévitable à Kaboul, quelles qu'en soient les conséquences pour la population civile. En fait, ce soulèvement national a commencé. Les Soviétiques ne pourront pas l'arrêter. »

« Le monde extérieur n'a pas conscience de ce qui se passe à Kaboul, a-t-il ajouté : *le 24 février, lors du soulèvement du Bazar, ce ne sont pas six cents, mais mille personnes au moins qui ont été tuées. Les largages de grenades par des hélicoptères au-dessus des manifestations d'étudiants et d'étudiantes, en mai, ont fait, en une seule journée, cent soixante-dix victimes. »*

« Les soldats interdisaient qu'on porte secours aux blessés, a-t-il précisé. *Les hôpitaux avaient ordre de ne pas admettre les « contre-révolutionnaires » blessés. Un étudiant a été enlevé des mains du chirurgien dans le bloc opératoire. Cinq mille lycéens, lycéennes et étudiants ont été arrêtés, certains relâchés, mais des dizaines de jeunes filles n'ont pas été rendues à leur famille qui ignore tout de leur sort. Les familles ont dépassé le stade de la peur et beaucoup d'Afghans adoptent un comportement suicidaire. On ne peut plus les arrêter. »*

Grève des commerçants à Kandahar

Selon ce haut fonctionnaire, le gouvernement n'ose plus utiliser la police ou les soldats afghans pour réprimer les manifestations et la plupart des victimes auraient été abattues par la milice, composée de « gosses de treize à vingt ans, membres du Khalq ».

De son côté, l'agence officielle pakistanaise a affirmé mardi que les commerçants de la deuxième ville d'Afghanistan, Kandahar (plus de deux cent mille habitants), dans le sud du pays, observaient depuis jeudi dernier *« une grève totale »* afin de protester contre les opérations menées par l'armée soviétique. Cette dernière bloquerait totalement les entrées de la ville, patrouillerait dans les principales rues et fouillerait les maisons à la recherche de « moudjahidin » et de munitions. Plusieurs personnes auraient été tuées, la semaine dernière, au cours d'une opération de « nettoyage ».

D'autre part, un commando du Hezbi Islami aurait libéré, à la fin de la semaine dernière, tous les détenus de la prison de Kapisa, dans la *province de Parwan.* Près de Djellalabad, non loin de la frontière pakistanaise, de violents combats opposeraient toujours combattants musulmans et soldats soviétiques. *Mardi,* un porte-parole du *Herzbi* Islami a affirmé que de lourdes pertes ont été infligées aux forces gouvernementales et soviétiques dans la province de Helmand.

A *Washington, un journaliste* américain, M. Galen Geer, qui aurait séjourné en Afghanistan onze jours à la fin du mois d'avril, a révélé que l'armée soviétique utilise une nouvelle technique pour anéantir par le feu les villages acquis à la résistance. Au cours d'une conférence de *presse, il a présenté de minces* bâtonnets incendiaires qui seraient lancés à partir d'avions ou d'hélicoptères. *« Il est impossible de sortir vivant de la fournaise ainsi provoquée »,* a-t-il déclaré. M. Geer a également présenté les balles du nouveau fusil soviétique AKS-74, qui *produiraient* d'horribles blessures et dont l'utilisation constituerait, selon lui, une violation de la convention de Genève.

A Moscou, où la télévision a fait état pour *la première fois, mardi* soir, de l'existence de tracts clandestins distribués la nuit à Kaboul et appelant à la grève générale, on continue d'évoquer la possibilité d'un *règlement politique du conflit.* Accusant les Etats-Unis d'organiser l'activité rebelle en Afghanistan, la *Pravda* a reproché à ce pays d'empêcher ainsi un règlement négocié.

Quant à la *possibilité d'une* réunion des ministres des affaires étrangères de pays non alignés, elle devait constituer le thème principal des entretiens qui devaient avoir lieu, *mercredi à New-Delhi,* entre le chef de la diplomatie indienne et son homologue yougoslave, M. Josip Vrhovec. — *(A.F.P., Reuter.)*

Un diplomate fort actif

Numéro quatre à l'ambassade soviétique de Kaboul, M. Vassili Safrantchouk serait, en *fait,* le « patron » du ministère afghan des affaires étrangères, dont le titulaire *nominal* est M. Shah Mohamed Dost. C'est ce qu'a *déclaré au correspondant au* Pakistan de l'A.F.P. un fonctionnaire de ce ministère qui s'est enfui récemment de son pays. Arrivé à Kaboul sous le régime de *M. Taraki avec mission, selon* certains diplomates, de réconcilier les deux fractions du P.C. afghan — le Khalkh et le Parcham — *qui luttaient pour le pouvoir, M. Safrantchouk* était considéré, à l'époque, comme le véritable représentant du *Kremlin en* Afghanistan.

Le transfuge, qui affirme être la cinquième *personne de son* ministère à prendre la fuite en un mois, donne des indications *précises sur* le fonctionnement de la tutelle soviétique : selon lui, M. Safrantchouk arrive chaque matin à 8 heures au *ministère en compagnie* d'un *chauffeur* et d'un garde du corps soviétiques, et s'installe dans un bureau contigu de celui du ministre ; il ne le quitte que le *soir.* Huit *autres conseillers* soviétiques ont un bureau aux affaires étrangères et trois d'entre eux « coiffent » le directeur des affaires politiques.

« Tous les télégrammes, les documents importants, leur sont soumis. Ils ne sont transmis qu'avec leur signature. Ils les rédigent parfois eux-mêmes (...). Sur trois cents fonctionnaires, soixante-dix ont été radiés dès le premier jour de la révolution (d'avril 1978) (...). Tout le monde cherche à quitter Kaboul et à se faire nommer à l'étranger. Les diplomates refusent de rentrer par peur des purges », a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

Inde

LES ÉMEUTES RACIALES ONT FAIT QUATRE CENTS MORTS DANS L'ÉTAT DU TRIPURA

Au moins quatre cents personnes ont été tuées et cinq mille blessées au cours des cinq derniers jours dans l'Etat du Tripura, dans le nord-est de l'Inde, à la suite d'affrontements entre *extrémistes* autochtones et immigrants venus du Bangladesh, du Bengale-Occidental et du Népal. Les habitations de trente mille personnes ont aussi été incendiées, a annoncé, mardi 10 juin, le ministre en chef de l'Etat, M. Nripen Chakrabarti, qui a ordonné aux forces de l'ordre de « tirer à vue » sur les émeutiers.

Un couvre-feu de quatorze heures a été imposé et les journalistes se sont vu refuser l'entrée de l'Etat. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

[Ces émeutes font suite à celles qui se sont produites le mois dernier en Assam, et qui avaient fait plus d'une centaine de morts. La population locale — les Tripuris, d'ethnie tibéto-birmane — se trouve minoritaire dans son propre Etat, *où les émigrants représentent désormais* 70 % des habitants, ce qui *explique la violence du mouvement* xénophobe. Peuplé d'environ un *million et demi d'habitants, isolé* du reste du pays par le Bangladesh et les montagnes d'Assam, le Tripura est, comme le Bengale-Occidental, gouverné par le parti communiste marxiste, indépendant de Moscou et de Pékin. Ces deux Etats sont, avec le Kerala, les seuls où l'opposition à Mme Gandhi est encore au pouvoir ; les troubles actuels pourraient conduire New-Delhi à y imposer la « president's rule » et à prendre directement l'administration en main.]

Corée du Sud

LES MILITAIRES VEULENT « FRAPPER UN GRAND COUP » CONTRE LA CORRUPTION

Séoul *(A.F.P.).* — Les nouveaux dirigeants militaires de Séoul ont décidé de lancer une vaste offensive contre la corruption.

« Nous avons l'intention de frapper un grand coup », a déclaré le général Chon Doo-hwan, le nouvel homme fort du régime.

Il y a trois semaines, neuf politiciens et responsables connus, accusés de s'être enrichis de façon illicite sous le régime du président Park, ont été arrêtés.

Des enquêtes *ont été menées* sur les fortunes de plusieurs millions de dollars qu'auraient amassées illégalement les dirigeants de l'ancien régime. Ainsi, l'ancien directeur des services secrets et l'ancien responsable de la sécurité du président Park Chug-hee font actuellement l'objet de vérifications.

D'autre part, une loi serait actuellement à l'étude pour que les hauts fonctionnaires déclarent le montant de leur fortune personnelle aux autorités.

[L'offensive des nouveaux dirigeants *ne vise pas seulement les* politiciens corrompus. Le correspondant du « Washington Post » en Corée du Sud indique que plus de cent cinquante opposants ont été incarcérés en trois semaines, depuis la prise du pouvoir par les militaires, dans la seule ville de Séoul. Quatre cents personnes seraient en fuite pour éviter d'être arrêtées. Les arrestations se comptent aussi par centaines en province. Les familles des détenus affirment qu'elles ne sont pas autorisées à communiquer avec eux et qu'elles ignorent même où ils se trouvent.]

L'Association internationale des juristes démocrates propose la création d'une zone de paix régionale

L'Association internationale des juristes démocrates (*), qui avait envoyé du 4 au 20 mars, en Afghanistan et au Pakistan, une mission d'information composée de huit membres, dont M. Georges Fischer, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), vient de publier son rapport. Cette délégation, qui précise que « son désir de visiter en Afghanistan certains lieux en province n'a pas été exaucé », a été reçue par les présidents des deux pays.

Rendant compte de son entretien avec M. Babrak Karmal, elle résume ainsi l'analyse du premier ministre afghan : *« La révolution n'avait que deux solutions : ou disparaître, et voir le pays transformé en base contre-révolutionnaire, ou faire appel à l'aide militaire soviétique, ce qu'a fait, de façon répétée, le Conseil de la révolution. Les troupes soviétiques seront retirées dès qu'auront pris fin les agressions extérieures. »*

De son côté, le président pakistanais Zia-Ul-Haq s'est déclaré prêt, si les troupes étaient retirées, à rétablir le dialogue avec le président Karmal, *« bien qu'il émette des réserves quant à sa représentativité ».* Il a également affirmé que *« le Pakistan n'aidait la rébellion afghane ni en armes ni en hommes ».*

La délégation a apporté une attention particulière à l'examen des conditions dans lesquelles pouvaient s'exercer, en Afghanistan, les libertés démocratiques, ainsi qu'à l'examen du respect des droits de l'homme. A cet égard, elle a constaté que *« le régime instauré par la révolution d'avril 1978, tout en proclamant les droits de l'homme, a procédé couramment à des emprisonnements et exécutions arbitraires : sous le régime Amin, plus de cinquante mille personnes auraient été exécutées sans jugement ».* De leur mission, les membres de la délégation retirent l'impression que *« de sérieux progrès ont été réalisés quant au respect des droits de l'homme ».* « *Certes,* reconnaissent-ils, *la situation est loin d'être parfaite, mais il convient de l'apprécier par rapport à la précédente et de tenir compte des troubles qui déchirent actuellement le pays.* » *« Les prisonniers politiques rencontrés,* précise le rapport, *ont témoigné de la disparition des pratiques de torture »,* le président et les dirigeants afghans ayant assuré et promis à la délégation que *« le recours à la torture était et resterait désormais prohibé ».*

En ce qui concerne la liberté des cultes, la délégation a constaté le profond attachement des musulmans afghans à leur religion, et, citant l'opinion unanime de neuf représentants du clergé, note que *« depuis l'arrivée de Karmal au pouvoir la liberté religieuse a été restaurée et la religion islamique à nouveau respectée »,* alors que sous le régime d'Amin *« hommes de religion et fidèles avaient souffert d'une véritable persécution ».*

Après avoir relevé que le gouvernement exerçait *« un contrôle discrétionnaire »* quant à la présence de la presse internationale et *« qu'il était difficile pour un journaliste étranger d'entrer en Afghanistan »,* le rapport fait état de *« la présence de soldats soviétiques au côtés des troupes et de la milice afghanes »,* présence dont tous les interlocuteurs non officiels rencontrés par la délégation ont estimé qu' *« elle posait un sérieux problème ».* Le rapport relève également que, lors de son séjour au Pakistan, *« aucun témoin direct ni victime de l'utilisation alléguée de gaz et de napalm n'a été montré à la délégation ».*

Dans sa conclusion, le rapport estime qu' *« il est incontestable que le processus révolutionnaire d'avril 1978 a été mis en route dans un pays dont les structures économiques et les rapports sociaux n'étaient pas mûrs pour un changement radical et que des maladresses et des excès graves ont été commis ».* Il relève cependant *« une amélioration certaine dans le domaine des droits de l'homme et des libertés religieuses ».* Il constate *« les résultats très limités de la volonté des dirigeants d'élargir leur base politique ».* Il note que *« la plupart des Afghans souhaitent le retour de la paix et le départ des troupes soviétiques ».* Estimant de son devoir de proposer *« une solution réaliste »,* la délégation suggère d'établir un groupe d'observateurs chargé de vérifier *« la réalité des infiltrations ou des fournitures d'armes qui lui seraient signalées [et] d'empêcher par sa seule présence, des deux côtés de la frontière pakistano-afghane et sino-afghane, l'introduction clandestine d'hommes et de matériels ».* Dès que ce groupe entrerait en fonctions, le retrait des troupes soviétiques devrait commencer ; il s'achèverait par étapes, suivant un calendrier fixé à l'avance. Des négociations immédiates devraient s'engager entre les Etats concernés en vue de l'application aux pays de la région, et avant tout à l'Afghanistan, à l'Iran et au Pakistan, des principes qui, suivant les Nations unies, doivent régir une zone de paix : absence ou retrait de toutes forces étrangères, respect des caractéristiques de la zone par les grandes puissances, règlement des conflits et problèmes par les pays de la zone eux-mêmes.

(*) Association internationale des juristes démocrates, 49, avenue Jupiter, 1190 Bruxelles (Belgique). Tél. : (02) 345-14-71.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

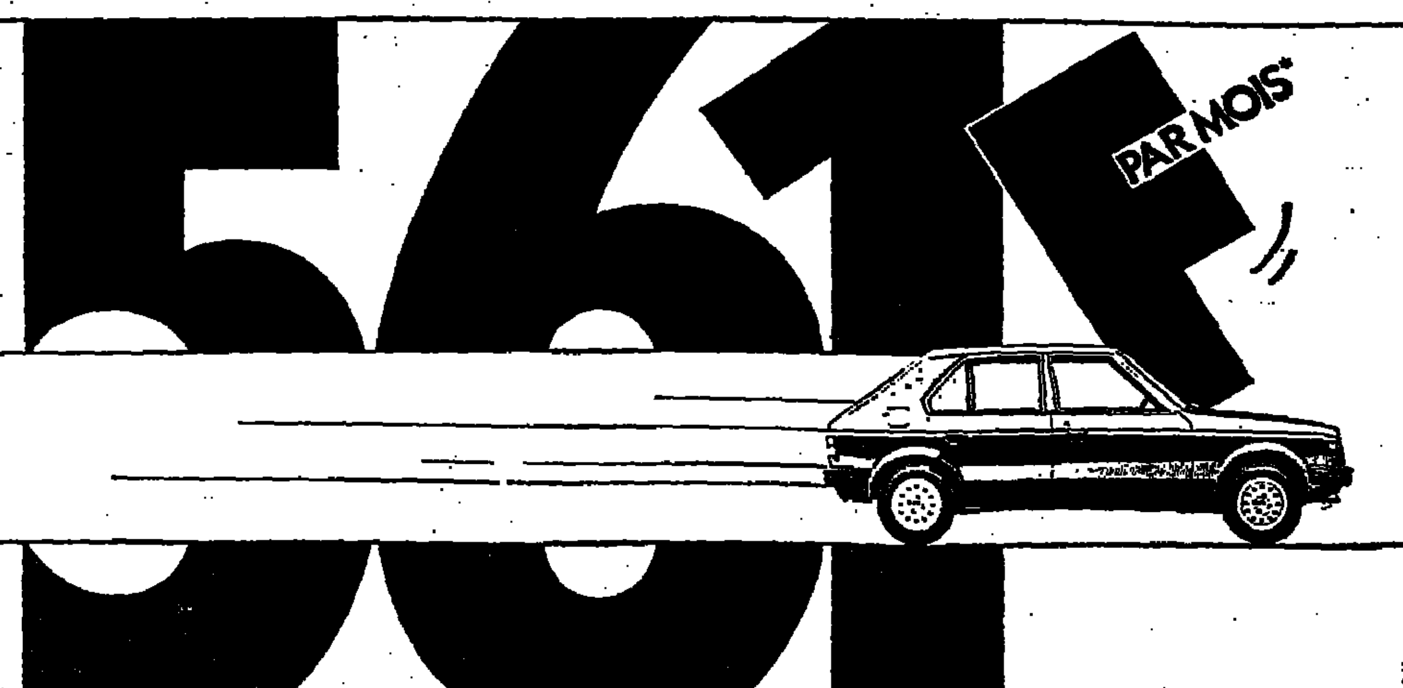
● **LES AUTORITES ANGOLAISES** ont libéré M. George Gause, ressortissant américain, détenu depuis plus de deux ans sans motif connu, a *annoncé, mardi 10 juin,* le département d'Etat américain, qui interprète cette initiative *« comme un nouveau signe de la volonté du gouvernement angolais de coopérer avec les Etats-Unis ».* — *(Reuter.)*

Éthiopie

● **LES AUTORITES ETHIOPIENNES** empêchent, depuis *plus de neuf mois,* une jeune femme — d'origine éthiopienne mais de nationalité française depuis son mariage avec un diplomate français — de rejoindre son époux actuellement en poste à Brasilia. Mme Courbin et sa fille, âgée de cinq ans, sont actuellement réfugiées à l'ambassade de France à Addis-Abeba. On précise au ministère des affaires étrangères à Paris que M. François-Poncet a écrit, le 22 mai, à ce sujet à son homologue éthiopien.

Union soviétique

● **LES SAVANTS ET TECHNICIENS DU CERN** (Centre européen de recherche nucléaire) de Genève poursuivent depuis plusieurs jours une *« action continue »* en faveur de la libération du physicien Youri Orlov et du mathématicien Anatole Chtcharanski, détenus en Union soviétique. La cellule communiste Joliot-Curie du CERN a, de son côté, réclamé, de *« façon pressante »,* la libération des deux hommes, ce qui laisse penser que, dans l'éventualité d'une fin de non-recevoir, les partisans d'un boycottage de l'U.R.S.S. dans le domaine de la recherche nucléaire pourraient l'emporter. — *(Corresp.)*



ASIE

Hongkong

PLUSIEURS MILLIERS DE « RAPATRIEMENTS » CHAQUE MOIS

La colonie britannique a dû prendre des mesures sévères pour réduire l'afflux des « immigrants illégaux » chinois

De notre envoyé spécial

Hongkong. — Chaque jour, à 15 heures, un convoi de camions bleus, sans marques distinctives, s'arrête devant le pont de Man Kam To, seul point de passage *par la route* entre Hongkong et la Chine. La procédure de « *rapatriement* » des « *immigrants illégaux* » capturés depuis la veille par les forces britanniques commence. Le premier camion s'arrête au milieu du pont ; son chauffeur — un policier, l'armée estimant qu'il ne lui appartient pas de participer au « *rapatriement* » — descend et cède sa place à un Chinois, qui conduit le véhicule à une centaine de mètres à l'intérieur de la République populaire. On « *décharge* », et le camion est ramené sur le pont. Nouvel échange de chauffeurs pour le deuxième camion, etc.

Le jour où nous nous trouvons là, il y a dix camions contenant au total trois cent cinquante « *rapatriés* ». Sur un poste d'observation, nous scrutons les visages à la jumelle. Aucune hargne chez les soldats communistes qui poussent dans leurs propres camions les fugitifs ; pas de terreur visible, mais la marque d'une grande fatigue chez ceux-ci, tous des jeunes misérablement habillés. De la routine pour les soldats et leurs prisonniers.

Une routine qui suscite un malaise parmi les témoins. Dans le bureau d'un officier chargé des relations publiques de l'armée, il y a la photo d'une jeune femme capturée sur la frontière, les mains liées, assez pathétique. Pourquoi cette photo ici ? demandons-nous à l'officier. « *Parce qu'elle illustre bien l'absurdité de la situation. Cette jeune personne en était à sa neuvième tentative infructueuse. Elle a sans doute des parents ici. Et pourtant il a bien fallu l'emmener.* » L'armée a reçu des ordres. Elle n'aime pas le travail qu'on lui a confié — même si les officiers ne manquent pas de rappeler qu'il arrive aussi à leurs soldats de porter secours aux hommes qu'ils pourchassent si ceux-ci sont en difficulté, — mais elle le considère comme nécessaire.

A cause de l'arrivée massive de Chinois de la province de Guangdong et de réfugiés sino-vietnamiens, la population de Hongkong a augmenté de 6 % en 1979. Les plans en matière d'emploi, d'éducation, de santé et de logement ont été bouleversés. L'avenir du territoire paraît menacé non par l'incertitude quant à ce qu'il adviendra à l'expiration du bail consenti par la Chine, mais par l'invasion pacifique de Cantonais attirés par sa prospérité.

70 000 entrées légales en 1979

La convention de Pékin de 1898 relative à la cession des « *Nouveaux Territoires* » stipule que « *les ressortissants chinois en bonne santé physique et mentale conservent le droit d'entrer et de s'établir à Hongkong ainsi que celui d'en sortir.* » En vertu de ce texte, 70 456 « *immigrants légaux* » sont entrés à Hongkong en 1979. En principe, il s'agissait d'un *séjour provisoire* pour visiter des parents. En fait, seulement 2 000 sont repartis, précise un responsable.

Existe-t-il un accord entre Londres et Pékin pour fixer les contingents ? Officiellement non. « *Les Chinois sont libres de faire ce qu'ils veulent. Mais, l'an dernier, il y a eu des arrivées d'immigrants légaux au rythme de 300 personnes certains jours. Alors nous avons dit : c'est assez !* » L'avertissement n'a pas été longtemps entendu, puisque, du 1er janvier 1980 au 18 mai, 29 745 Chinois ont passé légalement la *frontière*, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de compatriotes entrés « *en transit* » pour d'autres pays mais pas toujours repartis.

Ceux qui, à Canton, n'ont pas les moyens et les relations nécessaires pour obtenir les papiers en règle constituent l'essentiel des « *immigrants illégaux* ». Les services de Hongkong estiment que, en 1979, un demi-million de Chinois ont tenté de passer illégalement la frontière. L'armée rouge en *aurait* intercepté plus de 200 000. Les Britanniques en ont pris, et immédiatement « *rapatrié* », 89 241. Les autres sont installés dans la colonie.

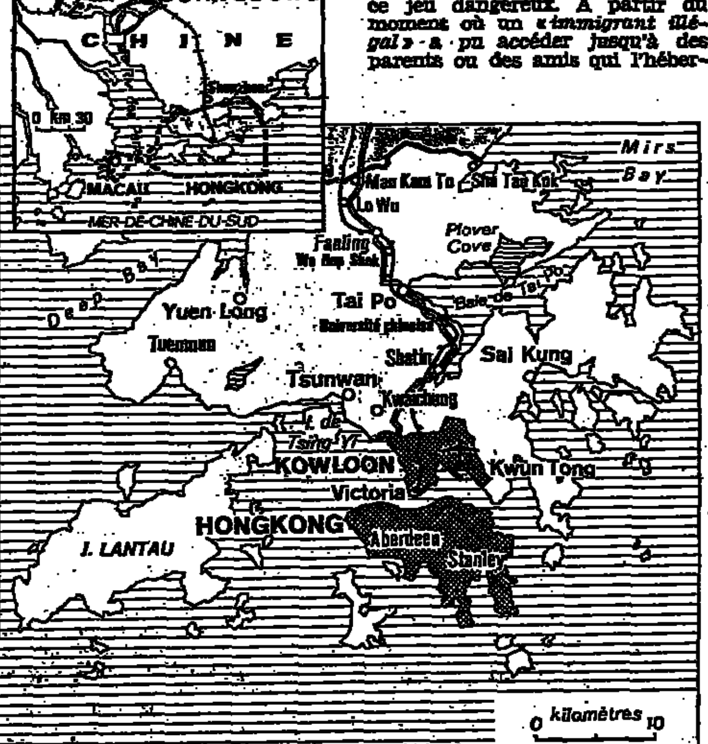
Paradoxalement, la relative *libéralisation en Chine* est à l'origine de l'augmentation des départs depuis un an et demi. L'immense majorité des immigrants sont des Cantonais, dont la langue, à l'inverse du mandarin, est parlée à Hongkong. Le mirage de la colonie s'exerce surtout depuis que les Chinois facilitent les relations entre membres des familles *séparées*.

« *La plupart des immigrants illégaux sont des paysans ou des pêcheurs*, dit un responsable. *Ils sont âgés de douze à vingt-cinq ans. Dans un cas sur quatre, il s'agit de personnes de sexe féminin. Jusqu'à l'année dernière, presque tous ont trouvé un emploi malgré leur manque de qualification professionnelle. Mais maintenant, le marché est saturé. Aujourd'hui, 84 % des immigrants illégaux recensés sont au chômage, ce qui pose un problème pour la sécurité publique.* »

Estimant que les « *immigrants illégaux* » agissent essentiellement pour des raisons économiques, les Britanniques refusent de leur donner le statut de réfugiés. De leur côté, les Chinois ne semblent pas considérer comme une trahison passible de lourdes peines, une fuite que tentent parfois les jeunes d'une commune entière. Au demeurant, en raison du caractère généralisé du phénomène, il serait difficile de mener une politique par trop répressive sans créer de nouvelles difficultés dans la province du Sud. Les jeunes gens « *rapatriés* » en Chine indiquent que la sanction consiste en quelques jours de « *rééducation* » et au rasage de leur tête. Il arrive, cependant, que de lourdes peines de prison frappent certains récidivistes.

Ce qui donne un caractère dramatique à l'exode des « *immigrants illégaux* », ce sont les risques qu'ils prennent parfois pour déjouer la surveillance, surtout *lorsqu'ils essaient de passer* par la mer sur des embarcations de fortune. Dans la salle des « *opérations contre les illégaux* », au quartier général de la police, nous avons vu une carte sur laquelle figurait le nombre de corps retrouvés, le plus souvent sur des îlots d'un abord dangereux : 451 en 1979 et 134 entre le 1er janvier et le 22 mai 1980.

Il existe une règle tacite dans ce jeu dangereux. A partir du moment où un « *immigrant illégal* » a pu accéder jusqu'à des parents ou des amis qui l'hébergent, il peut obtenir des papiers d'identité en se déclarant aux autorités. Cette disposition est de plus en plus critiquée par certains élus locaux, qui y voient un encouragement au départ.



Cédée au Royaume-Uni en 1842, l'île de Hongkong a donné son nom à l'ensemble de l'enclave britannique. Celle-ci comprend, en outre, Kowloon, cédé en 1860, et les Nouveaux Territoires, qui ont fait l'objet d'un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans en 1898. Plus de cinq *millions d'habitants* vivent sur une superficie de seulement 1 060 kilomètres carrés. La colonie comprend au total 236 îles ou îlots, dont la plupart sont pratiquement inhabités.

Les Sino-Vietnamiens

Depuis le début de l'année, quelque 25 000 « *immigrants illégaux* » ont été « *rapatriés* ». C'est légèrement inférieur en moyenne mensuelle aux chiffres de l'an dernier. Surtout, on estime que, pour un homme *pris*, seulement un autre passe, contre quatre il y a quelques mois. Un imposant dispositif a été mis en place pour parvenir à ce résultat.

Le couvre-feu est décrété entre minuit et 4 heures dans la zone frontalière, déclarée zone interdite sauf pour ses habitants *d'origine*. Des postes d'observation permettent de *déceler* l'approche des clandestins sur les sentiers, en territoire chinois. Quand ils sont signalés, les gurkhas — ces soldats d'élite pratiquement cooptés au Népal pour servir dans l'armée britannique — sont lâchés. *Il est exceptionnel qu'il y ait mort* d'homme dans ce cas-là. Mais les coups de bâton, de part et d'autre, ne sont pas rares et les gurkhas doivent parfois se défendre contre une population rangée aux côtés de ceux qu'ils prétendent arrêter.

Un barrage de grillages et de barbelés, haut de 5 mètres, est en construction. Il est achevé sur plusieurs kilomètres à partir de Sha Tau Kok. Des soldats chinois observent ces travaux. Que se passe-t-il dans leur tête au spectacle de tout le mal que doit se donner la colonie pour cesser *d'être l'eldorado des Cantonais* ? Les Britanniques préfèrent ne pas se poser la question, pas plus qu'ils ne se la posent à propos de ces « *immigrants illégaux* » capturés dans les zones urbaines pendant la nuit, ramenés au quartier général de la marine en vedette et fascinés par les gratte-ciel de Victoria Harbour qu'ils n'auront fait qu'apercevoir.

L'objectif des Britanniques est d'en finir avec les infiltrations par voie terrestre et ensuite de « *casser* » les « *syndicats* » qui ont trouvé une nouvelle source de profits dans l'organisation de traversées en groupe à partir de Macau, moins surveillé que Hongkong. Affrétés par des associations secrètes — on parle de la Triade, — des bateaux chargés de dizaines d'« *immigrants illégaux* », dont les familles installées à Hongkong ont chèrement payé le billet, quittent chaque nuit la colonie portugaise.

Des mesures sévères ont déjà été prises contre les trafiquants de Hongkong qui, avec la complicité de fonctionnaires communistes, avaient organisé la traversée des gros cargos — *Huey-Fong*, *Skyluck*, *Sen-On* — pleins de réfugiés du Vietnam, autre problème pour la colonie. Des peines de prison contre l'équipage du *Huey-Fong* et ses commanditaires ont eu un effet dissuasif. Sur les 39 000 réfugiés du Vietnam présents à Hongkong à la fin du mois de mai, 87 % étaient arrivés sur des jonques ou de petits bateaux à moteur. Fait peu connu, plus de la *moitié* de ces *réfugiés sont* partis de l'ancien Vietnam du Nord. Sur l'ensemble des réfugiés du Vietnam parvenus à Hongkong, 55 % appartiennent à des familles d'origine chinoise installées au Nord, 25 % à des familles de même origine *installées* au *Sud*, 15 % sont des Sud-Vietnamiens et 5 % des Nord-Vietnamiens.

Aux 39 000 réfugiés installés dans des camps du gouvernement (5 000) ou du H.C.R. (34 000) en attendant qu'ils aient trouvé un pays d'accueil, il faut ajouter 14 000 réfugiés d'Indochine, auxquels *Hongkong* a accordé un asile définitif, et quelque 2 000 personnes sur lesquelles des enquêtes sont ouvertes, le gouvernement les soupçonnant d'être des « *immigrants illégaux* » chinois voulant se faire passer pour des Sino-Vietnamiens *afin de bénéficier* du statut de réfugiés.

Plus de 70 % des adultes vivant dans des camps de réfugiés ont trouvé un emploi temporaire. Les patrons les jugent « *plus compétents et plus travailleurs* » que les immigrants chinois, « *qui ont pris de mauvaises habitudes dans leur pays* ». Cette possibilité de trouver un emploi provisoire en attendant le départ pour un pays d'asile définitif explique que Hongkong soit la destination préférée des « *réfugiés de la mer* ».

Actuellement, les *départs* de réfugiés du Vietnam pour un pays d'accueil définitif sont plus nombreux que les arrivées (15 149 départs du 1er janvier 1980 au 20 mai, contre 1 451 arrivées). Le rythme des arrivées massives *enregistrées* pendant le premier semestre 1979 a très fortement diminué après la conférence de Genève sur les réfugiés, en juillet 1979. Depuis, on note une augmentation de la proportion des Vietnamiens par rapport aux Chinois d'origine. *On reconnaît* à Hongkong que la conférence a permis de limiter l'exode des Chinois du Vietnam, mais le gouvernement, se fondant sur certaines informations, se demande s'il ne faut pas s'attendre à des départs massifs dans les mois à venir.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le Monde politique

Le débat sur les DOM-TOM à l'Assemblée nationale

Une illustration de la rivalité entre le R.P.R. et l'U.D.F.

Le débat sur les DOM-TOM, qui s'est ouvert mardi 10 juin à l'Assemblée nationale à la suite d'une communication du gouvernement et à la demande du R.P.R., a mobilisé trente-cinq orateurs. Il a été dominé par la lutte d'influence qui oppose, dans ces restes de l'empire, les gaullistes et les giscardiens. D'entrée de jeu, M. Bernard Pons a donné le ton : le secrétaire général du R.P.R. a tour à tour dénoncé « les promesses non tenues » et « les décisions non appliquées ». Evoquant la situation des Antilles, il a parlé de « dégradation », de « trouble », de « désarroi », pour finalement fustiger « la maladresse dans le comportement et le discours ».

M. Dijoud a jugé le propos « effarant » et a mis en cause la responsabilité des gaullistes dans les difficultés actuelles de l'outre-mer, et d'affirmer qu' « il n'est pas dupe de l'inquiétude que le R.P.R. fait semblant de manifester ».

Lors de la discussion du budget de 1980, en novembre dernier, cette inquiétude, fondée ou non, semblait partagée par tous les députés de la majorité, qui avaient mêlé leurs voix pour s'élever contre les mesures visant à réduire les privilèges de certaines catégories sociales outre-mer. Depuis, M. Dijoud a multiplié les gestes de bonne volonté pour faire accepter par les élus locaux de la majorité ses projets économiques et sociaux, mais aussi pour les inviter — surtout lorsqu'ils appartiennent au R.P.R. — à voter dès le premier tour de la prochaine élection présidentielle pour M. Giscard d'Estaing. D'où l'attitude des gaullistes à l'égard de la politique du secrétaire d'Etat, bien que celle-ci se situe dans la continuité de la Ve République, et repose sur l'affirmation du « statu quo » institutionnel.

Ses aspects novateurs concernent la planification du développement de chaque département et territoire et le problème foncier (en Guadeloupe et en Nouvelle-Calédonie). Mais il ne s'agit là que d'une amorce, d'une esquisse, qui, lorsqu'elle heurte certains milieux possédants, place le secrétaire d'Etat en mauvaise position face à ses partenaires, ce qui n'est pas sans conséquences en période pré-électorale. A moins de payer, comme en Nouvelle-Calédonie, une réforme foncière susceptible de satisfaire les Mélanésiens d'une réforme électorale donnant satisfaction sur le plan politique à la bourgeoisie européenne.

La rivalité entre l'U.D.F. et le R.P.R. conduit, parfois, à des situations paradoxales. Ainsi, le député U.D.F. de tendance autonomiste, M. Jean Juventin, se déclare satisfait du régime des conventions entre le territoire et Paris, son collègue, M. Gaston Flosse (R.P.R.), se plaint de colonialisme.

Quant à la gauche, elle a de nouveau plaidé pour le « droit à la différence », et, comme de coutume, dénoncé la gravité de la crise économique, la misère qui, selon M. Joseph Franceschi (P.S.), sévit aux Antilles. Elle n'en a pas pour autant oublié ses querelles : M. Maxime Gremetz (P.C.) n'a pas craint d'affirmer que « MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Mitterrand sont d'accord pour refuser aux peuples d'outre-mer de décider librement de leur sort. »

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, assure que le gouvernement « *poursuit activement et résolument dans l'outre-mer l'œuvre qui a été accomplie par la Ve République depuis plus de vingt ans* ». La politique de la France ne peut être une politique « *d'abandon, de repli ou de défaite* » ; elle sera, ajoute-t-il, une politique « *de renforcement résolu des liens avec la métropole* » qui, seule, peut « *satisfaire l'aspiration légitime de ces populations au progrès et à la sécurité* ». « *Cette politique*, poursuit M. Paul Dijoud, *s'appuie essentiellement sur la confiance, toujours manifestée et réaffirmée, des populations d'outre-mer* ». Les liens avec la France, précise-t-il, « *reposent sur bien autre chose que le résultat de telle ou telle élection* ».

Le secrétaire d'Etat note toutefois que les résultats des élections montrent « *le renforcement continu des formations qui se réclament clairement de l'appartenance nationale* ». Cette politique de confiance, souligne-t-il, doit être conduite avec « *fermeté et rigueur* ». « *C'est le cas*, assure-t-il, *et de manière constante, vis-à-vis de nos adversaires de l'extérieur, dont les tentatives de destabilisation rencontrent la fermeté diplomatique du gouvernement et la mise en place de moyens de défense appropriés* ».

M. Dijoud déclare en conclusion : « *Nous n'ignorons pas les critiques qui, nécessairement, se développent autour de notre action. Elles émanent quelquefois de certains, qui oublient la part qu'ils ont prise dans le choix des orientations et la conduite de l'action. Je n'hésiterai pas, le moment venu, à leur rappeler qu'outre-mer la continuité de l'engagement de la France et du combat de la France, face aux destructeurs et aux séparatistes, doit et devra demeurer la règle.* »

Dans le débat qui s'ouvre ensuite, M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne) insiste sur la nécessité d'achever la parité en matière sociale. Il s'insurge, d'autre part, contre « *les responsables politiques qui, à grand fracas et en contradiction complète avec le vote constant et libre des populations concernées, parlant d'autonomie, d'indépendance, parfois même de révolution, sacrifient le développement de leurs départements* ».

M. FRANCESCHI (P.S.) : l'influence culturelle métropolitaine

M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) déclare que le développement de l'outre-mer ne peut se faire « *sans s'attaquer aux structures et aux séquelles coloniales héritées de l'histoire et maintenues par le capitalisme qui profite du sous-développement* ».

M. Franceschi souligne, d'autre part, « *la pénétration systématique de l'influence culturelle métropolitaine qui dépersonnalise de façon accélérée les populations des DOM-TOM* ». Il observe ensuite : « *Si l'agitation se développe, ce n'est pas parce qu'il y a un Cubain derrière chaque cocotier aux Antilles, mais parce que ces légitimes revendications ne peuvent aboutir dans le cadre actuel.* » Evoquant enfin les problèmes de statut, le député du Val-de-Marne déclare : « *Il ne peut être question que le parti socialiste soutienne des forces qui, parfois, s'intitulent Mouvements socialistes départementalistes ou indépendantistes mais s'allient avec la droite et font cause commune avec les exploiteurs.* »

M. GUILLIOD (R.P.R., Guadeloupe) évoque les difficultés de la Guadeloupe. Il déclare : « *La propagande extrémiste, financée par l'étranger, exploite cette situation sans susciter la réaction des pouvoirs publics.* »

Mardi après-midi, sous la présidence de M. LAGORCE (P.S.), M. GREMETZ (P.C., Somme) dénonce « *le fossé immense entre l'image publicitaire de paradis* » que l'on veut donner, selon lui, de l'outre-mer et « *la réalité sordide des méfaits* » de la politique du gouvernement. Insistant sur « *l'immense gâchis social aux conséquences humaines révoltantes* », il ajoute que celui-ci s'accompagne « *d'une attitude méprisante, injurieuse, à l'égard de ces peuples* » dont M. Dijoud donne l'exemple. La politique du gouvernement, observe-t-il, est aggravée par une politique d' « *intégration européenne* ». Favorable à l'autodétermination, « *droit inaliénable de chaque peuple* », M. Gremetz note que « *François Mitterrand s'est désormais rangé dans le camp des départementalistes* ».

M. PLANTEGENEST (N.-I., Saint-Pierre-et-Miquelon) déclare qu'il y a « *une véritable crise de société* dans l'outre-mer et assure que la France y a une large part de responsabilité. Il dénonce « *une conception hexagonale, métropolitaine* », « *l'absence quasi totale de perspectives d'avenir* » et « *la technocratie jacobine des bureaux parisiens* ».

M. SABLÉ (app. U.D.F., Martinique) déclare que, si l'autodétermination était proposée, ceux qui la défendent aujourd'hui seraient battus. Il affirme que c'est en métropole que le séparatisme « *trouve des oreilles complaisantes* ».

M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) explique que, en favorisant la tenue de ce débat, le R.P.R. a décidé de prendre date contre le gouvernement, et ce en raison de la proximité de l'élection présidentielle. Selon lui, les choix du gouvernement en ce qui concerne les différents statuts sont faits en fonction « *de la réalité de la situation politique intérieure des TOM et de leur environnement international* ». Il déclare qu'il faut « *rendre la parole aux peuples d'outre-mer eux-mêmes* » et propose l'élection, au suffrage universel et à la proportionnelle dans chaque DOM, d'une assemblée locale unique, d'un conseil départemental « *qui reprendrait les pouvoirs des actuels conseils généraux et ceux des conseils régionaux monodépartementaux* ».

Reprenant la parole, M. DIJOUD affirme : « *La départementalisation n'a qu'un défaut, elle n'est pas encore complètement réalisée partout.* »

M. PONS (R.P.R., Essonne) fait part du sentiment « *d'incertitude* » que l'on ressent, selon lui, en considérant la politique du gouvernement à l'égard des DOM. Il indique que si certaines causes de l'inquiétude des populations sont inhérentes à la spécificité de l'outre-mer, elles « *ne sauraient servir d'alibi à la carence* ». Il ajoute : « *Il y a non seulement les promesses non tenues, mais, ce qui est beaucoup plus grave, les décisions non appliquées. Il y a aussi les indécisions, les tâtonnements, le flou, l'absence de continuité. Il y a enfin les erreurs psychologiques.* »

« *Tout se passe* poursuit-il, *comme si l'on cherchait à attiser le mécontentement là où il était latent, à le créer là où il n'existait pas.* » M. Pons rappelle que M. Dijoud a fait « *en quelque sorte, l'éloge de l'émigration* » aux Antilles. « *Ces propos*, indique-t-il, *ne sont pas admissibles. Dans le contexte actuel, ils prennent l'allure d'une véritable provocation.* »

M. Dijoud répond au député R.P.R. en indiquant : *S'il y a des incertitudes ou des difficultés outre-mer, votre parti en partage la responsabilité avec le gouvernement actuel.* » Il ajoute : « *J'espère vous avoir fait comprendre que nous ne sommes pas dupes de votre volonté de vous décharger de toute responsabilité et vous avoir montré que lorsque vous m'accusez d'avoir été maladroit, j'ai le sentiment d'avoir fait ce que je devais.* »

M. RIVIÈREZ (R.P.R.) : la préfiguration de l'homme de demain

M. RIVIÈREZ (R.P.R., Guyane) affirme que les autonomistes sont en réalité des indépendantistes. Il déclare ensuite : « *Drôles de colonisés que ces fonctionnaires mieux payés que ceux de la métropole ! Drôles de colonisés que ces retraités qui ont droit à la même pension qu'ici, que les enfants de chez nous qui bénéficient du même traitement que les enfants de l'Hexagone ! (...)*

M. RIVIÈREZ ajoute : « *Nous sommes tous des métis, de culture sinon de sang. Il y a en nous du Caraïbe, de l'Indien, de l'Hindou pour certains, du Blanc, du Noir, du Jaune. Nous sommes la préfiguration de l'homme de demain. Qu'on n'exige pas de nous du sang et des larmes pour devenir des sous-Haïti, des sous-Dominique, des sous-Grenade* », conclut-il.

M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) affirme qu'avec la départementalisation le gouvernement « *va à l'encontre des intérêts des peuples réunionnais, guadeloupéen, martiniquais et guyanais et, pour ce faire, il n'hésite pas à brandir la menace de l'arme atomique* ».

M. FONTAINE (N. I., La Réunion) estime « *blessant* » pour les populations d'outre-mer de se voir opposer, à chaque fois qu'elles demandent la parité avec la métropole, « *l'énumération de mesures dont elles ont déjà bénéficié* ». Abordant les problèmes spécifiques de La Réunion, M. Fontaine estime que la migration « *est un mal nécessaire* ».

M. SCHNEITER (U.D.F., Marne), suppléant M. JUVENTIN (appar. U.D.F., Polynésie) souligne l'intérêt du projet qui consisterait à implanter en Polynésie une raffinerie de pétrole et se félicite, d'autre part, des institutions actuelles de l'archipel.

M. LAFLEUR (R.P.R., Nouvelle-Calédonie) rappelle que sur les 13 000 personnes qui composent la communauté wallisienne en Nouvelle-Calédonie, « *moins de 2 000 ont aujourd'hui un emploi* ». Il insiste ensuite sur la nécessité de mettre en œuvre rapidement la réforme foncière en Calédonie, en précisant que celle-ci doit être assortie d'un plan de développement de l'agriculture.

M. CESAIRE (app. P.S., Martinique) demande le retrait des forces de gendarmerie stationnées en Martinique et souligne, d'autre part, que le statut départemental n'est pas « *éternel* » et qu'il doit être révocable « *à la demande des peuples concernés* ». Appelant de ses vœux un statut fondé sur le respect de la personnalité antillaise, le député de la Martinique affirme : « *L'autonomie est un des principes-clés de la démocratie, un des fondements de la liberté.* »

M. DIJOUD rappelle, à propos de l'emploi de la force de dissuasion, qu'il avait indiqué que, si les DOM et les TOM étaient attaqués, « *la France les défendrait avec tous les moyens dont elle dispose, sans exception* ».

M. FLOSSE (R.P.R., Polynésie) insiste sur l'appartenance de la Polynésie à la France. Il déclare à ce sujet : « *Pourquoi les autorités françaises admettent-elles des ingérences répétées dans nos affaires intérieures, de la part de représentants politiques ou religieux des Fidji, des Nouvelles-Hébrides, de Papouasie-Nouvelle-Guinée ?* » Il affirme ensuite : « *L'attitude passive du haut commissaire constitue le véritable danger pour l'avenir français de la Polynésie.* »

M. BOUVARD (U.D.R., Morbihan) soutient que le statut de la Polynésie satisfait tout le monde et M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) dénonce notamment « *la démagogie verbale d'une majorité qui, au bout du compte, s'aligne aux moments décisifs, c'est-à-dire lors des votes* ».

Pour M. MOUSTACHE (R.P.R., Guadeloupe), la départementalisation a beaucoup apporté aux DOM. Il regrette, toutefois, que certaines législations métropolitaines ne soient pas appliquées outre-mer ou qu'elles le soient avec retard.

La séance est levée, mercredi 11 juin à 1 h 35, la suite du débat étant renvoyée à 9 h 30.

LAURENT ZECCHINI.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE

Discussion sur le découpage cantonal

Pour la première fois depuis la confirmation par le tribunal administratif de Paris de l'élection de M. Marc Favas (CNIP) comme conseiller général du canton de Vincennes-Fontenay-Nord (*le Monde* du 7 juin), l'assemblée départementale du Val-de-Marne s'est réunie, lundi 9 juin.

Dès l'ouverture de la séance, M. Mahdi Hacene, secrétaire général de la préfecture, qui remplaçait le préfet, M. Louis Lalanne, absent, a posé la question préalable. Une fois celle-ci rejetée, il a quitté la salle.

Après l'interruption de séance qui suivit, le débat demandé par les communistes et les socialistes sur l'élection de Vincennes-Fontenay-Nord s'est instauré. Ce débat a porté plus sur le découpage cantonnal que sur la « fraude » elle-même, sur ce que certains appellent le « *charcutage des cantons* », que sur le raturage de documents, l'un des éléments principaux de la contestation du second tour de l'élection partielle du 27 avril.

Pour M. Louis Bayeurte (P.C.), maire de Fontenay-sous-Bois, et ses amis, tout le mal vient du découpage. « *Ce n'est pas le R.P.R. qui vous démentira* », a alors déclaré M. Robert-André Vivien, député R.P.R., avant d'ajouter : « *Sur les six cantons créés* [en janvier 1976], *M. Poniatowski* [ministre de l'intérieur] *vous en a donné cinq, et l'autre a été pour M. Clouet (P.R.). Vous êtes les complices d'un ministre de l'intérieur que vous désapprouvez aujourd'hui.* » Il s'est également efforcé d'enfoncer un coin entre communistes et socialistes : « *Vos reproches devraient s'adresser au P.S., dont les électeurs soit n'ont pas voté, soit ont voté pour M. Favas. C'est un problème que vous réglerez entre vous...* », a-t-il dit.

M. Roland Nungesser, député R.P.R., a rappelé qu'il avait demandé une commission d'enquête parlementaire sur les fraudes électorales. « *J'espère en voir sortir une réforme du code électoral.* »

« *Que M. Nungesser en profite pour obtenir un nouveau découpage de ce secteur du département* », lui a répondu M. Bayeurte, qui, d'autre part, a protesté de nouveau contre le fait que depuis 1978, sur décision de l'administration, cent soixante pensionnaires de la maison de retraite de Fontenay avaient été déclarés incapables majeurs, et donc privés de leur droit de vote.

Seul M. Favas, nouvel élu, a abordé le problème de la falsification de documents publics. Il a justifié l'attitude du président du bureau centralisateur du canton à Vincennes, qui avait refusé de proclamer les résultats : « *Il se serait fait complice d'un crime de faux en écritures publiques. (...) Comment imaginer pire coup qu'une décision solitaire se substituant aux électeurs ?* »

Le président, M. Michel Germa (P.C.), a annoncé qu'il déposerait un vœu pour demander la révision du découpage électoral.

Le débat tant demandé par la majorité de gauche du conseil général avait enfin eu lieu. Depuis le 27 avril, une « drôle de guerre » est déclarée entre les élus communistes et ceux de l'intergroupe qui rassemble les conseillers de la majorité. Elle ne pouvait déboucher au conseil général que sur un « drôle de débat ».

FRANCIS GOUGE.

Il ne saurait y avoir de dissuasion nucléaire sans protection des populations

estiment la plupart des sénateurs

Un large débat sur la protection des populations civiles en temps de guerre s'est engagé mardi 10 juin au Sénat à la faveur de plusieurs questions orales.

Premier orateur, M. MARCELLIN (R.I. Morbihan) est l'auteur, avec M. Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), d'un rapport, présenté au nom de la commission des finances, qui dénonce l'état d'impréparation de cette défense. Pour l'ancien ministre de l'intérieur, le fait que notre pays soit dépourvu d'abris atomiques n'est pas étranger à l'état de l'opinion publique : un récent sondage « *très significatif* », fait-il remarquer, a montré que 23 % seulement de la population française serait favorable à une réplique nucléaire en cas d'agression. « *La défense civile*, conclut-il, *constitue un facteur de la force de dissuasion.* »

M. BONNEFOUS considère que chaque augmentation des crédits de la défense devrait être accompagnée d'un accroissement correspondant des dépenses de protection civile.

« *La défense civile*, estime de son côté M. CHAUMONT (R.P.R., Sarthe), *est l'autre face de la dissuasion, celle qui la rend crédible.* » Il met toutefois en garde le Sénat contre l'erreur qui consisterait, au nom de la protection des populations, à « *vivre dans la hantise de la subversion intérieure, déceler dans toute manifestation la baguette du chef d'orchestre clandestin, voir dans tout opposant l'ennemi intérieur* ».

M. PALMERO (Un. cent., Alpes-Maritimes) pense que la force de dissuasion sans protection des populations civiles, c'est « *notre ligne Maginot d'aujourd'hui* ». Pourquoi n'avoir pas profité des grands travaux du métro ou des Halles pour créer des abris ? M. TOURNAN (P.S., Gers) estime, lui aussi, que sans un effort de protection des populations l'opinion restera réfractaire à la politique de dissuasion.

M. GARCIA (P.C., Seine-Saint-Denis) affirme que, sous prétexte de protection civile, on veut aggraver les dépenses militaires et préparer les populations à une guerre atomique.

M. BONNET : une protection contre les effets directs d'une frappe nucléaire est impossible

Répondant aux orateurs, M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, apporte des précisions sur les mesures prises pour assurer la sécurité de l'appareil gouvernemental et administratif, celle du commandement et des transmissions. Puis le ministre déclare : « *Une protection des populations contre les effets directs, c'est-à-dire les effets mécaniques et les effets thermiques d'une frappe nucléaire, est impossible. De plus, il ne faut pas négliger que la mutation des armes ne s'est pas faite seulement dans le domaine des explosifs. Elle s'est faite aussi dans celui des vecteurs. Avec les fusées, il n'est pas possible d'envisager l'alerte, la mise à l'abri, ni l'évacuation dans les mêmes termes. Aucun préavis n'est plus possible (...).*

» *Le coût d'une politique massive de construction d'abris antisouffle est énorme. Faut-il que la part du produit national que la France est prête à consacrer à sa défense soit affectée à des moyens de protection dont on sait de toute façon que leur efficacité sera assez limitée ? Ou bien faut-il qu'elle soit utilisée à renforcer notre force de dissuasion ? (...) Notre première protection réside dans la force de dissuasion, voulue par le général de Gaulle et aujourd'hui approuvée par la très grande majorité des Français. La doctrine du gouvernement sur ce point est limpide. Elle est celle qui a été fixée par le général de Gaulle : une agression militaire du territoire national entraînerait une riposte nucléaire massive.* »

M. Christian Bonnet indique néanmoins qu'un système d'alerte est mis en place pour répondre aux risques qui seraient encourus par la population après l'explosion atomique. « *Ce réseau*, précise-t-il, *est télécommandé, et les prévisions d'éventuelles retombées radioactives sont automatisées, si bien que, dans les cinq minutes suivant une explosion, la zone courant un risque de contamination peut être délimitée compte tenu, d'une part, des caractéristiques de l'explosion, et, d'autre part, des prévisions météorologiques. (...) Une explosion nucléaire,* poursuit le ministre, *cause certes des destructions contre lesquelles il n'est guère raisonnablement possible de se prémunir. Mais elle entraîne aussi des dangers indirects, les retombées radioactives qui, au demeurant, pourraient provenir d'explosions se produisant à l'extérieur du territoire national.*

» *Contre ces retombées, il est possible de se protéger. Les écrans que constituent les matériaux entrant dans la composition d'un immeuble diminuent la dose de radioactivité qui est reçue par ses occupants. (...)*

» *C'est sur le fondement de cette constatation que le ministère de l'intérieur, grâce à un programme informatique qui permet l'exploitation des documents fonciers, a entrepris un recensement des immeubles qui, dans chaque commune, offrent les meilleures capacités de protection* ».

Le ministre parle, également, de l'organisation des secours dans le domaine sanitaire et dans celui du ravitaillement. Il reconnaît que des progrès restent à faire pour l'adaptation de notre appareil hospitalier aux contraintes d'un travail en milieu irradié. Le bilan de ce qui peut être envisagé, en priorité, indique toutefois M. Bonnet, a été prescrit et est en train d'être fait.

***

Les sénateurs avaient auparavant débattu de plusieurs questions orales de Mme BEAUDEAU (P.C., Val-d'Oise), de MM. MERIC (P.S., Haute-Garonne), VIRON (P.C., Nord) et de Mmes PERLICAN (P.C., Paris) et LUC (P.C., Val-de-Marne) sur la régression du pouvoir d'achat et les atteintes aux libertés syndicales. MM. MATTEOLI, ministre du travail, et LEGENDRE, secrétaire d'Etat, avaient répondu à ces sénateurs, affirmant notamment que les relèvements successifs du SMIC en 1979 ont amélioré de 2,2 % *le pouvoir d'achat du salaire horaire moyen* et soulignant l'efficacité de l'inspection du travail, tout en précisant qu'il ne faut pas confondre liberté syndicale dans l'entreprise et liberté politique.

A une question de M. BLIN (Un. cent., Ardennes), rapporteur général, qui souhaite le développement du travail à temps partiel, M. HOEFFEL, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité civile, a répondu en annonçant le dépôt prochain d'un projet de loi allant dans ce sens, et qui étendra, en particulier, « les plages d'horaires ouvrant droit à l'ajustement des cotisations lorsqu'il y a création d'emplois à temps partiel ».

A. G.

Le Sénat est inquiet de la « crise profonde » que traverse l'Europe

La délégation du Sénat pour les Communautés européennes, présidée par M. GENTON (C.N.I.P., Cher), a présenté le 10 juin son rapport sur les activités des institutions communautaires. Ce rapport, rédigé par M. CLUZEL (Un. centr., Allier), a été approuvé par dix-sept membres de la délégation sur dix-huit (désignés à la représentation proportionnelle des groupes), M. GARCIA (P.C., Seine-Saint-Denis) votant seul contre.

M. CLUZEL a constaté notamment que l'accord du 30 mai apparaissait plus avantageux pour le Royaume-Uni que les compromis déjà très généreux proposés lors du conseil européen qui s'est tenu au mois d'avril à Luxembourg, puisqu'il porte sur trois ans.

M. Cluzel commentait là une décision que n'avait pas prise en compte la délégation, laquelle s'était prononcée dans son rapport écrit le 28 mai. Mais il était approuvé par les sénateurs qui entouraient le rapporteur et représentaient tous les partis, à l'exception du P.C.

Peut-on envisager une Europe sans le Royaume-Uni ? demande le rapporteur. La réponse est non. Il souhaite, en revanche, que l'on permette une certaine souplesse dans le fonctionnement des institutions communautaires et, notamment, que les Etats membres puissent « *marcher de leur propre pas* ». Quant à l'initiative du président de la République, qui a surpris, dit-il « *ceux qui pensent que l'Espagne et le Portugal ont leur place dans la Communauté* », on doit la considérer comme « *un avertissement, une mise en garde à ceux de nos partenaires qui remettent sans cesse en cause leurs obligations communautaires* ».

M. GEORGES SPENALE (P.S., Tarn), qui a présidé l'Assemblée de Strasbourg, souligne l'importance de l'effort communautaire dans le domaine du droit (tarifs douaniers communs, T.V.A., politique agricole), mais considère que nous sommes arrivés au « *moment d'une très grande interrogation* ». Certaines situations « *explosives* », celle, en particulier, des agriculteurs allemands qui subissent les plus bas prix, alors que leur pays « *paie pour les autres* », trahissent une « *crise profonde* ».

Le rapport propose quelques solutions pour sortir de la crise : une action vigoureuse de lutte contre le chômage, une politique réellement commune de l'énergie, des initiatives en vue de reconstruire un système monétaire international, une relance de l'action Nord-Sud.



M. Bariani croit en la réunification de la famille radicale en 1981

M. Didier Bariani a annoncé, mardi 10 juin, que le parti radical — dont il est le président — réunira son congrès annuel du 10 au 12 octobre à Aix-en-Provence et qu'il organisera auparavant, du 30 août au 3 septembre, une « université d'été » à Toulon. Au cours de cette conférence de presse, les dirigeants radicaux ont dit leur espoir dans une réunification du centre gauche et émis de nombreuses critiques sur certains aspects de la politique intérieure et extérieure du gouvernement (voir page 14 leur prise de position sur le projet « sécurité et liberté »).

Les responsables du parti radical se sont déclarés satisfaits de la situation du parti : ils se prévalent du « *retour* » place de Valois de nombreux militants et élus locaux qui s'en étaient écartés dans les trois dernières années. Ils considèrent que cet accroissement des effectifs (ils revendiquent dix mille adhérents) est la conséquence d'une politique de « *distanciation par rapport à l'U.D.F.* » — sans pour autant que soit remise en cause leur appartenance à celle-ci — et d'un effort de réorganisation interne.

M. Bariani a insisté sur les espoirs qu'il met dans un regroupement du centre gauche après l'élection présidentielle de 1981. Il a indiqué que le récent congrès du M.R.G. lui permet de nourrir ces espoirs, en particulier parce que certaines analyses « *lucides* » des radicaux de gauche sont très proches de celles de la place de Valois. Le président du parti valoisien a annoncé que, au lendemain de l'élection de 1981, il proposera au M.R.G. une « *réflexion* » et une « *remise en cause* » communes. Il a ajouté : « *Il ne peut rien se faire d'utile au centre gauche qui n'ait pour préalable la réunification de la famille radicale.* »

M. Bariani a exprimé son hostilité à l'idée d'une « fédération » qui regrouperait les divers éléments du centre gauche. Il faisait pièce, ainsi, aux projets que tente de faire avancer, de son côté, M. Jean-Pierre Prouteau, vice-président élu du parti radical et fondateur des clubs République et Démocratie. M. Bariani a d'ailleurs souhaité que ces clubs soient associés plus étroitement au parti valoisien comme le sont les clubs Perspectives et Réalités au parti républicain.

A propos de la politique étrangère, M. Bariani a regretté qu'elle « *échappe de plus en plus à l'appréciation des citoyens* ». Il a ajouté : « *On comprend la position du chef de l'État sur l'élargissement de la C.E.E. si elle est fondée sur des motifs techniques. On ne pourrait pas la comprendre si elle était fondée sur des motifs politiques.* » Le président du parti radical a estimé que, en ce qui concerne les Jeux olympiques le gouvernement s'est placé « *dans une contradiction extraordinaire* ». Il a déclaré sur ce point : « *On ne peut pas, d'une part, interdire une manifestation sportive comme on l'a fait pour empêcher le match des Springboks et, d'autre part, s'interdire d'interdire comme on le fait en ce qui concerne les J.O.* »

● *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire nationale du P.S.U., s'est prononcée pour l'autodétermination de la Corse et pour l'autonomie au sein de la République française, lors de réunions publiques à Ajaccio. Mme Bouchardeau estime que « *la Corse est un peuple qu'une expérience cimente en nation* » et que « *de nouveaux rapports doivent être instaurés entre l'État français et le peuple corse, par des modifications institutionnelles* ».

UN APPEL POUR LA CANDIDATURE DE M. CHIRAC A L'ÉLYSÉE

Un premier comité d'appel à la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1981 vient d'être constitué à l'initiative de plusieurs élus municipaux et de responsables locaux du R.P.R. du Val-de-Marne. Cette association est présidée par M. Michel Lambert, conseiller municipal de Maisons-Alfort, candidat R.P.R. aux élections législatives de 1978 ; son secrétaire est M. Roger Coursier, conseiller municipal de Maisons-Alfort, ancien président départemental de l'U.J.P.

Au cours de sa réunion constitutive, le 9 juin, le comité a souhaité la création d'un comité national d'appel et demandé à M. Chirac « *de prendre en charge, dès maintenant, l'espoir d'une nouvelle politique et l'appel au renouveau de la France* ».

★ Résidence du Parc, 72, rue du 11-Novembre, 94700 Maisons-Alfort.

● *M. Jean Charbonnel*, délégué général du R.P.R. pour la participation, a déclaré à Belfort, le mardi 10 juin, à propos des relations entre gaullistes et P.S. : « *Les gaullistes continuent à penser qu'il existe de réelles convergences entre les électorats des deux familles politiques, mais ils considèrent aussi que ces convergences ne pourront conduire à un rapprochement entre les deux formations que si le parti socialiste renonce à la stratégie d'union avec le parti communiste qui est aujourd'hui la sienne. C'est donc au P.S. qu'il appartient de se déterminer.* »

● *Chez les écologistes*, les représentants des mouvements qui ont pris position sur les récentes déclarations de M. Jean-Yves Cousteau (*le Monde* du 11 juin) corrigent les indications qu'ils avaient données et précisent que leur mise au point a été votée par sept voix et deux abstentions (et non par six voix et trois abstentions).

● *M. Pierre Gérard* a été élu, samedi 7 juin, secrétaire général du Front national, par le comité central de cette formation, réuni à Paris. L'ancien secrétaire général, M. Alain Renault, démissionnaire, reste membre du bureau politique.

LA FÉDÉRATION DES SOCIALISTES DÉMOCRATES : 1981 sera l'occasion de condamner la politique de M. Giscard d'Estaing.

Socialisme et liberté, organe de la Fédération des socialistes démocrates, dont le président est M. André Routier-Preuvost, publie dans son numéro de juin un éditorial dans lequel est énoncée l'orientation « *munichoise* » de la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing.

La politique sociale et économique du gouvernement est qualifiée de « *néfaste* », et on lit : « *En bref, à l'intérieur, la politique économique et sociale de Giscard d'Estaing provoque l'inflation, le chômage et l'érosion des économies des petites gens. Cette politique, qui rend de plus en plus difficile les conditions d'existence de tous ceux qui travaillent, des retraités et des petits épargnants, menace la paix sociale.*

Par ailleurs, la capitulation idéologique, qui inspire la politique extérieure du chef de l'État, met en péril la démocratie de la liberté. Les élections présidentielles de 1981 seront, comme l'espère le comité directeur de la F.S.D., l'occasion pour les Français de condamner sans appel le promoteur de cette politique. »

★ Fédération des socialistes démocrates, 8, rue Saint-Marc, 75002 Paris.

UNE LETTRE DE KABOUL

MM. Olivier Guillaume et Serge Veuve, archéologues, ainsi que M. Guy Samoun, architecte, résidant à Kaboul, nous écrivent :

La publication, dans *le Monde* du 22 mai dernier (p. 11, 1re col.), d'extraits d'une pétition intitulée « L'union dans les luttes » appelle les remarques suivantes : le journaliste ne mentionne pas les noms des signataires, mais cite les professions. Or, pour reprendre les termes mêmes de l'article, outre les enseignants, il n'y avait de « *résidant à Kaboul ou y ayant résidé jusqu'au mois de mars* » que trois archéologues, deux architectes et deux géologues.

Le fait de mentionner ces professions au pluriel équivaut donc, pour les deux dernières, à désigner nommément les personnes. D'une part, cela est contraire à l'anonymat que semblaient souhaiter les responsables de la pétition. D'autre part, et c'est plus grave, aucun des membres de ces trois professions qui se trouvaient encore à Kaboul lors de la parution du *Monde* du 22 mai, soit deux archéologues et un architecte — tous les autres se trouvant en France, — n'a pu signer cette pétition pour la simple raison qu'ils en ignoraient totalement l'existence avant sa publication.

Nous n'osons croire, bien sûr, que certaines personnes aient pu abuser d'un titre auquel elles n'avaient pas droit et espérons qu'il ne s'agit que d'une simple erreur.

POLITIQUE

Un entretien avec

M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération communiste de Paris, répond aux questions de Raymond Barrillon, Patrick Jarreau et André Laurens.

« Vous avez exprimé publiquement vos désaccords avec la direction de votre parti, tout en conservant vos fonctions de conseiller de Paris et de membre du bureau de la fédération communiste de Paris. N'est-ce pas contraire aux traditions et aux règles du parti communiste, qui ignorent le droit de tendance ?

— Poser la question en termes de tendances ne permet pas d'appréhender la réalité de la vie du parti communiste et surtout ne contribue pas au progrès nécessaire de son fonctionnement. Les tendances n'ont pas cours au parti, parce que les communistes, avec raison, n'en veulent pas. Ils ne veulent pas des batailles de clans, des affrontement organisés autour de dirigeants, véritables partis dans le parti. Il y a beaucoup d'améliorations à apporter dans le domaine de la vie démocratique du parti, et notre dernier congrès en a fortement souligné la nécessité, mais je ne crois pas que la solution soit à rechercher du côté des tendances.

» Elle réside, au contraire, dans le nécessaire effort pour adapter le fonctionnement du parti, dans le respect de nos principes d'organisation, aux besoins de la lutte des classes dans notre pays et à notre époque. Mais trop souvent, au nom du rejet des tendances, nous sommes conduits à nier la réalité. Le parti communiste est composé de militants divers — comment pourrait-il en être autrement ? — qui, à partir de choix communs, n'ont pas sur toutes choses la même opinion, parce qu'ils ont une expérience, une sensibilité, une vision, une démarche qui leur sont propres. Le parti est constitué d'hommes et de femmes ayant chacun sa personnalité ; c'est ce qui fait sa force et sa richesse. Je déplore qu'on ait tant de mal à accepter cette richesse-là, et qu'on donne l'impression de la craindre, alors qu'elle est si fertile. Le centralisme démocratique, c'est précisément le moyen, la majorité ayant tranché, que tout le parti agisse d'un même élan cohérent et efficace. Il a pour objet de permettre la vie et l'action du parti, qui, par définition, n'est pas unanime en toutes choses. Or, son fonctionnement est aujourd'hui fondé, pour l'essentiel, sur l'unanimisme. Lorsque la différence s'exprime, le parti l'accepte mal et ne réussit pas à l'intégrer dans sa pratique normale, comme l'a montré l'affaire de la fédération de Paris.

— Est-ce que la situation particulière dans laquelle vous vous trouvez n'incite pas à penser, malgré tout, que le P.C.F. accepte mieux qu'avant la différence, ou, du moins, qu'il est forcé de la tolérer ?

— C'est l'aspect positif de cette affaire de Paris : la différence s'est exprimée et elle continue de se manifester. J'accepte, sans réserve, que le parti auquel j'ai adhéré librement décide de ce que, collectivement, nous devons faire, mais personne ne peut décider à ma place de ce que je dois penser, ni de ce que, individuellement, je dois faire ou ne pas faire. Je suis resté membre du bureau de la fédération de Paris et conseiller de Paris. C'est donc en tant que dirigeant et élu communiste que j'exprime mes idées. Je respecte la discipline du parti et j'applique ses décisions. Cela n'implique pas que soit maintenue éternellement la pratique du secret, qui a été mon comportement, comme celui de tout le parti, pendant des dizaines d'années. En prenant la responsabilité de rompre avec cette habitude, j'ai la conviction d'user d'un droit. Ce que je dis dans les instances du parti, je ne me sens pas tenu de le cacher aux communistes et à l'ensemble des travailleurs. Il s'agit de la politique du parti communiste, qui concerne tout notre peuple. Les opinions que j'exprime dans cet entretien, je les ai exposées dans les réunions des directions auxquelles je participe, et, notamment, aux réunions du bureau de ma fédération. Je pense que c'est en procédant ainsi que je sers au mieux les intérêts du combat émancipateur du parti communiste et que j'assume pleinement mes responsabilités de militant communiste.

— On a l'impression que vous êtes obligé de dire à l'extérieur ce que vous dites à l'intérieur du parti parce que la circulation de l'information est insuffisante à l'intérieur.

— Un parti de sept cent mille adhérents ne peut être informé que par des moyens d'expression publics. Il ne peut vivre en vase clos. La voie la plus normale, la plus efficace serait que la presse du parti assure complètement cette information. Ce n'est pas le cas. Je trouve cela nuisible et je refuse de me condamner au silence pour autant. Rien, d'ailleurs, dans les statuts, qui sont la loi du parti, ne m'y contraint. Pour ce qui me concerne, je n'ai de désaccord ni avec les objectifs du parti, ni avec sa politique telle qu'elle a été définie par les congrès. J'ai, en revanche, un jugement critique sur la mise en œuvre de certaines orientations par la direction du parti. A l'approche de l'élection présidentielle et après la décision du comité central d'inscrire dès maintenant toute notre activité dans la perspective de cette bataille, je me sens tenu d'exprimer mes préoccupations.

— Si vous êtes d'accord avec la politique définie par le dernier congrès de votre parti, tout devrait être clair...

— Je pense, au contraire, que de nombreuses questions se posent et qu'un trouble assez profond existe dans le parti. Il serait préjudiciable que tout ne soit pas fait pour assurer la cohésion et l'unité du parti, qui ne peuvent être obtenues que par une discussion franche, ouverte, sans conclusions préalables. La discussion ne peut certes pas donner raison à tout le monde, et, comme la quasi-totalité des communistes, je suis prêt à assumer les décisions démocratiquement adoptées, même si j'ai exprimé, dans la discussion, une autre opinion. Mais cela suppose que chacun ait pu défendre ses idées et que la conclusion adoptée soit le fruit de la participation de tous.

» Il est vrai que nous disposons, pour répondre aux questions soulevées par l'élection présidentielle, de la stratégie définie par nos vingt-deuxième et vingt-troisième congrès. Mais il ne suffit pas de lire les textes de ces congrès pour en déduire automatiquement les bonnes réponses. Diverses solutions peuvent être envisagées.

Des choix importants

— Concevez-vous la discussion comme une méthode pour faire accepter par les communistes les décisions de la direction, ou comme un processus d'élaboration qui, en dehors des congrès, permettrait que la politique du parti soit décidée, non pas par ses organes élus, mais par l'ensemble des militants ?

— Je ne considère pas qu'il faille organiser un référendum au sein du parti chaque fois qu'une question nouvelle se pose. La direction a été élue pour prendre des décisions. Mais, lorsque des questions nouvelles se posent et qu'il n'y a pas une urgence qui justifie des mesures immédiates, on doit créer les conditions pour que les réponses soient élaborées par tous les communistes.

» L'élection présidentielle nous place devant des choix importants. Quelle est la meilleure manière d'avancer, à l'occasion de cette échéance, vers le socialisme autogestionnaire que nous voulons pour notre pays ? Comment convaincre les travailleurs que le progrès de l'influence du parti est un des enjeux essentiels de ce scrutin ? Comment faire avancer, dans la bataille électorale, l'union de toutes les victimes de la politique du capital, dans leur diversité sociale, politique et spirituelle ? Comment l'élection présidentielle peut-elle hâter l'union de la gauche, l'alliance avec le P.S., y compris au sommet, qui est la perspective rappelée par le vingt-troisième congrès ?

» Les questions d'orientation posées par l'élection présidentielle n'ont pas été abordées par notre congrès. Il faut, aujourd'hui, donner des réponses précises. Qui va le faire ? Est-il concevable que les communistes ne soient pas associés à l'élaboration de la ligne politique de leur parti pour la bataille de l'élection présidentielle ? Un vif mécontentement s'était exprimé, en 1978, du fait de l'absence de toute discussion à la base pour la préparation de la conférence nationale qui avait précédé, en janvier, les élections législatives. Il ne faut pas renouveler cette erreur.

» Je souhaite être bien compris : ce n'est pas le choix du candidat du parti qui me paraît nécessiter de grands débats. Je pense, comme, sans doute, la plupart des communistes, que le secrétaire général du parti est naturellement tout indiqué pour être son porte-drapeau. En revanche, je crois qu'il serait aberrant que les communistes ne soient pas associés à l'élaboration de l'orientation politique de la campagne du parti. Le comité central a décidé de convoquer, pour les 11 et 12 octobre, la conférence nationale qui désignera le candidat et qui décidera de la manière dont sera menée la bataille. Les communistes devront-ils attendre la publication du rapport qui sera présenté à cette conférence pour découvrir les thèmes de la campagne qu'ils auront à mener ?

» La conférence nationale est composée des membres du comité central et de délégués élus par les comités fédéraux. Je pense qu'il faut absolument qu'elle soit précédée par une vaste discussion dans les cellules et les sections. J'ai transmis par l'intermédiaire de ma fédération, des propositions précises, à cet effet, à la direction du parti. J'ai demandé, tout d'abord, que les conférences de section, qui rassemblent les délégués de toutes les cellules et qui doivent, statutairement, avoir lieu tous les ans, se tiennent, cette année, avant la conférence nationale et soient consacrées à sa préparation. Je propose qu'on s'efforce de faire participer le maximum de communistes à la discussion dans les conférences de section. S'il apparaît que la date choisie pour la conférence nationale ne permet pas que se tiennent, auparavant, les conférences de section, il n'y a, me semble-t-il, aucun inconvénient à repousser quelque peu la conférence nationale. L'essentiel, c'est de favoriser la discussion à la base. Si elles se tenaient après la conférence nationale, les conférences de section n'auraient rien d'autre à faire que de discuter de décisions déjà prises.

» Je propose, enfin, que la conférence nationale soit préparée par une tribune de discussion dans la presse du parti, conformément aux nouvelles règles, qui donnent au comité central le pouvoir de le décider. Il ne s'agit pas de refaire le vingt-troisième congrès, mais de trouver de bonnes réponses aux questions que pose sa mise en œuvre L'adoption de ces propositions créerait les meilleures conditions pour que les communistes apportent un appui conscient et actif à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions

— Estimez-vous que l'absence de réponses précises aux questions que vous évoquez pose un problème aux communistes ?

— Le comité central vient de réaffirmer que le parti est en bonne santé. Tout dépend, évidemment, de l'idée qu'on se fait de la « bonne santé » ou de la « mauvaise santé » d'un parti. La situation du parti communiste me semble contradictoire, complexe, mais, dans l'ensemble, je la trouve préoccupante. D'un côté, le parti est engagé dans l'action. Face à l'agression dont sont victimes les travailleurs manuels et intellectuels, de la part du pouvoir et des grandes sociétés financières, le parti communiste assume sa mission et sa fonction de porte-parole, de parti de la classe ouvrière. Je me réjouis que, dans l'actualité récente, le parti ait joué un rôle capital : il a contribué à ce que les travailleurs repoussent la passivité dont on voulait qu'ils fassent preuve — ce qu'on a appelé le « consensus » ; il a favorisé le développement des luttes importantes qui touchent de nombreuses catégories de travailleurs. La combativité de ceux qui sont dans l'action — les ouvriers, les employés, les enseignants, les avocats, les magistrats, les médecins, les paysans — a surpris les observateurs et certaines organisations politiques ou syndicales. Une fois de plus, le parti joue un rôle d'avant-garde et influence le mouvement des masses, pas seulement pour défendre ou faire aboutir telle ou telle revendication, mais, également, pour faire bouger la vie politique et sociale et favoriser l'union à la base dans l'action. Les communistes sont résolus à défendre le parti. Cela s'est manifesté avec force lors de la violente campagne anticommuniste à laquelle ont donné lieu les attaques contre Georges Marchais. Ils font preuve, dans tous les domaines, d'une grande activité, et le parti enregistre de nombreuses adhésions.

» Pourtant, chez un grand nombre de militants, existe un malaise, de l'inquiétude, des désaccords avec certaines positions prises par le parti. Les questions non résolues ou mal résolues ne manquent pas, tout particulièrement depuis l'échec de la gauche en mars 1978. Le débat, la libre discussion, la confrontation ouverte entre communistes sur ces questions n'ayant pas pu avoir lieu normalement et jusqu'au bout, les choses se sont plutôt dégradées. Le vingt-troisième congrès a défini des orientations générales qui ont donné satisfaction, je crois, à la grande masse du parti, malgré quelques formulations discutables et quelques ambiguïtés. On pouvait penser que la période de trouble était ainsi dépassée et qu'on allait aller de l'avant. Ces espoirs ont été déçus pour de nombreux militants. Des pans entiers de la politique du vingt-troisième congrès sont, maintenant, mis en avant ou mis sous le boisseau, développés ou abandonnés, voire contredits, et tout cela à la dis-

M. Henri Fi

POLITIQUE

M. Henri Fiszbin

crétion de la direction, ce qui mécontente souvent même des camarades qui sont d'accord avec les décisions prises.

» Georges Marchais a affirmé récemment, dans son article : « Vive le vingt-troisième congrès » (1), que nous ne bougeons pas d'un pouce par rapport au chemin tracé par le congrès. Hélas ! ce n'est pas si évident. La pratique du parti sur les questions de l'union, les problèmes de l'alliance, notre attitude à l'égard du mouvement des femmes, le soutien total apporté à l'intervention soviétique en Afghanistan, une vision des pays socialistes qui ne retient que des aspects positifs, la dégradation de nos rapports avec les partis se réclamant de l'eurocommunisme, notre initiative pour la rencontre des P.C. européens à Paris, autant de questions, que je ne veux pas développer, mais à propos desquelles se sont exprimées bien des interrogations. Ces interrogations sont considérées à chaque fois, par la direction, comme dues à l'incompréhension des communistes : il faut donc expliquer. Sans doute, mais le rapport entre la direction et le parti peut-il être un rapport purement pédagogique ? La vie d'un parti communiste entre deux congrès peut-elle se réduire à un enseignement donné aux communistes par la direction ? Peut-on séparer les communistes entre « *ceux qui comprennent* » et « *ceux qui ne comprennent pas* », « *ceux qui sont d'accord* » et « *ceux qui ne sont pas d'accord* » ?

Les communistes ont des opinions ; certaines d'entre elles sont, évidemment, plus fondées que d'autres, mais la seule manière d'en décider, c'est la discussion démocratique. Nul ne peut prétendre *a priori* être seul porteur de la vérité et décider souverainement de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas. La discussion est le seul critère qui vaille en ce domaine. Le parti a besoin que tous les communistes puissent le faire bénéficier de leurs opinions et que leurs avis soient écoutés et entendus. C'est cela qu'il importe, me semble-t-il, de faire avancer aujourd'hui. C'est pourquoi je me refuse à présenter mes propres analyses politiques comme des solutions. Je revendique de la direction du parti qu'elle crée les conditions pour que chacun puisse s'exprimer dans la discussion.

Une fâcheuse tendance au clivage

— *Comment cela se passe-t-il lorsque, dans une instance du parti, quelqu'un expose un point de vue différent, ou critique, ou interroge la direction du parti ?*

— C'est difficilement reçu, et c'est cela qui m'inquiète, car cela a des conséquences redoutables. Il se développe, dans le parti, une fâcheuse tendance à la radicalisation des positions, au clivage, dès qu'un propos critique est émis. Des communistes, découragés, se sentent impuissants à jouer un rôle constructif et se retirent sans bruit de l'activité militante. C'est le cas de nombreux dirigeants, qui étaient et restent disposés à apporter à leur parti toute leur activité, mais qui, faute de pouvoir discuter normalement et tranquillement, se trouvent mis sur la touche. D'autres décident de quitter le parti, et pas seulement des intellectuels connus : le même phénomène, pour être moins spectaculaire, n'en existe pas moins dans les cellules d'entreprise. Malgré la bonne volonté des camarades qui restent actifs, une baisse du militantisme se manifeste, la participation des communistes à la plupart des [illegible] est faible. Et on ne peut pas expliquer ces difficultés par les défauts de notre travail. Charles Fiterman, dans le rapport qu'il a présenté à la récente réunion des secrétaires fédéraux, a souligné que de nombreuses cellules ne sont pas actives et ne se réunissent pas, et il a rendu responsable de cette situation le « *bureaucratisme* » qui existerait en certains endroits (2). Ignorer ainsi les problèmes politiques et culpabiliser le parti ne conduira certainement pas au but proclamé. Il me semble tout aussi dangereux de compter sur le temps et sur la lassitude pour faire disparaître les questions et les remarques. Même si on y parvient, c'est le parti qui sera perdant.

— *Votre parti semble se préparer à mener la bataille de l'élection présidentielle seul contre tous les autres. Est-ce votre avis ?*

— Je remarque que, ces dernières semaines, toute une série de déclarations du parti et de ses dirigeants réaffirment que notre volonté unitaire demeure sans faille, que l'objectif reste le changement le plus tôt possible et que nous voulons la réalisation de l'union de la gauche *sur* une base de classe et l'accession de ministres communistes au gouvernement. Je suis enclin à considérer qu'il *s'agit*, là, de la prise en compte des enseignements de la dernière période : la lutte n'est pas, à elle seule, une réponse à toutes les questions, et le parti communiste *s'expose* à de graves difficultés s'il lâche, ne serait-ce qu'un tant soit peu, le drapeau de l'union. Mais il n'est pas possible de rester *dans une sorte* d'équivoque. Il ne faut pas que subsistent les variations qui ont existé, ces derniers temps, d'un discours à l'autre, et la marge, parfois importante, entre ces discours et beaucoup de nos actes quotidiens. Il est urgent de donner des réponses claires et convaincantes aux questions que se posent les travailleurs.

» La volonté de changement reste d'une force, d'une vivacité étonnante. On le constate en toutes circonstances, dans les luttes économiques et sociales comme dans les consultations électorales. Ce besoin de changement se manifeste dans la lutte « pas à pas », mais, quelles que soient les conquêtes que l'on peut arracher, il n'y aura pas de changement réel sans mise en cause profonde de la domination des grands intérêts privés. Celle-ci suppose l'avènement de la gauche à la direction des affaires politiques. Il n'y aura certes pas de « grand soir » électoral, apportant une solution définitive à tous les problèmes, mais il faut aussi pour avancer obtenir des victoires électorales.

» Oui ou non, l'élection présidentielle peut-elle être une étape dans cette voie ? Son objet est l'élection du président de la République. Quand, dans le rapport présenté au dernier comité central, je lis une phrase qui donne à penser que l'objectif du parti sera uniquement de populariser ses solutions et de rassembler le plus grand nombre de voix possible, je crains que nous n'ayons une attitude frileuse, en retrait, qui contredise les orientations offensives de notre parti. Nous devons nous battre pour que le changement que nous préconisons avance pas à pas dans les luttes quotidiennes, mais il faut aussi que, à chaque échéance électorale nationale, nous fassions le maximum pour que le « pas en avant » soit aussi important que possible.

» Peut-on estimer que le rappor tdes forces en France, rende possible une victoire de la gauche à l'élection présidentielle ? Si oui, à quelles conditions et comment y contribuer ? Peut-on considérer que l'essor des luttes populaires exprime un progrès de la conscience des conditions du changement ? Quelle signification donnerons-nous à l'appel à voter communiste ? Inviterons-nous à voter pour notre candidat afin que soient levés les obstacles que *les positions du P.S. opposent* à l'union ? Nous en tiendrons-nous seulement à la proclamation que « *l'union à la base est le seul chemin pour aller vers le changement, quelles que soient les difficultés* (3) » ? Quelle attitude aurons-nous par rapport au P.S. ? Allons-nous critiquer fermement mais calmement ses positions politiques, qui empêchent actuellement la réalisation d'une union solide, sur une base claire, et sans ambiguïté, tout en ne perdant jamais de vue que la pointe de notre action est dirigée contre la droite et son pouvoir ? Allons-nous appeler les travailleurs à rendre cette union possible par leur vote comme par leur lutte ? Allons-nous — et ce n'est pas la même chose — continuer à parler de la « bande des trois », affirmer que « *l'objectif du P.S. est le maintien des rapports de production capitalistes* (4) » ?

» Il faut que le parti réponde à ces questions. Il le doit pour le présent et pour l'avenir, pour dépasser les difficultés et les divisions actuelles, pour ne pas se laisser détourner de sa raison d'être et offrir aux luttes et aux espérances *de la classe ouvrière* et des forces de progrès les perspectives claires et réalistes qu'elles attendent de nous. »

---

(1) *Le Monde* du 13 mai.
(2) *Le Monde* du 23 avril.
(3) Rapport de M. Gustave Ansart devant le comité central, réuni les 27 et 28 mai (voir *le Monde* du 28 mai).
(4) Article de M. Jean Burles dans *Révolution* daté 16-22 mai (voir *le Monde* du 16 mai).





POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LE PROJET

POINT DE VUE

Justice deux classes, justice de classe

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

GRACE à Alain Peyrefitte, la France ne s'ennuie *plus*. Ce qui s'est passé depuis l'annonce de son projet sur la sécurité aura été, tour à tour, inquiétant, puis *rassurant pour les libertés*.

Inquiétante, la formidable publicité *dont on a brusquement entouré un* projet élaboré dans le plus grand secret pour le lancer avec des méthodes *qui évoquent tout à la fois* la promotion d'une marque de lessive et la propagande d'un régime totalitaire.

Rassurant, le sursaut national qu'a provoqué une telle entreprise.

***

Mieux que je ne saurais le faire, les juristes ont montré combien les *propositions insolites — et insolentes* — du garde des sceaux provoqueraient une formidable régression des garanties du citoyen aux *prises avec la justice*.

On pouvait déjà s'inquiéter de ce *qui restait de l'indépendance de la* magistrature et de la liberté du barreau dans un monde où tout concourt à les éroder. Il en restait *encore trop, aux yeux d'Alain Peyrefitte*, puisque son projet réduit l'intervention du juge et de l'avocat — *à tous les stades de la justice* pénale — au profit de la police, du parquet et de l'administration pénitentiaire. Comme si la gent *judiciaire menaçait la sécurité des* Français...

Le principe d'égalité devant la loi était déjà passablement malmené ; il est, désormais, relégué au magasin des accessoires avec la mise en *place d'une justice comportant* ouvertement — comme la S.N.C.F. et bientôt la médecine — deux classes : pour les voleurs, les violents, on crée une procédure *inquisitoriale et expéditive*, tandis que les escrocs, les fraudeurs et les tricheurs en tout genre continueront à bénéficier d'un procès *sur mesure, avec toutes les garanties* d'un vrai débat et d'une défense de qualité. Comme Alain Peyrefitte *l'avait si bien montré naguère* dans son rapport sur la violence, les premiers sont issus des milieux les plus défavorisés, tandis que les seconds *ont eu tous les moyens de prospérer* dans le système. Cette justice à deux classes n'est-elle pas, tout simplement, *une justice de classe* ?

Une autre manière d'assurer l'égalité effective des Français devant la loi, c'était de juger chacun en tenant compte de sa personnalité, de *son environnement social et des* circonstances de son acte. Toute cette dimension humaine de l'intervention judiciaire, péniblement acquise *au* cours du dernier demi-siècle, est brutalement remise en cause avec, pour les prolétaires de *la délinquance, une justice tarifée à exécution* incompressible. Aux conceptions humanistes de la commission chargée par le président de la *République de réviser le code* pénal, le garde des sceaux a préféré le code d'Hammourabi !

***

A travers le prétoire, c'est aussi la cité tout entière qui se trouve concernée.

Comment, après avoir dénoncé avec tant de clairvoyance les causes profondes de la violence, Alain Peyrefitte en est-il *arrivé à proposer* des solutions aveuglément répressives ? Comment, après avoir vu dans la prison « *l'école de la délinquance et l'université du crime* », le même homme envisage-t-il *froidement* des réformes qui conduiraient à doubler le nombre des détenus ? Ces contradictions ne peuvent recevoir qu'une explication : nos gouvernants sont impuissants à maîtriser les nuisances d'un système social dont le caractère *criminogène* s'aggrave avec les *résultats catastrophiques* de leur gestion. Renonçant à s'attaquer aux sources mêmes du mal, ils tentent d'en contenir les effets en recourant aux procédés *les plus* primitifs et en s'appuyant sur une peur qu'ils contribuent largement *à créer*. Entre changer notre société, pour prévenir la violence, et la conserver par tous les moyens, y compris la *répression* la plus brutale, leur choix devenait inéluctable ; il est aujourd'hui évident.

Mais le projet Peyrefitte a manifestement une visée plus large que de confondre et de neutraliser les malfaiteurs, *réels ou supposés. La gauche* et les organisations de travailleurs ne s'y sont pas trompées, qui y ont vu un renforcement considé*rable de l'arsenal répressif permet*tant de mettre au pas tous ceux qui, dans ce pays, s'avisent de contester *ou de se rebeller*.

A la vérité, voilà déjà quelque temps que nos gouvernants ont la *fâcheuse tendance de considérer* le mouvement social que suscite leur politique comme une sorte de « chienlit » justiciable du traitement infligé à la *criminalité*. Ainsi l'utilisation combinée des pouvoirs de la police, de la loi anticasseurs et de la procédure de *flagrant délit* a permis de réprimer comme on sait les événements du 23 mars 1979. Il faut donc que l'aggravation de la crise *économique* et du malaise social fasse peser de bien lourdes menaces sur le *régime* pour que l'on s'engage *dans une telle escalade* de la répression. Il faut que le désarroi — ou le cynisme — du pouvoir soit bien profond pour que l'on ose créer de toutes pièces des incriminations qui ont visiblement pour objet de briser la révolte des hommes contre *leurs conditions de* travail, d'étude, de santé... S'agit-il de protéger la vie des Français ou la survie de leurs maîtres ?

De manière plus pernicieuse encore, il s'agit de créer, avec la peur, une majorité silencieuse dont on pipera *les suffrages à proportion que, se sentant* menacée, elle se tournera vers le gouvernement pour demander protection. On entend *retentir le vieux cri des gouverne*ments réactionnaires : « *Que les bons se rassurent ! Et que les méchants tremblent !* »

***

Un projet aussi démesuré ne peut engager la responsabilité du seul *garde des sceaux. Adopté par le* gouvernement tout entier, il constitue à l'évidence le volet judiciaire de la politique de restructuration éco*nomique mais* aussi *idéologique du* capitalisme que conduit patiemment Raymond Barre. Approuvé par l'Elysée, il marque la fin du libéralisme de façade qu'affectait Valéry Giscard d'Estaing au début de son septennat.

Marx voyait dans la justice « une partie de l'appareil répressif d'Etat destiné à conforter les structures sociales au profit de la classe dominante ». Relié à d'autres *réformes* concernant le statut des juges et le fonctionnement des tribunaux, le projet sur la sécurité donne à cette *vision toute son actualité*.

(*) Député de Belfort, membre du secrétariat national du P.S.

POLITIQUE

« SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

POINT DE VUE — Une constitutionnalité discutable

par MIREILLE DELMAS-MARTY (*)

EN quoi le projet de loi « sécurité et liberté » constitue-t-il un changement profond du droit pénal actuel ? Le renforcement de la répression ? Il n'est pas introduit dans tous les cas, mais limité aux « *actes de violence les plus graves* ». La réduction des pouvoirs du juge ? Elle n'apparaît pas partout, mais pour certaines infractions et dans le cadre de certaines procédures. L'accroissement des pouvoirs du parquet ? Il n'est pas prévu dans toutes les procédures, ces pouvoirs étant d'ailleurs dans certains cas réduits.

Pas dans tous les cas, pas partout, pas dans toutes les procédures : voilà la clé du changement. Car le projet ne supprime pas le droit pénal actuel, il lui superpose un autre droit pénal ; aucune règle fondamentale n'est modifiée, mais certaines d'entre elles se trouvent doublées d'une règle inverse.

A côté de la règle de l'individualisation judiciaire, on introduit celle de la « certitude » de la peine. A côté de la garantie judiciaire de l'exécution des peines, on introduit un contrôle purement administratif. A côté de la séparation de la poursuite et de l'instruction, on introduit une confusion de la poursuite et de l'instruction. A côté du double degré de *l'instruction criminelle, on introduit* une instruction criminelle à un degré.

Voilà l'innovation : en quelque sorte *un droit pénal à la carte*, mais ce n'est pas le client qui choisira. Toute la question est de savoir qui *fera le choix, et selon quels critères*. Et c'est là que la Constitution et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme ont leur mot à dire.

1) *Les articles 1 à 6* du projet mettent en cause le principe de la « *proportionnalité* » *des délits et des peines*, qui se déduit de l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme — « *La loi ne peut établir que des peines strictement et évidemment nécessaires* » (1).

Ce principe de « proportionnalité » est mis en cause, car, enfin :

— Soit ce principe est entendu par référence à une proportionnalité objective, c'est-à-dire par une simple référence à l'acte commis — conception sous-entendue dans le projet, — mais alors comment justifier que soient maintenues toutes les possibilités d'individualiser les peines en fonction de la personnalité du délinquant dans le cas des infractions non visées dans le projet (fraudes fiscales, escroqueries, délits d'*affaires, pollutions, délinquance routière*) ?

— Soit ce principe est entendu par référence à une proportionnalité à la fois objective *et* subjective, c'est-à-dire par référence à la fois à l'acte et à la personnalité du délinquant (2). *Mais*, dans ce cas, comment admettre la réduction de l'individualisation judiciaire pour les infractions visées par le projet ?

Le principe constitutionnel de la proportionnalité des peines ne peut avoir deux sens différents selon les infractions en cause. Dans la mesure où le projet introduit une telle dualité, un doute sérieux existe sur la conformité à la Constitution de ses dispositions relatives aux peines.

2) En ce qui concerne certains condamnés, l'article 19 prévoit que « *les placements à l'extérieur, la semi-liberté, les réductions, fractionnements et suspensions de peine, les autorisations de sortie sous escorte et la libération conditionnelle sont accordés par décision de la commission de l'application des peines. Cette décision est prise à l'unanimité.* » L'article 20 ajoute :

« *La permission de sortir est accordée quelle que soit la durée de la peine prononcée par décision de la commission de l'application des peines prise à l'unanimité.* »

Or, si la commission est présidée par le juge de l'application des peines, le procureur de la République et le chef de l'établissement pénitentiaire en sont membres de droit. Donc, en exigeant l'unanimité, le texte permet au ministre de la justice de s'opposer à l'octroi d'une mesure favorable pourtant prévue par la loi.

D'où la question : lutte-t-on contre l'arbitraire — c'est l'objet de la réforme selon l'exposé des motifs — en donnant compétence à une com*mission qui, pour être présidée par* un juge, n'en est pas moins une commission administrative ? Lutte-t-on contre l'arbitraire en prévoyant que les décisions favorables au condamné (mise en liberté, provisoire ou non) ne pourront être prises qu'à *l'unanimité des membres de cette* commission ?

A partir de là, on peut se demander si le projet ne contiendrait pas une nouvelle atteinte aux principes constitutionnels. On sait que, en effet, aux termes de l'article 66 de la Constitution : « *Nul ne peut être arbitrairement détenu ; l'autorité judiciaire, gardienne de la liberté, assure le respect de ce principe dans les conditions prévues par la loi.* » Or, voici que la mise en liberté d'un condamné peut être refusée — donc son maintien en détention imposé — par la seule autorité administrative. La garantie judiciaire prévue par la Constitution serait donc écartée.

3) L'article 32 (article 390 futur du code de procédure pénale) prévoit que, « *en matière correctionnelle, le procureur de la République peut, eu égard aux charges rassemblées, saisir directement le tribunal des faits reprochés à toute personne qui lui est déférée* ». On voit le danger : alors que la notion de flagrant délit *est actuellement définie par la loi* — de façon trop large sans doute, mais définie cependant par la loi, — ici le seul critère est l'appréciation du procureur de la République : « Eu égard aux charges rassemblées. » Or, parce que la procédure pénale est tout à fait particulière en la matière (voir point 4), il paraît inadmissible que des conditions précises ne soient pas déterminées par la loi. On peut considérer que, dans ce domaine, le projet constitue — contrairement à l'affirmation d'un renforcement de la légalité — une véritable démission du législateur, qui resterait en deçà de sa compétence, telle qu'elle a été définie par l'article 34 de la Constitution.

4) Aux termes du même *article 32*, le prévenu — qui peut encourir une peine allant parfois jusqu'à quinze ans de prison (cf. titre 1 projet) — dispose d'un délai qui peut n'être que de cinq jours pour préparer sa défense et le procureur, qui représente pourtant l'accusation, se voit reconnaître des pouvoirs particuliers d'enquête actuellement réservés au juge d'instruction.

Dans ces conditions, il paraît difficile de soutenir qu'au sens de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, le prévenu disposera « *du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense* » (article 6-3, b) et *qu'entre l'accusation*, dotée de telles prérogatives, et la défense, la cause pourra être « *entendue équitablement* » (article 6-1).

Le projet serait donc, sur ces deux points, contestable au regard de la convention et pourrait, par là même, *tomber sous le coup de l'article 55* de la Constitution, qui proclame la supériorité des traités sur les lois internes (3).

5) Les dispositions de l'*article 36* prévoient l'introduction d'un article 196-1 du code de procédure *pénale, aux termes duquel* « *en matière criminelle, lorsque l'instruction préparatoire par un juge d'instruction n'apparaît pas nécessaire eu égard aux charges déjà rassemblées, la chambre d'accusation peut être saisie directement par le procureur général sur proposition du procureur de la République, dans les conditions précisées par les dispositions ci-après, qui ne sont pas applicables aux mineurs* » ; étant précisé que la chambre d'accusation peut « *éventuellement ordonner une instruction préparatoire par le juge d'instruction* » (article 196-4, alinéa 2 futur, du code de procédure pénale).

L'innovation est de taille, car elle signifie concrètement que le double degré de l'instruction ne serait plus obligatoire en matière criminelle (alors qu'il est déjà exclu à la phase du jugement).

Pas d'égalité devant la loi

Ici encore, on constate une démission du législateur, car les conditions dans lesquelles le double degré de l'instruction peut être écarté dans certaines affaires et exigé dans d'autres ne sont pas fixées par la loi, mais laissées à la libre appréciation du parquet et de la chambre d'accusation.

Plus précisément, il semble que l'on peut reprendre sur ce point l'argumentation développée par le Conseil constitutionnel le 23 juillet 1975 (à propos du juge unique en matière correctionnelle), et dire *que, en conférant au seul magistrat* le pouvoir de choisir un type de procédure ou un autre (instruction criminelle à un ou deux degrés), le projet porte à la fois atteinte :

— au principe de l'égalité devant la loi, « *qui fait obstacle à ce que des citoyens se trouvant dans des conditions semblables et poursuivis pour les mêmes infractions soient jugés selon des règles différentes* » (Conseil constitutionnel, précité) ;

— à l'article 34 de la Constitution, qui, réservant à la loi le soin de fixer les règles concernant la procédure pénale, « *s'oppose à ce que le législateur, s'agissant d'une matière aussi fondamentale que celle des droits et libertés des citoyens, confère à une autre autorité l'exercice de ses propres attributions* » *(ibidem)*.

6) Enfin, les *articles 53 et 58* du projet prévoient que « *en matière correctionnelle ou de police, lorsque le prévenu justifie le jour de l'audience qu'il a indemnisé les victimes du préjudice subi, le maximum légal de la peine encourue est réduit de moitié* », et que « *les condamnés qui ont indemnisé leurs victimes peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle lorsqu'ils ont accompli le tiers de leur peine* ».

Ces dispositions (4) introduisent, à préjudice égal et à faute égale, une inégalité entre ceux qui peuvent payer pour indemniser leurs victimes et les autres, sans compter les cas dans lesquels l'indemnité serait payée par un tiers. Il est clair que le respect de l'égalité devant la loi (dont le principe est posé par l'article 2 de la Constitution et l'article 6 de la déclaration des droits de l'homme) fait obstacle à une telle disposition.

D'où cette conclusion, curieuse pour un projet qui se veut fils de la Révolution de 1789, que cette pluralité des procédures et des règles de fond applicables évoque quelque peu la complexité du droit pénal de l'Ancien Régime.

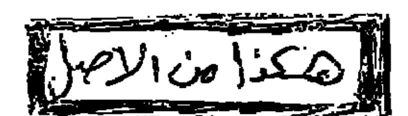
(*) Professeur à l'université de Paris-Sud.

(1) Dans ce sens, voir notamment Vedel, J.C.P. 1960. II. 11 629 bis.
(2) Dans ce sens, voir Conseil constitutionnel, 22 nov. 1978.
(3) Dans ce sens, voir notamment Rivero, A.J.D.A., mars 1975, II. 134.
(4) Voir Claude Lombois, *le Monde*, 30 mai 1980.

MILLE CENT SIGNATURES CONTRE LE PROJET

Mille cent personnes ont signé l'appel des huit juristes critiquant le projet « sécurité et liberté » publié dans *le Monde* du 21 mai. Ces huit juristes, MM. Pierre Arpaillange, Robert Badinter, André Braunschweig, Albert Brunois, Jacques Léauté, Georges Levasseur, Jean Rivero et Maurice Rolland, déclarent dans nouveau communiqué qu'ils « *sont particulièrement sensibles au fait que leur geste a été approuvé par des magistrats occupant toutes les fonctions judiciaires mais aussi par des tribunaux entiers, président et procureur en tête ; par des avocats de tous les barreaux de France mais également par des conseils de l'ordre faisant unanimement corps avec leur bâtonnier... et par un certain nombre de non-juristes* ».

Le communiqué ajoute : « *Au moment où s'engage devant l'Assemblée nationale le débat sur un projet de loi qui, en violation des principes fondamentaux de notre droit, est censé assurer la sécurité, alors qu'il met en péril les libertés, ils espèrent que leur action sera renforcée par de nouvelles signatures qui, avec celles déjà recueillies, seront tenues à la disposition du Parlement.* » Les signatures sont recueillies par M. Maurice Rolland, B.P. n° 350-16, 75768, Paris Cedex 16.



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Les députés de la majorité voteront le texte

déclarent MM. Chinaud et Labbé

Les députés devaient commencer, ce mercredi 11 juin à 16 h. 30, après les questions au gouvernement, l'examen du projet « sécurité et liberté ». Au cours de la discussion générale, à laquelle devait assister dans l'après-midi M. Raymond Barre, M. François Mitterrand avait l'intention d'invoquer l'exception d'irrecevabilité, visant à écarter le texte comme contraire à la Constitution. MM. Jacques Piot, rapporteur (R.P.R. Yonne), et Alain Peyrefitte devaient le précéder à la tribune pour présenter et défendre les soixante articles du projet.

C'est M. Edgar Faure (non inscrit, Doubs) qui devait répondre aux arguments d'anticonstitutionnalité de M. Mitterrand, arguments que développe de son côté Mme Mireille Delmas-Marty, professeur à l'université de Paris-Sud (page 13).

M. Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort) devait prendre ensuite la parole pour défendre la question préalable visant, elle aussi, à écarter le texte. Comme ils l'ont montré en commission des lois, les socialistes paraissent disposer à user des ressources du règlement pour faire durer l'examen du texte. On leur prête l'intention de réclamer pour chaque vote un scrutin public, en exigeant, comme le prévoit l'instruction générale du bureau de l'Assemblée, la limitation des délégations de vote à un seul mandat par député.

La commission des lois a adopté définitivement, mardi 10 juin, le projet Peyrefitte. Selon son président, M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), ce résultat a été acquis par une vingtaine de voix contre une dizaine. La majorité a voté pour, l'opposition contre. M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges) s'est abstenu. Avant de passer au vote, la commission a repoussé trois séries d'amendements visant à élargir la notion de légitime défense, à permettre l'accès au dossier des témoins cités dans une plainte et à sanctionner plus sévèrement les proxénètes. Les deux premiers ont été présentés par M. Georges Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine), le second par M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F., Paris).

Les modifications proposées par la commission (*le Monde* du 11 juin) suscitent des interprétations divergentes. M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., souligne qu'il ne reste dans le texte « *que des dispositions qui peuvent s'appliquer, sans modifier l'esprit de liberté du droit français* ». Pour M. Labbé, le projet est, grâce au « *travail positif effectué (...) par la commission* », « *fondamentalement différent* » de celui présenté initialement par le garde des sceaux.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., estime lui aussi que le texte a été « *notoirement amélioré* », même s'il reconnaît qu'il y a eu une « *faute de méthode* » au départ. « *La concertation en amont est toujours meilleure qu'en aval* », a souligné M. Chinaud. Reçu avec M. Labbé, mardi 10, par M. Barre, il a estimé, à l'issue de l'entretien, que « *la très grande majorité* » des députés U.D.F. voterait le texte. Une déclaration identique a été faite le même jour dans les couloirs de l'Assemblée par M. Labbé.

M. Peyrefitte ne se prononce pas, dans un entretien publié ce mercredi 11 par *le Parisien libéré*, sur le contenu du texte après l'examen de la commission. Il déclare seulement qu'une « *concertation exemplaire entre le gouvernement et sa majorité a permis d'améliorer encore le projet* ».

Dans une déclaration publiée le même jour par *le Quotidien de Paris*, M. Piot juge en ces termes le travail de la commission : « *En ce qui concerne les dispositions pénales, les amendements, les correctifs et les améliorations respectent — c'est vrai — l'esprit du texte. En ce qui concerne la procédure — partie la plus contestée et la plus contestable du projet — je pense que l'esprit en est réellement modifié, mais que subsiste l'idée essentielle : la possibilité d'accélérer le cours de la justice, de réduire le nombre excessif des détentions provisoires...* »

Le rapporteur : nous devons protéger nos concitoyens

Au début du débat sur le projet de loi « sécurité et liberté », mercredi 11 juin, à l'Assemblée nationale, le rapporteur, M. Jacques Piot, député (R.P.R.) de l'Yonne, devait s'adresser en ces termes à ses collègues : « *Les Français ont de plus en plus un besoin d'une soif de justice, parce que, de plus en plus, ils éprouvent un sentiment, d'abord diffus, puis plus précis, que tout ne va pas pour le mieux dans le domaine de la justice, surtout pénale, parce qu'ils sont des témoins impuissants et désolés de la lenteur excessive de la justice et, trop souvent, de son impuissance à protéger les victimes, parce qu'ils ont l'impression, à tort ou à raison, que s'accroît l'insécurité et augmente la violence. Parallèlement, tous ceux qui, comme nous, sont soucieux de préserver les idéaux de liberté, sont frappés de la durée excessive des détentions préventives. En un mot, quelque chose ne va pas bien dans cette justice pénale et les sondages d'opinion l'attestent, qui démontrent que près de 70 % des Français sont mécontents de son fonctionnement. Il est donc normal, légitime et nécessaire que le gouvernement se penche sur le problème.* »

A propos de la préparation du texte, M. Piot devait ajouter : « *Qu'il me soit permis, monsieur le garde des sceaux, de vous dire que, même si nous comprenons les motifs qui vous ont conduit à élaborer ce projet de loi dans le plus grand secret, il faut bien voir que cette procédure d'élaboration a renforcé, j'en suis convaincu, certaines oppositions nées, à la fois d'une ignorance des grandes options de ce projet et de la redoutable campagne de presse, habilement montée par certains esprits mal informés des incidences du projet de loi.* »

Après avoir passé en revue les modifications proposées par la commission, M. Piot devait conclure : « *Le texte, tel qu'il vous est proposé par votre commission des lois, est équilibré. Il est inexact de dire qu'il est exclusivement répressif. Les articles de procédure pénale respectent, et la commission y a veillé, les droit sacrés de la défense ; le rôle de l'avocat, loin d'être amoindri, est, avec nos amendements, nettement affirmé dans chacune des phases de la procédure. (...) Si des esprits chagrins s'inquiétaient de l'éventualité d'une élévation de fait des peines de détention pour les grands criminels, laissez-moi leur dire que je préfère voir des assassins quelques années de plus en prison, et moins d'agressions de vieillards, de femmes isolées, de chauffeurs de taxi ou d'encaisseurs de fonds, et de policiers. Nous avons le devoir de protéger nos concitoyens.* »

RÉCIDIVES

A l'appui du projet, dont il est un des auteurs, M. Soyer, professeur de droit, membre du Conseil supérieur de la magistrature, écrit dans le Figaro, *sous le pseudonyme de Jussy :* « Maints libérés conditionnels, maints relâchés pour permissions de sortie ont récidivé... »

Maints ? En 1978, il y avait neuf mille neuf cent trente-neuf libérés conditionnels suivis par des comités de probation ; il y a eu 4,79 % d'échecs (obligations non respectées ou nouvelles infractions).

En 1978, sur treize mille neuf cent cinquante-trois permissions de sortir, il y a eu 2,80 % de rentrées tardives ou d'infractions.



(Dessin de KONK.)

Les journalistes de l'A.F.P. : M. Peyrefitte a abusé l'Agence

A la suite de la lettre que le ministre de la justice nous a adressée au nom du droit de réponse (« le Monde » du 11 juin), les journalistes S.N.J., C.G.T. et C.F.D.T. de l'Agence France-Presse ont diffusé, mardi 10 juin, le communiqué suivant :

« *La polémique entre M. Alain Peyrefitte et* le Monde, *ainsi que la mise au point de la direction de l'A.F.P., appellent les précisions suivantes :*

» — *Le 28 mai, l'A.F.P. écrivait : « Il* [M. Peyrefitte] *a » affirmé que l'unanimité des » chefs de cour s'était faite sur » ce projet de loi. » M. Peyrefitte, dans une communication téléphonique personnelle à l'A.F.P., faisait rectifier cette phrase de la manière suivante : « Il a affirmé » qu'un consensus des chefs de » cour s'était manifesté en faveur des objectifs de ce projet » de loi. »*

» *Dans* le Monde *d'aujourd'hui mardi, M. Peyrefitte, après avoir déclaré que cette rectification était « conforme à l'esprit de ce » que j'étais sûr d'avoir dit » — on admirera la « rigueur » de cette formulation pour quelqu'un qui non content de prétendre incarner la rigueur constitutionnelle et législative, veut de surcroît donner des leçons de rigueur journalistique, — a affirmé que « chacun peut constater que celle- » ci* [la rectification] *est rigou- » reusement conforme à celle-là »* [la déclaration devant les députés].

» — *Qu'en est-il en réalité ?*

» *1) La phrase rectifiée — « consensus des chefs de cour » sur les objectifs du projet de » loi » — n'a jamais été prononcée par le ministre, comme en témoignent et le* Journal officiel *du 29 mai et l'*Analytique *de l'Assemblée nationale du 28. Voilà déjà pour le « conforme ».*

» *2) Selon le* Journal officiel, *M. Peyrefitte a déclaré : « Un » consensus favorable à ce texte » s'est dégagé sans aucune diffi- » culté parmi eux »* [les chefs de cour]*... L'unanimité des chefs de » cour s'est faite sur la nécessité » de ce texte. »*

» *3) C'est donc en jouant sur le fait que les mots « consensus » et « unanimité » ont bien été employés par lui — mais dans deux phrases différentes — que le ministre a fait publier par l'A.F.P. une phrase qu'il n'a jamais prononcée. Et l'objectif poursuivi par M. Peyrefitte était clair : en remplaçant le mot « unanimité » par « consensus », il faisait disparaître de la dépêche le terme « unanimité », pourtant utilisé par lui, abusant ainsi l'A.F.P.*

» *Dans ce contexte, la direction de l'A.F.P. a cru pouvoir dire que l'Agence n'avait répondu « à » quelque pression que ce soit ». Pour leur part, les journalistes S.N.J., C.G.T. et C.F.D.T. considèrent que M. Peyrefitte s'est livré à une pression directe, dont il a d'ailleurs l'habitude. Les journalistes de l'A.F.P. ont eu maille à partir avec ce ministre déjà au moins à deux reprises : la première, à l'occasion d'un séjour de M. Peyrefitte au Chili ; la seconde, à l'occasion de déclarations faites par le garde des sceaux sur la peine de mort, à Versailles. En ces deux circonstances, M. Peyrefitte n'a pas hésité à démentir des dépêches reproduisant pourtant fidèlement ses propos. Il vient de récidiver.*

» *C'est pourquoi les journalistes S.N.J., C.G.T. et C.F.D.T. regrettent que la direction de l'A.F.P. n'ait pas donné suite à leur demande, formulée le samedi 31 mai, de publier une mise au point condamnant l'intervention inadmissible du garde des sceaux.* »

Le point de vue de la direction de l'A.F.P.

De son côté, la direction générale de l'A.F.P. a fait « les mises au point » suivantes :

« *1) Une erreur a été commise, le 28 mai, dans une information de l'A.F.P. rendant compte de la déclaration de M. Peyrefitte à l'Assemblée. La dépêche affirmait que le Conseil d'État avait approuvé « unanimement » le projet de loi « sécurité et liberté », alors que M. Peyrefitte avait déclaré « massivement ». Une correction, demandée d'ailleurs le soir même par le ministre, était légitime.*

» *2) Dans la même dépêche, l'A.F.P. écrivait : « Il* [M. Peyre- » fitte] *a affirmé que l'unani- » mité des chefs de cour s'était » faite sur ce projet de loi. » Sur la foi de la correction demandée par le ministre, la rectification suivante a été publiée par l'A.F.P. : « Il* [M. Peyrefitte] *a » affirmé qu'un consensus des » chefs de cour s'était manifesté » en faveur des objectifs de ce » projet de loi. » L'*Analytique *de l'Assemblée de son côté écrit en reproduisant les propos du ministre : « L'unanimité des chefs » de cour s'est faite sur ce pro- » jet », ce qui correspond à la version initiale donnée par l'A.F.P.*

» *La lecture du* Journal officiel *fait apparaître la rectification demandée par M. Peyrefitte comme un amalgame de deux phrases du ministre : « Un » consensus favorable à ce texte » s'est dégagé parmi eux* [les » chefs de cour] », *et plus avant dans son intervention : « L'una- » nimité des chefs de cour s'est » faite sur la nécessité de ce » texte. »*

» *3) Compte tenu de ces précisions, la direction générale de l'A.F.P. considère que les journalistes qui ont traité cette information ont agi en pleine responsabilité et sans répondre à quelque pression de qui que ce soit.* »

● ERRATUM. — A propos de la discussion du « projet Peyrefitte » en commission des lois, nous avons indiqué dans *le Monde* des 29 mai et 7 juin que les socialistes se livraient à une tactique de « *filibusting* » (obstruction). C'est « *filibustering* » qu'il fallait écrire, comme nous le fait remarquer M. Maurice Antier, maître de conférence à l'École polytechnique et agrégé d'anglais.

M. BARIANI (U.D.F.-rad.) : un texte réactionnaire au sens étymologique du terme

M. Didier Bariani, président du parti radical, député de Paris, a indiqué, mardi 10 juin au cours d'une conférence de presse, que lui-même et M. André Rossinot (député de Meurthe-et-Moselle, secrétaire général du parti) voteraient le projet de loi « sécurité et liberté » « *s'il retrouve des allures plus républicaines* ». « *Mais*, a-t-il ajouté, *à ce jour, il n'est pas certain que nous le voterons.* » M. Bariani estime qu'il s'agit, à l'origine, d'un texte « *réactionnaire au sens étymologique du terme* ». « *On a répondu sans imagination et avec les mesures traditionnelles de la droite à un problème de société qui appelle autre chose que des mesures de répression* », a-t-il dit.

Le parti radical a publié sur ce sujet une déclaration dans laquelle il remarque que, « *s'il est vrai que les critiques très violentes ont occulté certains aspects positifs du projet (...), il n'en reste pas moins qu'un parti démocratique et républicain ne peut accepter, quelles qu'aient été les concessions déjà annoncées par le garde des sceaux, que soient mis en cause un certain nombre de principes* ». Les radicaux regrettent, en particulier, la procédure législative choisie (l'urgence, à leurs yeux, ne s'imposait pas et ne fait que souligner le caractère « *précipité* » et « *insuffisamment réfléchi* » de certaines dispositions) ; ils regrettent aussi le fait que le projet soit muet sur les « *questions essentielles* » de la prévention, des « *moyens* » de la justice et de l'adaptation de la législation aux nouvelles formes de délinquance.

● *La F.N.S.E.A.* (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) estime que « *le projet « sécurité et liberté », contrairement à son intitulé, entraînerait une répression accrue des actions syndicales et apparaîtrait comme un renforcement de la loi « anti-casseurs » dont l'expérience prouve qu'elle a été principalement utilisée contre les agriculteurs* ». La F.N.S.E.A. « *demande instamment aux parlementaires de travailler à ce que soient respectés les droits syndicaux des agriculteurs dont les légitimes revendications doivent parfois trouver leur expression dans des manifestations sur la voie publique, conformément aux principes démocratiques* ».

LE SYNDICAT GÉNÉRAL DE LA POLICE A PROTESTÉ AUPRÈS DE M. SOMVEILLE AU SUJET DES INCIDENTS DU 5 JUIN

Le Syndicat général de la police (S.G.P.), qui groupe environ 80 % des policiers parisiens en tenue, a été reçu, mardi 10 juin, par M. Pierre Somveille, préfet de police, afin de protester contre les violences exercées envers des reporters-photographes, lors de la manifestation des médecins du jeudi 5 juin à Paris (*le Monde* des 7 et 8-9 juin).

M. Bernard Deleplace, secrétaire général du S.G.P., qui conduisait cette délégation, a demandé au préfet que soit mis fin à la réquisition de gardiens de la paix pour des interventions en tenue civile, lors des manifestations de rue. « *Cette pratique est ambiguë et comporte de nombreux risques. Si elle est poursuivie, nous courons à la catastrophe* », a-t-il déclaré. Il a rappelé que des policiers « *pris pour des provocateurs* » auraient été, lors de manifestations antérieures, dépouillés de leurs armes de fonction et de leurs cartes professionnelles.

M. Deleplace a également demandé au préfet qu'une circulaire soit adressée à tous les services de police concernés, leur rappelant le rôle des journalistes professionnels dans les manifestations et soulignant la protection à laquelle ils ont droit.

M. Somveille s'est déclaré, selon son interlocuteur, préoccupé par la pratique des réquisitions de gardiens de la paix en civil, et a indiqué qu'il proposerait de nouvelles mesures au ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet. Le préfet s'est engagé, par ailleurs, à convoquer rapidement le S.G.P. pour lui communiquer les résultats de l'enquête ouverte à la suite de ces incidents.

LES PHOTOGRAPHES DE PRESSE ONT BOYCOTTÉ LE CONSEIL DES MINISTRES

En signe de protestation, les diverses associations et syndicat de photographes de presse ont boycotté *le conseil des ministres*. Une cinquantaine d'entre eux, représentant leurs confrères des quotidiens, des hebdomadaires, des agences et leurs confrères pigistes ont, au terme du conseil des ministres, formé une double haie. Appareils posés à terre, les photographes ont ainsi manifesté dans le silence leur désapprobation. Puis une lettre a été remise à l'intention du président de la République par M. Christian Boyer, du Syndicat de la presse présidentielle.

Dans cette lettre, l'Association nationale des journalistes reporters, photographes et cinéastes, le comité de défense des journalistes reporters, photographes, cameramen et motards de presse formé le 7 juin dernier, demandent à M. Giscard d'Estaing de « *faire en sorte qu'ils ne soient plus les victimes de certains éléments des polices trop assurés de l'impunité des forces de l'ordre pour s'en prendre injustement aux journalistes* ». Ils souhaitent également que « *leurs rapports avec les pouvoirs publics retrouvent un climat de confiance et de courtoisie* ».

Une seule photographie, qui devait être reprise par l'ensemble de la presse, a été réalisée par l'Agence France Presse.

M. Poirier, porte-parole de la présidence de la République, a déclaré au sujet de cette affaire : « *Il n'en avait pas été question au conseil, mais, comme M. Bonnet*, a-t-il ajouté, *nous considérons ces incidents comme particulièrement regrettables* », avant de conclure « *Je recevrai moi-même, vendredi, une délégation des photographes.* »

L'U.N.S.J. reçue par M. Bonnet

Une délégation de l'Union nationale des syndicats de journalistes (C.G.T., C.F.D.T., Force ouvrière et S.N.J.) a également été reçue, mardi 10 juin, pendant une heure par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, au sujet de ces incidents. A « *l'indignation de la profession après les agressions policières contre des photographes de presse* », soulignée par l'U.N.S.J., M. Bonnet a répondu par quelques précisions, selon l'U.N.S.J. : « *Une enquête est en cours..., il prendra (ensuite) les mesures qui s'imposeront... (il va prendre) des dispositions pour que les forces de l'ordre soient incitées à respecter la mission des journalistes.* »

L'U.N.S.J. a réaffirmé son soutien à l'action des cameramen et reporters photographes, prévue pour le 12 juin (grève et non-couverture du conseil des ministres de ce jour).

L'Union régionale limousine de l'U.N.S.J. a, par ailleurs, lancé un appel aux journalistes et photographes pour que les journaux écrits et radiovisuels datés du 12 juin paraissent sans photos.

PRESSE

● *A « Forum International »*, un incident opposant M. Roland Dana, *rédacteur en chef du quotidien* dont le bilan a été déposé le 5 juin (*le Monde* du 7 juin), et une partie de l'équipe qui occupe les locaux parisiens depuis lors, s'est produit, mecredi 11 juin à 0 h. 15.

Selon un témoin, « *M. Dana, sa femme et trois hommes ont fait irruption et sont immédiatement montés au premier étage, où ils se sont enfermés à double tour... Au bout d'une dizaine de minutes, comme ils refusaient de nous ouvrir, nous avons appelé le commissariat de police du dix-septième arrondissement.* »

De son côté, M. Roland Dana a déclaré à l'A.F.P. : « *Je suis locataire des locaux. On m'avait fait part des risques de détérioration d'un matériel coûteux, qui, de plus, ne nous appartient pas puisqu'il est en location. J'ai donc décidé tout normalement de venir au journal pour mettre à l'abri quelques consoles et des claviers susceptibles d'être détériorés.* »



société

JUSTICE

Le meurtrier d'un chauffeur de taxi est jugé aux assises de Paris

Fantasmes mortels

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Paul Gaillardot, a condamné, le mardi 10 juin, à treize ans de réclusion criminelle, pour meurtre et tentative de meurtre, Thierry Chevalier, âgé de vingt et un ans.

L'avocat général, M. Jacques Gagnieur, avait requis de dix à quinze ans de cette peine, en tenant compte du « passé psychiatrique » de l'accusé et de la possibilité de réinsertion à *laquelle il pourrait prétendre* à *sa sortie* de prison.

Son goût très vif pour la littérature policière et le roman d'espionnage — un penchant si affirmé qu'il a tenté lui-même d'écrire de telles aventures — n'a pas suffi à faire admettre aux jurés des assises, la version rocambolesque des faits que Thierry Chevalier, vingt et un ans, s'est attaché, avec une grande conviction, à leur présenter.

Car, lorsqu'il tue de deux coups de revolver 22 long rifle dans la nuque, le 3 juillet 1978, vers 2 h. 30, dans une rue déserte du quinzième arrondissement, le chauffeur du taxi qui l'y a amené, le jeune homme, dont les soucis d'argent ne sont un secret pour personne, a tué pour s'emparer de la recette de l'artisan, un Algérien, père de deux anfants.

Une passion pour les héros de la « Série noire »

Cela, il l'a avoué aux policiers de la deuxième brigade territoriale auxquels *il est venu spontanément* se livrer en septembre de la même année, après avoir récidivé, le 19 juillet dans des circonstances identiques. Cette nuit-là, il tire de nouveau, à bout portant, sur un autre chauffeur de taxi, M. Yves Gratien, qui — miraculeusement, la balle entrée par son oreille droite ayant été se loger dans la base de son cou — n'a été que gravement blessé. Et, une fois encore, Thierry Chevalier s'enfuit avec la recette, quelques centaines de francs.

Mais aujourd'hui, ce jeune homme bien élevé, qui s'exprime aussi calmement que parfaitement, entend faire croire au tribunal que sa passion pour les héros de la « Série noire » est à l'origine de sa conduite. Il va dire, sur un ton très assuré, qu'il s'est pris longtemps, à l'époque, à son propre piège de lecteur et de pseudo-auteur, au point qu'il s'était alors insensiblement identifié « *à un agent de la C.I.A. chargé d'enquêter en France sur les agissements de la branche européenne de la Maffia...* » Un peu plus tard, il expliquera qu'« *une jeune femme et son enfant avaient été assassinés par ces truands* » et qu'il avait pour mission « *de les venger tous les deux* ». Nous voilà bien loin du meurtre du « taxi » ? Non : tandis que le véhicule roule dans la nuit, Thierry Chevalier « *devine, peu à peu, que l'homme qui tient le volant n'est autre que l'assassin de la malheureuse Françoise et de son bébé* ». Il doit donc le supprimer. Et il tire, par deux fois.

Toutefois, les psychiatres qui ont examiné l'accusé, fils d'agriculteurs vendéens à l'enfance rendue malheureuse par une mère dépressive, décédée alors qu'il était encore un enfant, et un *père qui semble ne l'avoir jamais* compris, se sont montrés formels: lors des faits qui lui sont reprochés, Thierry Chevalier « *n'était pas en état de démence* ». Ils reconnaissent pourtant, les uns comme les autres, que le meurtrier « *présente une organisation caractérielle de type pré-psychotique* » et — on l'aurait deviné — « *des tendances à substituer des thèmes fantasmagoriques à la réalité* ». Préconisant son placement en milieu médico-psychologique, et non pas en hôpital psychiatrique, les médecins ont conclu en lui reconnaissant « *des anomalies susceptibles d'atténuer sa responsabilité dans une moyenne mesure* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Après la condamnation de deux membres des forces de police pour « violences »

Quatre cents policiers dont le directeur régional de la P.J. ont manifesté à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — La condamnation, lundi 9 juin, de deux policiers pour « violences dans l'exercice de leurs fonctions » à trois ans de prison avec sursis a provoqué une vive émotion dans la police marseillaise. Quatre cents fonctionnaires, parmi lesquels le directeur du S.R.P.J. de Marseille, le contrôleur général Pierre Sanguy, ont manifesté mardi 10 juin. Une nouvelle manifestation était prévue ce mercredi.

Le tribunal correctionnel de Montpellier a condamné, pour « violences dans l'exercice de leurs fonctions », deux inspecteurs de la police judiciaire, MM. Michel Chabot et Jacques Siauvaud, à trois an.: d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F de dommages et *intérêts. A l'origine, cinq* fonctionnairs du service régional de police judiciaire de Marseille étaient poursuivis. L'affaire avait été jugée le 12 mai à Montpellier (*le Monde* du 16 mai).

Ces policiers avaient été accusés par deux hommes, MM. Yves Bonnet et Patrick Caillol, suspectés d'avoir participé à un hold-up, le 15 octobre 1974 à Vitrolles (Bouches-du-Rhônes, au cours duquel un encaisseur avait été tué. Les deux hommes passaient en effet des aveux complets devant les policiers, mais les rétractaient devant le juge d'instruction, affirmant avoir été torturés, ce que confirmait un certificat médical. Ils bénéficièrent finalement d'un non-lieu.

Au cours du procès des policiers, leurs supérieurs hiérarchiques avaient soutenu sans réserve les inculpés : « *Si j'avais douté un seul instant de leur innocence, je ne serais pas là* », avait déclaré l'inspecteur général de la police nationale, M. Fernand Mathieux, ancien adjoint de la P.J. marseillaise.

Les deux condamnations prononcées ont provoqué de sérieux remous parmi les *fonctionnaires* du S.R.P.J., à Marseille et à Montpellier, qui ont déclenché un mouvement de protestation sous forme de « grève du zèle », acceptant seulement d'expédier les affaires courantes. Dans les jours à venir, les services de police judiciaire « tourneront » au ralenti.

La première manifestation publique de la « *grogne* » des policiers du S.R.P.J. de Marseille s'est déroulée mardi après-midi 10 juin devant la préfecture de police. Plus de quatée cents fonctionnaires, au premier rang desquels la hiérarchie au grand complet, se sont trouvés *face à un cordon de policiers en* tenue, bientôt débordés (sans incidents), tandis qu'une délégation était reçue par M. Raymond Jaffrezou, préfet de police.

Les porte-parole du mouvement, deux inspecteurs de police, ont déclaré : « *Le jugement du tribunal de Montpellier est non pas la conséquence d'actes répréhensibles commis par les policiers condamnés, mais la manifestation d'un antagonisme jusqu'alors latent opposant l'autorité judiciaire et les autorités de police. Puisque, apparemment, la parole d'un voyou suffit à entraîner la condamnation d'un fonctionnaire de police, il est absolument indispensable de redéfinir, en complément des textes en vigueur, les rapports qui doivent s'instaurer entre les officiers de police judiciaire et les délinquants.* »

Une nouvelle manifestation devait avoir lieu mercredi après-midi devant le palais de justice. Les représentants des policiers demandaient à être reçus par le procureur de la République.

JEAN CONTRUCCI.

A LA COURS DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Les deux principaux accusés du procès des Bretons sont condamnés à onze et douze ans de réclusion criminelle

La Cour de sûreté de l'Etat a rendu, mercredi après-midi 11 juin, son arrêt dans le procès des neuf militants bretons inculpés après le dynamitage de la villa du commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter.

Les deux principaux accusés, Jean-Charles Grall et Marcel Garabello, ont été condamnés, rsepectivement, à onze ans et douze ans de réclusion criminelle. Jean-Luc Barabasz, Bernard Michon, Marguerite Gendrot, Yveline Le Carrer, et Jannick Salomon ont été condamnés à des peines de prison avec sursis.

Les deux inculpés jugés par défaut, Bernard Alexandre et Yves Masson, ont été condamnés à quinze ans de réclusion criminelle.

***

On apprend que le président de la République recevra dans quelques jours à l'Elysée les représentants et les responsables des quatre départements bretons pour leur annoncer le contenu d'un plan de développement portant sur les infrastructures (routes), le littoral, l'aménagement du territoire, la mer et l'emploi notamment.

L'enquête sur les attentats corses

UN INSPECTEUR DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX EST ÉCROUÉ

Un inspecteur des renseignements *généraux, M. Jean-Pierre Bataille*, âgé de vingt-huit ans, a été incarcéré à Fresnes sur mandat de M. Jean Beyer, juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpé de détournement d'actes par un fonctionnaire et enlèvement volontaire de pièces détenues dans un dépôt public.

Ce rôle est apparu incidemment au cours de l'enquête de la brigade criminelle, qui aboutit, dans la nuit du 2 au 3 juin, à l'inculpation par M. Jean Gonnard, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, de MM. Alain Orsoni — autonomiste corse, qui aurait reconnu avoir participé *à plusieurs attentats dans* la capitale, notamment le 26 avril 1979 contre le Palais de justice, — Toussaint Poggioli et Pierre Bugny (« le Monde » du 5 juin).

En effet, dans un box utilisé par ces trois hommes, impasse de l'Eglise, à Paris-15e, ont été découverts — outre des armes et des explosifs — des rapports des renseignements généraux sur les milieux d'extrême gauche et une photocopie de la carte de policier d'un collègue de M. Bataille.

Questionné, ce dernier a avoué qu'il avait remis tous ces documents à M. Bugny. Ayant fait la connaissance *de celui-ci — instructeur dans* un centre de préparation militaire, âgé de vingt-six ans, — dans des réunions de militants d'extrême droite, il avait sympathisé avec lui.

NOUVEAU RENVOI POUR LA DEMANDE D'EXTRADITION DE CINQ ALLEMANDES

Les dossiers des demandes d'extradition visant les cinq Allemandes — terroristes présumées — arrêtées à Paris les 5 et 6 mai ne sont pas encore entièrement traduits. Dans ces conditions, la *chambre d'accusation a renvoyé* au 25 juin l'audience au cours de laquelle seront jugées les demandes présentées par les autorités allemandes (*le Monde* des 8 et 29 mai).

La cour a d'autre part autorisé les cinq détenues à prendre connaissance des dossiers d'extradition en langue allemande.

ÉDUCATION

LE BACCALAURÉAT

- Pas d'innovation en 1980 ni en 1981
- Le nombre des candidats continue à augmenter
- Tassement de la série C et progression de la série B

Le baccalauréat, cette année, ne comporte pas d'autre innovation que l'échelonnement dans le temps, selon les académies (*le Monde* du 18 janvier), et des possibilités nouvelles offertes aux candidats : l'usage des « calculettes » (calculatrices de poche) dans toutes les séries et la possibilité, pour les handicapés physiques — naguère obligatoirement dispensés des épreuves physiques — de participer à deux epreuves spécifiques aménagées.

Il n'y a donc pas cette année d'« *innovation sensationnelle* », ainsi que l'a souligné M. Jean Saurel, directeur des lycées au ministère de l'éducation, en présentant le « bac 80 » à la presse, mardi 10 juin. Il ne devrait pas non plus y en avoir l'an prochain : « *Le bac 1981 ressemblera comme deux gouttes d'eau au bac actuel* », a-t-il précisé.

Le ministère de l'éducation, cependant, n'exclut pas qu'un jour, un système de contrôle continue se *substitue à l'examen de fin de scolarité.* « *On maîtrise la procédure du contrôle continu dans certaines disciplines — notamment les sciences exactes — ce qui nous permet de l'utiliser depuis huit ans pour les C.A.P. et B.E.P.* » (1). Mais le directeur des lycées se montre plus réservé pour les disciplines dont « *le référentiel d'exigences est mal défini* », c'est-à-dire des matières comme l'histoire, les lettres et la philosophie.

M. Saurel estime qu'une *telle réforme « ne se décide pas d'un coup de baguette magique »*. En conséquence, les études entreprises à ce propos au ministère sont conduites « *avec une sage lenteur* ».

Il y a, cette année, 358 483 candidats à l'ensemble des baccalauréats, soit 10 767 de plus que l'an dernier. Sur ce total, 249 952 candidats se présentent aux baccalauréats de l'enseignement général (A, B, C, D, D', E), *soit 7 147 de plus qu'en* 1979 : aux baccalauréats de technicien (F, G, H), 108 531 candidats sont inscrits, soit 3 590 de plus que l'an dernier.

On observe une augmentation *continue de la série B (économique* et social) : le pourcentage des candidats est passé de 5,7 % de l'ensemble des baccalauréats de l'enseignement général en 1969 à 19,96 % cette année. Dans le même temps, *le pourcentage de la série A (philo*sophie-lettres) est tombé de 45,8 % à 26,13 %. On note cependant une légère remontée de la série A depuis 1978, parallèle au tassement de la série C (mathématiques et sciences *physiques). Le pourcentage de cette* dernière série, qui était de 15,7 % en 1969 et avait atteint 19,6 % en 1978, est redescendu à 18,47 %.

RÉUNIS A LILLE

Des universitaires souhaitent faciliter l'accueil des salariés à la formation permanente

De notre correspondant

Lille. — Le sixième colloque national « formation continue-*universités* » a *réuni* récemment, à Lille, quelque quatre cent cinquante universitaires. Le thème choisi cette année, « l'adaptation des universités à l'accueil des adultes », a été *étudié* par une vingtaine de groupes.

Il est vrai que les expériences sont multiples et très diverses. M. Jérôme Polverini, chargé de mission au ministère, devait rappeler *que les nombres d'heures-stagiaires* en formation continue étaient passés de 4,4 millions en 1973 à 16 millions en 1978. M. Michel Migeon, président de l'université des sciences et techniques de Lille, notait au début *des travaux : « Le choix du thème démontre l'évolution de l'attitude des universités vis-à-vis de leur environnement ; l'adaptation signifie avant tout modification et, dans le cas présent, adoption de modifications permettant d'accueillir la catégorie spécifique d'« apprenants » que sont les salariés. »*

Manque de liaison

Cet effort n'est pas facile à faire. Les salariés souhaitent d'abord obtenir un diplôme, mais ils demandent aussi que leur acquis professionnel soit reconnu par les universités, or *cette exigence ne peut être satisfaite* actuellement.

Les carences de la formation continue, et notamment le manque d'harmonisation entre les différentes composantes du service public (par *exemple entre universités d'une* même ville, l'absence de liaison avec les établissements du second degré), sont apparues lors de ces *travaux. Les difficultés éprouvées* pour désamorcer la peur des salariés devant un appareil éducatif qui leur est étranger furent aussi évoquées. Cet appareil ne sait pas se mettre en question pour accueillir ce nouveau public *ni mettre en œuvre* une pédagogie adaptée. C'est pourquoi rares sont encore les éléments ouvriers qui bénéficient de la formation continue. Pour M. André Lebrun, chargé de mission à la formation continue à Lille, « *l'information, l'orientation, le conseil individuel d'itinéraires de formation, l'évaluation, en particulier formative, sont devenus tellement complexes qu'il est indispensable que soient proposées des modalités nouvelles qui reçoivent l'agrément des salariés* ».

Mais tous les obstacles, et ils sont nombreux, ne peuvent empêcher la tendance générale de pousser les universités vers une formation *continue de plus en plus importante* et de mieux en mieux adaptée. Dans ce domaine, l'université veut prendre toute sa place. En conclusion, M. Bertrand Schwartz, l'un des pionniers de la formation continue, *a insisté sur le rôle des universités* qui « *prennent conscience d'un changement croissant de public. Il signifie une réforme profonde de la promotion sociale. Il demande des possibilités d'accueil en congés-formation. L'alternance, qu'on le veuille ou non, se développera de plus en plus ; la moitié des étudiants déjà ont une pratique sociale (...), la recherche pédagogique doit être partout développée* ».

GEORGES SUEUR.

L'INSTITUT D'ÉTUDES AMÉRICAINES FERME SES PORTES

L'Institut d'études américaines (1, place de l'Odéon) annonce que, faute de crédits, il devra cesser ses activités à la fin du mois de juin. Fondé en 1960 et dirigé par M. Sim Copans, qui a tant contribué à faire connaître aux Français la culture américaine, l'Institut fournissait au public français un enseignement de base sur les divers aspects de la société des Etats-Unis. Plus de trois mille étudiants en ont profité.

Financé depuis 1963 par State University of New York (SUNY) et par les services culturels américains, et pour une petite partie de son budget, par l'Université de Paris, l'Institut disparaît pour des raisons financières : des restrictions budgétaires ont obligé SUNY à supprimer son soutien à cette activité culturelle à l'étranger sans qu'aucune solution de remplacement ait pu être trouvée.

● *Interpellations après l'incendie de l'université de Rennes-I.* — Neuf personnes ont été interpellées, lundi 9 et mardi 10 juin, par la police à la suite de l'incendie criminel commis lundi matin contre le bâtiment central du campus de l'université de Rennes-I (*le Monde* du 10 juin). Ces personnes interrogées, militants syndicalistes ou libertaires, ont dénoncé les conditions de leur garde à vue et de « *leur fichage* ». Des étudiants de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II) se sont « *indignés* » des propos de M. Jean-Pierre Curtès, président de Rennes-I, qui, lors d'une émission à la télévision régionale, aurait « *mis en cause des étudiants de l'autre université* ».

Au Haut Comité de la langue française

NOMINATIONS ET CRÉATION D'UNE VICE-PRÉSIDENCE

Un décret du 5 juin 1980 porte nomination de dix nouveaux membres au Haut Comité de la langue française et renouvelle pour trois ans le mandat de neuf autres. Les nouveaux membres sont : MM. Marcel Arland, de l'Académie française (prix Goncourt 1929 pour son roman *l'Ordre*) ; Jean Cazeneuve, de l'Institut, P.-D.G. de TF 1 de 1975 à 1977 ; Georges Duby, de l'Institut ; Claude-Louis Gallien, professeur à l'université René-Descartes-Paris-V ; Claude Imbert, directeur de la rédaction de notre confrère *le Point* ; Pierre Osenat, professeur au Collège de médecine et grand prix de poésie de l'Académie française ; Joseph Pasteur (M. Rocchesani), animateur de l'émission de télévision « Les dossiers de l'écran » et conseiller de la direction générale pour l'information et la communication formation de la société Hachette ; Jean-Bernard Raimond, directeur générale des relations culturelles extérieures ; Philippe Rossillon, ancien rapporteur général du Haut Comité (1966 à 1973) ; Pierre Rostini, président de l'Union internationale des clubs universitaires.

Sont renouvelés les mandats de : M. Jean Baillou, Mme Jacqueline Baudrier, MM. Louis Fougère, Armand Lanoux, Pierre Laurent, Daniel Malingre, Mgr Paul Poupard, MM. Bernard Quemada et Jean-Loup Tournier.

Simultanément, un décret nomme un vice-président (M. Jean Cazeneuve), qui pourra suppléer le premier ministre à la présidence du Haut Comité.

● *L'Alliance française* a enseigné le français à 240 835 étudiants à travers le monde et à 32 000 étrangers à Paris en 1979, a annoncé le 5 juin, M. Marc Blancpain, président de l'Alliance française de Paris. Les quelque 1 200 centres répartis dans le monde ont reçu le renfort de 469 professeurs français détachés. Les Alliances les plus importantes sont à Mexico (18 191 étudiants), Buenos Aires (13 310), Lima *Janeiro* (8 152), *Hong Kong* (7 608) et New York (5 114).

Dans les Hauts-de-Seine

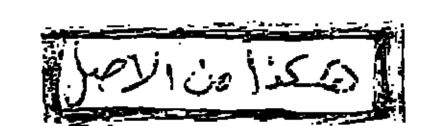
LA MUNICIPALITÉ DE MEUDON DÉCIDE LA FERMETURE D'UNE ÉCOLE DE DIX CLASSES

L'école Jules-Janssen, à Meudon-la-Forêt, sur la commune de Meudon (Hauts-de-Seine), qui compte deux cent cinquante élèves répartis en dix classes élémentaires, est menacée de fermeture à la demande de *la municipalité. Le maire, M. Gilbert* Gaver (P.R.), et ses adjoints invoquent à l'appui de leur décision une étude démographique faite par la municipalité et montrent une baisse sensible de la population à scolariser en 1985 : « La suppression d'une école permettra de revitaliser l'ensemble des groupes scolaires », déclare le maire.

Or, un mois auparavant, le conseil municipal s'opposait à la fermeture de quinze classes sur l'ensemble de Meudon dont sept à Meudon-la-Forêt. Il souhaitait que « la pause démographique entraîne une amélioration des conditions d'accueil », et notamment à Janssen, où le nombre de retards scolaires et d'élèves étrangers est important. Pour les parents d'élèves et les instituteurs qui ont occupé l'école le samedi 17 mai, la décision du maire est arbitraire et ne se justifie pas. « On profite du départ à la retraite de la directrice pour fermer l'école », s'indigne une mère de famille. Une institutrice, en poste depuis dix-sept ans et non syndiquée, se défend : « On veut fermer Janssen, parce que c'est une école modérée », en dépit d'un taux de syndicalisation de 78 %.

Cependant, selon l'inspection académique de Nanterre, la fermeture de Janssen doit aboutir à un transfert de chaque enseignant et de sa *classe dans chacune des cinq écoles* de Meudon-la-Forêt. En outre, l'inspection certifie qu'il n'y aura pas de nouvelle mesure de carte scolaire à la prochaine rentrée. Le comité technique paritaire a suspendu sa décision pour attendre la délibération de l'ensemble du conseil municipal. En présence des parents et des instituteurs, les conseillers municipaux, réunis le mardi 3 juin, ont confirmé la décision du maire et voté à l'unanimité la fermeture de l'école. Le maire a fait évacuer par la police ces parents un peu agités. Le conseil départemental de l'enseignement primaire doit maintenant entériner cette décision.

L'union locale de la Fédération ex-Le Cornec de Meudon continue la lutte, mais il semble que la Fédération Lagarde-Schléret — à l'exception de quelques militants de base — préfère rester en retrait. Plusieurs unions locales de syndicats d'enseignants, de la C.G.T. et des partis de gauche ont apporté leur soutien. M. Labbé, *président du groupe* R.P.R. à l'Assemblée et député des Hauts-de-Seine, proteste aussi contre la fermeture de l'école Janssen.



ÉDUCATION

UNE TOURNÉE DE M. BEULLAC DANS LE MORBIHAN

« De l'air frais et salubre dans nos établissements »

De notre envoyé spécial

Vannes. — La mer est calme au Morbihan. Debout sur la plage arrière du bateau des affaires maritimes, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, explique à quelques journalistes de la région que *« les projets d'activité éducative et culturelle (PACTE) (1), c'est l'ouverture de l'enseignement sur l'environnement direct des élèves »*. A l'accostage, à Belle-Ile-en-Mer, le ministre prend la tête du petit cortège officiel (maires, sous-préfet, inspecteurs d'académie, etc.) qui gravit rapidement les rues du Palais pour atteindre le collège Stan-Poumet. Un petit collège qui, malgré ses effectifs réduits (cent dix-sept élèves), vit à l'étroit dans d'anciens bâtiments militaires non fonctionnels.

— *« Où sont les professeurs, où sont les élèves ? »* M. Beullac interrompt les présentations de la directrice pour s'engouffrer dans une salle de classe. Peu émus, des élèves de quatrième continuent à préparer des panneaux d'exposition pendant que leur professeur de français explique le travail interdisciplinaire fait sur l'environnement et le patrimoine.

Dans cet établissement, un projet a été élaboré en début d'année scolaire, offrant aux élèves l'occasion d'entreprendre une étude socio-économique de l'île et de son avenir. *« Les enfants sont sortis du collège,* raconte l'enseignante. *Ils sont allés interroger des agriculteurs, des marins, des commerçants. Grâce à l'agrément du PACTE et aux 1 500 francs de subvention, nous avons pu réaliser une exposition que les touristes pourront voir à la mairie, et nous espérons imprimer un petit guide à leur intention. »* Les élèves de quatrième, de cinquième et même *« des classes pré-professionnelles (C.P.P.N.) sont venus, le samedi après-midi et le mercredi, pour étudier si le seul secteur économique encore en développement dans l'île, le tourisme, leur permettrait, à l'âge adulte, de rester au pays »*.

Nouvelle traversée en vedette — *« Monsieur le ministre, voulez-vous signer le livre d'or du bord »*, — puis le cortège, cette fois motorisé, gagne Pontivy. Devant la porte du lycée d'enseignement professionnel (LEP), quinze personnes sous une banderole de la FEN crient *« des crédits pour l'école »*. Pendant qu'un membre de son cabinet écoute les doléances des manifestants, M. Beullac se fait expliquer le PACTE. *« Nous avons choisi de participer à la restauration d'un château appartenant au conseil général,* précise le proviseur. *Il ne s'agissait pas seulement de fabriquer des huisseries, puisque ce LEP est spécialisé dans le bâtiment, mais de mettre en relation l'enseignement technique, l'enseignement général (les mathématiques et l'histoire) et artistique. »*

« Bravo ! »

Au total, cent cinquante élèves sur les quatre cents ont été concernés par ce projet, lors des études et du relevé sur le terrain, de la préparation et de la fabrication des portes et des fenêtres ou, enfin, au cours du montage de diapositives racontant cette aventure. *« Bravo ! »* Le ministre est content, il félicite la documentaliste qui, avec les clubs « photo et musique », a fait le montage et l'exposition. M. Beullac se déclare impressionné et semble satisfait que ce projet ait été mis en œuvre par des élèves de LEP. Il se tourne vers les professeurs. *« Il s'agit de donner à nos élèves l'occasion de s'entraîner à la création, le goût de la recherche, de la découverte, que ce soit dans les domaines artistique ou scientifique, si l'on veut former des adultes qui ne se contentent pas de reproduire des modèles mais cherchent des voies nouvelles et savent prendre leurs responsabilités. »* Pour le ministre, les PACTE qui ont été engagés dans près de deux mille cinq cents des sept mille lycées et collèges ont amené *« élèves, professeurs, parents à se rencontrer et à œuvrer ensemble. Ils font passer un courant d'air frais et salubre dans nos établissements »*.

La quatre-vingt-quinzième rencontre entre M. Beullac et la réalité scolaire était terminée. *« Les enseignants que je vois chaque semaine dans les établissements, par leur compétence et leur activité, semblent différents de ceux que l'on a tendance à décrire à Paris »*, remarquait le ministre.

SERGE BOLLOCH.

(1) Institués par une circulaire du 20 septembre 1979, les projets d'activité éducative et culturelle se sont substitués aux *« 10 % pédagogiques »* créés en 1973 (*le Monde* du 21 septembre 1979). Ces projets sont soumis aux conseils d'établissement par un ou plusieurs professeurs et leur réalisation est programmée pour l'ensemble de l'année. Les projets ne dépendent d'aucun contrôle extérieur sauf si leur mise en œuvre nécessite des moyens particuliers. Un dossier est alors adressé au rectorat.

CORRESPONDANCE

Faut-il nationaliser l'ESSEC ?

Après la publication d'un article dans le Monde *du 28 mai (« Faut-il nationaliser l'ESSEC ? »), la direction de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales nous a fait parvenir le communiqué suivant :*

Des informations, diffusées à l'initiative d'un parti politique et reprises dans certains quotidiens, s'efforcent de dramatiser la situation financière de l'ESSEC en vue de demander sa nationalisation.

L'ESSEC est une institution privée et entend le rester. C'est pourquoi, comme toute entreprise connaissant les mêmes problèmes, elle s'emploie actuellement à résorber, par une compression de ses coûts de fonctionnement, un déficit d'ailleurs bien inférieur à celui évoqué et dont les causes résident essentiellement dans une insuffisance de ressources.

L'ESSEC rappelle à ce sujet que, malgré les démarches entreprises auprès des pouvoirs publics depuis plus de dix ans, l'enseignement supérieur privé de caractère professionnel ne bénéficie à ce jour, contrairement aux autres ordres d'enseignement, primaires et secondaires, d'aucun régime légal d'aide. De ce fait, les établissements qui en relèvent doivent vivre avec des droits de scolarité déjà élevés et le produit d'une taxe d'apprentissage, dont la part réservée, en particulier, à l'enseignement supérieur ne cesse de se réduire.

Ainsi, se trouve mise en question, avec leur liberté, l'existence même des grandes écoles privées, dont la contribution à la formation de cadres de haute qualité est pourtant reconnue. Au-delà des difficultés passagères de l'ESSEC, il y a là un problème qui appelle, d'urgence, une solution législative ou réglementaire susceptible d'assurer la survie de ces établissements, en respectant leur caractère propre.

● *Un nouveau président à l'Ecole des parents.* — M. Christian Prieur a été élu président de l'Ecole des parents et des éducateurs (E.P.E.). Ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, directeur du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles, M. Prieur remplace M. Jean de Marcillac, élu président de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs.

Reconnue d'utilité publique, l'E.P.E. est une association de pédagogie familiale qui a pour but d'assurer toutes les activités d'information, de réflexion et de formation auprès du groupe familial. Elle organise notamment un service gratuit de renseignements par téléphone (Inter-Service-Parents, tél. : 766-51-52).

Témoignage d'une maîtresse auxiliaire suppléante

« Il ne s'agit pas d'être angoissé »

Organisée sur l'initiative de cinq syndicats d'enseignants du second degré (syndicats nationaux des enseignements de second degré et de l'éducation physique affiliés à la FEN, Syndicat général de l'éducation nationale - C.F.D.T., Syndicat national des enseignements techniques et professionnels - C.G.T., Syndicat national des collèges - indépendant), la quinzaine d'action dans les lycées et collèges (« le Monde » du 23 mai) a mis l'accent, à la fin du mois de mai, sur les problèmes des maîtres auxiliaires.

Nous publions ci-dessous un extrait du témoignage que nous adresse Mme Brigitte Maurel, maîtresse auxiliaire suppléante à Paris depuis 1975.

« Depuis la dernière rentrée de septembre 1979, j'ai effectué six remplacements, dans six établissements différents de la banlieue parisienne. J'ai eu toutes les classes, à l'exception des premières (et je voudrais savoir combien d'enseignants se sentiraient d'attaque pour passer, *du jour au lendemain,* d'une sixième à une terminale). Mais — chance inouïe — je n'ai été nommée que sur des postes de lettres, discipline correspondant à ma formation universitaire, et j'ai échappé au remplacement de « français - maths - travaux manuels » qui se profilait à l'horizon d'un collège où j'avais travaillé pendant quatre mois.

» *Il ne s'agit pas d'être angoissé dans ce métier.* On vous téléphone un matin (1) : « Je suis » le proviseur du collège X ou » du lycée Y. Vous êtes nommée » dans mon établissement. Pouvez-vous vous présenter dans » la matinée ? » Vous courez, vous volez, sans savoir ce qui vous attend : n'importe quoi plutôt que le chômage ! On vous reçoit avec aménité et un rien de paternalisme : « Vos collègues » et moi-même sommes là pour » vous aider. Ah, vous enseignez » depuis cinq ans ! Alors, ça se » passera bien. Tenez, aujourd'hui, vous avez cinq heures » de cours ».

» Et, pendant cinq heures, sans livres, sans préparation, vous improvisez des leçons sur les compléments circonstanciels, Baudelaire ou la troisième conjugaison latine, face à des élèves qui guettent la moindre de vos défaillances et qui vous interrompent à tout propos pour dire : « Avec M. ou Mme W... » on ne faisait pas comme ça »... Quinze jours ou trois semaines s'écoulent sans que vous ayez eu le temps de vraiment connaître les élèves et de faire œuvre pédagogique. Puis, un mardi soir, vous quittez le collège. Votre suppléance est terminée. Deux jours plus tard, le jeudi matin, vous serez renommée ailleurs. Entre-temps, il y aura eu le mercredi, jour de repos des enseignants. Mais ce mercredi-là n'apparaîtra pas sur votre feuille de paie : le hasard fait si mal les choses, n'est-ce pas ? »

(1) Téléphone et voiture ne sont pas vraiment obligatoires, mais ils sont franchement nécessaires.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'IRRESPECT

Voyez comme nous sommes, nous réclamons ici à longueur de colonne le droit à l'irrespect, nous accusons les journalistes de l'audio-visuel d'être trop plats à notre gré, ou plutôt trop courbés devant les gens en place. Et puis, de voir Jean-Louis Servan-Schreiber soumettre, mardi soir, à son « Questionnaire », le directeur du Canard enchaîné, avec des petits airs agacés, supérieurs, de juge d'instruction à qui on ne la fait pas, les mains nous démangeaient soudain et l'envie nous prenait de lui rabattre son caquet. Surtout quand il a été question de l'affaire des diamants, simple incursion dans la vie privée d'un homme public, à ses yeux. Sur la sellette, Roger Fressoz est resté parfaitement serein. Il s'est contenté de signaler qu'en l'occurrence les réactions désinvoltes de l'Elysée aux révélations du Canard — sans oublier la trop respectueuse absence de suite législative destinée à régler une bonne fois, à l'exemple de ce qui se pratique à l'étranger, le sort des cadeaux reçus par un chef d'Etat — jetaient un triste éclairage sur un homme, une famille, une caste (1). Pour ce qui concerne l'affaire Boulin, Roger Fressoz a plaidé non coupable : recalé à un examen, un candidat se suicide, est-ce la faute de l'examinateur ?

On aurait aimé le pousser davantage sur ce terrain-là. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. C'est bien ainsi qu'une démocratie devrait concevoir les rapports de la presse et du pouvoir. Il y a une place à prendre : les politiciens viennent frapper à nos carreaux, ils la veulent, ils nous promettent monts et merveilles. Nous en choisissons un, nous l'engageons au même titre qu'une employée de maison.

A partir de là — voyez ce qui se passe aux Etats-Unis, — on le surveille avec plus ou moins d'indulgence, selon le bon ou le mauvais souvenir laissé par son prédécesseur. On le veut honnête, efficace, et, au moindre signe de relâchement, on le semonce vigoureusement. En France, c'est le contraire. A peine le postulant, le serviteur de l'Etat, a-t-il obtenu la place qu'il se comporte en maître.

C'est évidemment encore plus sensible à la télévision, et Roger Fressoz a très bien analysé l'autocensure à laquelle se livrent d'instinct les hommes du président chargés de l'information. Ils en arrivent même à censurer le gouvernement, à ne pas diffuser les explications d'un ministre, M. Monory, accusé d'avoir accepté, pour des raisons personnelles, une hausse du carburant. Ils ont jugé plus prudent de couper toute la séquence. Fabuleux, non ?

Enfin, dernière question très importante à laquelle on n'a pas répondu : qui sont les journalistes chargés de s'ériger en censeurs ? De qui tiennent-ils leur « mandat » ? Du bon vouloir du directeur de la publication ou de la station ? Absolument pas. Du suffrage universel. Chaque jour, à chaque heure, en effet, le lecteur, l'auditeur ou le téléspectateur, en choisissant tel journal, telle chaîne, plébiscitent telle ou telle équipe. Et, croyez-moi, si le reporter, le chroniqueur, l'éditorialiste, le présentateur, ne plaisent pas, si le public boude, s'il écrit pour se plaindre, si l'audience baisse en faveur d'un concurrent, il en sera tenu compte.

Notre devoir est d'informer l'opinion. Comment voulez-vous qu'on le remplisse dans un pays où le mot information donne encore et toujours la rime à subversion, un pays objet, sur ce point, de la stupeur apitoyée de tous ses voisins.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Selon le *Canard enchaîné* de ce mercredi 11 juin, la direction de TF 1 avait demandé la suppression de la phrase dans laquelle Roger Fressoz disait que l'affaire des diamants concernait « *plus que le chef de l'Etat,* toute une famille et toute une caste ». Techniquement possible (l'émission avait été enregistrée six jours à l'avance), cette coupure, refusée par Roger Fressoz, n'a pas été faite.

« L'Humanité » est contre les chaînes privées M. Patrick Poivre d'Arvor est pour

Commentant un sondage du *Quotidien de Paris* selon lequel 63,5 % des Français sont favorables à des radios et des télévisions « indépendantes », Jean Rocchi écrit dans *l'Humanité* du 10 juin :

« *Cette indépendance ne doit, ne peut se concevoir que par une démocratisation des ondes publiques. C'est-à-dire dans un système à l'opposé de ce qui existe : ces chaînes de radio-télévision payées par les citoyens et détournées de leur fin d'information et de culture au profit de la propagande du gouvernement.*

» *Hors ce service public démocratisé, l'institutionnalisation des stations dites « libres » serait un piège ; elle signifierait : privatisation, commercialisation, accumulation et bousculade des voix sur les ondes, domination des plus puissantes sur les faibles, association de ces stations par affinités, donc chaînes nationales privées... et mise « en ordre » par le pouvoir. Les monopoles financiers régneraient vite dans cette nouvelle jungle offerte.* »

D'autre part, Patrick Poivre d'Arvor, présentateur du journal télévisé d'Antenne 2, déclare dans une interview à *Télé 7 jours* : « *C'est de la création parallèle d'une chaîne de télévision privée que viendra en partie le salut de l'information. Les exemples américain et britannique le prouvent. La télévision privée serait débarrassée — du moins je l'espère — des pressions politiques et des contraintes du pouvoir public. Elle stimulerait les chaînes nationales et les pousserait à des bouleversements salutaires.* »

PALMARÈS DE L'ASSOCIATION DES CRITIQUES ET INFORMATEURS

L'Association française des critiques et informateurs de radio-télévision (A.F.C.I.R.T.) a décerné ses prix pour 1979 à : « le Nœud de vipères », de *Jacques Trebouta,* dramatique (TF 1) ; « le Journal », *de Philippe Lefebvre et Jean-Pierre* Petrolacci (A 2); « la Pitié dangereuse », d'Edouard Molinaro (A 2), avec une mention spéciale pour « *les Dames de la côte* », de Nina Companeez (A 2), feuilletons et *séries dramatiques* ; « Lettre d'un bout du monde : le Japon », de Jean-Emile *Jeannesson, documentaires* de création (TF 1) ; « Inventaire des campagnes », *de Daniel* Vigne (FR 3), et « Paysannes », de Gérard Guérin (INA), *séries documentaires* ; « le Nouveau Vendredi », de *Jean-Marie* Cavada et Michel Thoulouze, avec une mention particulière pour les reportages *de* Michel Honorin (FR 3), magazines d'actualité. Le prix de radio, enfin, est allé à « Histoire d'un jour », de Philippe Alfonsi (Europe 1).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 JUIN

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du P.C., est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. Yves Laulan et le général Georges Buis,* spécialistes des problèmes de défense, parlent de ces problèmes de défense pour la France, sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. André Giraud,* ministre de l'industrie, est l'invité du journal d'A 2, à 20 heures.

JEUDI 12 JUIN

— *MM. Jean Cauchon* (Eure-et-Loir, Un. cent.), Marcel Champeix Corrèze, P.S.) et Etienne Dailly (Seine-et-Marne, gauche dém.) participent à l'émission réservée au Sénat, sur Antenne 2, à 19 h. 45.

Mercredi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h 35 Football : Championnat d'Europe.
Tchécoslovaquie - Allemagne, en direct de Rome.

19 h 45 *Mai - juin 40* : Journal d'un printemps tragique.
Le dernier quart d'heure.

19 h 50 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 30 Dramatique : « l'Epreuve ».
Réalisation d'A. Dhouailly, avec J. Rispal, P. Le Person, J. Marin, J. Monod, M. Francini.
Un puzzle où s'imbriquent les gestes simples de la vie quotidienne, la condition féminine à la campagne (et une révolte), l'organisation du travail, le contexte social et politique. Une bonne dramatique, où l'on rit, où l'on s'émeut, où l'on apprend.

22 h 5 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Cinquante ans d'Allemagne : *la Volonté de paix,* de H. Schmidt ; *la Souricière,* de C. Cate ; *Ces Allemands qui ont défié Hitler,* de G. Sandoz.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
Les télévisions d'Europe et les consommateurs.

18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h *Journal.*

20 h 30 Variétés : Palmarès 80.
Avec S. Distel, N. Mouskouri, Y. Duteil, etc.

21 h 50 Magazine scientifique : Objectif demain.
La météo de cet été.

22 h 50 Document : Vidéo U.S.A.
Ed. Emshwiller : un vidéo-portrait.
Utilisation de la vidéo par un vétéran du cinéma expérimental.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; les moteurs jouets : le moteur à élastique.

18 h 55 Tribune libre.
Fédération sportive et gymnique du travail.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la IIIe République.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : « l'Américain ».
Film français de M. Bozzuffi (1969), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson, M. Bozzuffi, T. Lopert, S. Signoret, Rufus, Y. Lefebvre, J. Perrin, F. Fabian (rediffusion).
Après dix ans passés aux Etats-Unis, un homme revient à Rouen, sa ville natale. Il retrouve ses amis de jeunesse qui ont beaucoup changé.
Film intimiste, attachant, d'un acteur passé à la réalisation. La chronique, très vraie dans les rapports humains, d'une génération qui a suivi l'évolution de la société française.

21 h 50 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, La science en marche : promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : G. Manley Hopkins.
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinémathèque en liberté.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 30, France et musique.
20 h., *Nouveaux talents, premiers sillons* : « Phantasiestücke », extraits (Schumann), « Trio en si mineur » (Volkmann), par le Gorjan Trio, avec K. Gorjan, violon, M. Mlejnik, violoncelle et R. Gepp, piano.
20 h. 30, Concert (en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris) : « Sinfonia en ré *majeur* » *(C.P.E. Bach),* « *Concerto pour* violon et orchestre en sol majeur » K. 216 (Mozart), « Concerto n° 1 pour contrebasse en mi majeur » (Carl Ditters von Dittersdorf), « Symphonie n° 83 en sol mineur » (Haydn), par la Petite Bande, dir. S. Kuijken.
22 h. 30, *Ouvert la nuit* : « Le voyageur » Schubert ; 23 h., Opéras allemands à découvrir : Œuvres de Lortzing, Flotow, Nicolai, Cornelius, Humperdinck, Kienzl et Pfitzner ; 1 h. 30, Les grandes voix.

Jeudi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 30 Emissions régionales.

13 h 50 Objectif santé.
Mères de famille, les C.A.F. cotisent pour votre retraite.

14 h Football : Championnat d'Europe.
Grèce - Pays-Bas.

18 h TF 4.

18 h 30 Un, rue Sésame.

18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vacances à l'étranger : attention aux fausses pierres précieuses.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 *Mai - juin 40* : Journal d'un printemps tragique.
Réduit breton ou château en Gironde.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Kick.
(Raoul, la moto, les jeunes et les autres). Réalisation de M. Wyn, avec P. Préboist, M. Chevit, C. Le Prince, C. Wallor, E. Po...

21 h 25 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon. *Au sommaire (sous réserve) : les acquis de la négociation (au Caire) ; La naissance d'un contre-terrorisme en Israël ; Les Cubains de Floride ; La sécheresse du Sahel.*

22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : La croix dans le cœur.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
Jean-Pierre Rampal.

15 h Série : La dynastie des Forsyte.
La procédure.

16 h L'invité du jeudi.
Jean-Denis Bredin.

17 h 20 Fenêtre sur...
Hugo Simberg, peintre symboliste.

17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... astronome.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Assemblées parlementaires.
Le Sénat.

20 h Journal.

20 h 25 Sports : Football.
Championnat d'Europe des Nations : Espagne-Italie (en direct de Milan).

22 h 20 Figaro-ci, Figaro-là.
Jean Capocci, ténor lyrique, interprète des œuvres de Tosti et des chansons napolitaines.

22 h 50 Chefs-d'œuvre en péril.
Le décor dans la ville.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : jeu de lune : Flash : Trompette sans clown.

18 h 55 Tribune libre.
Parti radical socialiste (P.R.S.).

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Brazza remonte le Congo.

20 h Les jeux.

20 h 30 *Trois questions sur la trois.*

20 h 35 Cinéma (Cycle John Wayne) : « le Dernier des géants ».
Film américain de D. Siegel (1976) avec J. Wayne, L. Bacall, R. Howard, J. Stewart, R. Boone, H. O'Brien, J. Carradine (rediffusion).
En 1901, dans une ville du Nevada, un vieux tireur d'élite, atteint d'un cancer, va livrer son dernier combat pour avoir une mort digne de son passé.
Hommage à John Wayne, dont ce fut le dernier rôle. La fin crépusculaire de la légende de l'Ouest dans l'Amérique touchée par le modernisme. Un film troublant.

22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La mise à plat de l'imaginaire ; à 8 h. 32, Autres flammes pour Panait Istrati ; à 8 h. 50, Les héros de papier.
9 h. 7, *Matinée de la littérature.*
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Un hamac dans le Vaucluse », avec G. Lesparre.
11 h. 2, Paul Sacher, chef d'orchestre et mécène (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Leçons du corps », avec R. Gentis.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : à Moëze (Charente-Maritime).
14 h., Sons : Départ de cargo à Amsterdam (rediff.).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Loin », de J.-B. Pontalis.
14 h. 47, Départementale : en direct du Creusot.
16 h. 50, Actualité : la victimologie.
18 h. 30, Feuilleton : « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la génétique des populations et de la fin des races.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Nuit blanche », de G. Perrault, avec R. Coggio, M. Bozzuffi, D. Labourier, D. Volle, F. Maistre, M.-A. Dutheil et J.-P. Cisife.
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinémathèque en liberté.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; *9 h. 2, Eveil à la musique.*
9 h. 17, Le matin des musiciens : J.-S. Bach (IIIe), les cordes solistes, évolution des interprétations : Y. Menuhin, I. Stern, D. Oïstrakh et P. Casals (Bach) ; Y. Menuhin (Bartok, « Sonate pour violon »).
12 h., Musique de table : France-Musique service ; 12 h. 35, Le jazz en France ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Suppe, Sandauer, Elgar, Lube, J. Strauss, et un *chant populaire par les Petits chanteurs* de Vienne ; 14 h. 30, Musica Danica : Le XXe siècle, la tradition, œuvres de Holmboe et Bentzon ; 15 h. 30, Répertoire choral : œuvres de Byrd, Davies et Britten ; 16 h. 30, « Diamorphoses » (Lovano) ; 16 h. 45, Grands solistes : Sviatoslav Richter, piano, « Sonate n° 23 en fa mineur » (Beethoven), « Sonate en si bémol majeur, posthume » (Schubert).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106) : Récital Rafaël Orozco, piano, « Partita n° 4 (Bach), « Humoresque » opus 20 (Schumann) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h. 5, Concert (en direct de la Herkulessaal de Munich) : « Concerto grosso » opus 6 (Haendel), « Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur » (Beethoven), « Symphonie n° 41 en ut majeur » (Mozart), par l'*Orchestre symphonique de la Radio* bavaroise, dir. R. Kubelik, avec A. Brendel, piano.
22 h., Ouvert la nuit : Les pianistes de l'Ecole russe, œuvres de Chopin, Debussy et Beethoven ; 0 h. 5, Eurojazz, avec les orchestres de M. Schoof, W. Dauner, H. Koller... ; 1 h., Douces musiques : Œuvres de Prokofiev, Senaillé et Fauré.

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Trois expériences

De la ville au musée

PATHETIQUES. Ce temps et les hommes qui le portent, à défaut de le faire, sont pathétiques de s'être conduits à l'égard de leur passé comme s'ils étaient en temps de guerre ; d'avoir détruit à tour de bras de larges pans de ce « patrimoine » pour lequel ils s'affolent désormais. Monstrueux : il y a quelque chose de monstrueux dans le retournement d'hommes politiques et éventuellement d'hommes de l'art qui, après avoir activement ou passivement, mais largement, participé au massacre du paysage culturel et naturel de la France, utilisent aujourd'hui les mêmes mots, la même apparente conviction pour défendre des idées radicalement opposées. Sans vergogne. Et nombre d'entre eux qui ont montré leur incompétence au cours de ces trois dernières décennies sont toujours en place, désormais « compétents » pour de nouvelles et glorieuses missions.

Si Année du patrimoine il y a, peut-être faut-il prendre garde à ne pas se conduire devant ce patrimoine prétendument réhabilité avec la même médiocrité qui a présidé à la « rénovation » de l'Hexagone. Prétendument car, ne l'oublions pas et répétons-le, les mêmes arguments qui ont servi à démolir tant de chefs-d'œuvre, ou reconnus comme tels aussitôt après leur disparition, continuent à servir : après les Halles, Bercy. Et l'on continue de démolir, de menacer : après le casino de Cannes, la gare de Biarritz, sur laquelle il conviendra de revenir ; à Saint-Mandé, une ZAC s'apprête à éliminer pour fait de rénovation deux intéressants édifices du dix-neuvième siècle ; à Tours, c'est l'Etoile bleue, exceptionnel exemple de maison close qu'on s'apprête, par pudibonderie ou fidélité aux pratiques qui ont si brillamment eu raison de la beauté de cette ville, à faire disparaître... Grands ou petits exemples parmi les derniers qui nous ont été signalés : on pourrait en dresser une liste hebdomadaire.

Tout cela, convenons-en, ne serait pas trop grave si l'architecture contemporaine s'était révélée digne de prendre la succession de ce passé fragile. Or, près de rares, très rares, toujours trop rares exemples de créations belles ou même simplement convenables, la France reste productrice d'une architecture fonctionnelle, certes, mais prodigieusement médiocre, stérile et, qui plus est, fragile. Alors le patrimoine, ce qu'il en reste, poursuit son mouvement de sclérose, de « muséification » : rues gadgets, quartiers « à l'ancienne », villes témoins, témoignages de ce qu'auraient pu rester les villes, si...

Le refuge

Dans cette triste situation, très triste assurément, ce sont paradoxalement les musées, parfois considérés comme les mouroirs des œuvres et des choses, qui semblent échapper, pour certains du moins, à la sclérose du patrimoine. La loi-programme sur les musées y aura largement contribué, décidée dans son principe par le conseil des ministres du 10 août 1977 et qui est maintenant dans sa troisième année d'exécution. Le public a suivi, avec l'adhésion qu'emportent aujourd'hui aisément les grands remue-ménage publicitaires, sans doute, mais avec une indéniable conviction, un intérêt croissant comme en témoigne la formidable augmentation de la fréquentation

Les conservateurs, qui changent moins souvent que les ministres, et qui ne sont d'ordinaire plus ces honorables et bénévoles vieillards à barbe blanche et à lunettes qui géraient de somnolentes institutions, ont, dans la mesure de leurs moyens et de leur enthousiasme, ici précédé, là suivi le mouvement en cherchant à dépoussiérer « leurs » musées. Et les édiles ont souvent trouvé dans les musées, ces dernières années, l'occasion ou de se faire pardonner leurs politiques dévoreuses de patrimoine, ou de se démarquer des municipalités précédentes... Il semble enfin que les architectes, qu'ils soient des monuments historiques ou voués à la chose contemporaine, aient trouvé dans ces institutions le moyen d'exprimer mieux et plus souvent qu'ailleurs, leur talent.

Les inaugurations de musées nouveaux ou réaménagés se succèdent maintenant à un rythme élevé et le mouvement n'est pas prêt de s'arrêter, semble-t-il. Beaubourg, passé à peu près dans les usages, en a été l'étape la plus marquante, et pour certains traumatisante, mais on peut citer aux six coins de la France maintes grandes ou petites opérations qui ont pour un temps suscité l'émoi des villes. On s'arrêtera aujourd'hui à trois nouveaux musées, trois opérations, à Toulouse, à Metz et à Nemours, qui correspondent à trois solutions différentes, sur le plan de l'architecture à trois muséographies différentes, aussi.

A Toulouse, longeant — il n'y a pas de hasard — la rue de Metz, le couvent des augustins devenu depuis 1795 musée des mêmes augustins, a donc rouvert ses portes plus musée qu'il ne l'était, plus couvent qu'il ne l'était resté (le Monde du 7 juin). Il s'est agi en effet de restaurer dans un premier temps un édifice littéralement catastrophé par l'histoire : mutilé, transformé, dépecé, fort malencontreusement agrandi, bref, sujet à un nombre époustouflant d'avatars dont une brochure intelligente du musée rénové (le Journal des collections, n° 1, 3 francs) fait un compte rendu exhaustif.

Il fallut attendre les années 50 pour que le sauvetage de cet ensemble gothique exceptionnel fût décidé, puis entrepris par Sylvain Stym-Popper, architecte en chef des Monuments historiques mort en 1969 qui a laissé un souvenir exceptionnel à Toulouse (où il a également restauré l'église des Jacobins), mais aussi dans tout cet univers des vieilles pierres, alors si fragile, si fermé.

Un reflet

M. Yves Boiret devait en prendre la suite et achever ce travail d'équilibre entre le monumental et l'esprit de finesse. Ce qui restait du couvent a retrouvé son intégrité. Ce qui n'en restait pas a été l'objet d'interprétations lorsque cela était, ou parfois paraissait, nécessaire ; les absences irrémédiables (telles les chapelles débordantes de l'aile est) ont été abandonnées à leur sort, ou corrigées par d'acceptables artifices. Restitution des niveaux, des volumes, interprétations pointilleuses et limitées d'une histoire disparue : une restauration « vingtième siècle » qui a eu raison des libertés prises au siècle précédent.

Cette politique, difficilement acceptable dans d'autres situations, a donné ici un résultat heureux : le couvent se prête en effet admirablement au musée qu'il accueille, puisque son architecture, sa structure, son agencement, forment un écrin spontané aux œuvres exposées sans qu'une muséographie trop perceptible doive être utilisée ; les sculptures y sont simplement ordonnées, clairement, sans recherche excessive ; les peintures, pourvu qu'on n'entre pas dans l'église par temps couvert, accueillent presque parfaitement la lumière des hautes fenêtres ; l'admirable Rubens, si triomphalement et logiquement placé qu'on peut pourtant ne pas le découvrir en faisant le tour de la salle, souffre pour l'instant d'un reflet.

Le musée rénové de Metz, inauguré avec faste par plusieurs ministres de la culture ou leurs représentants et soutenu par un colloque sur la muséographie, répond à de tout autres objectifs. En commun avec les augustins de Toulouse, il a d'être logé à vieille enseigne, pour partie dans des bâtiments conventuels, pour une autre dans un grenier du quinzième siècle — un formidable édifice que ce grenier de Chèvremont, — sur des vestiges gallo-romains pour ne rien simplifier, plus généralement dans un complexe de bâtiments qui porte bien son nom de « complexe ».

De la volonté conjointe du conservateur, de celle de la mairie assurément qui a obtenu une aide sensible de l'Etat et de la région, de la disponibilité de deux architectes, Jean-Louis Jolin et Robert Ochs, est né un musée pour le moins spectaculaire, fort éloigné en fin de course de celui de Toulouse.

Cette œuvre de longue haleine, qui devrait d'ailleurs se poursuivre dans les années à venir, n'a pas abouti sans difficulté.

FREDERIC EDELMANN.

(Lire la suite page 20.)

Qui a peur du mécénat ?

LES premières assises du mécénat d'entreprise ont lieu les 11 et 12 juin à la SACEM sous la présidence de M. Jacques Rigaud. Le mécénat d'entreprise n'est pas très développé en France, mais l'idée n'en est pas nouvelle. Il y a douze ans, le rapporteur du budget des affaires culturelles à l'Assemblée nationale, qui s'appelait Valéry Giscard d'Estaing, suggérait qu'elle fût mise à l'étude. Aussitôt, le parti communiste, par la voix de M. Pierre Juquin, dénonçait la « démission de l'Etat », rappelant que « Jules Ferry et les bourgeois de son temps n'avaient pas recouru aux banquiers pour construire une école dans chaque commune ».

On n'alla pas plus loin : les temps n'étaient pas mûrs. Devenu président de la République, M. Giscard d'Estaing montra à plusieurs reprises qu'il ne renonçait pas à son projet. Il fallut cependant attendre ces toutes dernières années, marquées par un certain désengagement des pouvoirs publics à l'égard du financement de la culture, pour que l'idée fût relancée.

Aux Etats-Unis, on le sait, la pratique en est courante, même si depuis une dizaine d'années le mouvement s'est ralenti : elle a pour moteur principal d'importants dégrèvements fiscaux qui ont conduit à des abus. En France, les avantages comparables sont mineurs : les entreprises peuvent déduire de leur revenu imposable une somme égale à un pour mille de leur chiffre d'affaires si cette somme est affectée à des activités non lucratives.

Le mécénat n'est pas la philanthropie. Aux yeux des industriels, son intérêt est, avant tout, publicitaire. C'est d'ailleurs le thème, pudiquement formulé, du colloque de la SACEM : « La culture, nouveau moyen de communication pour les entreprises. » On pourrait sans doute rêver d'un mécénat désintéressé, le seul peut-être à mériter ce nom. Mais on voit mal comment il viendrait à s'imposer.

La publicité a ses inconvénients. Elle amène à patronner les manifestations les plus spectaculaires, qui ne sont pas nécessairement les plus intéressantes. Il est vrai que ce sont aussi les plus chères.

Il serait donc convenable que l'Etat considère l'effort des entreprises non comme un substitut à ses propres dépenses, mais comme un complément. Il serait également souhaitable que les entreprises se tournent par priorité vers leur environnement, leur patrimoine, vers tout ce qui contribue à leur histoire plutôt qu'à leur image de marque.

THOMAS FERENCZI.

★ SACEM, 225, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine, les 11 et 12 juin à partir de 9 heures (assises organisées par l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial).

UNE SELECTION

cinéma

LES HERITIERES DE MARTA MESZAROS

Une femme porte l'enfant que sa meilleure amie ne peut avoir. Embarrassée par son sujet, Marta Meszaros le sauve par sa perspicacité, sa sensibilité habituelles, capte le feu intérieur de ses actrices, Lili Monori et Isabelle Huppert, en miroir l'une de l'autre.

UNE SEMAINE DE VACANCES DE BERTRAND TAVERNIER

Le cinéma comme un moyen de communiquer des informations que l'on n'apprend qu'en filmant. Lyon, le milieu enseignant, une femme en congé de maladie pour une semaine : discret, délicat, Tavernier met en scène comme il le dit, des mouvements et des émotions.

The Rose, de Mark Rydell : l'éclat de Bette Midler quand elle joue, quand elle chante. **The Big red one**, de Samuel Fuller : la guerre sans héroïsme cinématographique. **All that jazz**, de Bob Fosse : la maladie, la mort, et le faste des comédies musicales (palme d'or au Festival de Cannes). **Le Saut dans le vide**, de Marco Bellochio : Piccoli et Anouk Aimée, justes prix d'interprétation, vision folle d'un frère et de sa sœur.

théâtre

FESTIVAL DU MARAIS A L'HOTEL D'AUMONT ET AU CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE

A l'Hôtel d'Aumont, le Théâtre en liberté de Chelles joue le jeu du mélodrame avec « Mille francs de récompense », de Victor Hugo. Au Centre culturel de Belgique, les marionnettes de Raymond Poirson dans « Oratorio pour une vie », de Gabriel Cousin.

Jean-Paul Farré au Palais des Glaces : ludion à ressorts, marionnette vivace, Pinocchio arrogant, dinguerie garantie. **Suicide à Beaubourg** : jeux d'objets et d'images par un jeune metteur en scène lyonnais, visionnaire baroque. **Blanchisserie blanche** au Studio des Champs-Elysées : adorables Mirabelles. **Cocaïne allemande** à la Vieille-Grille : un merveilleux fou de Wedekind. **Nous irons tous à Capella** au Studio Berthelot de Montreuil : les merveilleux fous du polar chantant. **Bérénice à Ivry** : la magie racinienne mise en jeu par Vitez. **Giovanna Marini** aux Bouffes-du-Nord : la parole est aux femmes de la terre. **Hauser Orkater à Gémier** : le triomphe du rire nouveau.

expositions

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE AU CENTRE GEORGES - POMPIDOU

La découverte et la mesure du monde à travers les cartes : image de l'univers tel que l'ont perçu les civilisations d'Europe et d'ailleurs.

HORACE VERNET A L'ECOLE DES BEAUX - ARTS

Horace Vernet peignait, sans idées, mais avec une fécondité étourdissante, les batailles, les conquêtes et les révolutions. Aujourd'hui, on ne regarde, au-delà du sujet, que sa manière de faire.

LES FRERES LUMIERE A L'AURORE DE LA LUMIERE AU PETIT PALAIS

La Fondation nationale de la photographie « monte » à Paris pour présenter des tirages de plaques autochromes Lumière, œuvres des frères Lumière eux-mêmes et de quelques-uns des premiers autochromistes.

Faïences françaises du seizième au dix-huitième siècle, au Grand Palais : depuis son apparition jusqu'à son déclin, l'histoire d'un art qui est aussi une technique. **Maîtres de l'eau-forte des seizième et dix-septième siècles**, au Pavillon de Flore : un procédé de gravure à ses débuts et à son apogée, en cent soixante-dix estampes. **L'affiche en Belgique (1880-1980)**, au Musée de l'affiche : dans sa diversité, avec ses ténors d'hier et d'aujourd'hui (Folon est belge).

musique

« NOTATIONS » DE BOULEZ

Il y a bien longtemps que le compositeur Boulez n'avait rien livré au public ; ces « Notations » que va créer l'Orchestre de Paris ne seront encore que le tiers de l'œuvre complète (quatorze pièces sur douze), mais on attendra avec curiosité de voir comment Boulez a évolué depuis « Explosante-Fixe ». Au même programme dirigé par Daniel Barenboïm, « les Nuits d'été » de Berlioz chantées par Jessye Norman, et la « 5ᵉ Symphonie » de Beethoven (Congrès, les 18 et 19).

A SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE

Un petit festival ambitieux : « Grands solistes et jeunes talents » dans la merveilleuse acoustique de Saint-Julien-le-Pauvre. Pendant quinze jours, les aînés (Ch Lardé et M.-Cl. Jamet, le 12 ; Y. Boukoff et U. Reinemann, le 17 ; G. Cziffra Jr., L. Laskine, etc.) viennent étayer de jeunes talents dans des programmes très originaux qui vont du Moyen Age à nos jours : flûte à bec et luth, le 13 ; musique de Bourgogne du quinzième siècle, le 15 ; « la Belle Maguelonne », de Brahms, le 17 ; les « Liebeslieder » du même Brahms, le 18, etc. (Chaque jour du 12 au 28 juin. Renseignements : tél. : 606-62-72.)

L'ORCHESTRE DE DRESDE ET POLLINI

Maurizio Pollini revient, cette fois dans Schumann et Brahms, avec la prodigieuse Staatskapelle de Dresde qui jouera pour la première fois à Paris (Weber, Schumann, Strauss, dir. : H. Blomstadt, les 16 et 17 ; Brahms, dir. : K. Sanderling, les 19 et 20, au Théâtre des Champs-Elysées).

FESTIVAL D'ECHTERNACH

Au Luxembourg, mais avec une bonne clientèle française, le Festival de la jolie ville d'Echternach réunit depuis quelques années de brillants orchestres et solistes. Cette année, il aura (avant Paris, le 14), la primeur de l'Orchestre de Mexico (le 12) et recevra ensuite H. Prey (le 13), le New Chamber Soloists de Londres avec B. Goodman (les 14 et 15), J. van Dam (le 15), G. Leonhardt (le 16), etc. (du 12 juin au 17 juillet.)

Concert-promenade avec la Grande Ecurie et l'Orchestre du Mozarteum (château de Versailles, le 12, de 16h. à 22 h. 30) ; « Messe du couronnement » de Mozart et « Gloria » de Poulenc, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Madeleine, le 12) ; Ensemble G. de Machaut (château de Vincennes, le 13, de 18 h. à 22 h. 30) ; Beethoven par G. Jones et l'Orchestre de Lyon, dir. : S. Cambreling (Saint-Denis, le 13) ; « Roméo » de Berlioz, dir. : L. Maazel (Champs-Elysées, le 13) ; cycle I. Stern, avec le NOP, dir. : E. Krivine (Saint-Denis, le 14 et Radio-France, le 16) ;

danse

SANKAI JUKU AU CARRE VAUGIRARD

Légende du déchirement masculin-féminin, violence de l'érotisme japonais.

Louis Falco, au Théâtre de la Ville : De la danse avant toute chose ; **Jeunes chorégraphes** : Compagnie de Serge Keuten, au Théâtre Oblique (les mots et les gestes) ; Martine Harmel au Ranelagh (« Clair-obscur ») ; Dominique Dupuy, à l'Espace Marais (danse et mime) ; Peter Goss, au Théâtre Mogador (de la technique) ; **Danse sur Seine, à Poissy** : « Le Jauk », La compagnie de Suzan Buirge, Michel Hallet, Jean Guizerix, « Mâ », le Théâtre du Silence ; « Kootiyattam », à la conciergerie, le 11 juin (Théâtre-dansé des temples du Kerala) ; **Festival international de Lyon** : Inauguration de la Maison de la danse par le ballet de l'Opéra municipal (chorégraphies de M. Marin, Q. Rouillier, D. Ambash) ; **Les Ballets de la Cité, à Rouen** : Création de « Chant d'ivoire et de passion », de C. Atlani, sur un texte de Michaux.

jazz

BARRE PHILLIPS AUX ATHEVAINS

Le nouveau groupe du célèbre bassiste se déclare, plus que jamais, amoureux des voix, de la mélodie, et d'un lyrisme candide.

FESTIVAL DU SOLSTICE D'ETE AU FORUM DES HALLES

Panorama, rencontres, croisements, échanges et créations : tels sont les buts de ce Festival de musiques contemporaines, ouvertes et théâtrales.

Le Quatuor de saxophones à la Chapelle des Lombards : échanges non programmés entre J.-L. Chautemps, F. Jeanneau, P. Maté, J. Di Donato ; **Eddy Louiss au Dreher** : l'organiste le plus inspiré et le plus distant de ce temps ; **Arcane V au 28, rue Dunois** : une musique qui va vers toutes les musiques.

rock

MINK DEVILLE

L'une des plus belles voix du rock. La classe d'un homme qui en un claquement de doigts raconte la rue (Le Palace, le 17 juin, à 20 h. 30).

FLEETWOOD MAC

Production léchée à l'américaine pour un groupe anglais (Palais des sports, le 14 juin à 20 h.).

LA BATAILLE DE BÉDRIAC


Anne à l'œil malade.

TOUT d'un coup, Arikha décide de faire votre portrait. Il prend son petit pinceau, son encrier japonais, vous installe, s'installe, cligne des yeux, flaire la piste, se livre à une sorte de danse du scalp analogue à celle de Cartier-Bresson devant l'image qui se sauve et que l'on épingle sur le tableau de bord. Et, en deux heures ou trois ans, le portrait est achevé.

Parfois en double exemplaire : dans le premier, vous paraissez à peu près aussi gai qu'Othon après *la bataille de Bédriac*. Dans le second, ce serait plutôt Boissy d'Anglas saluant la tête du député Féraud à la tribune de la Convention. De toute manière, ce n'est pas votre tête qui intéresse Arikha. Peut-être ce qu'il y a dedans et que vous serez assez surpris de découvrir. Ou la manière dont elle défait et recompose l'écheveau des objets, des repères familiers, décidant de la couleur d'un jour, créant une zone de certitude dans la masse amorphe du temps.

Parvenir à cela sans tomber dans la rhétorique de la pose, du motif, de la mise en scène, seuls les vrais peintres en sont capables : une nature morte peut n'être qu'un arrangement d'étalagiste. Elle peut aussi exprimer le bonheur de l'accident formel, la nécessité prise au vol, le don inespéré de l'instant.

Ainsi dans ces aquatintes qui nous montrent des olives, des oignons, des lunettes, un compotier de fruits en équilibre sur le bord d'une table et qui paraissent toutes en position légèrement oblique par rapport au reste de l'univers, comme disait E. M. Forster à propos de Cavafy.

Un faux mouvement et tout serait par terre. « *Dans un langage muet,* écrit Arikha, *et par un moyen restreint, pointe ou pinceau, un événement est enregistré. Il ne peut être provoqué. C'est lui qui provoque. Il est vain de prétendre exprimer au-delà de l'événement ou plus que le moyen ne permet. Le moyen définit le langage et l'événement façonne l'expression.* » Comme le montrent une aquatinte encore *la Bibliothèque*, ou cet *intérieur* avec miroir, casque persan et livres, dont le pinceau épouse, enrichit de noirs superbes la féline et silencieuse fraternité.

Le visage revisité

Ce qui est vrai pour les objets l'est encore plus pour les visages (*sinon, c'est la grimace du photographe*). Celui de Jacques Duhamel, de Samuel Beckett, tant de fois revisité, de David Sylvester, un ami anglais, critique d'art, le malheureux, et que la bataille de Bédriac semble avoir laissé lui aussi en fort piteux état.

Celui des filles de l'artiste, *Noga, Alba, si gentille et sage*, et qui derrière ses grosses lunettes médite avec une gravité toute pyrrhonnienne sur le destin des empires. Celui d'Anne, sa femme et son modèle favori, que nous voyons en particulier ici dans une encre de grand format (*Anne à l'œil malade*) que rend presque dramatique le contraste du chatoiement de la surface avec l'immobilité douloureuse de l'attitude. On aimerait qu'une autre exposition nous montre davantage ces grands formats qui n'ont jamais fait, à notre connaissance, l'objet d'une présentation d'ensemble et pourraient bien être ce que depuis longtemps l'on a vu de meilleur dans le domaine du portrait.

Le grand format convient à la figure. Il n'est pas indispensable au paysage qui est de toute manière infini et que l'on ne saisit jamais si bien que par ses accidents, ses angles, l'accent, bref ou grave, des branches et des broussailles, du point d'orgue d'une masse d'arbres ou de ce petit enfer d'épines et de racines qui se convulse sur la terre labourée. La prédilection d'Arikha va nettement à l'aigu, qu'il saisit avec une promptitude de limier, d'oiseleur à la main infaillible. Voici *Hollywood hills, Central Park*, un champ près de Paris, et surtout cette étonnante série de lithographies, *Facing mount Zion* exécutées en 1978 lors d'un séjour à Jérusalem. Pour conclure, et toujours à Jérusalem : deux cyprès qui sont comme les colonnes dressées par l'artiste, à partir d'un long épisode abstrait, pour relever le temple qui fut.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université.

De la ville au musée

(Suite de la page 19.)

Ces difficultés sont venues du terrain lui-même, de conceptions parfois divergentes entre les architectes et les maîtres d'ouvrage, des hiatus qui peuvent se produire entre un monument historique (le grenier a été restauré par M. Gaymar), des constructions contemporaines et des « fac-similés », peut-on dire, architecturaux.

Le résultat est surprenant, intéressant certes, louable dans une certaine mesure, mais il porte les traces de ces difficultés, de ces volontés multiples et peut-être contradictoires... Sauf dans le cas du grenier, l'architecture, qui est pourtant un des premiers propos du musée — il se veut musée d'architecture, il l'est un peu comme un *de profundis*, — se trouve annihilée par une muséographie pompeuse et violente. Une muséographie qui, à trop vouloir servir son objet, se trouve en fin de compte dans la droite ligne des principes du musée Grévin : couleurs sombres et changeantes, éclairages irréels, exagérément mystérieux, mettant sans doute en valeur les objets, mais s'adressant plus à l'estomac qu'à l'esprit de finesse cité plus haut.

Du musée Grévin aussi, une cohorte de gardiens qui, sans appel, sans recours possible, sans liberté ni échappée possible, vous ordonne de suivre le « parcours ». Sans lumière, sans arrêt, on nage bientôt dans l'irréel, on ne distingue plus le vrai du faux comme cette dame s'arrêtant devant la reconstitution d'un vêtement médiéval, qui s'exclamait : « *Ça, ils l'ont montré à la télévision, c'est important !* », mais ne se souvenait pas d'avoir vu, par exemple, le très beau retable de Sarrebourg dédié à Mithra.

On s'amusera, de même, des reconstitutions de tombes sous verre et à ras de moquette, et les enfants seront heureux de monter, de descendre, dans ce temple funéraire dédié au patrimoine. Ces excès, un peu grandiloquents, de lumière et de mystère sont d'autant plus regrettables (et corrigibles) que l'architecture, la richesse de son parcours, auraient suffi à ménager la surprise, à capter, plus sûrement peut-être, une attention réelle. Quant au propos ambitieux du musée, habilement suivi et traité nonobstant ces fantaisies, il était bien assez servi par les collections (la peinture exceptée, pour laquelle, à juste titre, le plus grand effort n'a pas été fourni).

Puisqu'il en est question, la suprise, qu'on réservera ici cependant, en attendant son ouverture définitive, nous vient, nous viendra, de Nemours, où, sur un terrain vierge, sinon de rochers et de hauts et beaux arbres, Roland Simounet vient d'achever un musée qui fera date. Troisième voie possible, la création contemporaine sert ici le patrimoine sous sa forme archéologique, essentiellement préhistorique. Un édifice aux formes austères comme aime à les tracer l'architecte, mais qui montre assez, *a contrario*, qu'il n'est de crise en architecture que celles du courage et de la qualité. Un édifice qui se dévoue à sa fonction, celle de musée, avec tant de force et de finesse réunies qu'il faudra bien de l'habileté aux conservateurs ou aux muséographes pour ne pas le laisser parler seul. Mais soyons sans crainte : il n'y a que la belle architecture pour se faire oublier, et c'est bien là le cas.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Au Printemps de Prague

PASSIONS TCHÈQUES

LES Pragois, ayant en ce moment peu de satisfactions littéraires ou théâtrales, pour des raisons souvent exposées dans ces colonnes, s'adonnent d'autant plus à leur passion pour la musique. Le dernier dimanche du Printemps musical de Prague, la grisaille et le vent glacial n'avaient pas découragé la foule qui remplissait la conque de verdure située sur une terrasse dominant la Bertramka, pour un agréable concert classique comportant cependant deux pages contemporaines d'un néo-classicisme assez banal. Mais, comment refuser d'écouter de la musique en regardant l'adorable maison de Frantisek et Josepha Dusek, où Mozart vint achever et *Don Giovanni* et *la Clémence de Titus*, tandis que les gazouillis d'un concerto pour hautbois de Haendel réveillent une multitude d'oiseaux dans les lilas et les marronniers, encore en fleurs ?

Don Giovanni est d'ailleurs toujours à l'affiche du Théâtre Tyl où il fut créé, un des trois théâtres lyriques chargés d'étancher la soif d'opéra de cette ville. Ils ne sont que deux actuellement, car le véritable Théâtre national, construit par souscription patriotique, est fermé depuis trois ans. Entièrement rénové, il devrait rouvrir pour son centenaire en novembre 1983, avec *Libuse*, de Smetana, qui chante la création légendaire de la première dynastie de Bohême.

Pour compenser cette longue absence, le Théâtre Smetana joue à peu près tous les soirs, grâce à une troupe importante qui soutient un répertoire très lourd (plus de cinquante ouvrages par an) : en un mois, pas moins de douze productions (dont *Boris Godounov*, *le Baiser*, de Smetana, *l'Affaire Makropoulos*, de Janacek, *le Freischütz*, de Weber, un opéra de Fibich, etc.). Le gouvernement y consacre un budget considérable malgré sa situation économique (60 millions de couronnes tchèques, soit environ 26 millions de francs), difficilement comparable cependant avec celui de l'Opéra de Paris en 1981, pour un nombre beaucoup plus restreint de représentations). Un homme énergique, le compositeur Jiri Pauer, qui a fait ses preuves pendant dix-huit ans à la tête de la Philharmonie, a pris récemment la direction du théâtre pour en maintenir la qualité traditionnelle au milieu de cette phase d'autant plus dangereuse que l'on constate une assez grave raréfaction des voix tchèques, et cela dès le Conservatoire.

Le *Peter Grimes* que nous avons vu au Théâtre Smetana (merveilleuse salle crème et or, aux fonds de loge cramoisi, avec un ravissant plafond de peintures encastrées dans une décoration baroque de coquilles, d'angelots et de balcons en trompe-l'œil) faisait penser à un opéra de Janacek, sans doute parce que l'œuvre de Britten est également proche de la vie quotidienne et pleine de caractère, mais surtout parce qu'elle était chantée en tchèque, se métamorphosant en une musique typiquement anglaise dès que Peter, l'excellent ténor John Mitchinson, intervenait dans l'idiome original... Bonne représentation, dans une réalisation un peu lourde cependant et trop lugubre de *Ladislas Stros*, dont le style date au moins de dix ans. Sans doute, le théâtre tchèque vit-il un peu en autarcie, à l'écart des tendances nouvelles de la mise en scène.

En revanche, *Passion grecque* de Martinu (d'après *le Christ recrucifié* de Kazantsakis), avec cette musique qui allie les hymnes byzantines, le réalisme sublime de Moussorgski et une poésie d'une incomparable lumière florale, nous a paru bien plus convaincant que jadis, digne peut-être de *la Khovantchina*, dans l'excellente production de l'Opéra de Brno, mise en scène avec autant de simplicité que de grandeur par Ilja Hylas et admirablement dirigée par Jiri Pinkas; on y retrouvait dans le rôle de Manolios l'émouvant Vilem Pribyl, qui rend miraculeusement sensible la transformation de ce berger devenu Jésus.

Un art pour le peuple

Les grandes œuvres d'opéra ou de musique contemporaine tchèques se font malheureusement rares ; on sent moins aujourd'hui le bouillonnement de la création que dans les années 50 et 60, où les musiciens étaient portés par l'élan d'un peuple pour « construire », fût-ce le socialisme ; problèmes de langage qui touchent les compositeurs dans le monde entier, mais sans doute aussi reflux provoqué par des difficultés politiques qui, pour n'avoir pas été marquées de façon aussi spectaculaire que chez les écrivains, n'en ont pas moins amené de discrètes expulsions dans les milieux musicaux. La « normalisation » crée rarement des chefs-d'œuvre, et les premières auditions de ces dernières années, émanant surtout de compositeurs officiels, ne semblent pas avoir laissé des souvenirs impérissables. On observe cependant une certaine détente et la « réintégration » de compositeurs de talent.

A défaut de grandes œuvres contemporaines, on peut faire à Prague des découvertes dans le patrimoine tchèque. C'est ainsi que tout un concert était consacré à Josef - Bohuslav Foerster (1859-1951), qui fut un ami intime de Mahler et le suivit à Hambourg et à Vienne. Si ses œuvres de musique de chambre, d'excellente facture, parfois un peu scolastique, reflètent un lyrisme post-romantique qui se rapproche de notre école franckiste, ses chœurs (il était le fondateur des fameux orphéons tchèques) sont de toute beauté.

Ces polyphonies, écrites pour de vastes masses chorales, sont simples et pleines, sans clinquant ni pompiérisme. On est empoigné par cette musique qui chante la nature, le pays natal, les sentiments patriotiques avec tant d'intériorité. Un véritable art pour le peuple, qui acquérait sa plénitude dans les interprétations du Chœur d'hommes de Prague et du Chœur de la philharmonie, aux voix si modelées et unies dans la force comme dans la douceur.

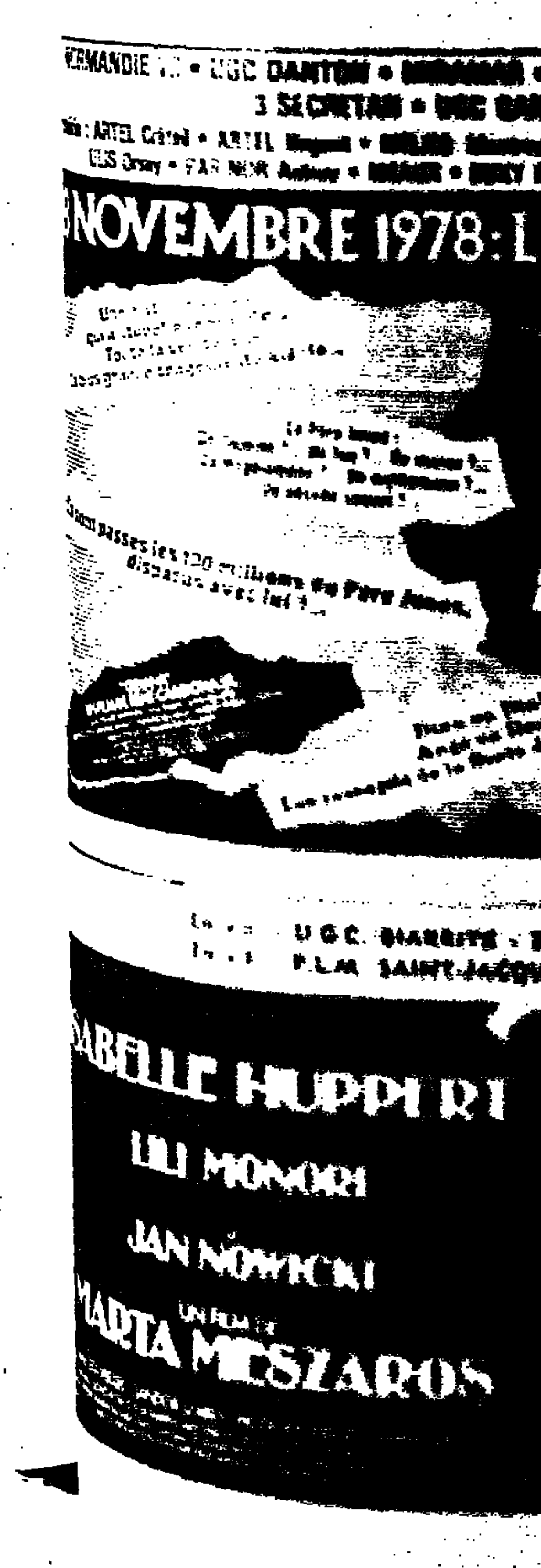
C'est à l'Orchestre philharmonique tchèque qu'il appartient traditionnellement d'achever le Printemps de Prague, cet orchestre qui donna son premier concert sous la direction de Dvorak en 1896. Cet ensemble aux sonorités merveilleusement accordées, d'une qualité irrésistible, est aujourd'hui placé sous la responsabilité d'un compositeur qui remporta naguère le grand prix de Divonne, Ctirad Kohoutek. Et le dernier concert se déroule dans un des temples de la fierté nationale, la salle Smetana, un des plus parfaits exemples de l'architecture de la « Sécession » tchèque, sur les lieux mêmes où Georges de Podebrady, le roi hussite, tenait sa cour.

Pourtant, ce n'est pas une œuvre tchèque qui clôt le Festival, mais la *Neuvième Symphonie* de Beethoven (excellemment interprétée cette fois par un chef yougoslave, Lovro von Matacic), image symbolique de l'aspiration à la liberté et à la fraternité universelle, même si les paroles de Schiller y sont encore chantées en langue tchèque...

JACQUES LONCHAMPT.

ERRATUM. — Dans le précédent article sur Prague (*le Monde* du 3 juin), il fallait lire, page 16, deuxième paragraphe : « ... ces gens fiers, passionnés, railleurs ou désespérés, si avides d'ouvrir leurs fenêtres sur le monde... »





Un mois à l'American Center

La vidéo gagne du terrain

LA vidéo gagne du terrain. Elle ne cesse de faire de nouveaux adeptes, de conquérir un nouveau public. Ses réalisations n'intéressent plus seulement les habitués des galeries d'art, les mordus du cinéma expérimental et la douzaine de pionniers qui la pratiquent en France depuis toujours, c'est-à-dire dix ans. De plus en plus nombreux, des cinéphiles curieux d'horizons nouveaux découvrent ses sortilèges ; des cinéastes, sans doute aiguillonnés par la crise du cinéma, se laissent tenter par ses avantages.

La programmation d'œuvres vidéo à la dernière semaine des *Cahiers du cinéma* (*le Monde* du 29 avril) est un signe qui ne trompe pas. Et, de fait, depuis cette Semaine, le cinéma où elle eut lieu, l'Action-République, a pris l'habitude de consacrer sa séance de 18 heures à de la vidéo ; il y a eu pour commencer les vidéos de Godard ; on peut y voir actuellement les vidéos de Ruiz. Paulo Branco, son directeur, a bien l'intention de prolonger la formule. Sinon tout l'été, du moins à la rentrée. De son côté, Jérôme Diamant-Berger, illustre défenseur du super-8 dans les années 70, cherche aujourd'hui une salle pour ouvrir un vidéo-club.

C'est dire qu'il existe à présent une *production* suffisamment importante pour susciter des structures de distribution et d'exploitation. Des structures permanentes. C'est bien ce qui manquait le plus à la vidéo. Car, jusqu'à *maintenant*, sa *diffusion* était une affaire qui ne marchait qu'au coup par coup, au petit bonheur la chance. Si bien que nombre de créateurs, séduits au premier abord, se décourageaient. A quoi bon ? Où montrerais-je mon travail ? Bientôt de telles réflexions n'apparaîtront plus que pour ce qu'elles étaient peut-être déjà, des réactions velléitaires.

Bien sûr, ce genre de problèmes n'affectent qu'une certaine vidéo, une vidéo disons à haute ambition artistique, à mi-chemin de la télévision et du cinéma commercial, et qui « se place » d'ores et déjà dans la perspective du remplacement du support film par le support magnétique. Du côté des praticiens de la vidéo comme moyen de contre-information (témoignage social, lutte politique), on s'est doté depuis longtemps d'instruments appropriés de diffusion : le collectif Mon œil (20, rue d'Alembert Paris 14e) en particulier, dont le catalogue offre plus d'une centaine de produits, émanant d'une bonne vingtaine de groupes producteurs.

La vidéo gagne du terrain. On l'a vue tout dernièrement entrer dans la danse avec Alberte Raynaud, à l'hôtel Saint-Aignan ; monter sur la scène avec Ligeon Ligeonnet, au Centre Pompidou.

Un autre signe incontestable en est que le *Center for Media Art*, dirigé par Don Foresta, intensifie en ce mois de juin sa programmation à l'American Center (261, boulevard Raspail, Paris-14e).

Déjà, avec un *festival* — de quatre ou cinq jours — par mois, ce centre s'imposait comme le lieu le plus important de diffusion d'art vidéo à Paris. Mais, ce mois-ci, ce n'est pas moins de quatre manifestations qu'il propose.

La première a déjà eu lieu. C'était un stage de Nam June Paik. L'inventeur de l'art vidéo, une fois de plus, n'a pas manqué de surprendre son monde, proclamant d'emblée : *« L'art vidéo c'est terminé, l'art vidéo appartient au passé, voici venir le temps de la vidéo vidéo. »* Alors, sans s'attarder sur les possibilités artistiques de la vidéo, il a esquissé les solutions que cette technologie, combinée à celle des ordinateurs, devait apporter au problème crucial de notre époque : l'énergie. La vidéo est un *moyen* de communication : dans tous les sens du *terme*, y compris celui de moyen de transport. Or n'est-ce pas en voyageant pour transporter des informations que nous gaspillons le plus d'énergie ? Laissons la vidéo les transporter pour nous...

Leçons stimulantes

Si Paik partage l'optimisme des discours technocratiques *sur* la télématique et l'intelligence artificielle, sa pensée ne s'y borne pas. Bien vite, à coups d'aphorismes, de paradoxes, de proverbes, de remarques terre à terre, sautant de Daniel Bell (l'un des prophètes de la révolution post-industrielle par les médias) à Graham Bell (l'inventeur du téléphone), convoquant à sa rescousse Valéry, Freud, Oscar Wilde, Greta Garbo, Ravel, quelques autres encore, plus la grammaire chinoise et la grammaire coréenne, Nam June Paik s'envole dans des réflexions philosophiques qui tendent à reformuler sur un mode moins euphorique, pour ne pas dire tragique, les liens essentiels, pour ne pas dire éternels, *de l'homme et de son destin. La* mort inévitable. Le temps irréversible. Alors, comme un vent chasse les nuages, revoici la vidéo qui tend ses métaphores pour un ultime salut. *« La vie n'est qu'une pâle imitation d'un magnétoscope : elle n'a ni marche arrière ni accéléré. »* Salut d'un sauveteur ou d'un funambule ? Un peu des deux sans doute.

Mais voici du concret, après les théories. Voici de l'art, tout chaud. Paik présente sa dernière réalisation : des « interludes » qu'une télévision lui a commandés pour diffuser entre deux *retransmissions des Jeux olympiques* d'hiver. Reprenant la fameuse séquence de rock au montage endiablé qui ouvre *Global Groove*, sa première œuvre, il la bombarde d'images accélérées de patineurs, de skieurs. Dans le même plan, les retours en arrière, les surimpressions, les arrêts sur image se multiplient, se télescopent. Et les danseurs de rock ne cessent de tourner. Effets d'empilement, d'embouteillage, mais curieusement pas de saturation.

Leçons stimulantes. Et il est dans les projets du Center for Media Art d'inviter *désormais* Nam June Paik deux fois par an pour animer des *stages* à l'American Center.

Dans l'immédiat, cette semaine même, on peut y voir une sélection d'art vidéo français. L'American Center ne s'attache pas seulement à faire connaître la vidéo américaine. Le mois dernier, il proposait un festival — assez austère — de vidéo allemande. Il exposera bientôt de la vidéo italienne, belge, japonaise. Cette sélection française comprend, entre autres, des travaux de Chris Marker, Pierre Rovere, Dominique Belloir, Robert Cahen, Thierry Kuntzel, Catherine Ikam, François Pain, Nil Yalter et Nicole Croiset ; elle donne un bon aperçu de ce que produisent (au compte-gouttes) l'INA, le Centre Pompidou, *l'Ecole nationale supérieure* des arts décoratifs. Après sa présentation à Paris, elle circulera aux Etats-Unis et au Canada. Et pour commencer, à la Kitchen, qui est l'un des tout premiers lieux *de diffusion* vidéo à New-York.

Et c'est à la Kitchen que l'American Center consacre sa troisième manifestation vidéo de juin. Du 16 au 21, on pourra donc y voir des œuvres récentes de jeunes artistes que cette galerie a sélectionnées. Ce genre de sélection c'est toujours un peu l'aventure. Mais c'est une aventure qui vaut d'être courue. Il est rare qu'on en revienne sans quelques découvertes excitantes.

Enfin, dernière manifestation : un atelier animé par Don Foresta sur la vidéo et les arts de la scène. Atelier qui s'inscrit, à la suite, par exemple, de ce stage d'avril de vidéo-danse avec Merce Cunningham et Charles Atlas, dans une perspective chère au Center for Media Art : la pluridisciplinarité. Chose peut-être pas tout à fait aussi difficile à réaliser qu'à prononcer.

JEAN-PAUL FARGIER.

(*) « Le monde de Nam June Paik », émission de la série de Catherine Ikam : vidéo U.S.A., que la veillée du pape au Parc des Princes avait fait sauter, sera diffusé sur Antenne 2, le 19 juin, à 21 h. 50.


(Dessin de BONNAFFÉ.)

Cinéma méditerranéen

LA France est devenue, en quelques années, et avant même l'Italie, qui a longtemps tracé la voie, la terre bénie des festivals de cinéma. Il n'est plus guère de municipalité, de « région », que n'ait « piqué » la festivalite. La question qui s'impose : ces manifestations démultipliées aux quatre coins de l'Hexagone servent-elles essentiellement la publicité touristique, culturelle, économique, d'un lieu donné ? Aident-elles à faire progresser la création, à faciliter la diffusion des meilleurs films présentés ?

L'originalité de cette seconde rencontre française, axée sur la Méditerranée et intitulée tout simplement « Cinémas méditerranéens » — la première se tint en avril dernier à Fontblanche (« le Monde » du 3 mai), — est d'atteler la charrue derrière les bœufs, et non le contraire : d'avoir affirmé la nécessité de faire un bon choix de films venus d'une quinzaine de pays du Bassin méditerranéen, puis, le choix juste supposé réalisé, s'engager à faciliter la distribution concrète de ces films non seulement dans notre pays mais encore dans diverses nations occidentales.

Partie risquée, démons incontournables de l'humeur et du show business régnant qu'on arrivera difficilement à exorciser si l'on n'a pas mis le maximum de chances de son côté, si l'on n'a pas su procéder avec rigueur et méthode. Cette initiative prometteuse du Club Méditerranée, qui patronne et chapeaute le tout, ne portera ses fruits que si les films retenus sont de qualité et justifient le soutien que sont prêts à lui accorder la profession, les journalistes, les distributeurs. Le public de Vittel sera le premier arbitre.

LOUIS MARCORELLES.

★ Vittel, 15-22 juin. Tél. : (29) 08-18-80.

FESTIVALS DE FRANCE

Pour un calendrier musical

Paris et Ile-de-France

FESTIVAL ESTIVAL
(14 juillet-24 septembre)

Symposium musicum de Prague (14 et 15 juillet) ; M.-A. Charpentier, M.-R. Delalande (17 juillet) ; soirée Brahms (18 juillet) ; H. Smith, luthiste (20 et 21 juillet) ; Hilliard ensemble : *Ockeghem, J. des Prés* (5 août) ; K. Engel joue Mozart (6 août) ; ensemble S. Preston : soirée J.-F. Rebel (11 août) ; Academy of ancient music : Mozart, Haydn (12 août) ; récital G. Kremer (14 août) ; soirée Offenbach *(21 août)* ; *9e symphonie* de Beethoven (24 et 25 août) ; Jordi Saval (1er et 4 septembre) ; P. Badura-Skoda (8 et 10 septembre). Rens. : 5, place des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 227-12-68.

ETAMPES
(7 au 22 juin)

Musique italienne du quatorzième au dix-huitième siècle : *Florilegium Musicum* (Vivaldi) ; Landini Consort, *Pro Cantione* Antiqua (Palestrina-Gesualdo) ; F. Tagliavini, clavecin (Frescobaldi, Scarlatti). Rens. : comité d'animation culturelle. Tél. : *494-80-90, poste 380.*

FESTIVAL DU MARAIS
(9 juin au 12 juillet)

V. Perlemuter (13 juin) ; Ensemble intercontemporain (17 juin) ; chant grégorien par l'ensemble G. Dufay (19 juin) ; J. Kalichstein, piano (20 juin) ; musique ancienne sur instruments d'époque (27 juin) ; Bel canto avec J. Castle et B. Brewer (1er juillet) ; ensemble Rameau (3 juillet) ; histoire du public mélomane *(du 23 au 27 juin* : conférences-débats). Rens. : 68, rue François-Miron, 75004 Paris. Tél. : 887-74-31 et 887-81-61.

SAINT-DENIS
(3 au 28 juin)

Orchestre de Lyon avec G. Jones (13 juin) ; Janacek, Kagel, Barry (16 juin) ; *Messe* de Schubert (17 juin) ; Phil Glass (21 juin) ; cartes blanches à K. Huber (le 24) et à Berio (le 28). Rens. : tél. 243-30-97.

Centre

BOURBONNAIS
(20 juillet-17 août)

Chabrier : une éducation manquée, Fish-Ton-Kan (20 juillet) ; Quatuor bulgare (27 juillet) ; Orchestre de chambre de Toulouse (3 août) ; Trio Couperin (10 août) ; Duo Crommelinck (15 août) ; M. Rudy (17 août). Rens. : Prieuré de Châteloy, *03190 Hérisson.* Tél. : (70) 06-80-17.

LA CHAISE-DIEU
(24 août-7 septembre)

Messe pour le sacre d'un pape (29 août) ; S. Richter (30 août) ; grands motets du dix-septième siècle par l'Ensemble vocal et instrumental *de Lausanne, dir.* M. Corboz (31 août) ; Orchestre philharmonique de Varsovie (3 septembre) ; récital G. Czyffra (4 septembre) ; Philharmonia Hungarica : le 5 septembre avec I. Gitlis, le 6 avec J.-P. Collard, le 7 avec *G. Cziffra.* Rens. : Velay-Voyages, 37, place du Breuil, 43000 Le Puy. Tél. : (71) 09-74-64.

GARGILESSE
(22 au 30 août.)

Festival de harpe : Véra Dulova (22 août) ; Musique ancienne polonaise (23 août) ; finale du concours (28 août) ; Ensemble Ars Nova (29 août). Rens. : mairie de Gargilesse, 36190 Orsennes.

LANGEAIS

Concerts en plein air au domaine de Vernou : 28-29 juin et 5-6 juillet, de 11 heures à 18 heures. Programmes composés d'œuvres proposées par les interprètes et les compositeurs. Rens. : (47) 55-80-59 ou 96-80-69.

MESLAY
(27 juin-6 juillet.)

Trio O. Kagan (27 juin) ; Ensemble orchestral de Paris, avec R. Raimondi (28 juin) ; C. Arrau (29 juin) ; Orchestre de chambre de l'académie de Budapest (4 et 5 juillet) ; S. Richter (6 juillet). Rens. : (47) 61-81-24 (*poste 744*).

NOHANT
(20 au 29 juin.)

P. Amoyal et J.-P. Collard (20 juin) ; S. Richter (22 juin) ; B.-L. Gelber (27 juin) ; Nouveau quatuor de Budapest, avec K. Engel (29 juin). Rens. : (54) 48-11-36.

SULLY-SUR-LOIRE
(21 juin-19 juillet.)

Ensemble orchestral de Paris ; J.-P. *Collard* ; les Solistes de Zagreb ; B.-L. Gelber ; N. Lee et C. Ivaldi ; H. Szeryng ; N. Yepes. Rens. : (38) 35-32-21.

VICHY
(1er-16 août)

Festival lyrique : *Mireille, la Vie parisienne, la Belle Hélène* ; orchestre de chambre F. Liszt de Budapest ; G. Cziffra. Rens. : tél. (70) 98-25-11.

VILLENEUVE-LEMBRON
(21 juin-23 août)

Arts Antiqua de Paris ; Ensemble G. *Dufay* ; *Ensemble polyphonique de France* ; L. Laskine ; Y. Piveteau ; C. Goffinet ; *J.-P.* Brosse. Rens. : tél. (73) 37-61-48.

Est

BESANÇON
(5-29 septembre)

Melos quartet (le 6) ; la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (le 8) ; G. Janowitz (le 9) ; Ensemble J. Strauss de Vienne (12, 14 et 15) ; Orchestre du Sudwestfunk, avec N. Magaloff (le 16) ; Orchestre National, dir. A. *Dorati*, avec *J.-P.* Collard (17 et 18) ; Ensemble Polyphonique de France (19, 20 et 21) ; Scottish Chamber Orchestra (le 21). Rens. : (81) 80-73-26.

COLMAR
(3 juillet-26 août)

Les jeudis du vieux Colmar : Ensemble La Follia ; Pollish Quartet de Varsovie ; Orchestre de chambre Kurpfalzisches ; Quintette à vent d'Avignon ; Quatuor Loewenguth. Rens. : (89) 41-29-82.

DIJON
(4-26 juin)

Orchestre philharmonique de Strasbourg (13 juin) ; Five Century Ensemble (16 juin) ; Northern Symphony orchestra, soirée Mozart (18 juin) : création d'une *Messe* de J.-L. Gand (20 juin) ; C. Arrau (26 juin). *Rens. : tél.* (80) 43-42-12.

MULHOUSE
(10-21 juin)
Festival Bach

Bach : Messe en si ; Musiques italiennes ; Ensemble instrumental La Follia ; J.-P. Wallez, violon, J.-P. Brosse, clavecin. Rens. : (89) 45-68-31.

STRASBOURG
(6-22 juin)

Récital par C. Katsaris (le 13) ; Orchestre de *chambre* de Mayence (le 14) ; Musique contemporaine (le 17) ; Pro Cantione Antiqua (le 18) ; Staatskapelle de Dresde (le 21). Rens. : (88) 32-43-10.

Nord

LA COTE D'OPALE
(4 juillet-17 août)

Antigone de M. Théodorakis (13 juillet à Boulogne-sur-Mer) ; Mozart : *Cosi fan tutte* (Le Touquet : 14 et 15 juillet, au Palais des Sports) ; Solistes de Zagreb (Hardelot, 20 juillet) ; A. Isoir (22 juillet à Montreuil) ; Agrupacion Musica (Stella, 27 juillet). Rens. : tél. : (21) 30-02-78.

Sud-Est

AIX-EN-PROVENCE

Aix en musique (15-29 juin). Trio à cordes de Paris (16, 17, 19, 22 juin) ; Walter Chodack (le 21) ; Ensemble Instrumental de *Provence* (23 juin) ; les Solistes de Marseille : concert A. Bancquart (le 25) ; Alain Meunier, violoncelle (le 26) ; Quatuor Athenaeum (le 27) ; Ensemble de l'Itinéraire (27, 28, 29 juin). Rens. : (42) 26-23-38.

Festival d'Art lyrique (12 juillet-3 août).

Rossini : *Semiramis* (15, 19, 23, 26, 31 juillet) ; Mozart : *Cosi fan tutte* (24, 28, 30 juillet, 3 août) ; C. Prey : *les Liaisons dangereuses* (17, 22, 25 juillet, 1er août) ; *Requiem* de Mozart et de Fauré *(12 et 13 juillet)* ; *Récital* Jean-Philippe Lafont (18 juillet) ; Bach : *Messe en si mineur* (20 et 21 juillet) ; Haydn : *les Saisons* (27 juillet) ; M. Caballe (29 juillet) ; concert Lutoslawski, Dutilleux (2 août). Rens. : (43) *23-11-20 et 23-27-81.*

AIX-LES-BAINS
(1er-12 juillet)

Orchestre symphonique du Rhin (1er juillet) ; Sextuor de l'Orchestre national (le 3) ; Quatuor Bartholdy *(le 5)* N. et I. Gotkovsky (le 6) ; L. Claret (le 10) ; Pollensa Festival Strings de Espana (le 12). Rens. : (79) 35-09-42 et 35-40-99.

AJACCIO
(15-26 juillet)

Rossini : le Barbier de Séville (15 et 17 juillet) ; concert de musique espagnole (le 16) ; récital A. Ciccolini (le 19) ; Nuova Compagnia di Canto Popolare (le 22) ; H. Szeryng (le 25). Rens. : (95) 21-56-85.

AVIGNON

Théâtre musical. — Holliger : *Va-et-vient, Pas moi* (15 au 20 juillet) ; P. Boesmans : *Attitudes (17 au 25 juillet en alternance)* ; Dao : *Ecouter-mourir (24 au 28 juillet)* ; Willem Breuker Kollektief (30 juillet au 2 août) ; Messe de J.-C. Pennetier (3 août). Rens. (90) 81-58-20.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

Nuova Compagnia di Canto Popolare (16 juillet) ; concerts-promenades : solistes de l'ensemble Intercontemporain (16, 17, *18 et 19 juillet*) ; G. Pludermacher (22 *juillet*) ; musique électroacoustique : F. B. Mache (24 juillet) ; *Flûtes perverses, par G.* Garcin (27 juillet) ; Ensemble polyphonique de France (8 août). Rens. : (90) 25-05-46.

CANNES

Nuits musicales du Suquet (5 au 13 juillet) ; I Solisti Aquilani ; J. Rhodes ; Orchestre de *chambre de Grenoble* ; A. Lagoya ; P. Barbizet ; A. Dumay ; C. Ivaldi. Rens. : (93) 38-20-11. Nuits de Lérins (19 juillet-3 août) : *Ciboulette*, de R. Hahn.

CARPENTRAS
(19 juillet-12 août)

Offenbach : *la Périchole* (21, 23, 28 juillet, 2, 5 août) ; Haydn : *l'Infedelta delusa* (4, 6, 7 août) ; Y. Boukoff (le 8) ; J. Norman (le 10). Rens. : (90) 63-46-35.

DIVONNE
(23 juin-11 juillet)

Récital F. von Stade ; Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg, dir. et soliste S. Vegh ; récital C. Berberian ; concert Brahms, M. Beroff, P. Amoyal ; Trio de Trieste ; P. Entremont. Rens. : *(50) 20-06-63* (p. 229).

LYON
Trente-cinquième festival international

Concours d'improvisation *(18 juin)* ; *Orchestre de Paris* : Boulez, Beethoven (20 juin) ; Haydn : *la Création* (26, 27 et 28 juin) ; C. Prey : *Utopopolis* (28, 29 et 30 juin) ; Philarmonistes de Châteauroux (28 et 29 juin) ; Orchestre de Mexico avec B. L. Gelber (30 juin). Rens. : (7) 830-37-13.

Festival Berlioz
(17 au 26 septembre)

La Marseillaise, les cantates (le 17) ; *la Prise de Troie* (18 et 25) ; *les Troyens à Carthage* (20 et 26) ; Harold en Italie (21 et 23) ; mélodies avec orchestre (22 et 23) ; expositions, colloques Rens. : (7) 860-85-40.

MENTON
(2 – 30 août)

Récitals : J. B. Pommier (le 2) ; N. Magaloff (le 4) ; A. R. El Bacha (le 9) ; B. Rigutto (le 14) ; S. Richter (le 22) ; Tokio Akademiker Ensemble (le 11) ; Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo (le 16) ; orchestre F. Liszt, de Budapest (le 20) ; Quatuor Via Nova (le 27) ; Rostropovitch et l'English Chamber Orchestra (le 30). Rens. : (93) 35-82-22.

NICE
(10 – 27 juin)

Haendel : *le Messie* ; Honegger : *le Roi David* ; Mahler : *Kindertotenlieder* ; Deller Consort. Rens. : (93) 53-00-18.

ORANGE
(18 – 27 juillet)

Mahler : *3e symphonie* (le 18) ; Verdi : *Rigoletto* (le 19) ; Wagner : *le Vaisseau fantôme* (le 26) ; Mozart : *Messe en ut mineur* (le 27). Rens. : (90) 34-15-52 et 34-24-24.

PROVENCE
(18 juillet-20 août)

M. Nordmann, harpe, De San, baryton (Sanary : 18 juillet) ; Y. Le Gaillard, clavecin (Bandol : 22 juillet) ; F. Lodéon *(Ollioules : 4 août)* ; Orchestre de chambre de Poznan, M. Sartova (*Six-Fours : 7 août*) ; C. Brugerolle, piano, R. Milosi, violon (Castellet) ; F. Landowsky, piano (Six-Fours). Rens. : (94) 74-11-74.

ROMANS
(1er-25 juillet)

R. Gagneux : *Dix personnages en quête d'auteur* (8 juillet) ; Musique et danse avec G. Garcin, flûte (Montélimar : 21 juillet) ; *V. Globokar et J.-P. Drouet* (22 juillet) ; *Labyrinthe* de R. Gagneux (24 juillet). Rens. : (75) 42-00-07.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
(22 juin-7 septembre)

Scott *Ross (13 juillet)* ; N. Lee et G. Hartman (19 juillet) Quatuor bulgare (21 juillet) ; J. Vandeville, hautbois (15 août) Trio Borodine (19 août) ; récitals d'orgue par J. Roucairol (24 août) et J. Betoulieres (7 septembre). Rens. : (67) 63-14-89.

TOULON
(31 mai-10 juillet)

Orchestre Pro Arte de Munich *(13 juin)* ; *Octuor à vent* de l'Orchestre philharmonique de Berlin (5 juillet) ; Orchestre de chambre de Vienne (8 juillet) ; N. Yepes (10 juillet). Rens. : (95) 93-15-57.

VAISON-LA-ROMAINE
(5-31 juillet)

Rossini : *le Barbier de Séville* (10 et 12 juillet) ; Concert Brahms par l'Orchestre de Bordeaux-*Aquitaine* (13 juillet) ; Concert Berlioz par l'Orchestre philharmonique de Lille, avec U. Rhodes (20 juillet). Rens. : (90) 36-20-44.

LE VIGAN
(18 juillet-22 août)

Récital de piano par J.-P. Sévilla (18 juillet) ; Chœurs et orchestre d'Ulm (3 août) ; Orchestre de chambre de Poznan (9 et 10 août) ; B. Marcinkowska, violoncelle, E. Peyre, piano *(22 août)*. Rens. (66) 91-19-06.





calendrier musical

Sud-Ouest

ALBI
(22 juillet-10 août.)

G. Tacchino (24 juillet) ; J.-P. Rampal, R. Veyron-Lacroix (27 juillet) ; musique française de chambre (30 et 31 juillet, 1er août) ; P. Entremont (4 août) ; A. Noras, B. Rigutto (5 août : Beethoven) ; Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (6, 8 et 9 août). Rens. : 19, place Sainte-Cécile, 81000 Albi. Tél. : (63) 54-00-20.

BEZIERS
(21-28 juillet.)

Requiem, de Gilles ; *Mireille*, de Gounod (O.P.P.L., dir. M. Soustrot) ; duo C. Strohl (piano-violon) ; orchestre de chambre Virtute Musicae. Rens. : (67) 76-90-10.

COMMINGES
(4 juillet-22 août.)

Récitals d'orgue : J.-J. Grunenwald (10 juillet) ; L. Rogg (15 juillet) ; M. Chapuis 25 juillet) ; J. Guillou (2 août) ; F. Chapelet (3 août) ; A. Isoir (7 août) ; J.-P. Brosse (22 août). Rens. : B.P. n° 5, 31260 Mazères-sur-Salat. Tél. : (61) 88-32-00.

LA ROCHELLE
(25 juin-14 juillet.)

Rencontres internationales d'art contemporain : Stravinski, Donatoni, Stockhausen, par l'E.I.C. (26 juin) ; Ferneyhough, L. de Pablo (27 juin) ; J. Léandre, contrebasse (28 juin) ; Ferneyhough, Mefano, par l'ensemble 2e2m (29 juin) ; journée M. Monnet (30 juin) ; A. Meunier, violoncelle (1er juillet) ; trio à cordes de Paris (2, 3, 4 et 5 juillet) ; concert Aperghis (7 juillet) ; M. Portal, anches, percussions (8 juillet) ; hommage au Nouveau Monde (14 juillet). Rens. : (46) 41-03-35 et 41-36-55.

PRADES
(28 juillet-13 août)

Ensemble orchestral de Paris ; Quatuor Bartholdy ; Trio Kalvine ; G. Pludermacher ; Trio de Moscou ; H. Szeryng ; C. Arrau ; F. Duchable. Rens. : rue Victor-Hugo - 66500 Prades. Tél. : (68) 05-33-07.

SAINT-LIZIER
(12-21 septembre)

A. Queffelec (le 12) ; P. Amoyal, M. Dalberto, F. Lodeon (le 13) ; M. Dalberto (le 19) ; D. Varsano (le 21). Rens. : mairie, 09190 Saint-Lizier. Tél. : (61) 66-14-11.

SAINTES
(3-14 juillet)

Ensembles vocaux de Bourgogne, de Gand ; Les Arts florissants ; Studio de musique ancienne de Montréal ; Ensemble Philidor ; W. Christie ; B. Verlet. Rens. : CIRMAR B.P. 214 - 17104 Saintes.

TOULOUSE
(30 juin-12 juillet)

Semaines de l'orgue, du piano et du clavecin. Musique italienne baroque *par L.-F. Tagliavini* (30 juin) ; Récitals Jos van Immerseel, clavecin, forte-piano (1er juillet) ; Jorg Demus (le 2) ; Z. Szathmary, orgue (le 5) ; Marathon du piano par M. Ponti (le 6) ; Confrontation orgue, piano, clavecin par J. van Immerseel (le 8) ; G. Lekeu, M. Ravel, E. Lalo, avec le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Segal, *soliste L. Fleisher* (le 11) ; Ensemble Mondonville (le 12) ; G. Masson, Onslow, Schubert, avec l'Orchestre du Capitole (le 12). Rens. : (61) 23-11-44 (P. 31.26).

Ouest

ANJOU
(17 juin-13 juillet)

Orchestre féminin de Prague (17 juin) ; la Grande Ecurie du roy (21 et 22 juin) ; Robert Tear (25 juin) ; Morales : *Lamentations* par l'ensemble « A sei voci » (6 juillet) ; B. Hendricks et l'O.P.P.L. (6 juillet) ; l'*Office des fous* (13 juillet). Rens. : préfecture du Maine-et-Loire, 49036 Angers-Cedex.

MONT SAINT-MICHEL
(12 juillet-22 août)

Grande écurie du roy ; Duo Fontanarosa ; P. Tortelier, orchestre de la garde républicaine ; F. Lodéon ; P. Cochereau ; Y. Boukoff. Rens. : tél. : (33) 58-00-22.

SOIREES DE NORMANDIE
(20 juin-23 août)

Orchestre de Lübbecke (20 et 21 juin à Falaise et à Bayeux) ; Orchestre de chambre de Caen (juillet : le 5 à Honfleur, le 6 à Carrouges, le 11 à Cerisy-la-Forêt, le 13 à Villiers-sur-Mer) ; Nouveau trio Pasquier et J.-C. Pennetier (12 juillet à Honfleur) ; C. Coin, viole de gambe et G. Murray, clavecin (20 juillet à Norrey-en-Bessin) ; P. Fontanarosa et J.-C. Pennetier (5 août à Bernières-sur-Mer) ; récital d'orgue par H. Puig-Roget sur le Cavaillé-Coll de la cathédrale de Bayeux (13 août). Rens. : tél. : (31) 84-81-25 (P. 272).

FESTIVALS DE FRANCE

Lieux de théâtre

Paris

FESTIVAL DU MARAIS

Mille francs de récompense par la compagnie Meyrand-Tephany (10 au 21 juin). *Il ne faut jurer de rien* par la Compagnie Morin-Timmerman (1er au 12 juillet), Hôtel d'Aumont. *Oratorio pour une vie* (10 au 28 juin) au Centre culturel de Belgique. *La Princesse de Babylone* de Voltaire (11 juin-12 juillet), Théâtre Essaïon. Rens. : 887-74-31 et 887-81-61.

Centre

BELLAC
(7 juin-6 juillet)

Supplément au voyage de Cook par Christian Le Guillochet, *l'Apollon de Bellac* par Jean-Paul Cisife (5 juillet). Rens. : (55) 68-12-79.

Nord

COTE D'OPALE
(4 juillet-17 août)

Magic Circus (18 juillet), Calais. Jacques Villeret (18 juillet), Etaples. Centre chorégraphique de Rennes (13 août), Le Touquet. Rens. : (21) 30-02-78.

Sud-Est

AVIGNON
(12 juillet-10 août)

Le Conte d'hiver par Jorge Lavelli, *la Malédiction* par Jean-Pierre Miquel à la Cour d'honneur. *L'Orestie* par le Chêne noir. La Comédie de Caen au Théâtre municipal et aux Pénitents blancs. *Kean* par Jean-Pierre Bisson aux Pénitents blancs. Nazim Hikmet par Memet Ulusoy et Marivaux par Jean-Luc Boutté au Cloître des carmes. Le Québec, la Tchécoslovaquie et *les Mystères de l'amour* par Viviane Théophilidès, salle Benoît-XII. Christine Combes et Michel Hermon à l'Oratoire, et une centaine de spectacles *in* et *off*. Rens. : (90) 81-58-20.

MARTIGUE
(1er-12 août)

Michel Hermon (3 août), Armande Altaï (6 août), *Mandragora* par le Théâtre Antonin-Artaud de Lugano (11 août). Rens. : 80-32-36.

VAISON-CARPENTRAS
(5 juillet-12 août)

Volpone (17, 19 juillet), *la Nuit des rois* (28, 30, 31 juillet) par Jean Le Poulain au Théâtre antique. Rens. : (90) 36-20-44.

Sud-Ouest

CARCASSONNE
(1er-31 juillet)

Els Joglar (5 juillet), Les Halles. Cuadra de Séville (15 et 20 juillet), Les Halles. Regards sur Gabriel Cousin (7 au 12 juillet). Nazim Hikmet par Memet Ulusoy (9, 11, 12 juillet), Théâtre *municipal*. *Abraham et Samuel* de Victor Haïm (17, 18 juillet), salle des Chevaliers. *La Ballade de Montredon* par André Benedetto (2, 3, 4 juillet), Chapiteau. *Un Caprice* de Musset (28, 30, 31), Cour du Midi (15, 18 juillet). *Faut pas payer* par les Tréteaux du midi (15, 18 juillet), Grand théâtre. Les Bread and Puppet (27 juillet), Grand théâtre. *Ircadon* par le Théâtre du Feu (22, 25 juillet), Gymnase. Rens. : (68) 47-80-90.

PEZENAS
(20-29 juin)

Magic Circus (21, 22 juin), Chapiteau. *Tartuffe* (25 juin). *Le Bourgeois gentilhomme* (26). Rens. (67) 98-14-15.

Ouest

ANJOU
(17 juin-13 juillet)

Esther (19, 20, 21 juin), Fontevraud. *Les Bacchantes* (28 juin), Doué-la-Fontaine (1er, 2 juillet), Château d'Angers. *Hélène et Ismène* de Ritsos (4, 5 juillet), Baugée. *Pyrame et Thisbé* de Théophile de Viau (9, 11, 12 juillet), Château de Plessis-Bourré. Rens. : Préfecture de Maine-et-Loire, 49036 Angers Cedex.

HEDE
(9-17 août)

Tristan et Yseut (9 au 12 août) *Mélusine* (13 au 17 août), ballets-théâtre au château. *Un drôle de petit vieillard* de Rosewicz (9 au 17 août) au Théâtre de Poche. Rens. : (99) 45-47-03.

Stein et Kantor au Festival d'automne

SNOBISME ou pas, le Festival d'automne est à peu près la seule manifestation qui continue d'attirer à Paris les plus grands noms du théâtre, présent ou futur. M. Michel Guy, qui en a repris la direction depuis son départ du gouvernement il y a quatre ans, assure ainsi à la capitale, en début de saison, une vie culturelle de haut niveau. Le Festival 1980 ne manquera pas à la règle. Pourtant, son avenir est chaque année remis en question : la subvention de l'Etat, en effet, n'a pas augmenté depuis cinq ans (3 millions de francs du ministère de la culture, 65 000 F du ministère des affaires étrangères), ce qui représente, en francs constants, une diminution de moitié ; la Ville de Paris, elle, s'est montrée un peu plus généreuse ces dernières années (1 300 000 F en 1980 contre 1 163 000 F en 1979). Il faut ajouter que M. Michel Guy, ayant tablé, imprudemment, sur une augmentation de la subvention de l'Etat, le programme Stravinsky (le Monde du 24 avril) absorbe les deux tiers des dépenses. Tel qu'il est, le programme théâtral est encore très séduisant. Il serait regrettable que soit mis en péril, faute d'un effort financier suffisant, un Festival, certes coûteux, mais irremplaçable. — T. F.

Voici le programme 1980 pour le théâtre :

— les Cannibales, *de Georges Lavaudant, au Théâtre de la Ville (30 septembre - 12 octobre) ;*

— Sacco, Ricchiamo et Branco, *de Claudio Remondi et Ricardo Caporossi, au Centre Georges-Pompidou (1er - 19 octobre) ;*

— Une visite, *d'après Kafka, par Philippe Adrien, à la Cartoucherie de la Tempête (3 octobre - 8 novembre) ;*

— Wielopole, Wielopole, *de Tadeusz Kantor, aux Bouffes-du-Nord (8 - 18 octobre) ;*

— Woyzeck, *de Büchner, par Jean-Louis Hourdin, à la Cartoucherie de l'Aquarium (14 octobre - 30 novembre) ;*

— Cage, *de Jacques Kraemer, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (22 octobre - 30 novembre) ;*

— L'Orestie d'Eschyle, *par Peter Stein, à la Maison de la culture de Bobigny (28 octobre - 5 novembre) ;*

— Triplure, *de Jean-Marie Patte, au Centre de la Communauté française de Belgique (12 - 29 novembre) ;*

— La Petite Chemise de nuit, *de Jérôme Deschamps, au Centre Georges-Pompidou (19 - 30 novembre).*

En musique, outre le programme Stravinsky, une nouvelle œuvre de Robert Ashley, en sept épisodes pour musiciens et chanteurs, dans un environnement vidéo, sera présentée au Centre Georges-Pompidou du 22 au 25 octobre, et des « performances » auront lieu au Centre américain, du 17 novembre au 2 décembre.

Courrier

Berio et Globokar répondent à Boulez

Nous avons reçu de Luciano Berio la lettre suivante en réponse à notre article sur les nouvelles orientations de l'IRCAM publié dans le Monde *du 20 mai :*

Je tiens à préciser, même s'il s'agit peut-être uniquement d'imprécision de vocabulaire, qu'on ne m'a pas « *rendu la liberté* » en tant que chef de département à l'IRCAM. Non seulement j'ai toujours soigneusement gardé ma liberté, mais, depuis le début, j'ai toujours suggéré l'élimination de la division en départements. J'ai décidé de développer à Florence les précieuses expériences faites par Di Giugno dans mon ancien département pour me donner des conditions de travail qui correspondent mieux à mon optique de recherche et de composition : optique qui, j'en suis persuadé, contribuera à enrichir le futur développement de l'IRCAM, avec lequel je garderai toujours un lien très solide et amical.

∴

De son côté, Vinko Globokar nous écrit, en réponse au même article :

Dans *le Monde* du 20 mai est apparu un entretien avec M. Pierre Boulez, dans lequel il est dit que celui-ci a rendu la liberté à tous « *ses chefs de départements* ». Cela est une formulation inexacte. M. Risset a quitté l'IRCAM bien avant que M. Boulez ne pense à une réorganisation, d'ailleurs estimée nécessaire par tous les responsables. M. Decoust a donné sa démission, car il ne pouvait réaliser son idée d'un centre pédagogique s'attaquant à la pédagogie expérimentale au niveau national.

Quant à moi, j'ai refusé de renouveler le contrat qui m'était offert pour des raisons de fortes divergences esthétiques, de désaccord complet concernant la programmation artistique de l'IRCAM. J'y exigeais aussi une nouvelle structure administrative permettant la responsabilité collective (...)

M. Boulez devrait savoir que la liberté se prend, elle ne se donne pas.

Expositions

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « les Marocains » et « la Danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 24 : J.-L. Coignet, sculpture et P. Kern : « Usine à Bastos ». Salle contemporaine. Jusqu'au 23 juin.

OLGA KALOUSSI. — Jusqu'au 22 juin.

ELLSWORTH KELLY, peintures et sculptures 1968-1979. — Jusqu'au 15 juin.

INSTANTANES. — Salle animation au rez-de-chaussée.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

A TRAVERS LA COULEUR. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., *de 14 h. à 19 h.* Entrée libre. Jusqu'au 12 juillet.

C.C.I.

LE MOBILIER EN BOIS COURBE. — Jusqu'au 23 juin.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

B.P.I.

LIVRE-PARCOURS. Du salon de *lecture à la bibliothèque publique* (2e étage). — Jusqu'au 23 juin.

IL Y A QUARANTE ANS... LA RESISTANCE. — Jusqu'au 2 juillet.

L'EDITION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN R.D.A. — Jusqu'au 30 juin.

Musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. Jusqu'au 25 août. RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° *21 du département des* peintures. Jusqu'au 1er décembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

MARIO PRASSINOS. Peintures et dessins récents. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi, 6 F. Jusqu'au 14 juillet.

FAIENCES FRANÇAISES DU 16e AU 18e SIECLE. — Grand Palais *(voir ci-dessus).* Entrée : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuite le 25 juillet). Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN - ARTS, TRADITION ET PATRIMOINE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuite *le 4 août). Du 13 juin au 1er septembre.*

SALON COMPARAISONS 1980 : L'art actuel. - SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. De 11 h. à 19 h. *Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 juin.*

LA BULGARIE MEDIEVALE. Art *et civilisation.* — Galeries nationales du Grand Palais, entrée avenue Georges-Clemenceau. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi jusqu'à 22 h. Du 13 juin au 18 août.

LES FRERES LUMIERE ET LA COULEUR. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill *(265-99-21).* Jusqu'au 17 août.

PRESENTATION *TEMPORAIRE* D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. L'archéologie du *Yémen ; sculptures médiévales* en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-38-53). *Sauf mardi, de 9 h. 45* à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de *10 h.* à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le *dimanche). Jusqu'au* 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

BHOULBHOULYAN. *Un labyrinthe* indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1887-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue *de Paradis* (824-50-04). Sauf *lundi* et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

PROJETS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE, pour le musée du dix-neuvième siècle. — Gare d'Orsay, 9, quai Anatole-France. Sauf dim., de 10 h. à 17 h.

LA CAMPAGNE ROMAINE, A PROPOS *D'UN TABLEAU D'HEBERT* : LA MAL'ARIA. Musée Hébert, 85, rue *du Cherche-Midi* (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'à fin septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf *dim. et jours fériés, de* 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40.

TROISIEME CENTENAIRE DE LA *COMEDIE-FRANÇAISE.* — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu *(261-82-83).* De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 juillet.

EDGAR CHAHINE. Peintre graveur. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). De 12 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

DE MALTHUS AU MALTHUSIANISME. Derrière le mythe. — Bibliothèque nationale, salon d'honneur (voir ci-*dessus*), *de* 12 h. à 18 h. Jusqu'au 26 juin.

APEL. LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

NOUVELLES SALLES D'ART CHINOIS. — Musée Guimet, 6, place *d'Iéna (723-61-65).* Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15.

NOUVELLES SALLES DU MUSEE DES ARTS AFRICAINS ET OCEANIENS, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue *Surcouf (555-91-50).* De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

RESISTANCE, DEPORTATION ET CREATION DANS LE BRUIT DES ARMES. — Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de *Latour-Maubourg (705-04-10). Tous* les jours, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 20 juin.

ILE SAINT-LOUIS. — Jusqu'au 15 juin. — LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf *lundi* (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

TRESORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL. — 1, rue de Sully (261-37-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juin.

THIONVILLE ARCHITECTURE. — Musée des monuments français. Palais de Chaillot (727-97-27). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Jusqu'au 23 juin.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet.

L'ESTAMPE INUIT (Eskimo). — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 juillet.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Pa*lais de la découverte,* avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

HORACE *VERNET.* — *Chapelle* des Petits-Augustins. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au *11 juillet.*

RAFFAEL RHEINSBERG. COSMO*GONIE : parcours plastique* et audiovisuel. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 10 juillet.

ZOIS SHUTTIE. *CHRISTINE* O'LOUGHLIN. ALAIN CAZALIS. MARIA E. ARRIA NUCETE. BACHIR AHMED BOUDOUDA. Peintures, dessins, gravures, sculptures. — Cité internationale des Arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 24 *juin.*

LA CONSOMMATION VUE PAR VINGT-QUATRE DESSINATEURS HUMORISTIQUES. — Exposition réalisée par « Que choisir ? », Union *fédérale des consommateurs. La Ga*lerie, Forum des Halles, porte Lescot (niveau 3), du 10 au 14 juin.

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — Anciens entrepôts de Bercy (angle quai et boulevard de Bercy), tous les jours, de 11 h. à *19 h.* Entrée *libre. Jusqu'au 29 juin.*

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — *34, rue du Louvre.* Tous les jours de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

LE PAYSAGE EVOQUE PAR LA PLUME ET LE PINCEAU. Dessins et autographes d'artistes français du dix-huitième siècle. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-*85-99*). Sauf *lundi,* de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

EMANCIPATION. Images populaires du XVIe au XXe siècle. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 30 juin.

ARTISTES ALLEMANDS A PARIS : peintures, dessins, photos, sculptures. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 17 juin.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

ERIK DIETMAN. Peintures. — CARL FREDRIK HILL (1849-1911). Dessins. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

JEAN D'YLEN : affiches. — Hôtel de Sens, bibliothèque *Forney,* 1, rue du Figuier. Sauf dim. et lundi. De 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 juin.

SALON DE PARIS. Peinture, musique, poésie. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (329-12-13, poste 3832), sauf dim., de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 24 juin.

CLAUDE LESUR - Œuvres récentes. — Icomos, Hôtel Saint-Aignan, 75, rue du Temple. De 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 30 juin.

PLASTICIENS ET CONCEPTUELS ASSOCIES. — Centre culturel du Xe, 31, rue de Château-Landon (208-84-12). Sauf dim., de 14 h. 30 à 20 h. 30 ; sam., de 14 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 20 juin.

PEINTRES DE L'ABSTRACTION LYRIQUE A SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 1946-1956. — Mairie annexe du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h. 30 à *18 h. Entrée libre.* Du 6 juin au 5 juillet.

PAPALOIZOS. Sculptures. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Jusqu'au 21 juin.

EDOUARD COLLIN - TAMAS PETRES. Peintures. — Maison de l'Europe, hôtel de Coulanges, 35-37, rue des Francs-Bourgeois (272-94-08). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 juin.

BRYANT, peintures ; RIPOCHE, sculptures. — Centre international de séjour, 6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). De 10 h. à 22 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 juin.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. *Collection du* docteur Spitzner. — Centre culturel *de la communauté* française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 7 septembre.

L'ETE A LA MER. Objets de collection 1850-1940. — Fondation P.-Ricard, 35, avenue Franklin-*Roosevelt.* Sauf *dimanche, de* 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 28 juin.

Galeries

LES NABIS (1890-1900). — Galerie « la Cave », 7, rue de Miromesnil (265-40-68). Jusqu'au 15 juillet.

LE SPORT. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 20 juin.

LES OLYMPIADES DE L'ART : Larguier, *peintures.* - Bakker, Bottagisio-Decoux, Dimas, Disa, Lasserre, sculptures. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 15 septembre.

LEÇON D'ANATOMIE : Lutz, Petlin, Segui. — Galerie Noire, 20, rue Molitor (651-62-90).

CARNETS D'ARTISTES : dessins de Baruchello, Bazaine, Bonnard, Broodthaers, Buri, Degottex, etc. — *Le Dessin, 27, rue Guénégaud* (633-04-66) Jusqu'au 30 juin.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. — Galerie Daniel Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Du 12 juin au 29 juillet.

ARTISTS FROM CHICAGO : Nicholas Africano, Nancy Bowen, Phyllis Bramson, Jerry Saltz, Susan Schulson. — Galerie Farideh Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62). Jusque fin juin.

LE DEFI A LA PEINTURE. 1950-1980. — Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du *Fg* Saint-Honoré et Evolution Pierre Cardin, 118, rue du Fg Saint-Honoré. Jusqu'au 20 juillet.

HORIZON 80 : Féraud, Kijno, Koch, Moisset, Morisson, Pelayo, etc. — Galerie Saint-Guillaume, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 12 juillet.

TAPISSERIES DE L'ATELIER RAMSES WISSA-WASSEF. — La Demeure, 19, r. Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 28 juin.

ADAMI. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (561-02-97). Jusque fin juin.

TUDOR BANIS. — Librairie de l'Oxus, 35, rue de la Gaîté (322-68-50). Jusqu'au 22 juin.

FRANÇOIS BEALU. — Galerie Mazarine, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 21 juin.

BEERL. Gravures 1976-1980. — Galerie de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 5 juillet.

BERTHOLON. CLARINI. P. NOVARINA. PAUZIE. — Galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 28 juin.

JEAN-PIERRE BERNARD. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 3 juillet.

JOSEPH BEUYS. — Galerie N. Gillespie-E. de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 12 juillet.

BOHM. Territoire d'ocres, objets de peinture. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 28 juin.

EUGENE BOUDIN. — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 12 juillet.

SAMUEL BURI. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 10 juillet.

JEAN CLAVIER - CELERIER : nuance-carré. Huiles et dessins. — Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal *(297-27-10). Du* 5 juin au 4 juillet.

JOSEPH CORNELL (1903-1972) : boîtes et objets, 1933-1959. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 5 juillet.

MICHAEL CRAIG-MARTIN. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 7 juin au 11 juillet.

DADO. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 juillet.

MONIQUE DE ROUX. Peintures gravures. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 14 juin.

JEANNIE DUMESNIL. Œuvres récentes. — Galerie Erval, *16, rue* de Seine (354-73-49). Jusqu'au 12 juillet.

ERRO. 1974-1978 made in China. Made in India. Made in Japan. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 27 juin.

JEAN-CLAUDE FARHI. Sculptures 1979-1980. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 21 juin.

FERRAT. — Galerie Au Fond de la Cour, 40, rue Dragon (544-88-34). Jusqu'au 28 juin

LEONOR FINI. Dessins récents. — *Galerie Proscenium, 35, rue de Seine* (354-92-01). Jusqu'au 30 juin.

FREDERIQUE GALEY JACOB. Dessins et gravures sur bois. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai Montebello (354-58-79). Jusqu'au 27 juin.

HELION. Les années 50. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). *Jusqu'au 28 juin.*

RICHARD JACKSON. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (561-02-97). Jusque fin juin.

MARY JOHNSTON. Paris 1955 : photographies. — 7, rue Jean-Du-Bellay. Jusqu'au 20 juin.

ALAIN KLEINMANN. Œuvres récentes. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université. Jusqu'au 22 juin.

G. LARDEUR. Sculptures. — Galerie Marcel-Lenoir, 8 bis, rue Jacques-Callot (633-11-75). Jusqu'au 28 juin.

JEAN LEGROS. Œuvres récentes. — Galerie R. Prouté, 12, rue de Seine (326-93-22). Jusqu'au 19 juillet.

LE YAOUANC. — Galerie Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 30 juin.

MAN RAY. Œuvres de 1912 à 1976. — Artcurial, 9, avenue *Matignon* (359-29-80). Jusqu'au 19 juillet.

MATISSE. Dessins. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). *Jusqu'au 30 juillet.*

MARCOS. Peintures. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 28 juin.

DANIEL NADAUD. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 8 juillet.

CHANA ORLOFF (1888-1968). Sculptures, dessins. — Galerie N.R.A., *2, rue du Jour* (508-19-58). *Jusqu'au* 27 juin.

POUGNY. 1894-1956. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 13 juillet.

PROWELLER. Au fil du motif. — *Galerie* Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 7 juillet.

RAUCH. Aquarelles et dessins. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 28 juin.

HANS REICHEL. From the land of the *Gostersools. Quarante* aquarelles 1921-1958. — Galerie J. Bucher, 53, *rue de Seine* (326-22-32). Jusqu'au 21 juin.

LINE ROCHON. — Galerie du Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 30 juin.

JEANE SALICETI. — Galerie Guillet, 8, av. Trudaine (878-98-25). Jusqu'au 3 juillet.

SALZMANN. Dessins, aquarelles. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 28 juin.

SHINJYO SAITO. — Galerie P. Ambroise, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 21 juin.

SZEKELY. Sculptures et dessins. — *Galerie Jacqueline Blanquet,* 5, boulevard Bourdon (271-93-94). Jusqu'au 30 juin.

CLAIRE SZILARD, peintures, et SEGUNDO GUTIERREZ, sculptures. — Galerie l'Arc-en-Ciel, 3, rue Perrée (271-50-88). Jusqu'au 21 juin.

JEAN-MAX TOUBEAU. Peintures et dessins. — Galerie Jeanne Castel, 3, *rue du* Cirque (359-71-24). Jusqu'au 27 juin.

TOURLIERE. Dessins. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 21 juin.

TROMEUR. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 28 juin.

PHILIPPE VERMES : l'Album de famille. Photographies. — 11, rue Castex. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

VILLANUEVA. Peintures récentes. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon *(548-24-19).* Jusqu'au 21 juin.

JACQUES VILLON. Aquarelles, dessins. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). — Jusqu'au 19 juillet.

JACQUES VILLON. Trente peintures (1919-1960). — Galerie Louis-Carré, 10, avenue de Messine (562-57-07).

BERTRAND VIVIN. — Galerie Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 14 juin.

ANDY WARHOL. *Ladies and gentlemen,* M. Jagger, Président Mao, C. Clay. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 juin.

Dans la région parisienne

BEZONS. Différences : peintures et dessins de Gilles-Murique, Maha, *Michelot-Netto.* Tanguy. — *Galerie* du Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux (982-20-88). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 5 juillet.

BOBIGNY. Le cri d'un continent. Un peintre africain témoigne : Iba Ndiaye. Peintures, lavis, dessins. — Maison de la culture (831-11-45). Jusqu'au 30 juin.

CRETEIL. Maïaval : attention à la peinture. — Maison des arts et de la culture A.-Malraux, *place de* l'Hôtel-de-Ville (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30 ; dim., de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 29 juin.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Salon de sculpture contemporaine. — Hall et parc de l'hôtel de ville. Jusqu'au 22 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Rencontres avec l'art *sur le campus.* — Centre d'enseignement supérieur des affaires, (956-43-62), de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 20 juin.

LE VESINET. Lucien Clergue : le langage des sables. Photographies. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 juin.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal *(043-73-05).* Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

NOGENT-SUR-MARNE. Salon de l'artisanat et des métiers d'art. — Pavillon Baltard, 12, avenue Victor-Hugo (871-16-53). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 1er juin.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

SAINT-DENIS. Tapisserie et poésie. — Musée de la Légion d'honneur, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf *mardi, de 10 h. à 18 h.* ; dim., de 14 h. à 18 h. — Basilique, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

SCEAUX, Meudon, Vincennes, Port-Royal-des-Champs : trois hauts lieux d'Ile-de-France. — Orangerie *du château (661-06-71).* Jusqu'au 30 juin

VERSAILLES. Les musiques du roi à Versailles, XVIIe et XVIIIe siècles. — Bibliothèque municipale (950-33-20). Jusqu'à fin juillet. — Ballons montgolfières et dirigeables. — Hôtel de Ville. *Jusqu'au 25 juin.* — Inauguration de la chambre du roi et de la galerie des Glaces. — Château, sauf lundi, de 9 h. 45 à 17 h. 30 (544-40-41).

VILLEPARISIS. Œil pour œil. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Marcr. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.



Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 12, 14 et 16, à 19 h. 30 : Boris Godounov.
SALLE FAVART (296-12-20), les 12, 13 et 14, à 21 h. : les Noces chymiques (Pierre Henry).
COMEDIE-FRANÇAISE (269-10-20), le 12, à 20 h. 30 : la Mouette ; le 11, à 20 h. 30 ; les 14 et 18, à 14 h. 30 : Tartuffe ; les 16, 17 et 18, à 20 h. 30 : Simul et Singulis.
CHAILLOT (727-81-15), (D., L.), à 19 h. : apéritif-concert ; à 20 h. 30 : le Grand Magic Circus ; Gémier (D., L.), à 20 h. 45 : Hauser Orkater.
ODEON (325-75-32), les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30 ; le 15, à 15 h. Créanciers (dernières).
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), à 18 h. 30 : les Voisines.
T.E.P. (797-96-06), les 13 et 13, à 9 h. 30 ; le 12, à 14 h. 30 : Une hirondelle en hiver ; les 11, 12, 13 et 14, à 21 h. : Bread and Puppet ; le 13, à 14 h. 30 : Mathias Ier.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-12-23). (Mar.) : Débats : le 11, à 19 h. : D. Kis ; à 20 h. 30 : Les femmes et l'art : le continent noir ; le 12, à 18 h. 30 : Paul Nizan ; à 19 h. : Peinture, sculpture, poésie et l'automathétique ; à 20 h. 30 : Serge Doubrovsky ; le 13, à 18 h. 30 : Rencontre avec P. Kern et J.-G. Colgnet ; à 20 h. 30 : Patrimoine de la civilisation industrielle ; le 16, à 19 h. : La revue « Argile » ; à 18 h. 30 : Introduction à l'art américain.
— Cinéma, les 11, 12, 13, 14 et 15, à 19 h. : Le cinéma expérimental dans les années 50 ; le 11, à 18 h. : *Les enfants des normes* ; le 13, à 18 h. : L'Eglise et les femmes.
— Théâtre, les 11, 12 et 13, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Suicide (vidéo-scénographie de Ligeon-Ligeonnet).
— Musique, le 16, à 18 h. 30 : Rencontre avec Miguel Angel de Estrella ; à 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire : mutations instrumentales II.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 11 et 18, à 15 h. 30 ; les 14 et 15, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; (D. soir, L.), à 20 h., mat. dim., à 16 h. : Danse Butoh (Sankai Juku) ; le 18, à 14 h. 30 : Mercredis musicaux (F. Duchable).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 11, 12, 13 et 14, à 18 h. 30 : Alexis Weissenberg ; les 16, 17 et 18, à 18 h. 30 : Isaac Stern ; les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30, le 14, à 14 h. 30 : London contemporary dance theatre ; les 16, 17 et 18, à 20 h. 30 : Louis Falco Dance *Company*.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. 15, mat. dim. 17 h. : Amélia.
ANTOINE (208-77-71), *du mer. au sam.*, 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. : Ta Bouche.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pic du bossu.
CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (583-48-65), Mer. J., Mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone (dern. le 14). — Théâtre de l'Epée de bois (374-20-21) (D. soir, L., Mar.) 21 h., mat. sam. 17 h., Dim. 15 h. 30 : le Neveu de Rameau. — Théâtre en Pièces (808-30-37) (D., L.), 20 h. 30 : le Dibbouk. — Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Peñaloza et l'Exilé Mateluna (dern. le 15).
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (D., L., Mar.), 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (D., L.), 21 h. : *Oratorio pour une vie*.
CENTRE CULTUREL XVIIIe (227-68-81) le 11 à 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi.
CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.), 20 h. 30 : Dissident, il va sans dire.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25) (D. soir, L.), 20 h., mat. mer., sam. et dim., 14 h. 30 : le Bossu.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h. 30 : Amphitryon ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : Princesse Brambilla (mat. supp. le 13 à 14 h. 30) ; Resserre, 20 h. 30 : les Enfants de Galilée (dern. le 14).
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D., L.), 20 h. 45 : J'suis bien.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (589-63-10) (J., V., S.), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : la Staar.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 21 h. : les Dialogues putanesques.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : le Biberon de la révolte (à partir du 13) ; 20 h. 30 : Juin 40 (dern. le 14) ; 22 h. 15 : Archéologie. — II : 20 h. 30 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III : 18 h. 15 : Parlons français.
MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 30 : Montehus... Montehus.
MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
MARIGNY (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Azalée.
MATHURINS (265-90-00) (D., L.), 20 h. 45 : Grugnu, quand le théâtre rencontre le cinéma.
MICHEL (265-35-02), (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein.
MICHODIERE (742-95-22), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau (dern. le 14).
MONTPARNASSE (320-89-90) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles. — II. 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein.

NOUVEAUX SPECTACLES

Plaisance (320-00-06) : le Temps de solitude, 20 h. 30 (12).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Oratorio pour une vie, de Gabriel Cousin, 21 h. (12).
Orangerie du Château, Versailles (950-71-18) : la Thébaïde, de Racine, par Marcelle Tassencourt et Thierry Maulnier, 20 h. 45 (13).
Lucernaire (544-57-34) : le Biberon de la révolte, de Muse Dalbray, 18 h. 30 (13).
Renaissance (208-18-00) : Un de la Cannebière, opérette marseillaise, 20 h. 45 (14).
Conservatoire de Saint-Maur (883-14-67) : Ah ! les z'enfants, 21 h. (14).
Conservatoire national (246-12-91) : Journée de l'option traditionnelle, 9 h. 30 et 14 h. (16).

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Un clochard dans mon jardin (dern. le 14).
ŒUVRE (874-42-52) (D.), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver (dern. le 14).
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 20 h. 30 : Le facteur sifflera trois fois.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : *Joyeuses Pâques.*
PETIT-THEATRE-EN-L'ILE (329-60-22) (L.), 18 h. 30 : le Primitif ; 20 h. 30 : Ma chère Sophie.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Maison rouge.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : l'Asile (dernière le 15) ; Amphi, jeu., ven., sam., 20 h. 30, dim., 17 h. : les Livrets de l'enfer ; lun. et mar., 22 h. : Prospectus 49.5.
RANELAGH (288-64-44), les 11, 12, 16, 17, à 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Aide-Mémoire.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D.), 21 h. : Blanchisserie blanche.
STUDIO FORTUNE, 13e, les 11, 12, à 21 h. : T'en fais pas un peu trop mec ?
STUDIO THEATRE 14 (257-33-62) (D., L.), 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour ; l'Epreuve.
TAI-THEATRE *D'ESSAI* (274-11-51), jeu., ven., sam., 20 h. 45, dim., 17 h. : Trio pour deux canaris.
THEATRE DUNCAN (326-99-35) (D., L., mar.), 20 h. 30 : Zéro ou la pornographie du savoir (en anglais).
THEATRE DE POCHE (548-92-97) (D.), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
THEATRE 13 *(589-05-99) (D. soir)*, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Petits bourgeois.
THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-84) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : l'Oracle et le Sylphe.
THEATRE 18 (226-47-47), les 11 et 17, à 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Un tramway nommé Désir.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Je veux voir Mioussov.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre Accidentel, les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30 : Quatuor.
ASNIERES, M.J.C., le 14, à 20 h. 30 : J. Le Vago.
AUBERVILLIERS, Théâtre (833-16-16,) le 13, à 20 h. 30 : P. Colombo, C. Sauvage, E. Wiener, F. Rabath, Rufus. Le 14, à 15 h. : la Femme à barbe. — *17 h.* : Ensemble de cuivres du Conservatoire national de région. — 18 h. : les Inédits d'Auber. — 20 h. 45 : la Rose et la hache.
BAGNOLET, C.C. (360-01-02), le 14, à 21 h. : Moun'Kika.
BEZONS (982-20-88), parc Sacco-et-*Vanzetti, le 14, à 20 h. : Josiane*, Maripol, Cl. Marti.
BOBIGNY, M.C. (831-11-45), le 13, à 20 h. 30 : le Cirque impérial. — Le 15, à 14 h. : Friends Mobile Theatre.
CERGY-PONTOISE, C.C., A. Malraux (032-74-11), le 11, à 12 h. : Orchestre des jeunes du Conservatoire du Val-d'Oise, direction : R. Frima (Haydn, Vivaldi). — Le 11, à 20 h. 45 : J.-Y. Fourmeau, D. My. — Les 11 et 13, à 21 h. : le Journal d'un fou. — le 12, à 21 h. : Albert. — Le 14, à 21 h. 30 : le Cirque impérial.
CHELLES, C.C.C. (421-20-36), le 12, à *20 h. 30* : Quatuor de flûtes de Paris, D. Demoncelle. — Le 14, à 20 h. 30 : Concert du Conservatoire.
CHEVILLY-LARUE, salle A. Malraux (686-54-48), le 12, à 20 h. 45 : les Danseurs du temps.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P. Eluard (890-89-79), les 13 et 14, à 21 h. : *Un duo démodé*. — Parc de la mairie, le 14, à 21 h. 30 : Pro Arte de Paris, direction : Chouteau.
CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-59-30), le 13 à 21 h. : Lyre amicale d'Eaubonne, dir. : J.-F. Valibouse (Mozart, *Fauré*).
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 13, à 20 h. 30 : J. Citizen ; le 14, à 18 h. : Rockabilly.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (836-54-10), le 12 à 20 h. 45 : F. Béranger. Parc paysager, les 14 et 15 : Fête du P.S.U.
CRETEIL, M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67), le 13 à 20 h. 30 : Nass El Ghiwane. Maison A.-Malraux (899-90-50), le 12 et 13 à 22 h. 30 : le Miroir des jours ; le 14 à 11 h., le 15 à 10 h. 30 : Groupe Hadeis ; le 14 à 18 h., le 15 à 14 h. : Parade Mamulengo ; le 14 à 22 h. 30, le 15 à 17 h. : les Chants du bœuf mystérieux ; le 15 à 15 h. : Amédé Bricolo ; le 17 à 21 h. 30 : Aquarihommes-Risorius.
ENGHIEN, salle des fêtes (989-85-89), le 14 à 21 h. : Fest noz, vrâz ; Cabaret irlandais.
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay, le 14 à 21 h. : Lyre amical d'Eaubonne, dir. : J. Dussol (Mozart, Fauré).
JUVISY-SUR-ORGE, Parc Ducastel (921-98-30), les 11, 12, 13 à 22 h. : le Petit siècle.
MONTREUIL, Studio Berthelot (857-38-01) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Nous irons tous à Capella. — Centre J.-Lurçat, le 14, à 20 h. 30 : Alerta.
NANTERRE, Théâtre par le Bas (775-91-64), les 12, 13, 14 à 20 h. 30, le 15 à 15 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
POISSY, sous chapiteau, place du Marché-de-Beauregard, le 13 à 20 h. 30 : Jauk A. Lemal, Cie S. Buirge ; le 14 à 20 h. 30 : Cie Hallet-Eghayan, le Pour splaire ; le 15 à 16 h. : Groupe Ma. Kremsky, Théâtre du silence.
SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Basilique, le 13 à 20 h. 30 : Orchestre de Lyon, dir. : S. Cambreling, sol. : G. Jones (Beethoven) ; le 17 à 20 h. 30 : Orchestre de Ludwisbourg, Madrigalchor de Stuttgart, dir. : W. Gonnenwien (Schubert) ; Théâtre G.-Philipe, le 14 à 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : E. Krivine, sol. : I. Stern (Tchaïkovsky, Chausson, Wieniawski, Gershwin) ; le 16 à 20 h. 30 : Ensemble musique vivante, dir. : D. Masson (Janacek, Kagel, Barry).
SAINT-MAUR, Théâtre (883-14-67), les 14, 16 à 21 h., le 15 à 16 h. : Ah ! Les z'enfants.
SAINT-MAUR, Préau des Fous (886-30-15), les 12, 13, 14 à 22 h. : Lorenzaccio.
SAINT-OUEN-L'AUMONE, M.J.C. (464-05-16), le 13 à 20 h. : R. Siffer.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-37-18), le 14 à 15 h. : Procédé Guimard-Delaunay, Bratch, les Ménestriers, J.-Y. Lacombe et J.-C. Asselin, Quatuor à cordes L. Vercambre, J. Faraut et D. Cornu.
VERSAILLES (950-24-51), Opéra Royal, le 11, 20 h. 45 : *Jessye Norman* ; Château, le 12, 16 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, la Chapelle royale à Versailles, dir. : J.-C. Malgoire (Charpentier, Lully, Phalèse, Clérambault Bach, Ravel, Mozart) ; Orangerie, les 13, 14, 20 h. 45 : la Thébaïde ; Musée Lambinet, le 13, 20 h. 45 : Duo voix et luth ; Carré à l'Avoine, le 14, 20 h. 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres.
VILLEPARISIS, C.C. (427-94-99), le 13 à 20 h. 30 : J.-C. Vannier, Mimi Lorca, H. Guédon.
VINCENNES, château, le 13 à 19 h. : Ensemble Guillaume de Machaut ; Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir, mar.) 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : Haute Surveillance. Huis Clos ; Petit Sorano, 21 h. (dern. le 14) : Chants et Parole du roi Behanzin ; Parc floral, le 13, 21 h. : A. Dona, P. Clay, le 14, 21 h. : F. Lemarque, le 15, 16 h. : E. Macias, le 16, 21 h. : A. Cordy, le 17, 21 h. : P. Ibanez, A. Yupanki.

Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, les 11, 12, 13, 14, 16, 17, à 21 h. 30 : Mille francs de récompense.
Théâtre Essaïon les 11, 12, 13, 14, 16, 17, à 20 h. 30 : Edith et Dathis, mimes.
Caf'Essaïon, les 11, 12, 13, 14, 17, à 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Place du Marché Sainte-Catherine, les 11, 14, 17, à 20 h. 30 : la Farce ou... le diable s'amuse ; les 11 et 13, à 19 h. 30 : Bruce Mac Quartet et Two ; les 12, 14 et 17, à 19 h. 30 : Gallican ; les 12 et 16, à 0 h. 30 : Jazz de pique ; le 16, à 19 h. 30 : Acousnia.
Hôtel de Beauvais, les 11, 13, 14, 16, 17, à 22 h. : le Marchand de cymbales.
Hôtel Carnavalet, les 11, 12, 13, 14, 17, à 15 h. : Ricochet ; le 13, à 21 h. : V. Perlemuter (Ravel, Chopin).
Centre Culturel de Belgique, les 11, 12, 13, 14, à 15 h. : Hourlouberlou.
Eglise Saint-Paul-Saint-Louis, le 11, à 21 h. 15 : Orchestre de chambre Bernard Thomas (Vivaldi, Haendel, Telemann, Torelli, Biber).
Eglise Saint-Merri, le 16, à 21 h. 15 : Octuor de cuivres de l'Ile-de-France (Lully, Purcelle, Laesus, Gabrieli, Delerue, Dogson, Osborne).
Café de la Gare, le 16, à 20 h. 30 : Aldo Romano Quartet ; le 17, à 20 h. 30 : Hal Singer Sextet.

FOIRE SAINT-GERMAIN (329-12-87)
Mairie annexe du VIe, le 11, 20 h. 30 : L. Boulay, Aube du clavecin.
Place Saint-Sulpice, tous les soirs, 20 h. 30 : Festival de chorales ; le 14, à 18 h. : Spectacle de la M.J.C. du VIe et la Compagnie Cloes ; le 15, à 17 h. : *Danse des* élèves du patronage laïque.
Hôtel des Monnaies, le 17, à 20 h. 30 : les Harlepts rouges.

IVes SOIREES DE SAINT-AIGNAN (354-96-66)

Hôtel Saint-Aignan, le 11, à 21 h. : M.-T. Claude, clavecin (Duphly, Rameau, Couperin, Forqueray) ; le 12, à 21 h. : J. Whitelaw, clavecin (Couperin, Rossi, Scarlatti, Bach) ; le 13 à 21 h. : « Jazzouillis Orchestra » (Jazz Nouvelle-Orléans) ; le 14, à 21 h. : les Dominos (Monteverdi, Purcell, Bull, Haendel, Lully, Rameau, Charpentier) ; le 16, à 21 h. : Lieder et duos. M. Etchevery, soprano ; J.-M. Gouleou, ténor ; A. Bat Shalom piano (Haydn, *Rossini, Wolf*, Brahms, Schumann) ; le 17, à 21 h : R. Fontaine, clarinette ; D. Arman-Gelende, piano (Brahms, Andres, Lutoslawski, Stravinski, Poulenc).

POESIE :
American *Center* (354-99-92), les 14, 15, 16, à 18 h. : Deuxième Festival de poésie Polyphonix.
Festival de poésie de Paris :
Chapelle de la Sorbonne, le 11, à 19 h. : Monique Royer (Eluard, Aragon, Breton, Emmanuel Saint-John Perse, Soupault, Supervielle), à 21 h. 30 : Centenaire Apollinaire ; le 12, à 19 h. : Guillevic, Mandeville : un poète, un peintre.
Eglise Saint-Joseph, le 12, à 20 h. 30 : Soirée poétique... « Lettre du monde ».
Cité Universitaire, résidence L.-Paye, le 11, à 21 h. : Vigiles irradiées.
Unesco, le 11, à 18 h. : Poésie d'ex-*pression* rançaise.
Délégation du Québec-7e, le 11, à 17 h. : Nuit de la poésie.

Concerts

MERCREDI 11

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Busoni, Fauré).

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h. : Ensemble instrumental et vocal Varenne (Vivaldi, Haydn).

GALERIE NANE STERN, 19 h. : Trio Archetto (Mozart, Beethoven, Haydn).

AMERICAN CENTER, 21 h. : Compositeurs américains du G.M.E.B.

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble Orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Brahms, Hummel, Beethoven).

FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : Tamia.

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : R. Magill (Magill, Mozart, Beethoven, Chopin).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : P. Pincemaille (Vierne, Dupré, Falcinelli).

EGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS, 20 h. 30 : Orchestre B. Thomas.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : Orchestre de Jeunes A. Lœwenguth ; Chorale Saint-Thomas-d'Aquin (Gilles, Mozart).

JEUDI 12

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 11.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : C. Lardé, M.-C. Jamet (Leclair, Blavet, Nadermann, Damase, Debussy, Fauré).

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 20 h. 30 : Quatuor de Trombones de Paris ; Ensemble de la Suisse Normande (Haendel, Grieg, Telemann, Beethoven).

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 20 h. 30 : A. Campos (Schubert, Beethoven, Schumann, Franck).

FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : J. Léandre, P. Bernard, S. Kassap, électro-acoustique.

PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : Duo H. Surmenian, J. Lyons (Kodaly, Delerue, Reichel, Brahms).

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : G. Fumet, R. Siegel (Couperin, Bach, Vivaldi, Telemann...).

EGLISE SAINT-JEAN-DE-MONTMARTRE, 20 h. 30 : Ensemble Choral et Instrumental S. Bequet (C.P.E. Bach, Vivaldi, Mouret, Campra, Rameau).

EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT, 18 h. 30 : T. D. Schlee (Muffat, Mozart, Labor, Schlee, Schmidt, Heiller).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : Madrigal de Paris, dir. R. Safir, sol. G. Guillard (Tallis, Britten, Byrd, Purcell).

EGLISE SAINTE-IRENEE, 21 h. : Chœur A. Capella ; Ensemble Sainte-Irénée (chants liturgiques orthodoxes en français).

GALERIE NANE STERN, 19 h. : J. Rosenfeld (de Bach à aujourd'hui).

RADIO-FRANCE, Studio 106, 18 h. 15 : R. Orozco (Bach, Schumann). — Studio 105, 20 h. 30 : G. Joy, R. Albin, M.-C. Theuveny (Bachelet, Indy, Chausson, Honegger).

PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre de la Police Nationale, dir. P. Bigot Weber, Wagner, Tchaïkowski, Friedmann, Cobine, Von Suppe).

EGLISE AMERICAINE, 21 h. : P. Summerfield, E. Sales (Corelli, Telemann, Rameau, Bach, Beethoven).

VENDREDI 13

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 21 h. : Trio Deslogères (Charpentier, Chaynes, Tisné, Lersy).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Berlioz).

EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : W. Parrot, A. Dumont (Renaissance et vingtième siècle).

FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : Un *drame instantané*.

STUDIO D'EN FACE - 19e, 20 h. 30 : Soirée Dock(s), progression arithmétique.

CENTRE MANDAPA, 20 h. 45 : C. Fraser, Chooti Lal Misra, musique de l'Inde du Nord.

PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre des Conservatoires de Paris, dir. A. Guilbert, chorales Luxembourg-Panthéon - Ensemble vocal XIV (Bach, Dvorak, Bizet, Vivaldi).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : R. Safar, musique du Liban.

SAMEDI 14

EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : les Solistes de l'Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulfroy (Bach, Télémann, Zipoli, Vivaldi).

RADIO-FRANCE, Studio 106, 8 h. 30 : Ensemble de chambre français (Bernstein, Amy, Danzi, Lemeland, Hurnik).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Philharmonie de Mexico, dir. F. Lozano (Buxtehude, Chavez, Liszt, Moussorgski, Ravel).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : C. Todorowski, E. Ould Yah Oui (Haendel, Bach, Vivaldi, Fontana).

SORBONNE, Amphi Richelieu, 17 h. 30 : S. Lebedinskaïa (Bortnianski), A. Gillière (Mozart, Haydn).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : L. Caravassilis (Bach).

PALAIS-ROYAL, 21 h. : voir le 12 (Borodine, Bizet, Rossini, Luyparts, Bernstein, Ganne).

DIMANCHE 15

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : A. Ponce (Turina, Torroba).

RANELAGH, 18 h. : Duo N. Palmier, J. Rigal (Clementi, Beethoven, Schubert).

EGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 15 h. : Ensemble Luna Musicae (Musique de Bourgogne au quinzième siècle).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : L. Urbain, E. Péclard, J. Pontet (Bach, Haydn, Vivaldi).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Association musicale C. Franck.

CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : I. Gascuel, M. Guyard, Cl. Villevieille.

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : S. Chiapparin.

NOTRE-DAME DE PARIS, 11 h. : Ensemble vocal Massillon, dir. P. Péclard (Darasse).

LUNDI 16

UNESCO, 19 h. : Orchestre de chambre Pro Arte, dir. P. Llinares (Schumann, Vivaldi, Borodine, Grieg).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : C. Lardé, M. Larrieu, J.-P. Rampal, R. Wilson (Telemaque, Reicha, Kuhlau, Boismortier).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. I. Stern (Tchaïkovski, Chausson, Wieniawski, Gershwin).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Staatskapelle Dresden, dir. H. Bloemstedt, sol. M. Pollini (Strauss).

THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : M. Zeltser (Haydn, Ravel, Prokofiev, Liszt).

EGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 21 h. : M. Thiery, C. Pages (Beethoven, Fauré, Bartok, Wieniawski).

POINT VIRGULE, 21 h. : B. Schlosberg, O. Roblin, J.-Y. Lacombe, D. Repusseau (Villa-Lobos, Barrios...).

BOUFFES PARISIENS, 21 h. : O. Jatsand (Satie, Ravel, Debussy, Fauré).

MARDI 17

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 16.

EGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 21 h. : Y. Bukoff, U. Reinemann (Brahms).

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire (musique contemporaine).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. A. Isoir, M. Frasca-Colombier, M. Ghoureau (Vivaldi).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h. : Orchestre des concerts Colonne, dir. O. Schneebeli, Petits Chanteurs de Saint-Louis, Ensemble choral Contrepoint (Bach).

EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : E. Roloff, E. Neumark, C. Grossmeyer (Bach, Haendel, Fauré).

C.I.S.P., 20 h. 30 : Françoise Azema (Schubert, Chopin).

RADIO-FRANCE, studio 106, 17 h. 30, P.-L. Aimard (Beethoven).

Cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 JUIN

15 h. : Ademaï au Moyen Age, de J. de Marguenat ; 19 h. : Vie privée, de L. Malle ; 21 h. : Ce bon vieux Sam, de L. Mc Carey.

JEUDI 12 JUIN

15 h. : Une heure près de toi, de E. Lubitsch ; 19 h. : Deux Anglaises en délire, de D. Davis ; 21 h. : la Fille de Ryan, de D. Lean.

VENDREDI 13 JUIN

15 h. : le Joli mai, de C. Marker ; 19 h. : les Ruelles du malheur, de N. Ray ; 21 h. : les Cheyennes, de J. Ford.

SAMEDI 14 JUIN

15 h. : Madame et le mort, de L. Daquin ; 17 h. : Aspects du court métrage (de R. Salis, E. Bohn, J. Richard, E. Clot et K. Kobland) ; 19 h. : Fièvre sur Anatahan, de D. Sirk.

DIMANCHE 15 JUIN

15 h. : Oliver Twist, de D. Lean ; 17 h. : Jeunes filles en uniforme, de L. Sagan et G. Froelich ; 19 h. : Une femme mariée, de J.-L. Godard ; 21 h. : Violence et passion, de L. Visconti.

LUNDI 16 JUIN

Relâche.

MARDI 17 JUIN

15 h. : Paradis hawaïen, de M. Moore ; 19 h. : Histoire d'un acteur ambulant, de Y. Ozu ; 21 h. : l'Homme qui tua Liberty Valance, de J. Ford.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 JUIN

15 h. : le Dernier round, de B. Keaton ; 17 h. : cinéma hongrois : la Maison au pied du roc, de K. Makk ; 19 h. : Kama Wosi et Namekas, de Mc Laren et A. Stiven (en leur présence).

JEUDI 12 JUIN

15 h. : Moi, un Noir, de J. Rouch ; 17 h. : cinéma hongrois : la Terre des anges, de G. Revez ; 19 h. : l'Evasion à l'aube, de S. Taniguchi.

VENDREDI 13 JUIN

15 h. : Gueule d'amour, de J. Grémillon ; 17 h. : cinéma hongrois : les Ténèbres du jour, de Z. Fabri ; 19 h. : cinéma japonais : la Zone près de la rivière, de T. Kinugasa.

SAMEDI 14 JUIN

15 h. : le Poème de la mer, d'A. Dovjenko et Y. Solntzeva ; cinéma hongrois : 17 h. : Remous, de I. Gaal ; 19 h. : Dix mille soleils, de F. Kosa ; 21 h. : cinéma japonais : la Mère, de M. Naruse.

DIMANCHE 15 JUIN

15 h. : Un couple, de J.-P. Mocky ; cinéma hongrois, 17 h. : Vingt heures, de Z. Fabri ; cinéma japonais, 19 h. : Iron Finger, de J. Fukuda ; 21 h. : Fantômes japonais, de S. Toyoda.

LUNDI 16 JUIN

15 h. : les Régates de San-Francisco, de C. Autant-Lara ; 17 h. : cinéma hongrois : Un nouveau gilgames, de M. Szenes ; 19 h. : cinéma japonais : les Funérailles en rose, de T. Matsumoto.

MARDI 17 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE CHAT ET LE CANARI (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassien, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), Broadway, 16e (527-41-16).

LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

DETECTIVE COMME BOGART (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'ENTOURLOUPE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

FANTASTICA (Can.-Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée.

GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

INTERDITS (C.M.) : Marais, 4e (278-47-86).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).

ELLE (A., v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

FILM COURT DE A À Z (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

MORSURES (A., v.o.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.F. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES NOUVEAUX ROMANTIQUES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), Olympic, 14e (542-67-42), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.

SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Tourelles, 20e (636-51-98).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-it.) V. it. : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V. F. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SCUM (Ang. v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82),

LES FILMS NOUVEAUX

LES HERITIERES, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LULU, film franco-italo-allemand de Walérian Borowczyk (**) (version allemande) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE GANG DES FRERES JAMES, film américain d'Arthur Hill (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TELEPHONE PUBLIC, film français de J.-M. Périer : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Wepler, 18e (387-50-70).

AMERICAN GIGOLO, film américain de P. Schrader (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (340-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CAPTAIN AMERICA, film américain de Y. Nagy (v.o./v.f.) : Paris, 8e (359-53-99). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER, film américain de R. Gardonna Jr (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

APPRENDS-MOI L'AMOUR, film américain de C. Vincent (**) (v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ALLIGATOR, film italien de S. Marino (*) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

Cinémas

Balzac, 8e (561-10-60), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe - Montparnasse, 14e (544-25-02).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'ARMEE DES OMBRES (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LA BETE (Fr.) (**) Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES CANONS DE NAVARONNE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE CERCLE ROUGE (Fr) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES DUELLISTES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) Studio Raspail, 14e (320-38-98).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE LOCATAIRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LOLA MONTES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE A NEW-YORK (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

MARATHON MAN (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Parnassien, 14e (329-83-11) v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PORTIER DE NUIT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du mer. au sam.

LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du dim. au mardi.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Théâtre Présent, 20e (203-02-55).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

TODO MODO (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TOMMY (Ang., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (A., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

WOODSTOCK (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Mar., la Blonde et le shérif ; Jeu., Eve ; Ven., Elle et Lui ; Sam., la Fille sur la balançoire ; Dim., Papa Longues Jambes ; Lun., la Colline de l'Adieu ; Mar., Las Vegas, Un couple.

MARGUERITE DURAS (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Mer., Jeu. : Play-Time ; Ven., Sam., le Fleuve sauvage ; Dim., Lun., Règlement de comptes ; Lun., 22 h. : Young Mister Lincoln ; Mar., India Song.

FANTOMES DE LA VIDEO (la télévision de Raoul Ruiz), Action-République, 11e (805-51-33) : Mer., Ven., Dim., Petit manuel d'histoire de France ; Jeu., Sam., Lun., le Borgne (1er épisode). Débats (Images du combat).

RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic-Salle Marilyn, 14e (542-67-42) : Mer., 15 h., 20 h., 22 h. : Hombre ; Jeu., idem : l'Homme de la plaine ; Ven., idem : le Solitaire de Fort Humbolt ; Sam., 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h., 24 h. : les Professionnels ; Dim., 16 h., 20 h. : The Shooting ou la Mort tragique de Lelan Drum ; 14 h., 18 h., 22 h. : l'Ouragan de la vengeance ; Lun., 15 h., 20 h., 22 h. : les Cavaliers ; Mar., idem : Major Dundee.

FESTIVAL TRAIN ET CINEMA (v.o.), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : Mer., l'Express du colonel Van Ryan ; Jeu., Avalanche Express ; Ven., Un soir, un train ; Sam., Une femme disparaît ; Dim., le Train ; Lun., 3 h. 10 pour Yuma ; Mar., Super-Express 109.

LES CLASSIQUES D'INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354 39-19) : merc. : Jeux d'été ; jeu. : le Silence ; ven. : le Septième Sceau ; sam. : l'Attente des femmes ; dim. : Sourires d'une nuit d'été ; lun. : A travers le miroir ; mar. : le Visage.

ASPECTS DU CINEMA BRESILIEN (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : mer. : Guerra conjugal ; jeu. : le Lion à sept têtes ; ven., sam. : Va travailler vagabond ; dim., lun. : Xica da Silva ; mar. : les Soleils de l'île de Pâques.

SOUVENIRS D'EN SUISSE, Studio 43, 9e (770-63-40) : mer., ven. : le Chemin perdu ; jeu., sam. : Messidor ; dim., lun. : les Petites Fugues.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Monkey business ; jeu. : Plumes de cheval ; vend. : Un Jour aux courses ; sam. : les Marx aux grands ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : une Nuit à l'opéra ; mar. : la Soupe au canard.

CINE-POLAR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mer. : Dufy, le renard de Tanger ; jeu. : Joue Macbeth ; ven. : le Fantôme de la rue Morgue ; sam. : Seule dans la nuit ; dim. : La mort frappe trois fois ; lun. : Traqué par Scotland Yard ; mar. : l'Empreinte du dragon rouge.

GRAND-PAVOIS (v.o.), 15e (354-46-85), en alternance : l'Année dernière à Marienbad ; Voyage au bout de l'Enfer ; New-York, New-York ; Jeremiah Johnson ; Festival Tati : Mon oncle, les Vacances de M. Hulot ; Jour de Fête ; Intérieur d'un couvent (sauf sam., dim.) ; Missouri Breaks ; la Nuit des masques ; ven., sam., 0 h. 30 : la Course à la mort en l'an 2000.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) mer., 14 h., dim., 15 h. 30 : Tintin et le lac aux Requins ; sam., dim., 14 h. : Titi, Grosminet et leurs amis ; mer., sam., 15 h. 30 : la Flûte à 6 Schtroumpfs ; mer., sam., 21 h. 15, dim., 19 h. 15 : Patrick (v.o.) ; mer., sam., mar., 19 h. 15 : l'Ile nue (v.o.) ; mer., sam., 17 h. 15 : Satyricon (v.o.) ; ven., 19 h. 15, dim., 21 h. 15 : Satyricon (v.o.) ; jeu., lun., 19 h. 15, ven., 21 h. 15 : Pierrot le Fou ; jeu., lun., 21 h. 15, dim., 17 h. 15 : Un après-midi de chien.

STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71). 12 h. : Amarcord ; 14 h. 10 : Lisztomania ; 16 h. : Klute ; 18 h. 10 : Portier de nuit ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15, 24 h. : Rocky Horror Picture Show.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I : 12 h. 10 : Next Stop, Greenwich village ; 14 h. 15 : Easy Rider ; 16 h. : Un été 42 ; 17 h. 50 : Retour ; 20 h. 15 : Je t'aime, moi non plus ; 22 h. : Midnight express ; ven., sam., 24 h. : Bonnie and Clyde ; II : 12 h. : Malicia ; 13 h. 50, mer., s., d., l. : la Luna ; j., v., mar. : Iphigénie ; 16 h. 10 : Norma Rae ; 18 h. 15 : Répulsion ; 20 h. : A la recherche de M. Goodbar ; 22 h. 15 : Délivrance ; v., s., 24 h. 15 : The song remains the same.

THEATRE ET CINEMA (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), I : 13 h. 30, 14 h. 45 : Molière ; 18 h. : la Mégère apprivoisée ; 20 h. 15 : l'Escalier ; 22 h. 10 : Myrra Breckinridge ; II : 13 h. : Marius ; 18 h. 40 : César ; 21 h. 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

CINEMA JAPONAIS, (v.o.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 18 h. 15, 22 h. 15 : le Goût du Saké ; mar., 18 h. 15, 22 h. 15 : Fin d'automne ; lun., mar., 20 h. 15 : la Vengeance d'un acteur.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) en alternance : Macbeth ; l'Ombre des anges ; l'An 01 ; les Doigts dans la tête ; les Raisins de la colère ; Sybil ; Festival Tex Avery ; le Locataire ; le Casanova de Fellini ; Sex O'Clock U.S.A.

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.) : jeu., J. Despair ; Gibier de passage ; ven., Messidor ; la Salamandre ; Nuit du fantastique (Patrick, la Tour des monstres) ; sam., la Sentinelle des maudits ; Suspiria (v.f.) ; la Nuit des horreurs ; dim., Anna et les loups ; la Cousine Angélique ; lun., la Roulette chinoise ; le Marchand de quatre-saisons ; la Troisième génération ; mar., Sweet Movie.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. 05 (sam. + 24 h.) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 (+ ven. 24 h.) : l'Epouvantail ; 20 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. : Orange mécanique. — II : 14 h. 10 (+ sam. 0 h. 15) : A l'Est d'Eden ; 16 h. 15 : l'Enfer sauvage ; 18 h. : les Diables ; 20 h. 05 (+ ven. 0 h. 15) : Marathon Man ; 22 h. 15 Love.

FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : l'Affaire Cicéron ; ven., sam. : Un pigeon mort dans Boon Street ; dim., lun., Shangai Gesture ; mar., les Forbans dans la nuit.

A. HITCHCOCK, (v.o.), Studio Huchette-Harpe, 5e (354-34-83) ; mer., ven., dim., Life Boat ; jeu., mar., Rebecca ; sam., lun., Mr and Mrs Smith ; tous les jours, h. sp., Une femme disparaît.

MUSIQUE CONTEMPORAINE ET FESTIVAL, Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), mer. : la Jungle plate (v.o.) ; jeudi : la Cecilia ; ven. : les Camisards ; sam. : la Religieuse ; dim. : la Guerre et la Dent ; lundi : la Coupe à 10 F ; mardi : la Pendaison ; 18 h. (sf dim.) : Improvisations musicales sur : la Chute de la maison Usher ; la Glace à trois faces.

LE SEINE, 5e (325-95-99) v.o. : I : 14 h. 30, 16 h. 15 : la Hyène intrépide ; 20 h. 20 : les Sentiers de la gloire ; 18 h. : Au-delà du bien et du mal ; 22 h. 10 : le Sexe fou. — II : 14 h. 30 : Malher ; 16 h. 35 : les 400 coups ; 18 h. 15 : la Fiancée du pirate ; 20 h. 05 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 10 : Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (952-20-07) : les Sous-Doués ; mar. soir : Zorba le grec (v.o.).

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Apprends-moi l'amour (**) ; les Crocs du diable (*) ; Une semaine de vacances. j., 20 h. 45 : Casanova de Fellini.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Héritiers ; Alligator ; le Chaînon manquant ; les Sous-Doués ; les Crocs du diable.

LA CELLE-ST-CLOUD, Elysées II (969-89-56) : Lulu (**) ; Plus ça va, moins ça va.

LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Une semaine de vacances ; Apprends-moi l'amour (**) ; Lulu (**) ; Alligator (*). Mar. soir : les Mille et Une Nuits.

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Chère inconnue. — Cinécal (976-39-17) : Au boulot Jerry ; Tom Horn ; Midnight Express.

MAISONS-LAFFITTE, Studio (962-19-31) : le Christ s'est arrêté à Eboli ; Girls.

MANTES, Domino (092-04-05) : les Crocs du diable (*) ; Que le spectacle commence ; Mon oncle d'Amérique. — Normandie (477-02-35) : Guyana, la Secte de l'enfer (*). L., mar. : les Diables (**).

MAULE, Etoiles (090-85-74) : Tess.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; Une semaine de vacances ; Alligator (*) ; American gigolo. Mar., 20 h. : Portier de nuit.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Emmanuelle (**).

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L 451-64-11) ; Lulu (**) ; Guyana, la Secte de l'Enfer (*).

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Gang des frères James ; Mon oncle d'Amérique ; Une semaine de vacances ; Lulu (**).

VERSAILLES, Cyrano (950-96-88) : Lulu (**) ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**) ; American gigolo ; Une semaine de vacances ; le Gang des frères James. V., S. : Délivrance (**). — C2L (950-55-55) : Mon oncle d'Amérique. — Club (950 17-96) : American Graffiti ; Bobby Deerfield ; Bonnie and Clyde ; Rockers ; Ossessione.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Aguirre, la colère de Dieu.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Une semaine de vacances ; Kramer contre Kramer ; American Gigolo ; Guyana, la secte de l'Enfer (*).

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Apprends-moi l'amour (**) ; Captain America ; les Sous-doués ; Guyana, la secte de l'Enfer (*).

ETAMPES, Petit Théâtre (494-07-32), mer., v. : Eva ; mer., j. : Don't Look Now ; j. : le Carrosse d'or ; v., s. : la Nuit claire ; s., mar., sam. : Guêpier pour trois abeilles ; mar. : Senso.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Gang des frères James ; Téléphone public ; Captain America ; les Sous-doués ; Mon oncle d'Amérique.

GIF - SUR - YVETTE, Central Ciné (907-61-85) : Dumbo ; Val Courcelles (907-44-18) : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; la Vie de Brian ; Intérieurs.

GRIGNY, Paris (905-79-60) : le Guignolo.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : J'ai voulu rire comme les autres ; Quoi de neuf Pussycat ? ; Prends l'oseille et tire-toi ; Manhattan.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : les Crocs du Diable ; Alligator (*) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou ; Au-delà de la gloire.

VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : les Sous-doués ; Girls.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : les Héritières ; Mon oncle ; Nous nous sommes tant aimés.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Au-delà de la gloire.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : les Sous-doués ; l'Amour en fuite.

CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-76) : Manhattan ; Dersou Ouzala.

CHAVILLE (926-51-96) : Délivrance ; les Sous-doués.

COLOMBES, Club (784-94-00) : Une semaine de vacances ; American Gigolo ; Au-delà de la gloire ; les Sous-doués.

COURBEVOIE, la Lanterne (788-97-83) : The Servant ; Apocalypse Now ; les Deux Cavaliers.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Je vais craquer.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : les Européens ; Au boulot Jerry.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Une semaine de vacances.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Que le spectacle commence ; le Gang des frères James : Studio (749-19-47) : les Trois Jours du Condor ; les Crocs du diable ; Vol au-dessus d'un nid de coucou.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Pour une poignée de dollars ; Chère inconnue ; Un été 42 ; Gémeaux (660-05-74) : le 13, 21 h. : Nuit du cinéma musical (Exodus, Salsa).

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Oliver ; Vol au-dessus d'un nid de coucou ; Tommy.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Kramer contre Kramer.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : les Crocs du diable (*) ; Guyana, la secte de l'enfer (*) ; les Sous-doués ; Morsures. — Prado (866-80-60) : Saturne III ; J. soir : Comme une femme. — Maison de la Culture (868-00-22) : Extérieur nuit ; Zoo zéro ; A force, on s'habitue ; le Règlement intérieur ; Eclipse sur un ancien chemin vers Compostelle ; l'Avenir de Jérémy ; la Chienne.

BOBIGNY, M.C. (831-14-45) : le Roi et l'oiseau ; Yoyo ; Parade.

BONDY, Salle A.-Malraux (847-18-27) : l'Amiral mène la danse ; la Vie est une chanson. — Salle Giono (idem) : Remerciez votre bonne étoile ; Broadway mélodies.

GAGNY, T.M.G. (302-48-25) : Bataplan.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Captain America ; Téléphone public ; le Pont de la rivière Kwaï.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Guyana, la secte de l'enfer (*) ; Apprends-moi l'amour (**) ; Lulu (**).

LE RAINCY, Casino (302-32-22) : le Chaînon manquant.

PANTIN, Carrefour (843-61-38) : Alligator (*) ; Guyana, la secte de l'enfer (*) ; les Crocs du diable ; Apprends-moi l'amour (*) ; Lulu (**) ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**).

ROSNY, Artel (528-90-00) : Une semaine de vacances ; les Sous-doués ; les Crocs du diable ; le Sang des frères James ; le Jour de la fin du monde ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**).

STAINS, Théâtre P.-Eluard (821-61-05) : l'Œil du maître ; Woyzeck.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Le Christ s'est arrêté à Eboli ; Mar. : Portier de nuit (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Morsure (*) ; Mon oncle d'Amérique ; les Sous-Doués ; Long Riders ; Captain America. — C.M.A. G.-Philipe (880-96-28) : Scum.

CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Mamito.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Chaînon manquant ; Kramer contre Kramer ; Guyana la secte du diable (*) ; les Crocs du diable ; Une semaine de vacances ; American Gigolo. — La Lucarne (207-37-67) : Prends l'oseille et tire-toi ; Johnny got his gun.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Fellini Roma ; Je vais craquer.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Alligator (*).

LA VARENNE SAINT-HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Lulu (**) ; Une semaine de vacances ; American Gigolo.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Manhattan ; le Pont de la rivière Kwaï ; Attention on va s'fâcher.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Lulu (**) ; Guyana la secte du diable ; Apprends-moi l'amour (**) ; American Gigolo. — Port : le Chaînon manquant.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Lulu (**) ; American Gigolo. —
Salle L.-Aragon-E.-Triolet (887-33-66) : Mondocartoon ; Black Jack.

SAINT-MAUR, Lido (883-06-18) : le Parrain.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-80) : Long Riders ; Captain America ; Au-delà de la gloire ; Mon oncle d'Amérique ; les Sous-Doués.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : Lulu (**) ; les Sous-Doués ; Apprends-moi l'amour (**).

VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) ; le Pont de la rivière Kwaï ; Captain America ; le Saut dans le vide.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-60-07) : Captain America ; le Saut dans le vide ; les Crocs du diable (*) ; le Chaînon manquant ; le Dernier Tango à Paris (**) ; Apprends-moi l'amour (**). — Gamma (961-00-03) : Téléphone public ; Que le spectacle commence ; American Gigolo ; Alligator.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Mon oncle d'Amérique ; Guyana la Secte de l'enfer (*) ; Alligator (*) ; Que le spectacle commence.

ENGHIEN, Français (417-00-44 – 964-56-23) : Mon oncle d'Amérique ; Guyana, la secte de l'enfer (*) ; Une semaine de vacances ; les Sous-Doués ; The Long Riders.

GARGES - LES - GONESSE, Rond-Point Dame Blanche (986-06-31) : Bête mais discipliné.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (987-22-49) : Kramer contre Kramer.

SAINT-GRATIEN, Les Toiles (989-21-89) : Les Muppets ; Chère Inconnue ; Lenny.

SARCELLES, Flanades (981-80-59) : Apprends-moi l'amour (**) ; Lulu (**) ; Alligator (*) ; les Sous-Doués ; Morsures.

TAVERNY, Studio (960-32-06) : Kramer contre Kramer ; Au boulot Jerry.

LE MONDE DES SPECTACLES

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con ». Monsieur, le dialogue n'est plus possible.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat dim. 15 h. 30 : Pétrole... âne (dern. le 14).

Comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), V., S., Mar. 21 h., mat. Mer., Sam. et Dim. 15 h. : Phi-Phi.
RENAISSANCE (208-18-00), à partir du 14, les V., S. 20 h. 45, Sam. 14 h. 30, Dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Un de la Canneblère.

Les music-halls

BOBINO (322-74-84) (D., L.), 20 h. 45 : Ramon Pipin's odeurs.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : Giovanna Marini.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), les 11, 12, 13, 14, à 20 h. 30 : B. Benoit.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (D. soir, mer.), 21 h., mat. dim. 16 h. : Los Machucambos ; Les Pachacamac.
DUNOIS (584-72-00), les 11, 12, 13, 14, à 22 h. 30 : F. Kleynjans.
FIAP (589-83-15), le 13, à 20 h. 30 : P. Ganter.
GAITE MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 30 : P. Abrial.
GALERIE PEINTURE-FRAICHE (551-00-89), 20 h. 30 : Chants traditionnels de Roumanie (à partir du 17).
JARDIN DE BEAUBOURG, le 11, à 23 h. : Rufus, J.-N. Dupré, Les Machucambos ; le 12, à 23 h. : H. Guedon, J. Chelon.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel (à partir du 17).
LA PUCE A L'OREILLE (278-11-89), le 13, à 22 h. : J. Vasca.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 21 h. : le Grand orchestre du Splendid.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Tallla.
THEATRE LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h. : Yes Tenemos Bananas ; 22 h. 30 : Germaine Lafaille.
THEATRE MONTPARNASSE (320-89-90), 22 h. 30 : Daniel Lavoie.
THEATRE 18 (226-47-47), les 12, 13, 14, 15, à 20 h. 30 : Matoum Lounes.

Jazz, pop, rock, folk

AIRE LIBRE (322-70-78), le 15, 18 h. : A. Jaume, I. Schweizer.
ARTISTIC ATHEVAINS (379-06-18), les 12, 13, 14, 16, 17 à 20 h. 30, le 15 à 17 h. : Jazz Improvise, Barre Phillips.
BAINS DOUCHES (887-34-40), le 17 à 20 h. 30 : Young Marble Giants.
CAFE DE LA GARE (278-52-51), les 11, 12 à 20 h. 30 : Xoro Roxo (Brésil).
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), 20 h. 30 : Quatuor de saxophones, 22 h. 45 : H. Guedon y su conjunto.
DEFENSE (esplanade), (979-06-66), le 16 de 12 à 14 h. ; le 17 de 12 à 14 h. : Carnaval bolivien.
DREHER (233-48-44), les 11, 12, 13, 14 à 21 h. 30 : Eddy Louiss Trio ; les 16, 17 à 21 h. 30 : Chet Baker Quartet.
DUNOIS (584-72-00), les 11, 12, 13, 14 à 20 h. 30 : Arcane V ; les 15, 16 à 20 h. 30 : Clifford Thornton Quintet.
ESPACE P. CARDIN (266-17-30), le 11 à 20 h. 30 : A. Hill, Trio P. Motian.
FORUM DES ARTS (297-53-47), 20 h. 30, le 14 : Workshop de Lyon ; le 16 : Molto Mobile Quartet ; le 17 : Music Barre.
GIBUS (700-78-88), les 11, 12, 13, 14 à 22 h. : The Regents et Jungle à ferraille ; le 17 à 22 h. : Macadam Cowboys.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 14 à 22 h. : Elixir.
M.J.C. DES HAUTS DE BELLEVILLE (364-68-13), le 12 à 21 h. : Hootenanny Bratsch (folk d'Europe centrale).
OLYMPIA (742-25-49), le 11 de 18 à 24 h. : Magma.
PALACE (246-10-87), le 11 à 20 h. : Sniff & The Tears ; le 12 à 20 h. : Human League ; le 13 à 20 h. : J. White & The Black ; le 15 à 20 h. 30 : The Billy Cobham Quartet ; le 16 à 20 h. 30 : Mod Night. V.I.P.'S. ; le 17 à 20 h. 30 : Mink Deville, Maximerad.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 11 à 19 h. 30 et 22 h. : Frank Zappa ; le 14 à 21 h. : Fleet Wood Mac ; le 15 à 21 h. : Devo ; le 17 à 21 h. : A. Branduardi.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), Eté Rock Light, 18 h. : Jeunes groupes Ska, Rock, New Wawe.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 22 h., le 11 : Watergate Seven + One ; le 12 : New Serenaders Sextet ; le 13 : New Orleans Wanderers ; le 14 : Tin Pan Stompers ; le 16 : 5/5 Quintet ; le 17 : Trio de Trompettes, J.-L. Longnon, R. Guérin, E. Le Lan et le Trio M. Vander.

La danse

CONCIERGERIE (589-01-80), 20 h. 45 le 11 : Kootiyattam.
CRYPTE SAINTE-AGNES, le 12 à 20 h. 30 : Poésie en mouvement.
ESPACE MARAIS (278-76-14) (L.), 18 h. 30 : D. Dupuy (jusqu'au 14).
MOGADOR (285-28-80), 21 h. : Peter Goss Dance Company (jusqu'au 14).
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : Cie S. Keuten.
RANELAGH (288-64-44), les 13, 14, 15 à 20 h. 15 : Théâtre de la danse Martine Harmel.
THEATRE NOIR (797-85-14) (D., L.), 20 h. 30 : Jacques Lagier.

CULTURE

Pourquoi la France déteste-t-elle Malthus ?

La France est, avec l'Union soviétique, *l'un des deux pays du monde* où Malthus et son *Essai sur le principe de population* sont le plus universellement détestés. L'U.R.S.S., fidèle à l'enseignement de Marx et de Lénine, rejette *a priori* le pessimisme malthusien, l'idée qu'il existe une tendance naturelle des populations à croître plus vite que les subsistances. L'optimisme révolutionnaire postule au contraire un *développement illimité des forces productives*... en régime socialiste bien entendu. En France, domine de *façon tout aussi déterminée et non* moins officielle, un antimalthusianisme doctrinal et viscéral. Michel Debré, sur le *mode patriotique*, Alfred Sauvy, pour des raisons économiques, Pierre Chaunu, dans un style plus religieux, sont tous les fervents supporters de taux de natalité élevés. Ils sont ici en parfait accord avec la loi française, qui précise : « *Toute propagande antinataliste est interdite (1)* », et qui n'a nullement été abrogée sur ce point en 1974, lors de la légalisation de l'avortement *et de la libéralisation de la* contraception. Ce résidu de la célèbre loi de 1920 n'a d'ailleurs pas *empêché l'effondrement du taux de* natalité, en France comme dans le reste du monde occidental développé.

Dans ce contexte de crise démographique et de traditionnelle hostilité *nationale au malthusianisme*, la tenue à Paris, du 27 au 30 mai, d'un colloque « Malthus hier et aujourd'hui », *organisé par* des Français, mais à forte participation britannique, a pu paraître une provocation, *même* s'il s'est agi en fait d'une confrontation purement scientifique et universitaire, sans arrière-plan militant (2).

Cette réunion s'est accompagnée d'ailleurs de la publication simultanée d'une biographie intellectuelle du penseur britannique et d'une première traduction française de la version numéro un de l'*Essai sur le principe de population*, la plus polémique, la plus nettement anti-française également.

Car c'est Malthus qui a déclaré la guerre à la France et non l'inverse. Publié en 1798, au lendemain de la Terreur jacobine, et à la veille d'une guerre totale entre la Grande-Bretagne et la France napoléonienne, l'*Essai* est surtout dirigé contre la *philosophie des Lumières qui inspire* les révolutionnaires, et contre leur foi en un avenir radieux. Condorcet, *dont il critique l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, est, autant que Godwin, la bête noire de Malthus. D'où l'image *persistante d'un pasteur démographe*, réactionnaire et pessimiste, dressant le spectre de la famine contre *l'espoir du progrès*.

William Petersen, démographe américain, veut redresser dans son *Malthus*, ouvrage brillant, cette représentation schématique, et démontrer que *cet homme était le contraire* d'un idéologue dépressif et résigné : un réformateur libéral, progressiste, *un personnage du dix-huitième siècle* donc, mais incapable, à la différence des utopistes de son temps, de nier *l'existence de certaines contraintes* naturelles et économiques.

Une doctrine contestataire

Petersen souligne que, jusqu'à Malthus, toutes les autorités sont « populationnistes ». Du « *croissez et multipliez* » biblique au mercantilisme colbertien, le pouvoir, religieux ou politique, veut *toujours plus* d'hommes, pour témoigner de la puissance de l'Eglise ou de celle *de l'Etat. La doctrine de Malthus est* donc contestataire. Elle est, dans le domaine démographique, l'équiva*lent de celle* d'Adam Smith *en éco*nomie politique : un rejet de l'Etat, une affirmation de l'individu et de *son autonomie. Pour Malthus*, la famille doit cesser d'être un pion dans le jeu des puissances, et lutter ration*nellement pour son propre bien-être* en limitant sa fécondité. Et, s'il s'oppose à l'assistance des déshérités *par l'Etat, c'est parce qu'il estime* qu'elle n'aboutira qu'à une multiplication de la misère, le nombre des *pauvres s'alignant en* hausse sur le niveau légèrement supérieur des subsistances. Petersen tire inutilement cette interprétation dans le sens du néo-libéralisme américain actuel, très hostile à la sécurité sociale et à toute intervention de l'Etat dans un but redistributif.

Le dernier livre de Pierre Chaunu, nataliste convaincu, *Histoire et Imagination. La Transition* semble, paradoxalement donner raison à Petersen lorsque celui-ci affirme le lien entre libéralisme et malthusianisme d'une part, entre autoritarisme et populationnisme d'autre part. Inlassable dans sa dénonciation du complot contre la natalité, Chaunu, l'un de nos meilleurs historiens, emploie, malheureusement, *aujourd'hui*, un langage *violent et* intolérant, fanatique en fait. Les jeunes adultes actuellement en âge *de procréer, mais qui ne se* reproduisent pas assez vite et assez bien, sont pour lui des assassins, *organisateurs* d'un « *refus de la vie* », d'un « *massacre* », d'un « *génocide* ». Le régime stalinien *tenait des propos semblables, pour* qui la limitation des naissances était « *une idéologie impérialiste qui hait l'humanité* », « *la politique d'un impérialisme bestial voué à la guerre d'agression et à l'extermination* » et qui voyait dans « *les laquais des monopoles américains... des avocats du cannibalisme* » pourvus d'« *un plan démoniaque d'extermination des peuples* ». A son tour Chanu attribue la chute de la fécondité occidentale à un complot en provenance des Etats-Unis, relayé et amplifié par la République fédérale allemande, agent européen du malthusianisme américain.

L'association trop simple libéralisme-malthusianisme, autoritarisme-populationnisme n'est en réalité ni aussi évidente ni aussi générale que le croit Petersen. Le modèle platonicien d'une cité parfaite et totalitaire est absolument malthusien puisqu'il y est prévu le maintien de la population à un niveau constant, à la fois bas et prédéterminé. Seule, une population stationnaire *permet d'atteindre ou de* réaliser la fin de l'histoire. On peut observer aujourd'hui que *l'Etat chinois, qui ne passe pas* pour un adepte fervent du libéralisme à l'anglo-saxonne, mène une *politique de contrôle des naissances* farouche, organisant un mariage tardif qui aurait ravi Malthus, *et des allocations familiales inver*sement proportionnelles au nombre d'enfants, de quoi faire frémir Michel Debré.

Le remarquable livre de Francis Ronsin sur *la Grève des ventres (dix-neuvième-vingtième siècles)* montre bien que la gauche révolutionnaire française des années 1890-1910 milita avec passion pour le contrôle des naissances en milieu ouvrier, contre Marx et les Lumières, tombant ainsi du côté des libéraux britanniques. Petersen a donc parfaitement tort d'affirmer que « *les socialistes français du dix-neuvième siècle adoptèrent l'attitude des mercantilistes en considérant qu'une population stationnaire trahissait une dégénérescence de la nation* ». On ne fera pas tomber facilement Malthus au centre droit, non plus qu'au centre gauche.

Les doctrines de population ont leur vie propre. Elles ne sont pas les simples reflets des idéologies politiques. Elles ne sont pas non plus les reflets simples de la réalité. Au moment même où Malthus s'emploie à réfuter les idéologues français, les populations françaises s'embarquent résolument dans l'aventure malthusienne, *limitant leur fécondité* avec un siècle d'avance sur les autres nations européennes. C'est parce qu'elle fut, la première, malthusienne, que la France déteste Malthus. Les doctrines sociales sont plus souvent des négations, que des représentations de la réalité.

EMMANUEL TODD.

(1) Loi du 28 décembre 1967, art. 5.
(2) *Congrès international de démographie historique* : Malthus hier et aujourd'hui. UNESCO, salle II, 125, avenue de Suffren, 75007 Paris. Avec la participation de M. Godelier, P. Laslett, P. Rémond, R. Keynes, E. van de Walle, M. Perrot, Y. Charbit, M. Flinn, J. Wolff, N. Keyfitz.

★ Thomas Robert Malthus, *Essai sur le principe de population*, traduction d'Eric Vilquin, Institut national d'études démographiques, 166 pages.
★ William Petersen, *Malthus, le premier antimalthusien*, traduit par Antoinette et Jacques Fauve, et Hervé Le Bras. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Dunod, 269 pages.
★ Pierre Chaunu, *Histoire et imagination, la transition*, Presses universitaires de France, 303 pages.
★ Francis Ronsin, *la Grève des ventres, Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, XIXe - XXe siècles*, Aubier, 250 pages.

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Une vie inconnue, une pensée déformée

Si l'on en croit l'exposition qui lui est consacrée à la Bibliothèque *nationale*, *Malthus n'était* pas plus malthusien que Descartes n'était cartésien, au sens qu'ont pris ces adjectifs dans le langage courant. Passionnément combattu, non moins ardemment défendu, il a vu ses doctrines souf*frir des pires malentendus*, dont il est souvent responsable.

A vrai dire, l'homme révélé par l'exposition ne payait pas de mine. Un père en rapport avec Jean-Jacques Rousseau, des paysages de son enfance, Cambridge *où* il fut étudiant, une carrière de clergyman-professeur-*économiste au collège* des Indes orientales, de 1805 à 1834, année de sa mort : *tout cela* évoque une existence casanière de bon citoyen, bon père, bon époux. Mais... on avait surnommé sa femme (qui était aussi sa nièce) « *Mr. Pop* » — *Mme Population*, à cause d'un livre explosif, par les remous qu'il provoquait et ne devait cesser de *susciter. Alors, adieu repos.*

Le révérend T. R. Malthus a beau avoir été l'un des trois fondateurs de l'économie politique, avec Adam Smith et David Ricardo, et l'ancêtre de Keynes, il n'en demeure pas moins, pour *ses contemporains comme* pour les nôtres, le responsable de *l'Essai sur le principe de population*. Les six éditions successives, toutes exposées, de même que tous les ouvrages dont il est fait référence — 1798, 1803, 1806, 1807, 1817, 1826, — comportent des variantes, des addenda qui sont autant de *réponses*, directes ou indirectes, aux furieuses attaques, maintes fois justifiées, dont Malthus fut l'objet. Ainsi le trop célèbre *apologue du banquet* (où *sont refusés « par humanité »* les nouveaux venus lorsque la table est complète) ne figure que dans la seconde édition et a été retranché des suivantes.

L'exposition est trop dense, dans l'espace restreint qui lui est concédé — elle comporte un total de *deux cent quatorze numéros*, — pour qu'il soit possible de relever les noms et les écrits de tous les contestataires, qu'ils soient « spécialistes » comme George Ensor *ou* John Weyland, ou poètes comme Byron ou Shelley. Chateaubriand, en revanche, semble s'être *fait* l'écho des thèses de Malthus, et Stendhal l'avait lu attentivement.

Quelle avalanche de noms, de documents originaux, à travers lesquels il est conseillé de circuler avec le catalogue, captivant et exhaustif, *comme fil conducteur !* Il aide par exemple le visiteur à comprendre comment le malthusianisme, combattu par Fourier, Proudhon et Marx, put, en revanche, influencer Darwin et la théorie de la sélection naturelle. Des *notes manuscrites* de l'auteur de *l'Origine des espèces* en font foi.

On voit aussi comment le néo-malthusianisme a été, en quelque sorte, une déviation des méthodes prônées par un prêtre anglican pour freiner une croissance démographique plus rapide, selon ses calculs, que celle des subsistances. Malthus était, lui, *fortement* opposé aux procédés contraceptifs. D'autres *sont allés plus loin*, davantage dans un but de libération de l'être humain que de limitation du nombre des bouches à nourrir.

Ce mouvement libertaire, très actif en France au début du siècle, est illustré par la partie la plus spectaculaire sans doute de l'exposition. *Un hommage tout* particulier est rendu à la mémoire de Paul Robin (1837-1912), fondateur de *Régénération*, le premier *journal* néo-malthusien français, signataire de nombreuses brochures. Voici également l'ardent *propagandiste* Paul Humbert, et une riche collection de journaux, de libelles, d'affiches, de tracts. Et puis, plusieurs numéros de *l'Assiette au beurre* avec leurs caricatures féroces, des poèmes de Jehan Rictus, Gaston Couté, Jean-Baptiste Clément...

Las ! C'était chanter trop vite. Encouragée par une foule incroyable de « repopulateurs » et par leurs ouvrages, la répression *est survenue avec le sénateur* Béranger et par la terrible loi du 31 juillet 1920, dont on peut lire le texte et la publication au *Journal officiel*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, Salon d'honneur. Jusqu'au 26 juin.

HISTOIRE

Il y a trente-six ans...

LE MASSACRE D'ORADOUR-SUR-GLANE

M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a présidé le mardi 10 juin les cérémonies anniversaires du massacre d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), perpétré en 1944 par une unité de la division Das Reich et qui fit six cent quarante-deux victimes, dont deux cent cinquante-quatre enfants.

Un livre interdit de vente

(De notre correspondant.)

Limoges. — En janvier dernier, Mme Hélène Constans, député (communiste) de la Haute-Vienne, *protestait auprès du ministre de la* culture et de la communication contre l'autorisation de la vente d'un livre de *l'écrivain danois* Jens Kruuse, intitulé *Oradour-sur-Glane*, *édité par Fayard*.

Mme Constans avait demandé instamment de faire retirer de la vente, *en particulier à l'intérieur des ruines* du village-martyr d'Oradour, ce livre aussi scandaleusement contraire à *la vérité historique et qui innocente* les SS qui assassinèrent les habitants d'Oradour.

Dans sa réponse, le ministre de la culture et de la communication fait savoir qu'il a été alerté au sujet *de la vente de l'ouvrage en cause* dans l'enceinte même du village d'Oradour. Des instructions ont été *immédiatement données pour* que ce livre soit retiré du comptoir de vente de la Caisse nationale des *monuments historiques. Une enquête* a, par ailleurs, été prescrite sur les responsabilités éventuellement *encourues dans cette affaire*. — M. S.

DÉFENSE

AVEC LA NOMINATION D'UN NOUVEAU RESPONSABLE

La direction du contre-espionnage est réorganisée au SDECE

La direction du contre-espionnage (C.E.) a été réorganisée au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), les services secrets français. Un nouveau chef de ce service, le colonel Jean-Albert Singland, a pris ses fonctions. La section « sécurité » du C.E., dont l'action passée — jugée répressive à l'excès — a toujours été vivement critiquée par de nombreux agents, a officiellement disparu. Dans le même temps, de jeunes officiers, aux méthodes de travail et à l'état d'esprit différents de leurs prédécesseurs, ont été recrutés.

Avec la direction du renseignement (S.R.), qui s'occupe de *recueillir à l'extérieur des informations* de tous ordres et dont le nouveau chef, le colonel Alain de Gaigneron de Marolles, avait été désigné à l'automne dernier (*le Monde* daté 9 et 10 décembre 1979), le C.E. est l'une des grandes directions opérationnelles internes au SDECE. Sous la tutelle administrative du ministère de la défense, le SDECE est, en réalité, un organisme interministériel que M. Alexandre de Marenches dirige depuis dix ans maintenant avec l'assurance de rester jusqu'à l'élection présidentielle de 1981.

De nombreuses servitudes professionnelles, plus ou moins bien acceptées de ses membres, pèsent sur le C.E. chargé de la contre-ingérence, c'est-à-dire la lutte contre les infiltrations étrangères, et du contrôle permanent des sources utilisées par le S.R.

Le C.E. coopère ainsi avec la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) et avec la Sécurité militaire hors des frontières ou sur le sol national. Il a organisé un groupe opérationnel spécialisé dans l'antisubversion et l'antiterrorisme dont les activités débordent, parfois, sur celles d'autres organismes relevant, par exemple, du ministère de l'intérieur. Les détracteurs du C.E., et il en existe parmi les membres du S.R., l'accusent souvent de témoigner d'une mentalité rétrograde d'espionnite aiguë telle que la *seule émission d'opinions* divergentes ou non orthodoxes devient un motif de suspicion même à l'intérieur du SDECE.

Deux des précédents chefs du C.E., le général Yves de Janvry et le colonel Bernard Schenk, *son successeur jusqu'à l'an dernier*, se sont particulièrement illustrés dans cette « chasse aux sorcières », qui a périodiquement ébranlé l'ensemble du service.

La section S

Sur ces deux hommes et contre leur excessive intolérance ou leur dogmatisme s'est cristallisée une grande partie du mécontentement du personnel. Ils ont été rendus responsables (*le Monde* du 24 février 1978 et du 9 janvier 1980) de plusieurs « bavures » au sein du SDECE, parfois à tort, comme pour le cas du suicide en avril 1979 d'un capitaine d'artillerie de trente-huit ans, Pierre-Bernard Kolb, officier traitant en poste à Strasbourg pour les questions allemandes, qui s'est, en réalité, donné la mort après des difficultés d'ordre strictement privé (1).

Très imprégnés — par métier — d'un esprit antisoviétique sans doute systématique ou obsessionnel et persuadés que les services adverses ont mis l'accent sur la manipulation d'agents d'influence, d'intoxication et de « *désinformation* » (2) de l'opinion publique, le général de Janvry et le colonel Schenk ont tenté d'épurer le SDECE (agents et informateurs) de tous ceux qui leur semblaient s'écarter d'une ligne communément admise.

Dans leurs critiques, les agents du SDECE concernés n'ont pas hésité à impliquer l'organisation même du C.E. et l'existence, en son sein, de la section « sécurité » (en abrégé la section S) animée par le colonel André Camus et son adjoint, le lieutenant-colonel de Saint-Rémy.

Le colonel Camus est, bien involontairement, l'un des héros — sous le pseudonyme de capitaine Albert — du livre que Gilles Perrault a consacré à l'affaire Eugène Rousseau, ce chef de groupe au SDECE accusé en *1970 de trahison et intelligence* avec des agents yougoslaves, et libéré dix-huit mois après une condamnation à quinze ans de prison par la Cour de sûreté de l'Etat. Le « capitaine Albert », un maniaque du contre-espionnage qui aurait fait avouer père et mère, avait été chargé par son service de l'enquête, qualifiée de « *baroque* », « *légère* », « *étonnante* » ou « *contestable* » par l'auteur du livre sous le titre *l'Erreur*.

Progressivement, la section S a contribué à l'émancipation du C.E. qui, prenant une relative autonomie au sein des services français, est devenu un Etat dans l'Etat. Des membres du S.R. ont développé une allergie de plus en plus profonde envers leurs collègues de l'autre direction : ouverts par définition sur l'extérieur et recherchant le contact, les hommes du renseignement tolèrent mal le contrôle besogneux des fonctionnaires du C.E.

La réforme décidée a consisté à remettre le C.E. sous l'autorité de la direction générale du SDECE, à laquelle il n'aurait jamais dû se soustraire.

Avec le départ à la retraite, en mars dernier, du colonel Camus, qui n'a pas été remplacé, la section S a été dissoute. Sera-*t-elle recréée un jour sous une* autre appellation, le temps que s'apaisent les ressentiments ? Il ne semble pas que ce soit à l'heure actuelle l'intention de la direction générale du SDECE, même si les services français, de l'avis de ceux qui ont accès à leur production, ne cessent, depuis les cinq dernières années notamment, de subir de fréquentes réorientations ou des réaménagements internes.

Un ancien du S.R.

Un nouveau chef du C.E. a été désigné : le colonel Jean-Albert Singland, cinquante et un ans, issu de l'infanterie parachutiste, officier de réserve entré en 1948 dans l'armée active et dont la promotion au grade de colonel remonte à 1978.

La nomination du colonel Singland a ceci de particulier qu'elle concerne un officier membre de *longue date du SDECE, mais* n'ayant jamais appartenu au C.E. et, donc, n'ayant participé à aucun de ses complots antérieurs. Le colonel Singland a été précédemment affecté au service « action » — le bras séculier du SDECE pour des opérations ponctuelles, — et c'est un ancien du S.R. qui s'est occupé des recherches militaires et du maintien des liaisons techniques avec les services alliés.

Dans le même temps, le service a recruté une nouvelle génération de jeunes officiers qui ignorent les querelles passées et qui, ayant été formés à d'autres méthodes de travail, sont, au départ *du moins*, plus proches de leurs collègues du S.R., moins systématiquement méfiants et moins empêtrés dans l'excès de cloisonnements dont souffrent, de tradition, des services secrets.

Cette militarisation de l'embauche au SDECE reste néanmoins préoccupante à terme, surtout lorsqu'elle se retrouve au plus haut niveau des responsabilités.

Service constitué de personnels civils pour 55 % du total et militaires pour les 45 % restants, le SDECE éprouve des difficultés à attirer des fonctionnaires civils de quarante à quarante-cinq ans (*catégorie* A) aux postes de sous-directeur ou de chef de service, qui sont, à 75 %, monopolisés par les militaires. Non point que ces derniers soient *les moins bien* préparés à leurs fonctions. Mais leur prédominance aux postes d'animation et de gestion — et du même coup la rareté des civils — risque de détourner le SDECE d'une partie de ses missions en n'évitant pas la concurrence avec les 2es bureaux des états-majors et le Centre d'exploitation du renseignement militaire.

JACQUES ISNARD.

(1) Un officier traitant manipule des informateurs à l'étranger.

(2) La désinformation est la dissimulation ou le travestissement de ses intentions réelles par un adversaire.

SCIENCES

Le budget de la recherche civile devrait s'accroître de 18 % en 1981

Le projet de budget pour 1981 prévoit « *un effort exceptionnel dans le domaine de la recherche scientifique et pour les grands programmes de développement* », indiquait, dans un communiqué, le conseil des ministres du 4 juin. Les premières précisions rendues publiques confirment que, dans un contexte budgétaire général serré, la recherche scientifique et technique bénéficiera d'une priorité nette : les autorisations de programme de l'« *enveloppe-recherche* » devraient, en effet, dans le projet qui sera soumis au vote du Parlement, croître de 20 % en francs courants. Et l'ensemble du budget civil de recherche de l'Etat devrait augmenter de quelque 18 %.

Après l'arbitrage du chef de l'Etat, la plupart des demandes de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, ont été satisfaites. Et le projet de budget, en particulier, semble préserver la priorité de la recherche fondamentale et appliquée sur les actions de développement proprement dites, qui échappent désormais à la coordination du secrétaire d'Etat.

Le projet prévoit, comme le demandait M. Aigrain, la création *de 410 postes de chercheurs, dont* 240 au Centre national de la recherche scientifique, 55 à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et 38 à l'Institut national de la recherche agronomique. C'est mieux que ce que prévoyaient les décisions *du conseil de planification* de la recherche, réuni à l'Elysée en juillet 1979 (au moins 330 postes nouveaux par an). Pour les ingénieurs, techniciens et administratifs, le nombre de postes nouveaux créés serait de 205, mais la décision de procéder à des transformations d'emploi (permettant l'avancement des personnels) semble suspendue à l'issue des négociations en cours sur le statut de ces catégories de personnel des organismes de recherche.

Le budget de la recherche pour 1980 avait déjà marqué un certain redressement de l'effort public en faveur de la recherche. Le projet pour l'année prochaine se présente, cette fois, comme étant nettement à la hausse : l'inflation devrait préserver une croissance, en termes réels, de 6 ou 7 %, soit très proche du niveau estimé nécessaire (7,5 à 8 % par an) — en ce qui concerne les dépenses publiques — pour que, suivant l'objectif *fixé* par le gouvernement, la dépense intérieure brute de recherche-développement atteigne en 1985 2,3 % du produit intérieur brut (*le Monde* du 30 mai).

A l'Académie

ÉLECTION DE DEUX NOUVEAUX CORRESPONDANTS

L'Académie des sciences a élu lundi 9 juin MM. Pascal Ribereau-Gayon et Pierre Chaffiotte correspondants de ses sections « agronomie » et « énergétique et mécanique appliquées ».

[Né le 4 juin 1930 à Bordeaux (Gironde), M. Pascal Ribereau-Gayon est docteur ès sciences physiques. Il a consacré une partie importante de ses recherches à l'étude des anthocyanes — ensemble des pigments rouges et bleus des fleurs et des fruits — de la vigne. Grâce à *ces travaux*, il a été *possible* de limiter les fraudes, en différenciant de façon sûre les origines des vins. Il s'est également intéressé aux tannins et d'une manière générale aux composés phénoliques de la vigne. Sous son impulsion a été créé à Bordeaux un programme d'études et de recherches sur l'amélioration de la production des vins. M. Ribereau-Gayon, qui fut maître de conférences en chimie organique et chimie-œnologie (1964), puis professeur (1969) à l'université de Bordeaux, est depuis 1976 directeur de l'institut d'œnologie de cette même université.]

[Né le 28 janvier 1917 au Creusot (Saône-et-Loire), M. Pierre Chaffiotte est ancien élève de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs arts et métiers de Cluny et ingénieur de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs. Sa formation de thermomécanicien l'a amené à travailler dans des disciplines aussi variées que l'aéronautique, l'atome, l'espace, les transports terrestres et les machines tournantes thermodynamiques. Après avoir appartenu jusqu'en 1973 à la société Hispano-Suiza, il est entré à la société Jullien (1974-1978), dont il a été le directeur général, avant de devenir, en 1978, le directeur des études de moteurs automobiles à la régie nationale des usines Renault.]

UN GROUPE DE TRAVAIL DU SÉNAT SE PRONONCE POUR LE MAINTIEN DU SERVICE MILITAIRE « DANS SA FORME ACTUELLE »

Huit sénateurs de la majorité et de l'opposition, chargés par la commission des affaires étrangères et des *forces armées du* Sénat d'une étude sur le service militaire, se sont déclarés, mardi 10 juin, « *convaincus de la nécessité du maintien dans sa forme actuelle du service militaire, étant entendu que des améliorations pourront être apportées à son fonctionnement* ».

Les membres de ce groupe de travail, constitué il y a deux ans, déposeront leurs conclusions à l'automne. On sait que, parallèlement au Sénat, la commission de la défense de l'Assemblée nationale a désigné un rapporteur, M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris, sur le même sujet (*le Monde* du 7 juin).

Les huit signataires sont MM. Michel d'Aillières (rép. ind.), Jacques Chaumont (R.P.R.), Lucien Gautier (R.P.R.), Jacques Genton (ind. et pays.), Max Lejeune (*Gauche dém.*), Louis Longequeue (P.S.), Robert Pontillon (P.S.) et Albert Voilquin (rép. ind.).

Actuellement, le service militaire est d'une durée de douze mois. Si l'U.D.F. s'est prononcée pour le maintien de cette durée, en revanche, le R.P.R. est favorable à un service « modulé » selon le type de forces dans lesquelles *la recrue est* incorporée, et le P.S., de son côté, est partisan d'un service universel de six mois suivi de périodes de réserve.

● *La société américaine Bell-Helicopters* vient de perdre le procès qu'elle avait engagé pour faire annuler l'achat en 1979 de quatre-vingt-dix hélicoptères SA 366 Dauphin de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) française pour les garde-côtes américains. Le tribunal *fédéral* du district de Washington a rendu un jugement confirmant la régularité de la vente et condamnant la société Bell aux dépens. *Le constructeur* américain avait fait valoir que cette commande, par le département américain des transports, était contraire au « *Buy American Act* », loi qui oblige le gouvernement à acheter en priorité du matériel américain. — (*A.F.P.*)

La bombe à neutrons

M. BAILLOT (P.C.F.) : l'abandon de la stratégie de dissuasion.

Responsable de la commission de la défense au P.C.F. et représentant communiste à l'Assemblée européenne, M. Louis Baillot écrit notamment, à propos de la bombe à neutrons dans *l'Humanité* du mercredi 11 juin :

« *Le document du parti du président de la République, l'U.D.F., qui se prononce clairement pour l'adoption du projectile à neutrons, précise :*

» *Le choix est donc clair : l'organisation de la défense en Europe doit être conçue pour livrer bataille, avec le soutien d'armes nucléaires tactiques nombreuses.*

» *Et, dans le cadre de « la bataille de l'avant », définie dès 1976 par le président de la République et le général Méry, le projectile à neutrons prend toute sa signification. Il s'agit d'abandonner la stratégie de la dissuasion, c'est-à-dire du refus de la guerre au profit du conflit qu'il faut à tout prix faire admettre par l'opinion publique. Rendre la guerre acceptable parce qu'elle ne serait plus apocalyptique, voilà où on veut aboutir avec toute la campagne actuelle.*

» *Les communistes, qui réaffirment leur volonté de doter la France d'une véritable défense nationale, refusent de laisser entraîner leur pays dans la voie de la course aux armements à la remorque de Carter et de l'OTAN sous prétexte de moderniser l'armement nucléaire.* »

MÉDECINE

A l'Académie

LA RÉSURGENCE DES SALPINGITES

Si les chiffres concernant la fréquence des salpingites (infection des trompes utérines) n'atteignent pas encore ceux relevés en Suède (où l'affection est diagnostiquée dans plus de la moitié des cas chez des femmes de vingt ans ou moins), on assiste malgré tout depuis cinq ans, en France, à une résurgence des infections utéro-annexielles, infections d'autant plus inquiétantes qu'elles atteignent des femmes de plus en plus jeunes. C'est ce qu'ont souligné, à l'Académie *nationale* de médecine, lors de la séance du mardi 10 juin, les professeurs Jacques Varangot et Roger Henrion (maternité de Port-Royal).

On assiste en outre à une inversion dans la fréquence des étiologies. Aujourd'hui, les maladies sexuellement transmissibles sont responsables de 60 % des salpingites alors que l'avortement provoqué est devenu une cause exceptionnelle. La responsabilité du stérilet, parfois associé à une gonococcie, peut parfois être évoquée.

Un autre fait marquant dans ce domaine est la modification de la *symptomatologie, le tableau classique* (douleur pelvienne, fièvre élevée, mobilisation utérine douloureuse, syndrome biologique d'infection) fait place à des signes plus atténués où l'on retrouve fréquemment des hémorragies utérines survenant en dehors des règles. Les professeurs Varangot et Henrion ont insisté sur l'intérêt capital qu'il fallait accorder à la coelioscopie (examen visuel direct de la cavité utérine), liée à une étude bactériologique des prélèvements qu'elle permet de réaliser au niveau des trompes utérines.

Le risque majeur des salpingites — qui augmente avec les récidives (12 % lors d'une première poussée, 75 % lors de la troisième poussée) — est celui d'une stérilité.

ÉLECTIONS

Lors de la séance du mardi 10 juin, deux correspondants nationaux ont été élus dans la quatrième division (sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles) : les professeurs Hubert Piguet (Rouen) et Gérard Renoux (Tours).

Deux correspondants avaient été élus, dans cette même division, *lors de la séance du 3 juin* : les professeurs Louis Bertrand (Montpellier) et henri Gastaut (Marseille).

FAITS DIVERS

A BOULOGNE-BILLANCOURT

Des dizaines de coffres d'une banque sont vidés de leur contenu

Un important cambriolage, précédé d'une prise d'otages, a eu lieu dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 juin à la succursale de la banque Vernes, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Des *malfaiteurs ont réussi* à pénétrer dans la salle des coffres et à en ouvrir une partie, après avoir contraint le sous-directeur de l'agence à les suivre. Le montant exact du butin ne pourra être connu avant plusieurs jours.

Mardi 10 juin vers 20 h. 30, M. Jack Miart, sous-directeur de l'agence de Boulogne de la banque Vernes recevait à son domicile, rue des Agnettes à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) un inconnu affirmant qu'il venait de heurter son automobile et qu'il *désirait* établir un constat amiable. Dès que *l'homme* fut entré, un complice arriva, armé, suivi *bientôt* de deux autres malfaiteurs. L'un des quatre individus resta au domicile de M. Miart pour retenir en otage Mme Miart et deux jeunes enfants. *Les* trois autres descendirent avec le sous-directeur. L'un d'eux s'éclipsa mais ses complices emmenèrent M. Miart *jusqu'à* un parking du Parc des Princes où ils changèrent d'automobile, puis à l'agence bancaire de Boulogne.

Sous la contrainte, M. Miart les fit pénétrer dans la salle des coffres où ils purent, durant toute la *nuit*, entreprendre *leur ouverture*, d'abord à l'aide d'un chalumeau, puis de pieds-de-biche. Pendant ce temps, M. Miart était enchaîné à la *grille de la salle*. En principe, nul ne peut, grâce à un mécanisme d'horlogerie, pénétrer dans de telles salles la nuit, mais la banque Vernes était en train de procéder à la rénovation de cette salle et le dispositif n'était pas opérationnel.

Lorsque, à l'aube de ce mercredi, ils durent interrompre leur « *travail* », les deux hommes abandonnèrent les lieux et prévinrent leur complice qui quitta aussitôt le domicile de M. Miart.

Aucune estimation précise du montant du vol ne peut être donnée. On ignore jusqu'au nombre exact de coffres qui ont été ouverts. La banque indique que « *moins d'un quart des trois cent soixante-dix coffres* » qui s'y trouvent ont été ouverts. Certains étaient vides avant le cambriolage. On avance le chiffre d'une centaine de coffres particuliers vidés de leur contenu et celui d'une douzaine de coffres de la banque elle-même contenant 300 000 francs.

Ce mercredi, en fin de matinée, des clients se sont rendus à la banque de Boulogne où ils étaient seuls admis à pénétrer. Rappelons qu'à la suite de nombreux cambriolages de salles de coffres, la plupart des banques limitent le montant *des dédommagements* dont peuvent bénéficier les clients locataires des coffres fracturés après déclaration auprès de la compagnie d'assurance de la banque. Au-dessus d'un certain plafond, souvent fixé à 100 000 francs, le locataire doit indiquer la valeur de ses dépôts, et, en général, payer une prime d'assurance spéciale.

SPORTS

Vol à voile

LA TROISIÈME COURSE TRANSEUROPÉENNE

La troisième course transeuropéenne de vol à voile, organisée par l'Aéroclub de l'Ouest, a pris le départ le 8 juin, de l'aérodrome d'Angers (Maine-et-Loire). Le parcours de 2 300 kilomètres sur l'axe conduira les onze concurrents (dont cinq Français, trois Néerlandais, un Allemand et, pour la première fois, un Américain, Lambert de Gavere, sur planeur Libelle-66) à Schweinfurt (R.F.A.), puis à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) avant le retour à Angers, qui doit avoir lieu au plus tard le 22 juin.

Pour des raisons financières — toutes les dépenses engagées lors de la course sont à la charge des candidats, — les organisateurs *ont choisi de* réduire d'une semaine la durée de l'épreuve.

CLASSEMENT APRÈS TROIS JOURS DE COURSE

Le Hollandais Gerardus Kurstjens, sur *Nimbus-II* (classe libre), a atteint Metz (505 kilomètres). Huit autres *planeurs étaient* parvenus à Saint-Dizier (400 kilomètres). Les deux autres, le *Janus*, du Hollandais Reitze Van der Linden, et le *D.G.-200*, de l'Allemand Rolf Reubelt, étaient à Troyes (350 kilomètres), dans la soirée du 9 juin.

● *La Transat en solitaire.* — Après le Canadien Michael Birch, mardi 10 juin, c'est le Français Jean-Claude Parisis qui a dû abandonner mercredi. Alors qu'il occupait la quatorzième place du classement, son monocoque *Charles-Heidsieck-II* était victime d'une avarie de gouvernail qui le contraignait à faire demi-tour pour regagner Brest.

Jeux olympiques

LE C.I.O. NE PRENDRA PAS LA RESPONSABILITÉ D'ACCEPTER DES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS POUR MOSCOU

Réunie à Lausanne les 9 et 10 juin, la commission exécutive du Comité international olympique (C.I.O.) a décidé de n'accepter, de sa *propre autorité*, aucun engagement individuel de sportif pour les Jeux de Moscou. Le C.I.O. entend ainsi laisser toutes leurs prérogatives aux comités olympiques nationaux. Seuls les comités qui se sont prononcés pour le boycottage pourront donc autoriser, ou non, leurs athlètes à prendre part aux Jeux d'été.

La commission exécutive a aussi décidé de maintenir à Moscou la prochaine session du C.I.O., qui aura lieu du 15 au 18 juillet.

C'est toujours au cours de cette session, le 16 juillet, que doit être élu le successeur de lord Killanin, président du C.I.O., à la condition que les deux tiers des membres du comité en décident ainsi. Dans le cas contraire, la session serait exceptionnellement prolongée, et l'élection du président pourrait intervenir, après les *Jeux*, à Lausanne. Lord Killanin, dans cette hypothèse, accepterait que son départ soit différé, mais il a précisé qu'« *il considérait comme essentiel que les travaux du congrès du C.I.O., prévu en 1981 à Baden-Baden, soient conduits par le nouveau président* ».

La tenue du congrès en République fédérale d'Allemagne risque au demeurant de provoquer une autre crise dans le mouvement olympique international. L'Union soviétique a l'intention, avec les pays de l'Est, de demander son report dans un pays n'ayant pas boycotté les Jeux de Moscou.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

La construction d'une centrale nucléaire à Chooz

E.D.F. donne des assurances aux riverains français et belges

De notre correspondant

Charleville. — L'ouverture de l'enquête publique a allumé les *passions autour du projet de* construction d'une seconde centrale nucléaire à Chooz, dans les Ardennes. Des passions, aussi vives d'un côté de la frontière franco-belge que de l'autre. Le *ministre belge des affaires éco*nomiques vient de déclarer publiquement que *« la construction d'une centrale dans les Ardennes françaises menace l'approvisionnement en eau potable de la Belgique ».* Il réclame aussi *« des précautions afin d'éviter les effets nuisibles d'un réchauffement des eaux de la Meuse par le rejet de celles provenant des circuits de refroidissement ».*

E.D.F. a fourni des chiffres sur ce point. La température de la Meuse peut osciller entre 2 degrés en hiver et près de 27 degrés en été. Moyenne annuelle : 12,4 degrés. *« La centrale réchauffera l'eau de la Meuse de 0,3 degré. Toutefois on prévoit exceptionnellement un réchauffement maximal de 2,4 degrés dans les circonstances les plus défavorables, comme un faible débit durant l'été. »* Des solutions sont à l'étude pour régulariser ce débit.

Les besoins en eau de la centrale (refroidissement en circuit fermé) sont faibles, explique-t-on toujours à E.D.F., et le débit de la Meuse est suffisant : 143 mètres cubes/seconde en moyenne annuelle. Le prélève*ment total des quatre tranches* de 1 300 mégawatts sera de 9 mètres cubes/seconde, 3 mètres cubes/seconde seront évaporés dans les réfrigérants atmosphériques.

Les six autres seront restitués à la Meuse avec une élévation de température allant de 6,1 à 6,8 degrés. Ils seront mélangés rapidement grâce à un dispositif approprié, ce qui permettra de limiter, en aval immédiat de la centrale, l'échauffement de la *rivière à 0,3 degré pour un débit* de 134 mètres cubes/seconde et à 1,5 degré pour un débit de 31 mètres cubes/seconde, *« soit beaucoup moins qu'avec l'actuelle centrale qui n'a pas de tours de refroidissement ».*

On étudie actuellement les moyens de compenser les 3 mètres cubes/secondes évaporés. Deux solutions possibles. La plus satisfaisante serait un pompage dans les nappes sous-alluviales de la haute Meuse : sans doute 2 mètres cubes/seconde. On pourrait utiliser aussi les eaux d'exhaure des mines de fer de Lorraine.

« Si ces solutions se révélaient insuffisantes, dit E.D.F., *on pourrait étudier la construction d'un barrage d'une capacité de quelques dizaines de millions de mètres cubes. »* Une retenue sur *la Meuse, a précisé une lettre du* ministre de l'environnement et du cadre de vie pour que ne soit pas créé de confusion avec l'éternel projet de construction d'un barrage franco-belge sur la Houille, à proximité du site de Chooz.

Les rejets d'effluents radioactifs, liquides et gazeux, inquiètent aussi, à juste titre, les voisins belges.

Le problème de l'environnement, à Chooz, c'est aussi le tracé de la voie ferrée reliant la centrale au réseau S.N.C.F. Faut-il passer en ligne droite et exproprier à nouveau des dizaines d'hectares ou contourner la zone agricole en construisant un tunnel de 450 mètres de long et en passant sur des parcelles communales ? *Rien n'est décidé. La difficulté* est d'ordre financier : le premier tracé coûterait 110 millions de francs, le second le double.

CLAUDE LEHEUTRE.

URBANISME

Les géomètres-experts demandent la modernisation du cadastre

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *« Propriété foncière : réalité ou illusion ? »* Le débat est à la mode. Les notaires en ont discuté lors de leur congrès de Vichy (*le Monde* du 17 mai 1980). La Fédération nationale des promoteurs-constructeurs l'avait mis à l'ordre du jour de sa récente réunion de Strasbourg. Ce n'est donc pas l'effet du hasard si l'ordre national des géomètres-experts fonciers a fait de cette interrogation — en forme de provocation — le thème du congrès qu'il vient de réunir dans la capitale alsacienne. D'autant que la propriété est à la base de leur profession. Ils en assurent la mesure physique, ils en mesurent l'évolution économique, ils s'efforcent même d'en prévoir l'évolution.

Le géomètre, homme de terrains, est bien placé pour constater l'évolution que le droit de pro*priété subit en cette seconde moi*tié du vingtième siècle. Pendant deux jours, juristes et sociologues n'ont fait que théoriser ce que les géomètres ont depuis longtemps ressenti dans les faits. Il *est loin le temps où la bourgeoisie* triomphante de 1789 pouvait mettre au-dessus de tout la possibilité pour l'individu de faire ce qu'il voulait de son bien foncier. L'Etat, la collectivité publique, les utilisateurs de la terre, ont retrouvé des droits qu'ils n'avaient que momentanément abandonnés. Baux commerciaux, statut du fermage, SAFER, ZAC, ZUP et ZIP, docu*ments d'urbanisme qui accordent* ou refusent la possibilité de construire, tout concourt à limiter les droits du propriétaire.

Faut-il le regretter ? Les responsables de l'ordre des géomètres se refusent à condamner une telle évolution. M. René-Charles David, président du conseil supérieur, appelle de ses vœux *« une véritable démocratie foncière »* et une *maîtrise de l'urbanisation « afin d'éviter l'anarchie ou le mitage ».* La profession aura toujours sa raison d'être quel que soit le statut de la propriété foncière. Mieux : les deux rapporteurs, M. Robert Bernard, pour la partie rurale, et M. Richard Trapitzine, pour le secteur urbain et péri-urbain, ont tous deux souhaité une accélération de ce mouvement.

Le premier s'est félicité de la création, par la nouvelle loi d'orientation agricole, de la procédure du *« remembrement-aménagement »* qui répartit entre tous les propriétaires les droits de construction. Le second, satisfait de constater que *« de réformette en réformette »* nous nous rapprochons d'une *« dissociation entre un droit de propriété républicain et un droit d'usage des citoyens »,* a demandé à ses confrères de se *« tourner résolument dans le sens de l'histoire ».*

Son message aura quelque mal à être entendu. Si l'on en croit, du moins, les réactions des quelque deux cents géomètres-experts fonciers sur deux mille qui ont participé aux séances de travail du congrès.

Leurs applaudissements allaient systématiquement aux plus farouches défenseurs du droit de propriété le plus absolu, aux critiques les plus acerbes de l'administra*tion et de ses empiètements.* Les géomètres, comme les notaires, restent fidèles à leurs principaux clients actuels : les propriétaires privés. Aux grands regrets de ceux qui ont choisi de devenir des *« conseils en aménagement »,* ils sont quelque deux cents dans ce cas.

La profession ne retrouve son unité que pour défendre un projet qui lui tient à cœur depuis dix ans : la création d'un livre foncier. Rappelant que le cadastre n'est qu'un instrument fiscal, elle constate que nulle part ne sont délimitées avec précision l'éten*due physique d'une propriété* (une erreur de 1 millimètre sur un plan cadastral au 2/1 000 se traduit sur le terrain par une différence de 2 mètres) ni les servitudes qui pèsent sur elle.

Les géomètres-experts fonciers pensent que le moment est venu *de relancer leur projet, au nom* d'une notion à la mode : la défense du consommateur : *« L'acquéreur a le droit de connaître la réalité de ce qu'il achète. »* La propriété foncière *qu'elle soit encore une réalité* ou, déjà, une illusion ne manque ni de défenseurs ni de protecteurs...

THIERRY BREHIER.

P.T.T.

TÉLÉPHONE ÉLECTRONIQUE POUR LES ABONNÉS

L'administration des P.T.T. vient de choisir le poste téléphonique T. 83 comme l'un des nouveaux postes d'abonné qui sera introduit dans le réseau français avant fin 1982.

Cinq cent mille postes ont *déjà été commandés à chacune* des sociétés Matra et Telic (filiale de C.I.T.-Alcatel). De plus, des contrats d'études sont en cours avec Thomson-C.S.F., ainsi que T.R.T., associé à une petite société, H.P.S., contrats qui devraient aboutir avant la fin de l'année. Enfin, une cinquième société, C.G.C.T. (groupe I.T.T.), s'efforce d'adapter son poste au réseau français.

Le nouveau poste T. 83, entièrement électronique, est un véritable poste « télématique ». Il sera disponible à un prix compris entre 150 et 250 francs. *Un haut-parleur incorporé sup*prime le « vieil écouteur » français, la numérotation s'effectue sur un clavier à touches et non plus sur cadran et elle peut se faire sans décrochage ; les neuf ou dix numéros les plus fréquemment utilisés peuvent être mis en mémoire, le numéro de téléphone effectué est affiché, la sonnerie est électronique.

TRANSPORTS

LE TARIF DES TAXIS PARISIENS EST RELEVÉ DE 5 %

Depuis le 1er juin, les taxis parisiens ont majoré leur tarif de 5 %. Cette hausse devait, en fait, intervenir au 1er juillet prochain, mais, à la suite de négociations entre le ministère de l'économie et les syndicats de chauffeurs de taxi, il a été décidé d'avancer d'un mois l'augmentation prévue.

Pour mettre fin au mouvement de grève des chauffeurs de taxi en janvier dernier, la décision avait été prise de majorer les tarifs de 10 % immédiatement et de 5 % au 1er juillet. Un gréviste résumait alors la situation : *« Si on reporte le relèvement de 5 % en juillet, la dévaluation de la monnaie aidant, on se retrouvera avec à peine 12,5 % d'augmentation ».*

Malgré ce « petit » geste du gouvernement, c'est toujours la grogne chez les quatorze mille chauffeurs de taxi parisiens, qui réclament depuis des années la détaxe de l'essence, accordée notamment aux marins-pêcheurs et aux agriculteurs. *« Cette revendication se fait de plus en plus pressante chez les artisans en raison de la hausse du prix des carburants »*, précise M. Edouard Frédéric-Dupont (R.P.R.), député et adjoint au maire. De son côté, M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.), député, vient de demander au ministre du budget de *« faire étudier la possibilité d'accorder aux artisans-taxis la franchise de T.V.A. lors de l'achat de leurs véhicules professionnels ».* Les intéressés acquittent, en effet, un taux de T.V.A. de 33 % qui est celui qu'on applique aux objets de luxe, alors qu'il s'agit de leur instrument de travail. Le montant de cette taxe leur est restitué lors du renouvellement du forfait fiscal, soit un à deux ans après le paiement sur la vitre du véhicule.

Les chauffeurs de taxis C.G.T. ne devaient pas observer de grève le 11 juin — dans le cadre *de la journée d'action organisée* par la Fédération des transports C.G.T. — mais toutefois participer au rassemblement, dans l'après-midi, à la gare de l'Est. du véhicule.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Portugal et Mme Antonio de Siqueira Freire ont offert mardi après-midi une réception à l'occasion de la fête natio*nale*.

Naissances

— Claude et Georges Cluis sont *heureux de faire part de* la naissance de leur troisième petit-enfant,
Corinne,
chez Paulette et Daniel CLUIS.
Québec, le 2 juin 1980.
21, rue Ruhmkorff, 75017 Paris.

— Michèle et Guy DESHAYES ont la joie d'annoncer la naissance de
Anne-Laure,
le 8 juin 1980.
37, rue Marignan,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

Décès

— Mme J. A. Battesti,
Le docteur et Mme André Simon et leurs *enfants*,
Mme Jean-Pierre Billot et son fils,
M. et Mme Guy Patroni et leurs filles,
M. et Mme Bruno Battesti,
Mme Dominique Martin Battesti,
Mme Henri Karleskind,
Et toute *la famille*,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Joseph-Antoine BATTESTI (C.R.),
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu le 8 juin en son domicile.
Les obsèques ont lieu à Saint-Pierre-de-Venaco (Corse) mercredi 11 juin 1980, à 14 heures.

Les Gémeaux à Trois,
190, avenue de Pessicart, 06100 Nice.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 7 juin 1980, de
Mme Marcelle BRIERE,
née Bruneton.
De la part de ses enfants et de sa famille.
On se réunira au 22, rue Bruant à Paris, le jeudi 12 juin 1980, à 8 h. 30.

— On annonce la mort de
Jorge CEDRON,
directeur du cinéma argentin.
L'inhumation aura lieu le 12 juin, à 10 h. 30, au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.
Ni fleurs ni couronnes.

— Grenoble, Nice, Avignon.
Mme Jean-Claude Damiano, née Nicole Santoni, et ses enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès accidentel de
Jean-Claude DAMIANO,
le 8 juin 1980, à l'âge de trente-neuf ans.
Les obsèques ont été célébrées à Nice dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Jean Destal,
Didier, Claire et *Laurent Destal*,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Alfred DESTAL,
née Jeanne Dubernard,

survenu à Paris, le 5 juin 1980, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
Selon ses dernières volontés, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Figeac (Lot), le lundi 9 juin 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Turin, 75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre DROSDOVSKY,
survenu le 7 juin 1980.
On se réunira au cimetière communal de Bagneux, rue Garlande, le jeudi 12 juin 1980, à 16 heures.
De la part de Mme Drosdovsky, son épouse, de son fils Michel et de sa *famille*.
11, rue du Colonel-Fabien,
92220 Bagneux.
Autobus 128, arrêt rue Froide.

— Le colonel et Mme Luc Follain,
M. et Mme Bernard Follain,
M. Gérard Follain,
font part du décès de leur père,
M. Raoul FOLLAIN,
survenu à Reims, le 10 juin 1980.
Ses obsèques auront lieu le 13 juin, à 10 h. 15, en l'église Saint-André de Reims.
Inhumation le même jour à 16 h. 30 à Clairefontaine-en-Yvelines, près Rambouillet.
25, rue Lt.-Heitz, 94300 Vincennes.
68, rue de Sillery, 51100 Reims.
15, rue P.-Lafargue, 59100 Roubaix.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri LECOQ,
née Marguerite Fontaine,

survenu le 10 juin 1980, à Neuilly-sur-Seine, munie des sacrements de l'Eglise dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, *rue de l'Annonciation*, le vendredi 13 juin, à 8 h. 30.

De la part du :
Docteur Pierre Fontaine,
Docteur et Mme Maurice Fontaine et leurs fils,
Et de toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Maurice-Thédié,
80000 Amiens.
8, *rue Montebello,*
76310 Sainte-Adresse.

— Mme Jean Paschoud,
M. Antoine Paschoud,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean PASCHOUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

et de

Simone,
leur gouvernante,

survenu le 7 juin 1980.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale le samedi 14 juin 1980, à 10 heures, à Bossey (Haute-Savoie).
Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

— Emile et Ginette Raimbault,
Marie-Claude et Jean-René Carré,
ont la tristesse de faire part de la mort de leur père,
Henri RAIMBAULT,
le 4 juin 1980.
12, rue de Tournon, 75006 Paris.
3, *rue Castex, 75004 Paris.*

— Mme Edouard Rist, sa mère,
Mme Robert Rist, son épouse,
Mlle Martine Rist, sa fille,
Le docteur et Mme C. Kural,
Mme Edmond Lanier,
M. et Mme Bernard Rist,
M. et Mme Michel Rist,
Mlle Catherine Rist,
ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert RIST,
survenu le 3 juin 1980, à son domicile, 9, rue Henri-Bordeaux, à Annecy (Haute-Savoie).
Les obsèques ont eu lieu à Annecy le 6 juin dans l'intimité familiale.

— Mme Roche d'Estrez, son épouse,
Mme Descausse, sa sœur,
Docteur et Mme Delater et leur fille,
Docteur et Mme Léon Delaunay,
Docteur et Mme Alain Delaunay,
ses neveux et nièces,
Les familles Pech, Latremollière, Gilles, Monin,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel Gaston ROCHE D'ESTREZ,
grand officier
de la Légion d'honneur,
colonel de réserve
de l'armée de l'air,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
Military Cross 1944,
président d'honneur
du Syndicat des directeurs
de la presse automobile, sportive
et touristique,
survenu à son domicile dans sa *quatre-vingt-septième année*, le 9 juin 1980, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 juin 1980, à 10 h. 30, en la chapelle de Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Vaucresson, dans le caveau de famille.
[Né le 15 août 1893 à Paris, après une brillante carrière dans l'armée de l'air qui le conduit au grade de colonel et qui *lui vaut de nombreuses décorations fran*çaises et étrangères, Gaston Roche d'Estrez fonde de nombreuses revues sportives, touristiques et aéronautiques, parmi lesquelles « Air-Transport magazine », « la Revue nautique » et « le Yacht ».
En 1957, il devient président du Syndicat des directeurs de la presse automobile, touristique et sportive, et il est conseiller du commerce extérieur de la France.]

— *M. Léon Sarsati, ses enfants* et ses petits-enfants font part du décès, à l'âge de soixante-six ans, de leur chère et regrettée épouse, mère, grand-mère,
Mme Louise SARSATI,
née Chemla.
Tous ceux qui l'ont connue, l'ont aimée.
Les obsèques ont lieu le 11 juin au cimetière parisien de Thiais.
36, rue Nicolaï, 75012 Paris.

— *Mme Jean-Jacques Meyer* de Schmid, sa fille,
M. et Mme Michel Katenidis et Alexandre, ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mme Henri Nivière, sa belle-sœur,
M. Georges Nivière, son neveu,
ont la douleur de faire part du décès de la

baronne Antoine de SCHMID,
née Suzanne Nivière,

survenu en son *domicile* parisien, le 9 juin 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La levée de corps aura lieu le vendredi 13 juin, à 13 h. 30, 61, rue d'Auteuil, Paris (16e).
La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale de Senlis, le même jour à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Les Amis de Mabillon ont la tristesse de faire part du décès de leur amie,
Eva THOMÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques
et médaillée de la Résistance.
Association les Amis de Mabillon,
59, rue des Peupliers,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— M. et Mme Jean Gilardi, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Pichard, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de la
générale WELVERT,
née Yvonne Derocquigny,
survenu le 10 juin, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Antoine-de-Padoue au Chesnay (Yvelines), le vendredi 13 juin, à 10 h. 45.
153, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.
9, rue Lavoisier, 78150 Le Chesnay.

— On nous prie d'annoncer le *décès de*
Marcelle ZIMMERN,
De la part de :
M. Fernand Zimmern, son époux,
M. et Mme Bernard Zimmern et leurs enfants,
M. Jean-Louis Zimmern,
M. et Mme Claude Berneide-Raynal et leurs enfants,
Mme Claude Zimmern et ses enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, boulevard Jules-Sandeau,
75016 Paris.

Remerciements

— Mme Boris Gourevitch, ses filles, Laura Pollack, Nicole Kelisky, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Boris GOUREVITCH,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici leurs remerciements émus.

— Aurec, Saint-Etienne.
M. Charles Terrier et ses enfants,
Françoise, petite sœur de l'Assomption,
Marie-Claire et Joris van't Hoff,
Anne et Christian Cabrol,
Odile et Bernard Janand,
Jean Terrier et Pascale Leclercq,
Pascale et Bruno Janand,
Louis Terrier et Marie-France Gaudet,
Bernard Terrier et Martine Comte,
Et leurs familles,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
Mme Charles TERRIER,
née Marie Mazodier,
présentent leurs bien vifs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.
Le Pavillon,
43110 Aurec-sur-Loire.

Anniversaires

— Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de
Philippe GIGNOUX,
le mardi 17 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (chapelle absidiale), 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

Soutenances de thèses

— *Université de Paris-IV*, jeudi 12 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Janine Fillion-Lahille : « Le « De ira » de Sénèque et la philosophie stoïcienne des passions ».

— Université de Paris-I, jeudi 12 juin, à 18 h. 15, salle C 22-04, centre Tolbiac, M. Jean-Pascal Benassy : « Théorie néokeynésienne du déséquilibre dans une économie monétaire ».

— *Université de Paris-XII*, vendredi 13 juin, à 15 heures, salle 002, bât. P 1, M. Michel Troupel : « Electrochimie de complexes du nickel, application à l'électrosynthèse organique ».

Communications diverses

— Appel aux anciens internés politiques de la citadelle de Sisteron.
— L'ANACR des Alpes-de-Haute-Provence organisera le dimanche 6 juillet, à partir de 10 heures, son rassemblement annuel à la citadelle de Sisteron, où une visite commentée retracera l'histoire de l'attaque du 21 juillet 1944 par la Résistance pour libérer les internés qui y étaient encore détenus.
Pour tous renseignements, écrire avec timbre pour la réponse à Association des anciens résistants, les Ajoncs, 04000 Digne.

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

HAY FRANCE

Membre du Groupe HAY, premier consultant mondial en RESSOURCES HUMAINES, en très forte expansion en France, recherche, dans le cadre de sa politique de régionalisation le

Directeur de sa nouvelle succursale HAY Nord

Opportunité unique pour un candidat de formation supérieure (X, Centrale ou Docteur en psychologie ou en sociologie), ayant une expérience réussie de consulting management, de chef d'entreprise ou de Directeur Ressources Humaines d'une grande société, connaissant bien la région du Nord.

Veuillez adresser votre C.V. à Monsieur GIRAUD, Directeur Général de HAY FRANCE - 13, rue Alphonse de Neuville - 75017 PARIS.

MEDIAPA

C.C.I. d'une ville de FRANCHE COMTE recherche

UN CONSEILLER EN GESTION INDUSTRIELLE

Sa mission : assurer la promotion des P.M.I. de la Région et notamment :
- animer des actions collectives
- détecter et analyser les besoins des PMI et y apporter après diagnostic des solutions
- aider à l'implantation sur de nouveaux marchés au plan national et international.

PROFIL RECHERCHE :
- formation supérieure technique accompagnée de réelles notions de gestion et marketing
- expérience en entreprise nécessaire
- connaissance courante de l'Allemand vivement souhaitée.

Rémunération : à débattre.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 677 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Filiale régionale de l'un des leaders du bâtiment en France, nous renforçons notre structure pour faire face à notre expansion rapide et cherchons :

un directeur de travaux
un directeur d'agence
Sud-Est – 250 000 F +

Ces deux postes débouchent à terme sur une

direction générale

Nos dirigeants sont à la fois des animateurs, gestionnaires, négociateurs. Ils ont déjà l'expérience de la direction de chantiers importants en entreprise générale et de la négociation d'affaires à haut niveau.

Pour un premier contact, écrivez (réf. 576 LM) ou téléphonez (7/828.94.60) à nos consultants, Mme G. DILL ou R. BEROUD.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Implantée en Région Ouest, la filiale « FABRICATION » d'un important Groupe d'entreprises électriques, désire s'adjoindre la collaboration :

d'un ingénieur électromécanicien DIPLOME

(minimum 30 ans)

Chargé, sous la responsabilité du Directeur Général, de l'activité tableaux électriques et d'instrumentation (CA 25 millions de francs).

Sa mission couvrira :
- l'organisation industrielle (conception, méthodes, rationalisation et standardisation des fabrications)
- la gestion industrielle et rentabilité des produits,
- la coordination études et fabrication,
- la coordination de l'action commerciale et choix des nouveaux produits.

Nous nous intéressons particulièrement aux candidats dont le passé professionnel aura été orienté vers la construction d'équipements électriques en usine et vers l'instrumentation pour l'industrie et dont la personnalité sera celle d'un responsable dynamique capable de motiver les équipes en place.

De réelles possibilités d'évolution seront offertes à un élément de valeur.

Adresser CV + prétentions de salaire à No 62.366 - CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

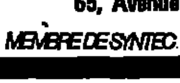
Directeur Administratif et Juridique

expérimenté en Droit Maritime — 200.000 F

Un groupe français (C.A. 250 M) à vocation internationale spécialisé dans le domaine du remorquage et de travaux maritimes crée ce poste. Le titulaire sera chargé de coordonner l'activité des services administratifs, de mettre en place les procédures, d'en contrôler l'application. Il conseillera les autres divisions sur les plans administratif et juridique et participera à la gestion de l'entreprise.

Agé de 35 ans minimum, si possible Docteur en Droit le titulaire aura assumé des responsabilités analogues par exemple dans une Société de navigation. Anglais indispensable. L'importance de la Société permet d'assurer une carrière intéressante (contacts internationaux) et stable. Poste à pourvoir au Havre.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 2666 M à Ph. VINCHON
65, Avenue Kléber 75116 Paris



MEMBRE DE SYNTEC

Société de vente par correspondance leader dans un créneau du marché, recherche

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE ET DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

Conviendrait à informaticien + diplômé ESSEC ou équivalent, bon analyste, bon statisticien, ayant eu responsabilité d'une importante administration des ventes informatisée de produits de grande diffusion ; sachant commander personnels de bureau ; capable de conduire études d'informatisation ou d'y participer, d'animer exploitation de fichiers d'un million d'adresses, de gérer des dizaines de milliers de ventes. Allemand courant nécessaire.

RESPONSABLE TECHNIQUE PUBLICITÉ ET CATALOGUES

Près du Directeur du Marketing, bon maquettiste, bon graphiste, il aura à concevoir et mettre en forme les annonces magazines, les catalogues, les imprimés divers de la société ; il sera responsable des studios photos et graphismes, des relations avec les imprimeurs et publicitaires, des statistiques des rendements publicitaires et du plan médias. Allemand courant nécessaire.

Conviendrait à maquettiste de la presse magazine ou de publicité ; qualités de rédacteur publicitaire intéresseraient.

FEMME CHEF DE CATALOGUE PUÉRICULTRICE

Conviendrait à femme formation supérieure, ayant tenu avec succès ce poste dans société de VPC ou ayant expérience d'acheteuse ou de chef de groupe puériculture dans grands magasins, hypermarchés ou centrales d'achats. Allemand courant nécessaire.

LES 3 POSTES SONT A OCCUPER DANS L'EST.

Envoyer lettre manuscrite expliquant votre candidature + C.V. complet et détaillé + 2 photos à Groupe des Consultants - Moulin du Colombier, Attichy 60350 Cuise-la-Motte.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT DE LA RÉGION PROVENCE - COTE-D'AZUR

recherche

pour renforcer son SERVICE COMPTABILITÉ *situé à AIX-EN-PROVENCE*

UN JEUNE BTS COMPTABLE

4 à 5 ans expérience, méthodique, organisé, possédant une bonne connaissance des règles comptables et de fiscalité.

Env. C.V. photo n° T 20310 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CROUZET Valence

Division Aérospatiale et Systèmes recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Quelques années d'expérience ou débutant pour poste à pourvoir dans le cadre de ses activités microélectroniques hybrides.

Au sein de l'équipe « Composants » des Services Qualité-Fiabilité, cet ingénieur aura la responsabilité des activités relatives aux microcomposants sous forme de pastilles (« puces »).

Solides connaissances de la physique et de la technologie des semi-conducteurs nécessaires. Anglais apprécié.

Adresser C.V., références et prétent. à : CROUZET. *Service du Personnel*, B.P. 1014 - 26010 VALENCE, sous la référ. n° 168.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS D'ENVERGURE INTERNATIONALE ET LEADER EN ELECTRONIQUE

recrute le

directeur général de sa filiale MAROCAINE

En relation directe avec le siège situé en région parisienne, il dirigera, organisera et coordonnera l'ensemble des activités d'une entreprise indépendante.

Le candidat de nationalité marocaine sera diplômé de l'enseignement supérieur et devra justifier d'une expérience réussie dans un poste similaire.

Ses capacités d'organisation et d'animation seront aussi importantes que ses compétences de gestionnaire.

Le niveau de rémunération sera à la mesure de l'expérience du candidat retenu.

Si vous êtes intéressés, adressez votre C.V. détaillé et prétentions sous No 62135 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 en précisant la référence DFM qui transmettra. *Discrétion absolue.*

GROUPE BANCAIRE à vocation multinationale souhaite proposer à un

JURISTE DE BANQUE

pouvant attester de 5 à 10 ans de carrière réussie dans la profession, de participer à son expansion. Conseiller permanent des exploitants, il devra également avoir des qualités de négociateur et être disponible pour des missions à l'Etranger.

Adresser C.V. manuscrit sous référence 9546/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

Discrétion d'usage assurée.

Importante société zaïroise recherche pour son siège de LUBUMBASHI (Zaïre)

CHEF COMPTABLE AGRÉÉ

ayant plusieurs années de pratique pour supervision des comptabilités industrielle et commerciale et consolidation des comptabilités des filiales.

Situation d'avenir pour élément capable et dynamique.

Env. curriculum vitae détaillé à l'Agence Rossel RP 517.234, rue Royale 112, B-1000 Bruxelles, qui transmettra.

OFFICE MILITAIRE NATIONAL *POUR LES INDUSTRIES* STRATEGIQUES (OMNIS) ORGANISME ETATIQUE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE *MALGACHE*

recrute :

JEUNES INGÉNIEURS GÉOLOGUES DÉBUTANTS

INGÉNIEURS GÉOLOGUES ou GÉOLOGUES

ayant quelques années d'expér., en partic. dans le sédimentaire

INGÉNIEURS GÉOPHYSICIENS

de nationalité malgache

Disponibles de suite

Avenir assuré

Adr. C.V. et prétentions, à

OMNIS B.P. 1 bis ANTANANARIVO MADAGASCAR

L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

annonce l'ouvert. d'un mandat de professeur de parasitologie à la faculté de médecine.

Le titulaire sera chargé de l'enseignem. de cette discipline *et assurera la direction d'un* laboratoire de recherche et d'un laboratoire d'analyse parasitologiques.

Les intéressés sont priés de présenter leur candidature avec C.V. avant le 15-7-1980 au recteur de l'U.L.B., av. F.-D. Roosevelt 50, B-1050 BRUXELLES.

Renseignements complémentaires auprès du prof. Pasteels, président de la Faculté de médecine, 2, rue Evers ou du Dr Vray, chef de travaux, labo de microbiologie, bd de Waterloo 115, 1000 BRUXELLES.

Importante société industrielle

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Capable de réaliser complètement une application.

- niveau D.U.T. et une expérience :
  - COBOL,
  - TELETRAITEMENT (sous C.I.C.S.), sur matériel IBM 370 est très souhaitable.
- connaissances de la gestion commerciale seraient appréciées.
- lieu de travail : Saint-Avold (Moselle).

Adresser curric. vitae, photo *et* prétentions à : PERCEVAL, 16, rue d'Athènes (réf. M. 22) 75009 PARIS, qui transmettra.

Groupe d'Organisations Professionnelles et Interprofessionnelles

de Haute-Normandie

recherche

JURISTE-CONSEIL d'ENTREPRISES

pour poste de Chef du Service « Contentieux-documentation », notamment domaine du Droit du Travail (information, conseil, assistance aux entreprises adhérentes).

Expérience des relations sociales dans l'entreprise industrielle indispensable, connaissance de la *fiscalité appréciée.*

Ce poste, particulièrement intéressant dans la variété des fonctions et des contacts, suppose un esprit méthodique, un goût de l'analyse approfondie, *et un sens des réalités de l'entreprise.*

35 ans minimum - Licencié en Droit.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous n° 61.797 à *CONTESSE Publicité*, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « *ANNONCES DOMICILIÉES* » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de *vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du* « Monde Publicité » ou d'une agence.

Locafrance

Leader du crédit-bail mobilier *recherche* pour son agence de REIMS

Attaché Commercial

SA MISSION :
- Assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels.
- Développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospections appropriées.

SON PROFIL :
- Formation commerciale supérieure, type E.S.C.
- *Goût de la prospection et de la négociation* commerciale et financière nécessaire.
- Expérience professionnelle de quelques années dans une activité financière requise.

Adresser C.V., photo et prétentions : Département Formation et Recrutement 43-47, avenue de la Grande Armée 75016 PARIS

CENTRE OPTIQUE LYON *recherche*

VENDEUR (SE) QUALIFIÉ (E)

Ecrire no 8.424 « le *Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens, *75427* PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SSCI recherche

POUR REGION MARSEILLE
1) PROGRAMMEUR GAP II expérience IBM 34.
2) PROGRAMMEUR expérim. CII-HB 66 Cobol/TSS/DM4.
3) PROGRAMMEURS pour Solar 16 Bos/Ries/PI 16.

Ecrire à Mlle MARTIN BP 165 13275 MARSEILLE Cedex 2.

BANQUE TARNEAUD LIMOGES recherche pour seconder les Directeurs de ses Agences d'ANGOULEME et de BRIVE Cadre classe V, 35 a. env. Grade classe IV, 30 ans env., ayant bonne expér. de l'exploitation et des probl. administratifs. Adr. C.V. av. photo et prét. à Banque Tarneaud, Dir. du Person., B.P. 402, 87011 Limoges Cedex.

USINE METALLURGIQUE située VILLE AGREABLE LITTORAL NORD de la FRANCE, recherche

ASSISTANT DE DIRECTION DE PERSONNEL

Statut Haute Maîtrise (Assimilé cadre - article 4 bis).

PRATICIEN :
- Quelques années d'expérience dans Serv. du Personnel ; Pratique de la Gestion et l'étude des salaires - statistiques ;
- Connaissances de la législation du travail - Gestion administrative.

ou DEBUTANT :
- Formation Droit au Travail ou Psychologie ou D.U.T. Option Personnel.

Bonne rédaction exigée. Age indifférent.

Adr. C.V. avec photo, lettre manuscrite et prétentions no 62.604 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Chef de produit
Composants électroniques
HF *Paris*

La société française OHMIC, filiale du groupe américain BOURNS, distribue, entre autres, les produits fabriqués par P.M.I. sa filiale et réalise dans ce domaine un chiffre d'affaires en augmentation annuelle de 50 % *depuis plusieurs années*. Pour lui permettre d'assurer dans les prochaines années, la même progression, elle recherche un responsable produits. Dépendant du directeur commercial et aidé par un assistant, il assurera le développement de la gamme de produits P.M.I. (assistance à la force de vente, gestion interne, relations avec les services fabrication, budget publicité, etc...) *Agé d'au moins 30 ans, ingénieur électronicien, parlant* anglais, connaissant les circuits intégrés, il aura l'expérience d'une fonction similaire où il aura prouvé ses qualités d'homme de marketing. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9310 (Paris).

Cadre Commercial
Banque de dépôts
Lyon

Une banque de dépôts française, implantée à Lyon, recherche pour accroître son développement un cadre commercial de classe VI. Sous la responsabilité du directeur général, il sera chargé d'acquérir une clientèle nouvelle auprès des PME et autres entreprises. Il gérera les dossiers existants et recherchera pour chacun la formule de financement la mieux adaptée. Il étudiera et proposera les dossiers accompagnés de son avis. Il conseillera les clients pour les problèmes de change et de relations internationales (réglementation, crédit documentaire, et garantie bancaire). *Il* proposera à ses clients les services particuliers : analyse financière, informatique, conseils en gestion... Ce poste intéresse un candidat âgé d'au moins 30 ans, de *formation commerciale*, ayant un sens du risque calculé et très motivé par l'analyse et le montage de tous dossiers bancaires. La rémunération pourra atteindre 145.000 F. pour un homme de valeur. Ecrire à Pierre Rigollier - Réf. M 10220 (Lyon).

Délégué Commercial
100/120 000 F + *France et Export*

Une société française réalise un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de F. en fabriquant et distribuant une gamme de produits chimiques très spécifiques destinés à différentes industries. Ses principaux départements fonctionnent suivant le principe de centres de profit indépendants. Elle recherche *actuellement pour le secteur "Photochimie"* un délégué commercial qui, principalement à l'étranger, sera chargé de suivre une clientèle existante (industrie de la photo, des arts graphiques, de l'électronique) et de rechercher de nouveaux débouchés pour les produits mis au point (essentiellement composés organiques). Il disposera d'un buget et de l'appui technique des ingénieurs chimistes de *la société. Le candidat*, 30 ans minimum, aura une formation commerciale et marketing, et une expérience de la vente, principalement à l'exportation, de produits techniques. Il pratiquera couramment l'anglais et, si possible, l'allemand. Ecrire à A. Leclercq - Réf. M 8131 (Paris).

Discrétion totale assurée

SERI RENAULT INGENIERIE

Pour compléter une équipe dynamique travaillant en contact à *haut niveau avec un grand nombre de spécialistes, nous recherchons un :*

attaché de direction commerciale

Sous la responsabilité du *Directeur Commercial, il aura pour mission :*
- L'identification des affaires.
- L'assistance à la préparation des offres.
- La négociation des contrats.

Les secteurs clients dont *il sera responsable appartiennent, en* FRANCE et en EUROPE aux domaines suivants :
- Automobile,
- Aéronautique,
- Armement,
- Electronique,
- Mécanique.

Le candidat que nous recherchons :
- Est de *formation* TECHNIQUE (BTS *minimum*) et possède le goût de la négociation.
- Est fort d'une EXPERIENCE MINIMALE de 5 ans dans la vente des biens d'investissement.
- A de l'aisance dans les contacts, une bonne présentation.
- Possède facilité et qualité d'expression, volonté d'aller au fond des choses, rigueur dans l'approche des problèmes et dans la relation des contacts.
- Est très disponible.

Anglais et allemand appréciés.
La rémunération prendra en compte la personnalité et l'expérience du candidat.
Adresser lettre manuscrite avec Curriculum Vitae détaillé, photo et prétentions à :



Service du Personnel de la
SERI RENAULT ENGINEERING
B.P. 19 - 2 Avenue du Vieil Etang
78390 - BOIS D'ARCY

Recrutements de chefs de produit Pourquoi des difficultés?

Comme pour les ingénieurs, les *informaticiens et les commerciaux*, HAVAS CONTACT a voulu en savoir plus sur les recrutements de Chefs de *Produit*.

Nous avons interrogé pour cela des protagonistes de ce marché : Chefs de produit de *différents secteurs* et à *différents* stades de leur carrière – Responsables marketing – Spécialistes du recrutement ...

Leurs réponses sont susceptibles de mieux orienter la communication entre les entreprises et *les candidats chefs de produit* qu'elles recherchent.

Un bulletin «Gardez le Contact», destiné aux responsables de recrutement de chefs de produit rassemble ces résultats.

Pour l'obtenir, il leur suffit de nous appeler HAVAS CONTACT 622.06.96/07.90 poste 232 ou de nous écrire : 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, à *l'attention* du Service Marketing.

Société GRAVURE CHIMIQUE
située région MELUN, recherche

responsable technico-commercial

Formation technique (BTS) et connaissances domaine moules injection plastique appréciées.

Il aura la responsabilité du maintien et du développement du potentiel commercial de la société sur la France entière.

Si vous êtes dynamique et que vous ayez une expérience commerciale (5 ans minimum), le goût des déplacements et des contacts à tous niveaux

Ecrivez en envoyant CV, référence et prétentions *sous référence* 80061 à :

capic 18 rue Volney 75002 PARIS

BUREAU D'ÉTUDES BATIMENT
Filiale important groupe immobilier
recherche pour Paris

INGÉNIEUR ou CADRE TECHNIQUE

ayant expérience opérations maisons individuelles, conception T.C.E., V.R.D., direction de travaux.

La fonction consiste à assister le Chef de Service dans le rôle de *maître d'ouvrage délégué* pour les problèmes techniques.

Adresser C.V. et prétentions à M. Gervais, ATEMO, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

---

analystes
analystes programmeurs expérimentés

FILIALE chargée de la *mise en œuvre* des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES *recherche des analystes* (réf. 8993 A) et des analystes-programmeurs (réf. 8993 AP), ayant 2 à 3 ans d'expérience dans l'informatique, pour travailler sur d'importants systèmes utilisant IMS et DL1 pour gérer en temps réel des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
UN 3033 - 8.000 K,
UN 370/168 AP - 8.000 K,
1000 terminaux de télétraitement.



Envoyer CV, *en précisant* la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

Dans le cadre de son expansion, Société Française *recherche pour son Service* SELECTION du Personnel

COLLABORATEUR

Mission : prendre en charge et optimiser l'ensemble des moyens de recherches, assurer la sélection.
- 1ère expérience de la fonction exigée.
- Poste basé à Paris avec courts déplacements en Province.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo sous réf. 9536/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)



Pour un grand éditeur
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Vous avez une formation supérieure (Ecole Normale Supérieure, Sciences Politiques...), vous avez l'esprit Marketing, le goût des relations publiques et vous êtes attiré par l'univers de l'édition.

Vous travaillez actuellement dans un groupe de presse, dans une *agence de publicité à un niveau de chef de groupe...*

Notre Direction Générale vous propose d'entrer dans notre groupe d'édition qui a une très grande notoriété. Vous aurez en charge les plans de lancement des ouvrages et la coordination des différents services de production : édition, promotion et publicité, presse, fabrication. Vous réaliserez les études prospectives et vous participerez aux projets de diversification.

Votre rémunération sera fonction de vos compétences.

Envoyez CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1116 (à mentionner sur l'enveloppe) à notre département recherche et dirigeants.

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Un(e) Commercial(e) d'avenir pour un métier passionnant

Haut Niveau de Salaire

CONSEILLER DE DIRECTION spécialisé dans le domaine des **RESSOURCES HUMAINES**, notre cabinet jouit d'une excellente image auprès d'un nombre toujours croissant d'entreprises. L'équipe (15 personnes) est jeune, les méthodes particulièrement performantes, l'assise financière réellement solide.

Pour amplifier son action notre chef du service commercial (femme, 30 ans) *souhaite s'adjoindre un(e) jeune diplômé(e) de l'enseignement supérieur*, disposant déjà d'1 à 3 années d'expérience commerciale réussie, motivé(e) par *la prospection et les contacts en clientèle. Il lui sera confié* le développement des relations avec les dirigeants d'entreprises qui n'ont pas encore eu l'occasion de *collaborer* avec nous, les négociations jusqu'à leur terme puis le suivi de la clientèle sur le plan commercial de manière très autonome.

Envoyer CV et prétentions : **PUBLIPRESS 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02** - *qui transmettra* - Discrétion totale assurée.



RÉGIONS COMMUNICATION
(Régie de quatre grands Groupes de Presse Régionale)
recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

Ses fonctions : *assurer le développement publicitaire et la promotion du Groupe* Centre France (La Montagne), vendre l'espace des titres aux agences et aux annonceurs.

Son profil : âgé d'au moins 25 ans et diplômé de l'enseignement supérieur (École de Commerce). Une première expérience professionnelle (de la régie, du Conseil en Publicité ou de la vente) serait un atout.

Basé à **Neuilly**, ce poste permettra à un(e) candidat(e) de valeur des possibilités d'évolution de carrière intéressantes.

Adresser C.V. et prétentions à : M. SIBOLD - Direction des Relations Humaines - 136, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR DEVELOPPEMENT THERMIQUE de haut niveau

Nous sommes un important Groupe français aux activités diversifiées. C.A. 2,5 milliards — effectif 2500. Une de nos principales activités concerne le négoce et l'exploitation de produits énergétiques (fuel, charbon).

Pour accompagner le nouveau développement du charbon dans l'industrie, nous créons le poste d'Ingénieur développement thermique.

Placé auprès du Directeur Général Adjoint, chargé des questions d'énergie au sein du Groupe, il aura à intervenir auprès des industriels (*soit directement, soit en appui de nos organisations régionales*) pour leur apporter les éléments techniques, logistiques et financiers leur permettant de *prendre des décisions quant au choix de leur source* d'énergie.

Le poste s'adresse à un ingénieur A. et M., E.N.S.I., ... âgé de 35 ans minimum, ayant une excellente expérience pratique de thermicien et le goût des contacts commerciaux, ayant été, par exemple, chef d'entretien d'installations importantes ou ingénieur de projets ou d'affaires chez un *fabricant de chaudières industrielles.*

Mobilité nécessaire. Voyages fréquents de courte durée. Anglais souhaité.

Un Ingénieur compétent dans sa branche aura des opportunités certaines de carrière dans le cadre de ce Groupe en expansion..

Ecrire avec CV, photo et prétent. s/réf. 2567M à D. DANGER
65, Avenue Kléber 75116 Paris.

CORT *MEMBRE DE SYNTEC*

Ingénieurs Logiciel
Grandes Ecoles ou Universités

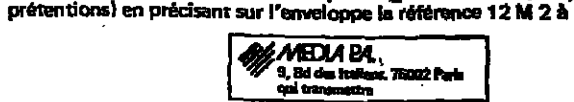
Un important constructeur de **MATERIEL DE PERI-INFORMATIQUE**, leader sur son marché, recherche des **INGENIEURS LOGICIEL** pour participer au développement de son activité **BUREAUTIQUE.**

Les candidats posséderont 1 à 2 ans d'expérience en réalisation de systèmes temps réel sur mini ou micro-ordinateur, ou seront débutants avec une formation informatique.

Ils maîtriseront au moins l'assembleur et un langage évolué. Une expérience en **TRAITEMENT DE TEXTES** serait un atout important.

Lieu de travail : **REGION PARISIENNE SUD.**

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 12 M 2 à



MEDIA BA,
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

Précisez éventuellement sur l'enveloppe le nom des sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact. Il sera répondu à toutes les candidatures.

MEDIA BA

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

accédez à l'analyse-programmation en pratiquant l'informatique répartie

Vous travaillez au sein d'une petite équipe dans une entreprise moyenne (C.A. 800 MF) pratiquant l'informatique répartie.
Cette entreprise implante des minis transactionnels dans ses usines de province et gère du siège (*Périphérie Paris 17e*), *sur un 3032/MVS, les* fonctions centralisées.
Vous avez une formation DUT, deux à trois ans d'expérience, la pratique du temps réel et du COBOL. Venez seconder un chef de projet dans le développement d'applications à taille humaine.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3809 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

PUBLIVAL

vous prie de noter sa nouvelle adresse (à partir du 16 Juin 1980)

534.64.24

27, Route des Gardes
92190 MEUDON

(Télécopieur : 534.88.22)

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL IMPORTANT

fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation, bénéficiant d'une notoriété et d'une position prépondérante sur ses marchés recherche

pour faire face à sa croissance

CHEF DE PRODUITS

Diplômé Grandes Écoles de Commerce souhaitant, après une première expérience professionnelle réussie, se confirmer au sein d'une équipe jeune et pratiquant des techniques modernes de marketing, et la délégation des responsabilités.

Lieu du poste : **Banlieue Sud-Est de Paris.**

Si vous êtes intéressé, adresser C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 35096.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

2 INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

LE PREMIER :
— sera chargé de l'étude de logiques programmées et de la mise au point de sous-ensembles de systèmes, mémoire de masse et gestion.
Outre sa formation en électronique générale, il aura de bonnes connaissances en micro-processeurs et si possible une expérience de 1 à 2 ans dans ce domaine.

LE SECOND :
— sera chargé de l'étude de jonction à des réseaux de transmission, des interfaces et de la mise en œuvre de modems.
Il possédera de bonnes connaissances en système logique et microprocesseur ; une expérience de 1 à 2 ans d'étude en transmission de données est souhaitable.
Connaissance de la langue anglaise.

Lieu de travail :
Région de TRAPPES
Banlieue SUD-OUEST

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/no 62.629 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

MASONEILAN

Spécialiste mondial des vannes de réglage recherche pour son Service «Elaboration des devis et gestion des commandes à l'exportation» au siège à Neuilly S/Seine

ingénieurs diplomés

Spécialités :
— Mécanique, mécanique des fluides, métallurgie.
— Anglais parlé, écrit indispensable.

Préférence sera donnée aux candidats ayant expérience en Vannes de réglage.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à :
Mme Ploquin - MASONEILAN
107 avenue Charles de Gaulle
92521 Neuilly

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

INFORMATICIEN DE GESTION

Dans le cadre d'une petite équipe organisation informatique, il sera chargé des fonctions suivantes :
— maîtriser techniquement des applications déjà développées afin d'en assurer la maintenance (corrective et évolutive). Pour cela il devra avoir une expérience d'applications transactionnelles développées sur mini-ordinateur et connaître le Cobol ;
— assurer l'exploitation sur mini-ordinateur et être le correspondant d'utilisateurs internes et externes.

La connaissance du matériel Hewlett Packard 3000 serait appréciée.

Lieu de travail :
Région de TRAPPES
Banlieue SUD-OUEST

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 62.375, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche

INGENIEUR-DOCUMENTALISTE

Profil :
- formation pluridisciplinaire
- *expérience* Thésaurus et Systèmes Automatisés
- excellente connaissance de l'Anglais indispensable.

Fonction : assumer la responsabilité, en collaboration avec une équipe d'indexeurs, de la gestion documentaire d'un Thésaurus à caractère technique d'audience internationale.

Adresser c.v. et photo s/réf. 5326 en précisant la rémunération actuelle à AFNOR Direction du Personnel - Tour Europe Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des

analystes

(réf. 8996 A)
Maîtrise d'informatique, Ecole d'Ingénieur ou équivalent,

et des

programmeurs

DUT informatique ou équivalent. (réf. 8996 P)

débutants

pour travailler au développement de systèmes informatiques utilisant les bases de données et le télétraitement.

- Formation complémentaire assurée
- Matériel utilisé : IBM sous OS
- Langage *utilisé : Assembleur.*

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

[illegible]

Indépendante de tout Groupe Industriel ou Publicitaire

Nous nous développons rapidement, et nous recherchons

UN CHEF DE PUBLICITÉ

avec un potentiel de C.A.

Capable de traiter des budgets grands publics et des clients généralement importants en leur offrant des services complets ou à la carte.
Homme dynamique formé aux techniques du marketing moderne, il possède une expérience acquise en agence américaine et doit connaître la distribution.
Il n'attend pas la trentaine pour assurer ses ambitions et nous lui offrons d'accéder rapidement à la Direction Commerciale s'il est capable de prouver concrètement ses capacités.
Il sera très vite jugé sur ses résultats et obtiendra un complément de rémunération en conséquence.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous Réf. 0243 à ICAR 1, rue Rabelais 75008 PARIS qui transmettra (discrétion assurée).

Un des premiers groupes privés d'Assurances, recherche

PROGRAMMEUR EXPERIMENTE(E)

FORMATION DUT INFORMATIQUE

La connaissance du matériel et logiciel CII Honeywell Bull modèle 66 serait un *atout supplémentaire.*
Salaire intéressant en fonction de l'expérience et des compétences.
Poste basé à **Puteaux (92).**

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 5314 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE DE GESTION

Responsabilités et objectifs :
- assurer la maintenance et l'exploitation des systèmes en place
- prendre en charge les nouvelles applications
- assurer le bon fonctionnement du service

*Le candidat retenu possédera une bonne expé*rience et aura de bonnes connaissances de gestion et d'analyse programmation (**Gap II temps réel** impératif, COBOL souhaité)
- *la gestion d'un centre informatique situé* à Montigny le Bretonneux disposant d'un IBM 34 pour la gestion industrielle et d'un NCR 84-30 pour les applications comptables
- *l'encadrement et l'animation d'une équipe*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Renée BOURG - B.P. 71 78194 TRAPPES Cedex.

110.000 +

2 agents technico-commerciaux

POUR DEVELOPPER NOS ACTIVITES EN FRANCE...

Nous sommes un très important Groupe International Britannique, fabriquant des matériels pour la distribution d'électricité.

Vous avez 30 ans minimum, une formation d'ingénieur électricien, I.U.T. ou équivalent et l'expérience de la vente de matériels électriques, vous parlez anglais, vous êtes disponible pour de nombreux déplacements, notre offre vous intéresse.

Basé à Paris, votre mission sera la promotion des ventes auprès des prescripteurs (architectes, bureaux d'études), installateurs et industries. En liaison avec la Direction *Europe* du Groupe et les usines vous participerez à la définition de la politique commerciale et à, la mise en place et animation d'un réseau de distribution.

Adresser votre C.V. à notre Conseil en Recrutement sous la référence 20 M 115

CPA

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

UN CENTRE DE RECHERCHES

situé dans un cadre agréable de la banlieue Sud de Paris souhaite compter parmi ses nouveaux collaborateurs

UN ASSISTANT DE GESTION

ayant de bonnes connaissances en informatique.

Il participera aux activités suivantes :
- Rédaction et suivi de contrats clients ;
- Elaboration de documents divers de gestion ;
- Ordonnancement d'activités administratives.

Références à rappeler : IGC/34

Adresser C.V., photo et prétentions à no 62.256 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

CONTROLE BAILEY

Importante Société de Contrôle et régulation industriels

recherche

INGÉNIEURS-ANALYSTES

POUR ÉTUDES ET RÉALISATION DE SYSTÈMES TEMPS RÉEL

Expérience logiciel et matériel SOLAR demandée.
Téléphoner : 630-22-45 ou envoyer C.V. et prétent. au Service du Personnel, 5, avenue Newton - Z.I. 92142 CLAMART.

GROUPE DE SOCIÉTÉS IMMOBILIERES ET FINANCIERES

recrute

ANALYSTE

pour seconder le responsable de son service informatique

Les candidats âgés de 28 ans minimum devront *avoir une formation supérieure (Ingénieur ou* universitaire), ainsi qu'une expérience professionnelle de quelques années.

matériel 4331 DOS/VSE
langage : COBOL
(GAP - CICS - DL/1 appréciés)

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions, sous référence 14164
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CRÉDITS COMMERCIAUX

Société leader dans sa branche

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

JEUNES DIPLOMES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour participer à la mise en place d'une informatique de gestion dans un environnement base de données sur système IBM 4341 - DOS-VSE.

Formation complémentaire assurée.

Adr. lettre man., C.V. dét., prét., photo récente à : No 61.959 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Importante Société Française d'Etudes et de Construction de Chaudières pour Centrales Thermiques et Nucléaires située à VELIZY (78)
recherche
pour son département Nucléaire

INGÉNIEUR OU UNIVERSITAIRE

ayant de bonnes connaissances en calculs informatiques scientifiques dans les domaines thermique et mécanique.

Ces tâches principales seront le développement et la mise au point de programmes (en FORTRAN) et l'assistance technique auprès des utilisateurs.

— Anglais lu et parlé indispensable.
— Expérience de quelques années appréciée.

Adresser C.V. dét. et prétent. sous référ. 2.344 M à : SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS Cedex 09, q. tr.

DEUTSCHER JOURNALIST

moglichst mit Agentur erfahrung von internationaler Presseagentur als Redacteur in Paris gesucht. Gute Französisch-und Englischkenntnisse Voraussetzung. Spanisch erwünscht.

Angebote unter HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sa réf. 35.150, qui transm.

C.I.E.F.O.P.

Centre Interentreprises d'Etudes, de Formation et de Perfectionnement

recherche

FORMATEUR EN INFORMATIQUE

INGENIEUR ou DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
même débutant, intéressé par animation et actions de formation

Adresser C.V. et prétentions à Mme BADIER, Service du Personnel C.I.E.F.O.P., 83-85, boulevard Vincent-Auriol, 75013 PARIS.

offres d'emploi

Nous sommes un Groupe français (C.A. 500 millions de francs consolidé dont 40% à l'étranger)

Leader européen sur son marché

(COMPOSANTS ELECTRONIQUES)

Notre C.A. est en expansion et nous voulons encore développer nos ventes à l'étranger.

Nous recherchons pour cela un

responsable de zone export

- pour prendre en charge l'assistance technico-commerciale auprès de filiales et d'agents,
- pour définir des stratégies de pénétration de marchés et veiller à leur application.

Une expérience commerciale réussie, la connaissance de l'allemand est indispensable, de l'anglais nécessaire.

Déplacements à l'étranger (10% du temps).

Rémunération annuelle de l'ordre de 110.000F.

Envoyer C.V. et salaire actuel à No 62548, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

---

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
SPECIALISE TRANSPORT PNEUMATIQUE, STOCKAGE, MANUTENTION.

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
SPECIALISE DANS TRAITEMENT MATIERES PLASTIQUES.

Ils auront pour mission de maintenir et développer les ventes de matériels dans le domaine de l'industrie chimique. Expérience vente biens d'équipement souhaitée. Langue allemande appréciée.

Adr. C.V., photo et prétentions, ss numéro 8.380, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

SFENA-DSI

Développant des mini-ordinateurs de gestion, plus particulièrement adaptés à la transmission des données,

recherche

SPECIALISTE FORMATION

Il aura au sein du Département Marketing :
- à organiser et animer les stages Formation Clients,
- à gérer l'ensemble des moyens nécessaires,
- à faire évoluer les méthodes.

Profil souhaité :
- Niveau Ingénieur - Maîtrise Informatique,
- Minimum 5 ans d'expérience,
- Connaissances mini-ordinateurs,
- Pratique de l'Anglais.

Lieu de travail : Vélizy-Villacoublay.

Adresser CV, Photo et Prétentions S/s Réf. I/040 à :
SFENA - BP 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY



DAF France

recherche

pour son Département CONTRÔLES ET MÉTHODES

UN ANALYSTE DE GESTION ITINÉRANT

Formation gestion financière ou équivalente. Niveau IUT BTS ou équivalent.

Le candidat retenu aura pour mission d'assurer Contrôle et Assistance comptable des Entreprises affiliées du Groupe.

Adresser CV détaillé, photo, prétentions à DAF France - Service du Personnel, Surviliers B.P. 4 - 95470 FOSSES

ALUMINIUM PECHINEY

Filiale du Groupe



recherche pour sa **Direction des Services Logistiques à PARIS**

UN INGENIEUR CHEF DES ACHATS

- Diplômé d'une grande école de mécanique ou électro-mécanique (A.M., ICAM, IEG)
- Possédant au moins 5 ans d'expérience industrielle opérationnelle, de préférence dans un secteur d'entretien.
- Outre la gestion et le suivi des commandes, il sera chargé de l'animation de son équipe d'acheteurs ainsi que des relations avec les fournisseurs et les utilisateurs.
- Déplacements en France et à l'Etranger.

Envoyer C.V. complet à DRP Recrutement, 23, rue Balzac - 75008 PARIS.



offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
appartenant à un
GROUPE FINANCIER
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

pour son départem. INVESTISSEMENTS

Une formation supérieure de type économique ou commercial et une première expérience du marché immobilier parisien et éventuellement de province (bureaux et entrepôts principalement) sera nécessaire au (à la) jeune candidat(e), qui souhaiterait s'intégrer à l'équipe ayant responsabilité de rechercher, d'étudier et de négocier l'achat d'immeubles pour le compte d'investisseurs, Sociétés du Groupe ou clients extérieurs.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS-8e

Adresser curric. vitae, photo (exigée) et prétent. sous n° 62.156 à CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

GROUPE IMPORTANT SPECIALISE DANS LES SERVICES PUBLICS ROUTIERS (DONT TRANSPORT EN COMMUN)

recherche en région parisienne

INGÉNIEUR A. & M. ou ÉQUIVALENT

35 ans minimum.

Il devra prendre, après une période d'adaptation de quelques mois, la Direction d'une unité opérationnelle d'exploitation constituée de 80 véhicules et 160 personnes.

Le poste exige le sens du commandement, de l'organisation et le goût du contact commercial.

Env. C.V. man., photo et prétentions s/réf. 855 à
CAMPBELL Boite Postale 57. 75824 PARIS CEDEX 17.

Pr CENTRE de RECHERCHES PARIS - SUD

INGÉNIEURS CAOUTCHOUC

Formation Arts et Métiers ou analogue, diplôme I. F. C. de préférence. Bonne expérience industrielle pour responsabilité département technologie et maintenance.

Ecr. n° T 20.090 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

STÉ D'ÉDITION ET DE PRESSE
P.M.E. - PARIS 6e
recherche

UN JEUNE CADRE CAPABLE SECONDER DIRECTION
Libre très rapidement

Ayant 5 ou 6 années d'expérience comptabilité générale, analytique et comptabilité auxiliaire clients, qui souhaiterait se diriger vers une CARRIERE ADMINISTRATIVE - COMMERCIALE.

Le candidat devra avoir le goût des contacts humains avec la clientèle, posséder des qualités d'organisation, du dynamisme et d'adaptation aux problèmes d'une P.M.E.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétent. obligatoires n° 62.185 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Jeune société de parfumerie QUARTIER OPERA
recherche

SUPÉRIEUR DE COMMERCE
E.S.S.E.C. - E.S.C.P.
Jeune, énergique, ouvert, sortant d'école, capable assurer responsabilité croissante achat production, rech. produits. Env. C.V. + lettre manuscrite et photo no 96.416 M BLEU 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Importante Société de stands recherche

MAQUETTISTE EXÉCUTANT
3 ans d'expér. minim. pour mise au point de documents d'exécutions calibrage, montages textes.

EXÉCUTANT
Expér. (3 ans) pour tracés et découpages de grandes signalisation en vénilia, P.V.C., etc., pour monogrammes, logos, graphismes et lettres de tous styles.

Ne pas se prés. Ecr. avec C.V. (photo retournée), Structures Internationales, B.P. 101, 67-69, avenue Pasteur, 93102 MONTREUIL CEDEX.

URGENT recherchons
DIRECTEUR (RICE) ANIMATEURS (RICES)
Maison familiale juillet. Renseign. 657-46-13, Mme Wetzel

Société spécialisée dans GESTIONS et TRANSACTIONS DOMAINES AGRICOLES et FORESTIERS recherche

CADRE EXPÉRIMENTÉ
pour responsabilité secteur transaction, formation commerciale et juridique souhaitée. AGRI FRANCE, 9, rue de Vienne - 75008 Paris

---

Sté industrielle Bertrand Faure Brières-les-Scellés 91150 ETAMPES
recherche pour la direction études des services centraux

1 DESSINATEUR ÉTUDES 1 OU 2
Expér. souhaitée, automobile et (ou), fabrications tôles de grande série. Horaire variable, restaurant d'entreprise. Env. C.V. et pré. à M. Thuilier, Directeur des études. B.P. 21, 91150 Etampes.

COLLABORATEUR
Organisme de Formation
REDAC.-ADMINISTR.
Salaire brut 4.600 F.
Adresser C.V. à no 62.646 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

FRANCE AIR
« LEADER DISTRIBUTION MATERIEL AERAULIQUE »
recherche
pour visite installateurs génie climatique, région Paris.

UN INGÉNIEUR
ayant l'expérience et le goût des contacts commerciaux bonne connaissance de la clientèle indispensable. Envoyer C.V. à FRANCE AIR à l'attention de M. BODMER, 8, av. P.-Langevin 95220 Herblay.

Service de Médecine du Travail Interentreprises NANTERRE recherche

INFIRMIÈRE D.E.
pour remplacement 5 mois. Tél. pour R.-V. 725-90-48.

Ville de Saint-Denis (93) recrute d'URGENCE pour centre de santé une

ASSISTANTE DENTAIRE
expérimentée
Adr. C.V. Mairie de Saint-Denis (93) ou téléphoner 820-63-83, poste 253.

DANS SECTEUR
BANQUES DE DONNÉES
SERVICE INFORMATIQUE
recherche
EXPERIMENTES

● 2 ANALYSTES PROGRAMMATEURS
Connaiss. : PL 1 assembl. s/O.S.

Env. C.V., prét. A.C.E.D.I.J., Immeuble international 2, rue Stephenson, 78181 Saint-Quentin-en-Yvelines.

Groupe Gestion Informatisée
Division G. INFO
Société d'engeneering de systèmes informatiques

INGÉNIEURS SYSTÈMES
OS/MVS - CII H.B. 66
IRIS 50 - SIRIS 3

INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 15 s/125 - MTRD et MMT 2
PDP 11 - RSX

INGÉNIEURS MICROS
MOTOROLA 6800 - INTEL 80/80
Ecrire à no 193 à : PUBLICITES REUNIES, 112 bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

INFORMATIS
Sté d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets en temps réel.

INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - MITRA 15/125 - PDP 11

INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS CICS - DL1
CII H. BULL 66.

INGÉNIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/80 - Motorola
M. le Chef du Personnel, 26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

GROUPE DE PRESSE recrute

RÉDACTEUR
pour son département informations sur les sociétés industrielles et financières - formation analyste financier et expérience professionnelle de quelques années souhaitée. Adresser candidature avec référence à : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Etablissement financier versaillais recherche

GUICHETIERS
Pour départements : 78 - 91 - 92 - 95, aimant les contacts avec la clientèle. Niveau bac exigé. Formation commerciale ou expérience bancaire. Dégagés O.M. Salaire annuel brut : 55.000 F. Envoyer C.V. sous no 96.158 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmett.

Ville de BOBIGNY recrute
PUERICULTRICE dipl. Etat ou INFIRM. spéc. ENFANTS. Adr. candid. à M. le Maire.

Vous avez de grandes connaissances en informatique, le sens de l'invention. Participez à l'ébauche d'un projet et vous collaborerez à la création de ma future entreprise.
Ecr. M. Marc BALAT 146, rue D.-Casanova, 93200 Saint-Denis.

Cherche J.F. pour garder bébé de 10 mois en juill. sur Côte d'Azur. Tél. H.B. M. Fenech : 727-78-00 Le soir : 757-78-79.

secrétaires

NOISY-LE-GRAND (au-dessus station R.E.R.)
Entreprise ensemblier industriel recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION ET ADMINISTRATIVE

Trilingue (anglais + allemand) : assistante du Directeur, elle gérera personnel administratif ; elle tiendra tableaux de bord commercial et de l'emploi de la main-d'œuvre ; elle sera chargée des relations courantes avec les administrations, notamment la Direction du travail : elle aura à préparer les réunions de direction et à suivre l'application des décisions.

Conviendrait à excellente ex-HECJF ou similaire ; connaissance de la réglementation sociale nécessaire ; expérience bâtiment ou travaux publics appréciée.

Envoyer lettre manuscrite expliquant candidature + C.V. complet et détaillé + 2 photos à Groupe des Consultants - Moulin-du-Colombier - Attichy, 60350 CUISE-LA-MOTTE.

Constructeur recherche

SECRÉTAIRE de DIRECTION
au plus haut niveau, bilingue angl., dipl. comptable. Ecr. avec C.V., photo, prétent. à CREATIV, 27, rue du Colysée 75008 Paris.

travaux à façon

Demande

PEINTURE TOUS CORPS D'ETAT
DEVIS GRATUIT - 893-02-01.

capitaux ou proposit. comm.

Nous sommes un

BUREAU DE TRAVAIL TEMPORAIRE

spécialisé dans la région Rhein-Main. Effectif : 200 à 300 employés avec une clientèle de renommée.

Les propriétaires ayant l'intention de se retirer de la vie des affaires envisagent de vendre cette entreprise.

Prix à négocier : DM 4 millions. Justification de capital nécessaire.

Veuillez vous adresser à notre conseiller :

INDUSTRIE + WIRTSCHAFTSWERBUNG GMBH
Postfach 60 04 05 - D 6000 FRANKFURT 60

Disposons capitaux pour PRISE DE CONTROLE immédiat dans P.M.E. saine, C.A. : minimum environ 10 M. F. 1er contact confidentiel au : (1) 265-64-11 ou ECRIRE A P. BLUM, 61, bd Haussmann, 75008 Paris.

USINE D'ENGRENAGE EN ANGLETERRE A VENDRE
Usine avec personnel, fabriquant engrenages précision et réducteurs pour moteurs de 25 à 500 Watt (moteurs pas-à-pas et Servo - CC inclus). Proche autoroute et aéroport de Birmingham. Prix 1.2 millions de F. SVP contactez M. Stevens : Telex 922396-G ou téléphonez : 19-441-455-0012. Unimatic Engineers Limited, 122 Granville Road, London NW2.

travail à domicile

Demande

Je tape vos thèses et manuscrits sur I.B.M., multilingue, travail soigné. - Tél. : 851-4-49.

Tape manuscrits, thèses mémoires, etc..., prix à débattre, travail soigné. - Tél. : 051-44-49. Mme FONTAN, 1, rue Véronèse. - Paris (XIIIe).

Dactylographie tous textes. Français - Anglais - Espagnol. I.B.M. à sphère. - 271-42-63.

demandes d'emploi

HOMME, 52 ANS

22 ans de gestion de plantations industrielles en Asie du Sud-Est et Afrique parlant couramment anglais

recherche
POSTE DE GESTIONNAIRE
en Métropole ou à l'Etranger.
Immédiatement disponible.

Ecrire N° 2361 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ
- 11 ans, expérience secteur enfance inadaptée ;
- pratique formation adultes ;
- organisateur en tourisme social ;
- relations aisées à tous niveaux.

Cherche poste sur SAINT-ETIENNE ou environs, étudierait toute proposition.

Ecrire no 6.247 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

J.F. 25 ans, DECS, ch. compta. à tenir 2 jours par sem. Téléphone : 240-13-68.

Cadre adm. et comptable 30 a., exp. cabinet compt. et PME, cherche poste à resp. sect. géo. indiff. Ecr. Cusin Patrice, La Cuisinière, 38490 CHIMILIN.

Jeune femme, 30 ans, diplômée sociologie et anglais, cherche emploi sociologue. Ecrire Hamdad, 32, rue Rodier, 75009 Paris.

Etudiant en droit, 22 ans, rech. travail bur., banq., assur., etc. Mois de juillet. Tél. 421-03-82 à M. Nardot Dominique.

Chauffeur 42 a. excell. prés. permis V.L. et G.R., très bnes référ. Lib. suite ch. place stable. Fourquaux, 27, r. Amiraux, Paris 18e 264-12-30, matin et apr. 18 h.

Super secrétaire de direction 15 ans expérience publicité, presse, relations publiques, recherche emploi dynamique et bien rémunéré. Anglais, libre de suite. Téléphone 607-99-17.

JURISTE Allemand
(33 ans)
exerce depuis 5 ans la fonction d'avocat, particulièrement en droit économique. Connaissances linguistiques : français, allemand, anglais. Toute correspondance est à adresser à no 8.418 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

H.E.C. - 38 ANS EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Anc. organisat., a dirigé sté d'expertise, ch. secrétariat gén. ou direct. finance Paris ou R.P. Ecr. no T 20098 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 30 ans, études supérieures, références service export, SECRETAIRE BILING. ANGL., cherche poste stable : Paris ou banlieue Est. Ecrire no T 020.490 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
Vous recherchez
UNE SECRÉTAIRE
UN COMPTABLE
Sélection rigoureuse garantie par des professionnels.
C.E.R.E.P. 340-57-58 +

COLLABORATRICE pr P.M.E.
Quarantaine, cadre, capable seconder efficacem. dirigeant ds tous domaines. Excell. référ. stables. Contacts tous niveaux. Très bonne présentation. Ecr. n° 6.230 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

JEUNE FILLE AU PAIR
Jeune fille de médecin anglais, 18 a., désirerait travailler dans une famille pour améliorer son français. Juin, juillet, août. Cordon bleu. Expérience avec les enfants. Ecr. à : Sarah Glover, Spinnycroft, Leatherhead Road, oxshott, Surrey. Tél. 037-284-3088.

HOMME de CONFIANCE 47 a. recherche poste secrétaire particulier Paris-Côte d'Azur-Maroc, sens de la diplomatie et négociations, notions financières Espagnol. Ecr. no 2.372 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune auteur cherche rewriting et créations rédactionnelles. TEL : 874-65-97.

Cadre 34 ans, angl., allemand, italien, tr. bonnes expér. ociale + export. Et. ttes propos. gde entrep. 333-25-15 10 h. 30 à 12 h.

automobiles

8 à 11 C.V.

PART. vend **SIMCA 1308 GT**
1976, 67.000 km., 4 pneus et échappement neufs. PRIX SOUS ARGUS : 13.000 francs. - Téléphone 495-47-60, 735-69-33, le soir.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

PLACE DES VOSGES (Près), Bel imm. p. de taille, gd 6 P., tt cft. stand. + 3 chbres serv. J. AZOULAY. - Tél. : 634-13-18.

4e arrdt.

URGT, MARAIS, studio, 4e ét., 39 m2, sol., AMENAGEMENT EXCEPT. Px 400.000 F. 266-98-15.

MARAIS, hôtel classé, splendide studio 62 m2. GARBI. - Tél. : 567-22-88.

ILE ST-LOUIS PARIS
VUE SUR NOTRE-DAME ET PANTHEON
Mise à la vente aux enchères le 19 juin 1980 à PARIS
OCCASION A SAISIR
Magnifique appart. de 420 m2 avec terrasses 74 m2, vaste réception, 2 autres réceptions, 2 chambres, 2 bains, bureau, cuisines modernes, boiseries
POUTRES APPARENTES CHEMINEES EN PIERRE
Pr tous renseign., contacter :
HAMPTON & SONS
19, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris - Téléphone :
225-50-35

5e arrdt.

PANTHEON 33, RUE LHOMOND
Imm. neuf, 220 m2, tout confort, parking, divisible en deux lots 110 m2, CARACTERE, charme. Exceptionnel. Prix 1.350.000 F chaque lot. Sur place, jeudi, de 14 h. 30 à 17 h. ou : 705-39-10.

CONTRESCARPE
5 pces, cft, 100 m2, 1.080.000 F. Tél. : 707-13-98.

CONTRESCARPE - 354-42-70.
SUD SUR JARDIN
SEJ. DOUBLE + 3 CHBRES.

6e arrdt.

VANEAU Immeuble P. de T., 1er étage : 3 Pièces, cuisine, w.-c. A RENOVER : 495.000 F. Téléphone : 325-77-32.

PL. ST-SULPICE RARE P. de T., séj. + 2 chbres, tout conft, à moderniser : 735.000 F. Tél. 325-97-16.

VANEAU, 6-7 P. EN DUPLEX + 2 serv., 5e ét. asc., CALME, SOLEIL. Bel imm. pierre, 1.700.000 F. S/pl., 13 h.-17 h., jeudi, 16 RUE FERRANDI.

7e arrdt.

38 RUE VANEAU NEUF gd stdg
du STUDIO au 4 P., GARAGE. S/place, de 11 à 19 h. 550-21-26.

8e arrdt.

FRANÇOIS-1er
Grand studio, tout confort, immeuble standing. - 734-30-32.

RUE DE SAUSSAIES
PRES L'ELYSEE
ds imm. d'époque, 5 p. 150 m2. PASTEYER. - 266-35-84, le mat.

RUE DU CIRQUE
Beau 5 P., 180 m2, 2e étage, 2 chbres service, calme, soleil. 563-57-30.

9e arrdt.

A SAISIR Mo Saint-Georges rue Fontaine
Dans imm. ancien p. de taille
4 P. 110 m2 + chbre service, cave, tt confort, calme.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Administrateur : 281-33-35 - 34

PRÈS TRUDAINE
SUR VOIE PRIVEE
Immeuble pierre de taille
2 P. Séjour double + chambre 68 M2. Rez-de-chaussée
REFAIT A NEUF
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS - Tél. 296-01-25

TRINITÉ - BEAU 3 p., cft, imm. bourgeois, clair, calme, 2e ét., cour, jard., travx peint. Prix départ 620.000 F. Propr. 526-13-37.

SQUARE H.-BERLIOZ, ds imm. pierre de taille, pptaire vd 4 p., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., 132 m2, chf centr. — 151-84-50.

11e arrdt.

MARCHE DES NOTAIRES
R. J.-P.-Timbaud, 17 appts, dont 5 libres, de 19 m2 à 74 m2, 4 chambres, de 16 à 20 m2 env. Ph. DURAND. Tél. : 261-56-60.

12e arrdt.

PRES LEDRU-ROLLIN
magnifique imm. 18e réhabilité, spécial investisseur, petit studio et grand duplex. Placement de qualité. O.F.B.I. PPTAIRE : 555-92-72.

13e arrdt.

MONTSOURIS Immeuble 1972
3 pièces, balc. sur jard., tt cft, impeccable, parking. - 589-49-34.

14e arrdt.

MONTPARNASSE, tr. bel imm. (asc., v.o., interphone vidéo), luxueux studios et 2 p. (poutres apparentes, véritable cheminée). EUROVIM PPTAIRE : 555-92-72.

PRES GENERAL-LECLERC
Imm. rénové pour placement, 3 beaux studios + un 2 pièces, tout cft + murs de bar occupés (loyer libre et loi 48). O.F.B.I. PPTAIRE : 555-92-72.
VANEAU, 6-7 Pces EN DUPL

15e arrdt.

FRONT DE SEINE
Centre - Beau grenelle
Immeuble belle rénovation
4 P 95 m² cuisine, salle de bains, grand standing. Vue sur Seine. Ensoleillé. A saisir. 915.000 F, parking compris. LACHAL - 501-50-50

---

134 M² LOURMEL, 5 PCES, confort, 2 sanitaires + TERRASSE 43 M2 sur jardin, sud, peut prof. lib., 2 parkings. 1.390.000 F. Téléphone 577-96-85.

16e arrdt.

16e DOCTEUR-BLANCHE, Landeux, 3 pièces, [illegible] Matin : 567-47-47 - [illegible]

Près V.-HUGO [illegible] DBLE RECEPT., [illegible] 230 m2 environ, excellent [illegible] Matin : 567-47-47 - [illegible]

---

95 M² TROCADERO luxe - standing
liv. dble + 1 chbre, 1.100.000 F. PROMOTIC : 563-14-74.

TROCADERO SPLENDIDE 160 M2,
4 m. s/plafond, salon + S. à M., 1 ou 2 chambres, très lux. Téléphone : 563-25-68.

AVENUE DE VERSAILLES TOUT CONFORT
2 P. refait neuf, 3e étage, sol., 349.000 F. Téléphone : 325-75-42.

Av. de LAMBALLE
Salon, s. à manger, 3 gdes ch., 1 petite, 2 bains, ch. service. Tél. : 566-00-75.

JASMIN 4/5 P.
Standing, 3e ét., asc. Bel imm. 1.080.000 F. - Tél. 543-79-23.

17e arrdt.

TERNES, ds bel imm. p. de t., 3 p., 69 m2, cuis., s. de b., w.c., tél., cheminées, px intéressant. Urgent. T. 828-62-16 apr. 18 h. 30.

18e arrdt.

A SAISIR BON XVIIIe, 3 pces, cuis., tout cft + 55 m2 terrasse-jardin. Visite ce jour et jeudi, 15-19 heures, 79, rue Marcadet.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE-CŒUR, séjour av. poutres, 2 chambres, 2 bains, w.-c., à neuf. 766-87-61.

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA
3 P. TOUT CONFT, ASCENS., REFAIT NEUF :
415.000 F. Téléphone : 325-77-33.

77 Seine-et-Marne

CHELLES (77)
15' gare Est, sup. appt de 105 m2, cuis., s. de bns, séjour 35 m2, 3 chbres + balc. Px : 300.000 F. Tél. : 020-85-46, après 19 heures.

A VENDRE : Seine-et-Marne, 60 km PARIS, bord Seine, app. en copropriété, faibles charges, 137 m2, 3 pces princ. : living avec gde cheminée, 2 chbres, l'ensemble revêtu tissu mural, entr., cuis. amén. avec bar, dressing, berge priv., jard., gar., chauff. indiv. (gaz de ville). PRIX : 435.000 F. Pour visiter, téléph. 069-66-72 ou 589-79-61.

CHELLES
(15 mn Gare Est). Vends bel F3, 71 m2 + balcon 11 m2. Cuisine entièrement équipée. Nombreux rangements. Prix : 260.000 F, avec parking. Tél. au 957-95-75 après 19 heures.

78 - Yvelines

MARLY-LE-ROI
« Les Grandes Terres », F 3, 53 m2 + 6 m2 loggia, 240.000 F. Agence : 958-92-72 ou 962-94-97.

Parc MAISONS-LAFITTE
Appt 88 m2, séj., 3 ch., cuisine équipée. Prix : 450.000 F. Agence : 962-79-85 ou 962-59-95.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE près Pte-d'Auteuil et Bois
Bel immeuble pierre de taille 4 pièces, cuisine, w.-c., bains, 95 m2 - 555-91-08.

NEUILLY-CHARTRES
5 p., bains, 130 m2, 3e ét. Tt cft. Px : 1.150.000 F. Tél. 265-90-85.

Studette, 1 pièce, entrée, coin cuisine, bain. Prix : 95.000 F. Tél. : 379-86-35.

ANTONY, Parc Sceaux, étage élevé. VUE IMPRENABLE, salon, s. à manger, 3 chbres, 2 sanitaires, tél., cave, parking. 540.000 F. - 555-82-33 ou après 20 heures : 200-36-01.

94 Val-de-Marne

MAISONS-ALFORT - 200 m Mo
QUART. RÉSIDENTIEL
appt 3 p., 57 m2, tout confort, chauff. individuel, cave parkg. Tél. : bureau 225-53-37 p. 425 ou : 368-90-25 après 20 heures.

province

Vds Studio 4 pers., Club-Hôtel équipé, Supertignes - Valclaret Dernière sem. février propriét. à vie. Tél. avant 9 h ou soir : 520-34-01, ou écrire Sillan, 2, rue des Marronniers - 75016 Paris.

HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 m) Station été-hiver près des GETS Studios à partir de 150.000 F avec 30.000 F cpt + crédit, 2 et 3 pièces. Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE B.P. 18 84, route de Genève 74240 GAILLARD Tél. : (50) 38-52-89

HOULGATE Plage, ds très belle VILLA, appart. avec jardin privatif. - 770-79-87 ou (16-31) 91-07-12.

Etranger

ESPAGNE COSTA BRAVA
90 kms France, bord de mer s/plage de sable, APPARTEM. 7e ét., asc. Gd séj., 2 chbres, sal. bains, cuis., w.-c., 73 m2, TERRASSE SUR LA BAIE et park. 205.000. Mme BORDAT, 64, boulevard Jean-Jaurès, 93400 SAINT-OUEN. T. 252-26-71.

hôtels-partic.

Place des ETATS-UNIS (16e). Triple récept. + 3 ch. + 3 s. de bns, 1 ch. de serv., ling. 400 m2 hab. - Parfait état. Après 19 heures : 758-21-45.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,46

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

VERSAILLES
SANS COMMISSION
Dans immeuble récent très bon standing, vide, situation exceptionnelle avec parc privé.
2 P. 56 m2, loyer 1.630 F, charges 465 F.
2 P. 62 m2, loyer 1.953 F, charges 518 F.
3 P. 74 m2, loyer 2.318 F, charges 611 F.
3 P. 89 m2, loyer 2.606 F, charges 700 F.
Parkings sous immeuble inclus.
S'adresser :
la Porte Verte - Bâtiment D
13, av. du Général-Pershing.
Versailles - Tél. 954-21-99

CONVENTION-15e, part. à part., imm. gd stand., studio 1.1000 F. Tél. après 18 h. : 626-09-79.

Rue LA BOETIE, dans imm. tr. gd stand., luxueux 3 p., cuisine éq., 2 s. de bns, w.-c., ét. neuf, 4.400 F + ch. Tél. : 280-48-55.

Particulier à part. de préférence
Bd de GRENELLE
Mo Bir-Hakeim, 4 p. 89 m2, dble liv., 2 ch., tt cft, 3.600 F + ch. Tél. : 577-01-01, pour rendez-vs.

Région parisienne

92 BOULOGNE, près Porte Saint-Cloud, studio, standing, 30 m2, cuis. équ., s. de bains, balc., 1.500 F, ch. c./mois, sur pl., 14 h.-19 h., 35, av. E.-Vaillant, sur R.-V. Tél. : 589-53-07 poste 230, M. Enjalbert.

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES LOUEZ **SOUS 48 H** **SANS FRAIS** VOS APPTS 261-53-88

Collaborateur journal cherche studio. Téléphoner, le soir, au 255-96-67.

INTERNATIONAL HOUSE rech. 2 à 6 pces vide ou meub.
LOYERS GARANTIS
Mme JANTZEN. — 55-44-23.

Région parisienne

Pr Sociétés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Rue DU TEMPLE, beau 2 pces, cuis. équipée, w.-c., s. de bns, tél., parfait état, 2.000 F, charges compr. — Tél. : 344-71-97.

Région parisienne

GIF-s/YVETTE, maison de village, 7-8 pièces, 2 bains, patio, jardin. Tél. : 41000 - 354-02-01.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 Pces. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La-Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appartemts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 2 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE 873-23-55, même le soir.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 Pces, Paris, bon quartier, avec ou sans confort, Mme LEULIER, 261-68-61 ou le soir 900-84-25.

Médecin rech. 6 p. 6e, 5e ou 7e arr., ensoleillé et calme. Urgent. Téléph. 448-94-20 avant 9 heures ou après 19 heures.

fonds de commerce

Vends auberge-chalet, dans forêt Ariège (40 couv., 6 chbres, cft), terrasse, 4.500 m2 terrain. Ecr. no 8.423, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

VIe Saint-Sulpice - Rare
170 m2 dont belle cave, tte propriété. Urgent.
Pptaire : 878-02-25 et 877-06-27.

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage 3 P. + cave + grenier + w.-c.
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F mois.

immeubles

DANS 13e et 14e PTAIRE vend murs de commerciaux rapports nets d'impôts, sécurité des loyers O.F.B.I. PPTAIRE - 555-92-72.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : NOEL AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

TROCADÉRO
IMMEUBLE LIBRE 550 m2. usage mixte ccial, habitation, Profession libérale, R.-de-ch. + 3 niveaux + terrasse 4 millions. TEL. : 337-51-68.

BRUXELLES
Résidentiel, bel imm. de 4 ét. en partie libre, boxes. Excell. état 6.500.000 F. belges. - 563-55-89.

INVESTISSEURS
Imm. à rénover NANTERRE
Murs boutique CHPS-ELYSEES
BUREAUX ACTIVITES BOULOGNE-SUR-SEINE.
TEL. : 720-22-33

A VENDRE
GENÈVE (Suisse)
Magnifique immeuble locatif
42 appartements et commerces + 44 garages en sous-sol.
Construction 1975, d'excellente qualité.
Très bonne situation non loin du centre ville.
Vente par cession d'actions au porteur (anonymat garanti au propriétaire).
Vente autorisée aux Etrangers par la Loi Suisse.
Nous garantissons aux intéressés la plus absolue discrétion.
Renseignements et vente :
AG. Immobilière A. STEULET Frédéric SCHMID, successeur, 2, Rôtisserie 1204 GENÈVE (Suisse). Tél. (19.41.22) 21.56.33.

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES
S/terrain 1.000 m2, maison 7 p., tt cft. plain-pied, très calme, garage, tr. belle affaire, proximité gare. Prix : 1.420.000 F. Tél. : 735-78-87.

Asnières - Part. vd pavill. 1925 215 m2 libre, excellent état, 5 p., jardin, garage, téléphone. Près gare - Mo. Prix 600.000 F. Tél. 250-80-26 ou 644-07-44

MARLY-LE-ROI - RESIDENT. Pavillon 95 m2, 4 P., tt confort + garage ss-sol, jardin 600 m2. 680.000 F. - 543-90-68.

COURBEVOIE
Très beau pav. impecc. 2 étages 150 m2 envir., 6 p. princ. tt cft. dépend., terras., gar. 569-55-89.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délai rapide.
PARIS : 281.18.18 +

830 F LE M2 L'AN RUE ROYALE
Beaux bureaux. Ecr. no 71.547, L.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e

BON 20e - Immeuble récent
65 m2 Rez-de-chaus. 295.000 F. Propriétaire - 766-49-94

CONSTITUT. DE STÉS
Vtre bur. ou siège social, démarches, permen. téléphon.
ACTE s.a. PARIS 261-88-88
MARSEILLE (91) 93-11-13.

5e ARRONDISSEMENT
PANTHÉON
8, rue de l'Arbalète, r.-de-ch. angle de rue local commercial ou bur.- neuf, 56 m2, aménagé.
BUREAU VENTE 13 h./19 h.
TÉL. 707-20-29

fermettes

A VENDRE
TORFOU (38 km Paris-Sud).
Bordure village (calme).
Sur 1.700 m2, FERMETTE ANCIENNE, entièrement restaurée, pierres et poutres app. (160 m2 en 2 niveaux), entrée, cuis., s. à m., salon double haut., s. de bns, w.-c., 3 chbres, 2 chemin., cave voûtée, piscine chauffée. Tél. après 18 h. : 491-21-00.

Sud Périgord, Fermette isolée 75.000 m2, source, bâtiments pierres, caractère, site, libre. 320.000 F. Cabinet JARGEAU 47500 LIBOS. T. (58) 71-01-28.

AUVERGNE
entre THIERS et AMBERT LIEUDIT « BOST DE DORE » à vendre ferme 1862, eau, électricité, 3 niveaux, intérieur bois, w.-c., salle d'eau, terrain environ 1.500 m2, rivière en bas de terrain. Prix : 200.000 F. Tél. : 960-80-86 après 19 heures.

domaines

Suis acheteur vaste domaine boisé, bois et plaine, 250 km Sud de Paris. Ecrire 200.470, ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

villégiatures

ILE D'OLÉRON
Bon choix
LOCATIONS VACANCES
Juin - Juillet - Août - Septembre
Mois et Quinzaine
Agence DELILLE, B.P. 8, SAINT-PIERRE-D'OLERON (46) 47-02-45.

maisons de campagne

OISE 60 km., maison ancienne, refait à neuf, jardin : 590.000 F. GERI : 622-34-88.

A louer, GERS, à km. d'Auch, du 26 juillet au 16 août, maison de campagne 6/7 personnes, tout confort. - Téléphone : 257-76-62.

HAUTES-ALPES SITE VERDOYANT
Alt. idéale 1.000 m. dans joli Hameau à 1 km village, tous commerces et 10 km stat. de ski
LUS-LA-CROIX-HAUTE
Sur belle prairie de 1.000 m2, BATISSE DE CARACTERE en pierres apparentes, comprenant : splendide bergerie voûtée et 2 ét. de grange à aménager, garage, eau, électr., expo Sud. Vue imprenable vallée. Pr connaisseurs. Px 280.000 F. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (91) 65-15-87.

EURE, 145 km PARIS, petite ferme en dur, 5 p. + 2 à terminer, douches, w.-c., terrain en herbe 10.000 m2, 275.000 F, avec 60.000 F. - Tél. (32) 44-55-83.

70 min. NICE (Var) TOURTOUR MAISON PROVENÇALE
Sur place du village avec très gde possibilité d'aménagement intérieur. Au 1er ét. : gde cuis. av. potager provencal + réserve. Au 2e ét. : chambre + alcôve, av. possibilité de création d'une fenêtre. Au 3e ét. : possibilité d'aménager 1 pce + 1 gde terrasse, vue dégagée, dans village typiquement provençal, av. eau et électricité. Prix 140.000 F, avec 28.000 F le jour de la réservation, 112.000 F sur 15 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. CATRY. — Tél. : (94) 70-63-38

Ht-VAR - REGUSSE - 40' MER BERGERIE PROVENÇALE
A l'orée du village dans un ensemble d'habitation de caractère, en mitoyenneté, en pierre, toiture en tuiles rondes, surface totale aménageable env. 120 m2, avec 1.400 m2 terrain plat, expo Sud, vue dégagée, eau, électr, égout, tel en bordure de la propriété. Px : avec 38.000 F le jour de la réservat. et 152.000 F sur 15 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. CATRY. - Tél. : 16 (94) 70.63-38.

200 km. PARIS
Belle maison rurale, plein Sud, sur beau jard. paysagé, tout cft, Isolation totale, chauff. central, séj. 30 m2, poutres, cheminée, cuis., chambre, s. de bns, w.-c. A l'étage : chbre 23 m2, 2 greniers, dont 1 partiell. aménagé. garage, dépend., cave. A 4 km, tous commerces, pisc., pêche. Verde, château du Bois, 58410 ENTRAINS-SUR-NOHAIN. Tél. : (86) 29-24-15.

1 H. PARIS SUD 289.000 F
Part. vd ds domaine avec pisc., tennis, club house, chalet décor scandinave + jardin 850 m2. Tél. : 587-25-12.

AVEYRON
COSTE-GOZON
25 km de SAINTE-AFFRIQUE, dans village, grange sur voûte, architecture typique de l'Aveyron, avec petit jardin ombragé et maison habitable après trvx. Px 90.000 F., avec 18.000 F cpt et poss. crédit bancaire s/10 a. après étude du dossier. CATRY : (66) 22-43-44 H.B. (66) 22-50-30 H.R.

AVEYRON
CAZEJOURDES
magnifique petite maison de village, avec dépendances, étable voûtée, cave, puits, jardin ombragé. Habit. de suite. Px 160.000 F, avec 32.000 F cpt et possibilité crédit bancaire sur 15 ans après étude du dossier. CATRY Tél. : (66) 22-43-44 H.B. (66) 22-50-30 H.R.

AVEYRON
CANTOVRE
LIMITE DU GARD
autoroute à proximité, nid d'aigle, dans village unique, par son site sur promontoire rocheux, vue imprenable sur rivière 1re catégorie, petite maison de pierres, habitable de suite, et très confortable après quelques travaux. Prix : 180.000 F. Avec 36.000 F comptant, possibilité de crédit bancaire sur 15 ans après étude du dossier. - Catry, Tél. : (66) 22-43-44 - H. B., (66) 22-50-30 - H. R.

villas

A VENDRE, 7 km BAYONNE, Côte Basque, villa de plain-pied, tr. confort., s/terrain 3.600 m2, boisé et aménagé, belle vue s/montagnes, 5 chbres, 8 bains, 3 w.-c., s. à manger, salon av. gdes baies sur terrasse, cuis. entièr. équip., gar. 2 voit., parf. état. Part. à part. Px 850.000 F. Tél. (59) 63-32-86, heures bureau.

(91) BALLANCOURT, vends villa, terrain 658 m., surface habitable 160 m2, 4 ch., salon, salle à manger, cuis., salle de jeux, garage. Prix : 590.000 F. Tél. : 493-32-67, après 18 heures.

ST-CLOUD - Tr. belle villa bcp de charme, récept. 50 m2, 4 ch., jard. arborisé 1.200 m2. 2.300.000

ST-CLOUD - Résid., calme, villa réc. de plain-pied s/1.000 m2 de terrain, réception 60 m2, 4 chb., 3 bains. RARE : 1.950.000 F. H. COGE S.A. - 602-57-27

Part. vend très belle maison normande 80 km de Paris 6 p. principales, tt cft, 5.000 m2 jardin clôturé. Prix à débattre. Tél. : 451-33-86.

CHANTILLY, vends Maison pierre. Proche gare, centre, 8 pces cft. jdin, dépend. 990.000 F Tél. 16-4-457-26-80.

CHEVREUSE R.E.R.
Hauts de Chevreuse. Charmante maison 175 m2, dble séjour, s. à manger, bureau, cuis. instal., cellier, cab. toil., dble garage, atel., 4 chbres, 2 s. de bains, combles aménageables 80 m2, beau jdin 850 m2 lisière forêt, 850.000 à débattre. T. 747-61-98.

FACE SAINT-TROPEZ
Beauvallon, vds très belle villa en cours de finition, vue s/mer, ds pinède. T. H.B. (76) 44-79-50, après 19 heures. (76) 52-12-23.

propriétés

ABLON (94) à 15' de Paris par R.E.R.
BELLE PPTE de caractère et de grande CLASSE en parfait état, sur 1.600 m2 jard., présentant belle réception 9 P. dt 2 cuis., 2 s. de bains, bur., lingerie, remise et gar. pr 3 voit. Idéal prof. lib. 1.000.000 F - 852-93-85.

PEYREHORADE (40)
BELLE PROPRIETE gd stand., constr. récente, ss-sol, gd gar. Chbre de bonne. Parc 1.700 m2. Prix 1.000.000 F.
AG. COLLEE R.N. 10 - 40530 LABENNE

SENS (près) - 1 h 30 Paris sud - Splendide corps de ferme restauré, cheminée, poutres, 6 chambres, chauff. central, envir. 300 m2 + cave, garage, terrain 2.500 m2. Urgent. 580.000 F. - 575-23-75.

PAYS D'AUGE, 20 km. de Cabourg. accès facile par autor., anc. moulin à eau partie XVIIIe, 6 Pces princ., dépend., cft, bon état génér., bien clos. Ecrire à : Me ROUILLARD, notaire, 14370 ARGENCES.

OUEST - 80 km. Belle propriété ancienne, caractère : 260 m2. 7-8 Pièces, 2 S. de B., très beau parc 5.000 m2. Tél. : 32-54-21-74.

(78) ROCHEFORT-en-YVELINES Prop. de style rustique avec tour. Neuve (jamais hab.), dans 5 ha bois. Séjour 62 m2 (cheminée), 6 ch. et 6 salles de bains, 310 m2 habit. + 140 m2 sous-sol. Téléphone : 941-35-38.

MARLY-LE-ROI VIEUX VILLAGE
adorable maison XVIIIe, caractère, 190 m2 habitables, jardin. Prix élevé. - Tél. : 633-38-94.

Cantal, 25 km Aurillac, alt. 700, pet. hameau, belle mais. régionale, grand cft, parfait état : rez-de-ch. sur cave. séj. 42 m2, chem., salon, 2 chbres, toil., cuis., 2 wc, 1er étage : 4 chbres, 2 bns, w.-c., terras. s/jard. Vastes dép., grange, gar. 400.000 F ou maison seule 250.000. S'adr. Me Y. Clary, 15700 PLEAUX ou tél. pptaire : (16-56) 08-83-50.

RÉGION BEAUVAIS
60 KM. DE LA MER
BELLE MAISON
de style, avec colombages, belle cheminée (terrain clos 700 m2 environ) surface habitable de 250 m2 avec mezzanine sur le séjour. Travaux intérieurs à terminer. - URGENT - Prix : 185.000 F. Téléphone : 826-04-62.

100 km de PARIS.
Part. vend (près CHATEAU-THIERRY) presbytère XVIIIe, poutres apparentes, gde cheminée, four à pain, chauff. électr., tt confort, téléph., dépendances, sur jardin clos 1.100 m2. 600.000 F. Vis. W.-E., tél. en semaine (1) 880-31-20 entre 20 h et 22 h, ou vend. (28) 71-93-31.

A 50 minutes de Paris par A-4 région
FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Particulier vend PROPRIETE de caractère sur 10.000 m2 de parc boisé clos, grande maison d'habitation tout confort, dépendances, salle à manger d'été, parfait état. 1.250.000 F. Téléphoner au : 023-83-74 Agence s'abstenir

propriétés

VALLÉE CHEVREUSE
30 MINUTES DE PARIS
ravissant moulin historique avec 3 corps de bâtiment, 16 hectares de prés, bois et « JARDINS A L'ANGLAISE ». Piscine, tennis. dans maison principale, 3 réceptions, 4 chambres, 4 bains + « GUEST HOUSE », maison de gardien et dépendances. Mise à la vente aux enchères, le 24 juin 1980, à EVRY, près Versailles. Pour tous renseignements contacter :
HAMPTON & SONS
19, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e
Tél. 225-50-35

10 KM. SAINT-TROPEZ dans domaine privé, 800 m. mer villa avec piscine, superbe vue mer. 16 (94) 79-22-78 - 255-04-51.

terrains

FEUCHEROLLES
domaine de LA POMMERAIE, 25 kilomètres OUEST **3 TERRAINS**
1.500 à 1.800 m2, gdes façades, toutes viabilités, tennis, espaces verts. Entièrement viabilisés. PRIX T.V.A. INCLUSE, AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - 976-05-90.

Loue terrain pour week-end 500 m2, Seine-et-Marne, 50 km de Paris. 150 F par mois. Pour renseignements, tél. : 875-07-70.

PÉRIGORD
agrément ou investissement
BOURG MEDIEVAL
3 TERRAINS À BATIR
très bon ensoleillement
maison reproduction d'ancien de 39.000 à 46.000 F, doc. s/dem. PROPINTER S.A., maison du Périgord, B.P. 23 24103 Bergerac - (53) 57-53-75.

GROUPE NEGOFIA
rech. TERRAINS toutes régions, ttes superficies, pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE MATHURINS PARIS (8e) - 266-57-22

VERRIÈRES (91)
près BOIS, vue lointaine
619 m2, façade 25 m, 450.000 F.
706 m2, façade 30 m, 460.000 F.
Cabinet FERRE - 011-80-08

CROISSY-SUR-SEINE
Calme. Beaux terrains à bâtir 800 à 900 m2. Façade 20 m à 25 m. Entièrement viabilisés. PRIX T.V.A. INCLUSE AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

manoirs

ALLIER très beau
MANOIR du 15e
très bon état, cft, très gdes dépend. Prox. rivière sur 1,5 ha. Px 750.000. Doc. + photo s/dem. CAB. PEZET 03500 SAULCET. TEL. : (70) 45-35-70.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A VENDRE
CAUSE DEPART ETRANGER
1 table chêne plateau 2 × 0,70 × 0,5, 1 ch. rustiq. (lit 1 pers. + armoire), 1 petite biblioth. en noyer, 1 lit 1 pers. (av. 2 tiroirs incorporés) + chevet, 1 secrét. style angl. (importat.), 1 orgue Philicorda 2 claviers, 7 pédales. Nombr. livres (intéressant en particulier étudiant en lettres), 1 machines surjeteuse fourrure professionnelle. TELEPHONE : 011-65-00.

A VENDRE PHOTOCOPIEUR RANK XEROX 3100 18.000 H.T. TEL. : 346-62-14.

Animaux

S.O.S.
chats adultes castrés et chatons abandonnés ch. bons maîtres. T. : 531-61-98 après 19 heures.

Artisans

TRANSF. APPARTEMENTS plomberie-chauffage carrelage-petite maçonnerie étanchéité terrasse. DEVIS GRATUIT exécution rapide. 770-54-59/86-32.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, chauffage, plomberie, électricité, menuiserie, peinture. Téléphone : 878-00-75.

Astrologie

JANE DE GUESDE
astrologue clairvoyante, peut beaucoup pour vous. Sur rendez-vous, par correspondance. Rens. sur demande 41, rue Coquillière, 75001 PARIS. Téléph. : 236-82-59.

Camping

A VENDRE AVANT FIN JUIN Tente de camping 5 places très bon état, servi 2 fois. PRIX : 1.500 F. Tél. 845-49-29 après 18 heures 246-72-23 poste 24.32.

Carrelage

DIRECT USINE **BOCAREL** OUVRE UNE SALLE D'EXPOSITION 113, avenue Parmentier (11e) ouverte tous les jours de 9 h. à 19 h. **357-09-46** +

Bijoux

ACHAT COMPTANT bijoux brillants argent., monnaies or, or cassé, 136, r. Legendre, 17e. Mo Brochant, ouv. lundi à vend.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Jean DELOR
VENTE NEUF — 20 %
OCCASIONS — 40 %
ACHAT BIJOUX DECHETS OR
Paris - 17e. Métro Guy - Môquet. 97, AVENUE DE SAINT-OUEN.
TÉL. : 627-01-27.

Cours

CLAVECIN
Cours par professeur diplômé. Tél. 325-19-69.

MATHEMATIQUES-PHYSIQUE Révision 6e termin. : 1 au 13 sept. COURS LE MAITRE, 9, r. Bleue. 75009 PARIS. 523-20-56.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement. Tous locaux. 606-60-06.

Etudiants

SOCIO salariée mi-temps ch. pr étudier et travailler sociologie et 3e cycle coéquipier (s) socio. ou form. proche. Ecr. à J. La Baquec, 70, rue de Flandre. 75019 Paris, 201-38-24.

Garde d'enfants

Maman, 42 a., exp., suscept. encadrer 1 ou 2 enfants vac. pté sud Manche (33) 54-84-57.

Hôtes payants

Loir-et-Cher, j'accueille juillet 1 enfant 8/10 ans, vie familiale, équitation et piscine à proximité. 80 Francs par jour. Téléphone : 557-53-19.

Home d'enfants

Hautes-Alpes, vie familiale pour 30 enfants, 5 à 11 ans, directrice diplômée Genève. T. : 451-39-48.

Jardin

ABRIS DE JARDIN ciment, bois, métal. Lundi à Vend. (banlieue S.-E.). 405-09-88.

Livres

Livres LA PLEIADE, état neuf vendus au choix 50 % Particulier. 687-74-85.

ACHAT LIVRES
— Disques 33 tours parfait état.
— SACELP. 329-21-41, poste 08.

Matériel de bureaux

Vd photocop., duplicat., mach. écrire IBM, répondeur tél., dictaphone, bureau. T. : 246-20-46.

Meubles

SOLDES
MEUBLES CONTEMPORAINS PAR IMPORTATEUR GRANDES MARQUES.
Magnif. canapés cuir ou tissu, fauteuils, tables, chaises, etc. avant nouvelle collection.
Mobilier Présent, 43, fg Saint-Honoré, 8e. Fermé le samedi.

Moquette

GROS RABAIS
sur 40.000 m2 moquette synthétique et laine. TEL. : 757-19-19.

Pensions enfants

Dame retraitée garderait enfants maison à la campagne, 53 km. Paris. Pour rens. 466-52-88.

Occasions diverses

Pianos Daniel MAGNE, Agence BOSENDORFER, 50, rue de Rome, 75008 PARIS.

Sélection des meilleures marques de pianos européens droits et à queue (avec mécanique Renner) : BOSENDORFER, GROTRIAN-STEINWEG, IBACH, SUTERPE, SEILER, SCHIMMEL-PLEYEL...

Occasions, reprises en l'état, prix très inter. : STEINWAY Sons, BECHSTEIN, BLUTHNER, SCHIMMEL, RAMEAU, PLEYEL, ERARD...

Créd., livr. serv. et gar. assur. A saisir : surplus anc. stocks avant travaux août 1980.

Téléphone pour rendez-vous : 522-30-90 et 522-21-74.

Occasions entre particuliers mobilier ancien ou moderne objets, bijoux, matériels. Dépôt-vente VVM : 637-31-86 17, bd Vital-Bouchot, NEUILLY.

Parking caravanes

Parking pr caravanes au mois et à l'année à 7 km aéroport Figari Corse du Sud et à 3 km de la mer, parcelles de 250 m2 dans une oliveraie. S'adr. pour locat. à M. Victoor, Pianottoli. TEL. : (95) 71-80-46.

Remorques

VENDS REMORQUE ERKA Rallye 320 kg av. pavillon plastique fermant à clé, très bon état, 1.700 F. Tél. : 642-61-60.

Secrétariat service

Secrétariat téléphonique permanent 24 h. sur 24 h. Service dactylographique. Abonnement mensuel : 300 F. Appelez : 720-50-21.

Séjours linguistiques

ANNALIVIA SCHOOL OF LANGUAGES vous offre des séjours linguistiques à DUBLIN, à partir de 450 F/sem. en 1/2 pension. Ecrire Exchequer Chambers 19-23 Exchequer Street, Dublin 2, Ireland. T. 71.44.33.

Etudier l'anglais à Oxford
— Langue anglaise (tous niveaux même débutants).
— Cours d'été intensifs de juillet à sept. 3 1/2 semaines.
Pr tous renseignem. écrivez à APEX SCHOOLS LTD 2 Staverton Road Oxford (England). Tél. : 55660. Telex 83147 Refer « APEX ».

Stages

NOUVEAU
DEVENEZ
RELAXOLOGUE
format. 2 ans Paris et province inscript. après étude du dossier CLOTURE FIN JUIN
ISTOR 47, avenue de Paris, 94300 Vincennes.

Théâtres

Dispose salle aménagée s/sol théâtre ou spectacle 100 pl. rech. TROUPE ANIMATEURS. 580-85-58 ou 588-76-97.

Troisième âge

Vds studio ds maison retraite près Alpes-Pce. Ecr. BERGÉ, B.P. 6, 83190 OLLIOULES.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ROQUEBRUNE - CAP-MARTIN Hôtel Victoria *** NN réouverture, chambres sur mer ou montagne : 2 pers. de 170 à 220 F net., 2 petits déj. incl. TEL. : (93) 35-65-90.

ILE D'ELBE. Loue sept. très belle maison 6/8 lits : 2.500 F. T. H.B. 296-61-08, dom. 504-29-73.

LES ILES EN VOILIER
L'été en Corse, Grèce, Turquie sur voiliers 13 à 17 m., tr. gd confort. Planche, ski, plongée. L'hiver aux Petites-Antilles.
HINA
28, r. des Trois-Frères-Barthélemy 13006 Marseille (91) 94-10-23.

CANNES CENTRE - STUDIO PRES PLAGE Juin, Juillet. Téléph. : 344-39-81.

Près DEAUVILLE, Manoir 8 chambres grand cft. Juillet 14.000 F. 651-56-84.

Loue appart. 6 pers. Biarritz. Rés. Vict. Suff. Cat. luxe. Période 1re quinzaine Août. Tél. 53-27-34 (16) 61.

ILE DE RE, loue 16 au 31 août maison avec petit parc. Séjour, 1 grande chambre + 1 petite. 2.000 F. Tél. 010-25-03, le soir.

A LOUER, LA CIOTAT, AOUT mais. 4 p. cuis., s. de b., etc., tr. beau terrain pinède 5.200 m2, 2 km mer. 1 sem. 2.000 F, 2 s. 3.300 F. Tél. 16 (91) 73-20-76.

Loue bord de mer, VAR, F1 Luxe dans villa pinède 2.300 F. Grand studio pieds dans l'eau 3.800 F. tout confort. Téléphone : (94) 27-57-25.

Loue Maison, 4 cham. prox. mer Sud-Finistère. Juillet, Septembre LE SCOUL. Tél. (97) 64-49-79.

SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon). Grand choix d'appartements locations saisonnières libres Juillet et Septembre. S'adresser : « INTER IMMOBILIER », Résidence « Les Ondines », 66750 SAINT-CYPRIEN-PLAGE. Téléphone : (68) 21-02-65.

Loue mois août villa Hyerres (Var), 6 pers., cft, jdin, Tél., 4.500 F. Tél. Paris : 920-30-49.

COUPLE CADRE, 55 ans, avec CANICHE, rech. pour septembre REGION ANDAYE, pte maison avec jdin, tt cft, BLONDINI, cité Fabien, 15.A.5. - 94380 Bonneuil-s/Marne. T. 339-57-72.

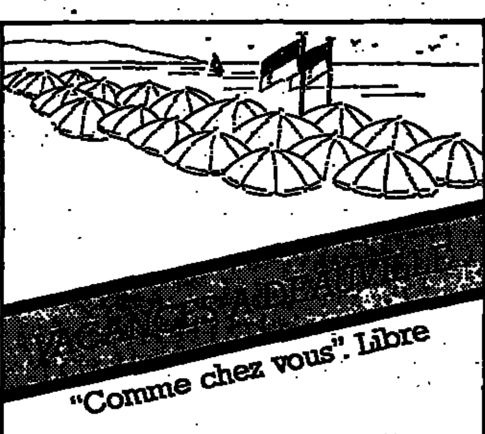
BRETAGNE Sud, villa fce océan COMBLOUX - MEGEVE, chalet confort. Tél. : (1) 381-36-04.

10 mn. du Cap d'Agde ds grde propriété pavillon 100 m2 avec jard. 5/6 pers. Calme, ombrage conf. Libre juin, 1er au 15 juill. et sept. Tél. 326-80-02 ou (67) 77-42-50 (soir de préfér.).

HTE-SAVOIE VIEIL ANNECY mignon 2 p. restauré proche lac Juillet-sept. Tél. (50) 23-46-42.

Traversée pédestre des Monts d'Auvergne (7 ou 10 jours). APSPA, 17, place La Fayette, 43100 Brioude. T. (71) 50-00-70.

ESPAGNE région GANDIA juillet : loue appt neuf F 6 1er ét., bord mer, piscine, tennis 77140 Nemours. T. (6) 428-41-52.



“Comme chez vous”. Libre

Deux jours ou plus, en week-end ou pour les vacances. Selon votre choix. C'est la formule des locations Orion : des séjours libres, sur mesure, en plein cœur de Deauville.
Au jour dit, tout est prêt pour vous accueillir. Nos studios sont entièrement équipés pour 2 à 4 personnes. Chez nous, il ne manque plus que vous.
Locations Orion : le confort de l'hôtel, la chance d'être “comme chez soi”. Libre.
Orion : les libres séjours.
Téléphonez ou écrivez à :
Locations Orion - J2D
39, rue de Surène - 75008 PARIS.
Tél : 266.33.26.
Locations ORION
Les libres séjours.

PETIT-BORNAND les Glières (Hte-Sav.) 74130 T. (50) 03-50-05 HOTEL TERMINUS 1e N.N. séjours vacances, parc, parking pens. juil. 85 F net, août 90 F net.

Part. loue Megève 15-30 juill., août duplex, grand standing, 3 chbres, 2 s. de bns, cab. toil., salon, s. à manger, terrasse solarium, vue exceptionnelle. TEL. : 709-27-56.

Dans village paisible Loir-et-Cher, à louer août maison tt cft avec jardin, conviendrait 2 pers. + 2 enfants, 2.500 F. TEL. : 557-53-19.

50 KM ROME
particulier loue maison jardin, sept. 3.500 F. T. 00-39-6-80-04-80.

MAROC Agadir. Loue juil., août villa avec jardin. Grand séjour + 3 ch., 3.000 F par mois. Ecr. M. BIDAULT, 2, rue de Dakar. AGADIR.

Une semaine de découverte de l'Auvergne : nature et vie rurale APSPA, 17, place La Fayette, 43100 Brioude. T. (71) 50-00-70.

Vols spéciaux
MAROC
TUNISIE
1.050 F A.R. en juin
Prestations terrestres mini.
J.S.F., lic. A 804
5, r. de la Banque, 2e - 261-53-21.

U.S.A.
Renseignements touristiques. Tél. : 260-57-15 de 10 h. à 17 h. Correspondance Ambassade des Etats-Unis 75382 Paris Cedex 08.

94 25 kilomètres de PARIS : JUILLET - AOUT belle villa 7 p., jardin, calme, verdure. Téléphone : 576-16-54.

ESPAGNE bord mer loue villas appt BOURDIN 22, pl. J.-Jaurès 77140 NEMOURS. (6) 428-41-52.

ITALIE loue demeures juillet. Belle campagne toscane. T. HB 296-61-08, dom. 504-29-73.

Pêche

ARTICLES DE PECHE
Mer - Rivière
AQUARIOPHILIE
PÊCHE ET LOISIRS
43, avenue du Général-Leclerc, 91610 Ballancourt - sur - Essonne. T. : 498-21-19 (Côté de la gare).

INFORMATIONS «SERVICES»

RÉTROMANIE

Fringale de fringues

A l'heure où les toilettes d'été sortent des penderies — enfin ! — c'est peut-être le moment d'aller au grenier et, dans un parfum de lavande fanée, de remonter le cours du temps. *Les femmes, qui n'ont jamais « plus rien à se* mettre, auront cet été l'occasion de s'habiller sans bourse délier avec les déshabillés de leurs prévoyantes ancêtres ; et, pour toutes celles qui n'ont pas la chance de retrouver *trace de ces lingeries familiales, d'innombrables boutiques* spécialisées apaiseront à bon compte cette fringale de fringues.

Douce rétromanie. Des malles remplies de trousseaux intacts et de lingeries d'une virginité à peine effleurée recèlent encore ces trésors que *la brocante n'a* pas fini d'épuiser. Le quartier des Halles, le Louvre des anti*quaires, le Village Saint-Paul,* le marché Malik à Saint-Ouen... autant de promenades bouillonnantes de brocante en *dentelles*.

Dans la boutique proustienne du Temps retrouvé (6, rue Vauvilliers), *Micheline Parrault* brade ce mois-ci son stock de chemises de nuit à longues manches *(à partir de 300 F)*, de jupons à broderie anglaise et de caracos (de 100 à 150 F). « *Saviez-vous,* dit-elle en rougissant, *que les culottes fendues à volants de broderie anglaise font des blouses du soir d'un effet époustouflant ?* » Non loin de là, Rag Time *(23, rue du Roule) habille* filles et garçons dans le vent.

Finies les chemises de grand-père en finette, la mode est en *dentelle, la seule mode qui ne* se démode pas. Les camisoles à jabots vaporeux qui se portaient sur la chemise de nuit font des hauts de robe de grande classe (de 100 F pour les plus simples à plis « religieuse », à 600 F pour les plus somptueuses en *point de Valenciennes*). Les cache-corsets bordés de trou-trous sont toujours très *recherchés : de 80 à 400 F, ils* offrent aux belles épaules le privilège d'un bronzage en pointillé. Plus *rare*, la *combinaison*-culotte 1900 en fine dentelle transparente se portera cet été sur maillot de bain : pour les tenues de plage, la tendance *s'oriente vers les shorts 1950 en* piqué blanc, les pantalons corsaires et les premiers sweet-*shirts (de 50 à 100 F). Pour les* hommes : pantalons en toile à rayures et vestes blanches s'enlèvent de 50 à 150 F. Signalons que Mme « Rag Time » étale, ces *jours-ci, son meilleur choix dans* une échoppe de la Foire Saint-Sulpice.

De l'autre côté du trou des *Halles, Bouzou (79, rue Ram*buteau) propose des vestes légères en madras (à partir de 90 F) et des chemises en tous genres à 40 F les deux. D'autres boutiques (rue du *Cygne, rue* Rambuteau et rue des Prêcheurs) regorgent d'occasions du même style. Au Village Saint-Paul, Virginie David saura vous suggérer *les vêtements d'hier dans le* goût d'aujourd'hui : robes rétro de 350 à 800 F, blouses ajou*rées (120-150 F), robes anciennes* griffées des grands couturiers (200 à 1 500 F) (Most, 7, rue Saint-Paul).

Autre source de jupons, frivolités et dentelles : plusieurs ventes vont *avoir lieu ce mois-ci* au Nouveau-Drouot : le 11 juin, chez M[es] Ader, Picard, Tajan *(salle 11), le 18 juin chez* M[e] Grandin (salle 12). Attention ! pour les fripes aux enchères, il est indispensable de vérifier la qualité et l'état de conservation des dentelles aux expositions qui précèdent les ventes. Consulter sur place Mme Daniel, qui *vous conseillera avec une* affable compétence. N'hésitez pas à plonger vos bras dans l'écume *des dentelles. Ces fringues, c'est* dingue !

GERSAINT.

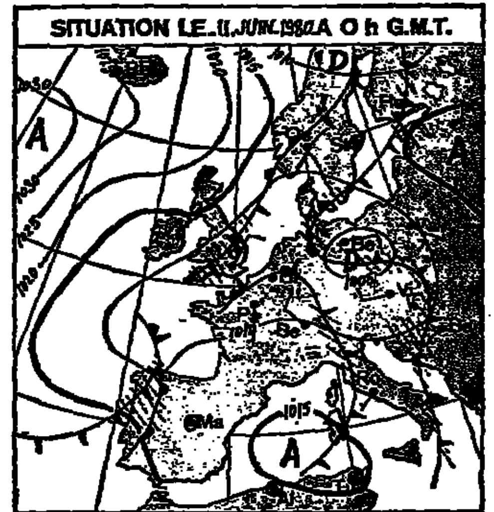
FOIRES ET SALONS
(de brocante et d'antiquités)

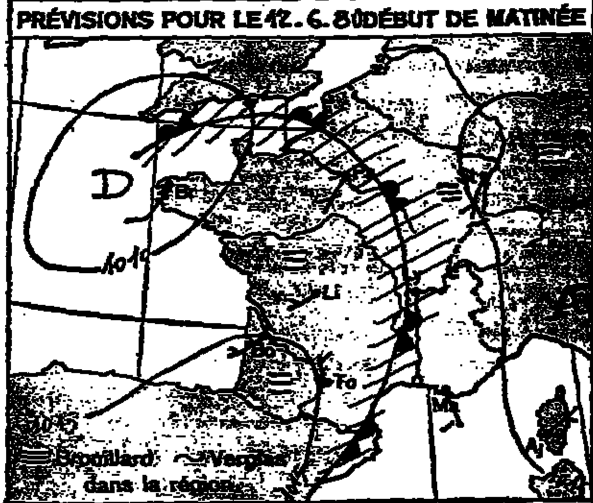
PARIS, Foire Saint-Sulpice, 15 juin (place Saint-Sulpice).
CAEN, 6-15 juin.
LA FERTE-BERNARD, 21-23 juin.
VICHY, 21-30 juin.
LA FERTE-GAUCHER, 21-22 juin.
ILE DE SANNOIS (près Fontainebleau), 28-29 juin.
BERGERAC, 4-6 juillet.
MAGNY-EN-VEXIN, 4-6 juillet.

VENTES

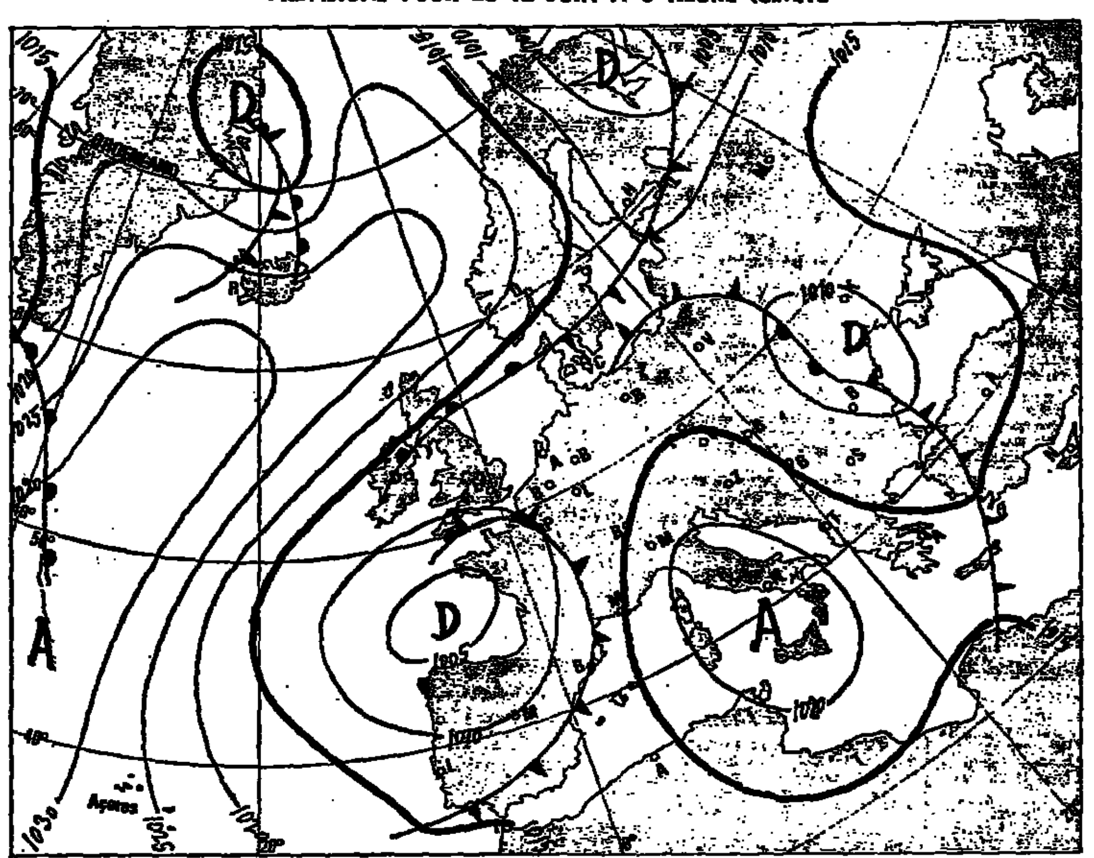
A la Galerie de Chartres, une étonnante collection de trains-jouets, à vapeur, mécaniques et surtout électriques (entre 1910 et 1960) sera dispersée par M[es] J. et J.-P. Lelièvre. Au total, 532 lots comprenant 400 locomotives, 3 000 wagons et des kilomètres de rails. (1 bis, place du Général de Gaulle, 28000 Chartres. Tél. : (37) 36-64-23.)

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 juin à 0 heure et le jeudi 12 juin à 24 heures.

Des masses d'air humide et souvent instable continueront à évoluer lentement en France dans une zone de basses pressions et de vents faibles.

Jeudi 12 juin, des Alpes à la Provence et à la Corse, le temps sera généralement ensoleillé, mais des nuages se développeront dans la journée ; ils donneront des orages le soir. Sur le reste de la France, le temps sera médiocre : nuages abondants le matin, nombreux bancs de brume ou de brouillard, ondées parfois orageuses de la Normandie à la Bourgogne et aux Cévennes. *Au cours de la journée, malgré quelques éclaircies passagères*, le ciel restera le plus souvent très nuageux et il y aura un peu partout des ondées orageuses. Les températures varieront peu par rapport *à celles de mercredi*.

Le mercredi 11 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,6 millibars, soit 756,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Bourges, 19 et 9 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 19 et 10 ; Lille, 22 et 9 ; Lyon, 22 et 12 ; Marseille, 23 et 13 ; Nancy, 21 et 12 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 19 et 13 ; Paris-Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 23 et 12 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, *18 et 11* ; Toulouse, 20 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 20 et 15 ; Athènes, 27 *et 19* ; Berlin, 28 et 15 ; Bonn, 17 et 13 ; Bruxelles, 21 et 13 ; îles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 25 et 14 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 23 et 17 ; Londres, 18 et 12 ; Madrid, 26 et 11 ; Moscou, 30 et 18 ; Nairobi, 22 et 15 ; New-York, 17 et 13 ; Palma-de-Majorque, 23 et 12 ; Rome, 23 et 16 ; Stockholm, 27 et 15 ; Téhéran, 34 et 24.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ANIMAUX

CHIENS ET CHATS ABANDONNÉS. — Chaque année, des milliers de chiens et de chats sont abandonnés avant le départ en vacances de leurs propriétaires. La Société protectrice des animaux (S.P.A.) organise le samedi 14 juin, de 9 heures à 18 heures, *et le dimanche* 15 juin, de 9 h. 30 à 18 heures, deux journées « portes ouvertes », au Refuge Grammont, à Gennevilliers. Pour adopter un animal, il suffit de se munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

★ **S.P.A., Refuge Grammont, 30, *avenue du Port-de-Saint-Denis*, 92230 Gennevilliers, tél. 798-57-46.**

CIRCULATION

AUTOROUTES MOINS CHÈRES POUR LES MOTARDS. — Les motards paieront dorénavant demi-tarif sur l'autoroute du Soleil entre Paris et *Marseille*. Selon les sections, une réduction de 40 % à 50 % sur le tarif des voitures — *auquel ils étaient jusqu'à présent* assujettis — leur sera consentie.

D'autres sociétés d'autoroutes pourraient également, à l'avenir, accorder aux motards un nouveau tarif spécial.

EXPOSITIONS

L'ARGONNE AU CHATEAU FORT DE SEDAN. — L'Argonne forme une région bien individualisée, qui s'étend sur les départements des Ardennes, de la Marne et de la Meuse. Le château fort de Sedan accueillera, pendant tout l'été (du 13 juin au 7 septembre), une grande exposition, où seront présentées les principales activités de la région.

★ **Office du tourisme de Sedan, B.P. 41, 08202 Sedan Cedex, tél. 16 (24) 29-03-85, 29-03-28.**

TAPISSERIES RESTAURÉES. — Depuis près d'un siècle, les Etablissements *Bobin-Madroux* sont spécialisés dans la restauration de tapisseries et tapis anciens. A l'occasion de l'ouverture de leur nouvel atelier, ils organisent pendant trois jours — du samedi 14 au lundi 16 juin — une exposition de tapisseries des seizième, dix-septième et *dix-huitième* siècles, et de tapis anciens restaurés ou en cours de restauration. Les visiteurs *pourront* également assister aux délicates opérations effectuées par les spécialistes (dont cinq *« meilleures ouvrières de France »*) pour sauvegarder ces œuvres d'art textiles.

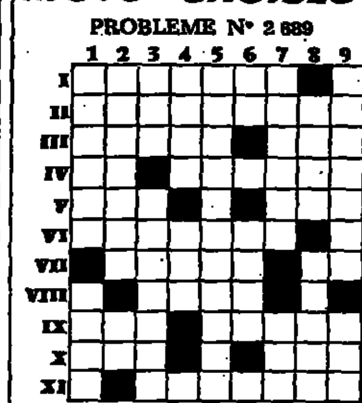
★ ***Samedi 14, dimanche 15* et lundi 16 juin, de 10 h. à 18 h. (entrée libre), Etablissements Bobin-Madroux, 27, rue de la Vanne, 92120 Montrouge (près de la porte d'Orléans).**

JEUNESSE

RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé *« Où s'inscrire après le bac ? »* (« le Monde » du 10 juin), il fallait lire : « Les inscriptions à l'université de Paris-III auront lieu du 1er au 31 juillet » et non du « 5 au 30 mai ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 689



HORIZONTALEMENT

I. Peut être assimilé à une retenue à la source. — II. Interviennent quand on a *la* bouche pleine. — III. Se plaint ; Endroit où l'on peut taper. — IV. Point de départ ; Se moque du monde. — V. Bouclier ; Armée d'autrefois. — VI. Ne peut pas être rangé parmi les fines herbes. — VII. Se juge souvent sur la *mine* ; Circulaient à Rome. — VIII. Apparaît. — *IX. Pas écossais* ; Un lieu très agréable. — X. Est toujours propre quand il est petit ; Le préféré du collège. — XI. Mis dans la fosse.

VERTICALEMENT

1. Peuvent souffrir de leurs articulations ; Quand elle est *nouvelle, il n'y a pas de croissant.* — 2. Bien disposés ; Cuvette du Soudan. — 3. Fait la belote avec sa dame ; Où il n'y a donc pas de contradiction. — 4. Caractère d'autrefois ; Sigle d'école. — 5. Peuvent être de bons numéros. — *6.* Lettres pour un soldat ; S'élève en Grèce. — 7. Nom de roi ; N'est pas permis quand le régime est sévère. — 8. Peuvent être de la revue quand ils sont *petits ; L'endroit où l'on va quand* on déménage. — 9. Peuplent deux républiques ; Cri.

Solution du problème n° 2 688

Horizontalement

I. Campagne. — II. Obus ; Rôle. — III. Ur ; Abêtir. — IV. Ciguë ; Ami. — V. Item ; En. — VI. Epris ; ME. — VII. OE ; Pise. — VIII. Refrain. — IX. Sol ; Glose. — X. Légalité. — XI. Née ; Rase.

Verticalement

1. Coucheurs. — 2. Abri ; Eole. — 3. Mû ; Giroflée. — 4. Psautier. — 5. Bées ; Agar. — 6. Gré ; Pilla. — 7. Nota ; Minois. — 8. Elimées ; Ste. — 9. Erin ; Egée.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 JUIN

« Le Palais de Tokyo », 15 h., 13, *avenue du Président-Wilson*, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'UNESCO », 15 h., place Fontenoy (l'Art pour tous).

« Palais de Tokyo », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vieux villages d'Auteuil », 15 h., métro Eglise-d'Auteuil (Mme Hager).

« Hôtel Scipion Sardini », 15 h., 13, rue Scipion (Histoire et Archéologie).

« Le Marais ». 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 1, rue Mabillon (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h., Cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Arthur Conte : « Yalta et ses suites ».

18 h., mairie du dix-septième, 18, rue des Batignolles, M. Jean Rabeyrin : « Ecoutons battre le cœur de Paris » (Société des poètes français).

18 h., Institut d'études contemporaines, 14-16, rue de l'Estrapade, MM. J. Bidegain, P. Vanlerenberghe, J.-B. de Foucauld : « Est-il souhaitable et est-il possible de choisir son temps de travail ? ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, *MM.* Birago Diop, Aminata Sow Fall, Y. Dupré : « Tradition orale et modernité ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Père Humbert Biondi : « La religion *de demain » (Université populaire de* Paris).

20 h. 30, 6, rue A.-de-Lapparent, M. P. de Villemarest : « Les dessous *de la politique internationale* » (Nouvelle Acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 juin 1980 :

DES DECRETS

● Relatif au montant des cotisations du régime d'assurance-vieillesse complémentaire des géomètres et experts agricoles et fon*ciers* ;

● Instituant une aide exceptionnelle à certains bénéficiaires de prêts spéciaux à moyen terme ;

● Modifiant le décret du 19 no*vembre 1965 modifié relatif* au conseil supérieur de l'éducation *nationale* et aux conseils d'enseignement (conseil de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports).

UNE LISTE

D'admission au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

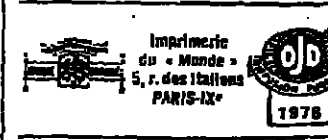
DES ARRETES

● Portant création du brevet de technicien supérieur Maintenance ;

● Fixant la liste des candidats auxquels est décerné le diplôme d'études comptables supérieures pour les sessions 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978 et 1979.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX[e]



Commission paritaire n° 57 437.

ÉNERGIE

La conférence de l'OPEP à Alger

(Suite de la première page.)

Les Algériens ont bien essayé alors de mettre le mot « objectif » (« target ») à la place du mot « plafond », mais l'Arabie Saoudite n'entendait justement pas faire de ce plafond de 32 dollars son objectif.

Et pour comble, M. Sepahban s'écria : *« Et pourquoi pas 35 dollars ? »* — comme par hasard le prix iranien.

Il fallut cinq heures de discussions, les départs en cours de séance des ministres saoudien, vénézuélien, koweïtien, irakien, pour qu'à 3 h 15, le 11 juin, le communiqué final initial soit rendu public. *« Même s'il ne connaît rien au pétrole »*, comme l'affirment plusieurs délégués d'autres pays, M. Sepahban avait pourtant compris que le mot plafond faisait problème. Car, c'est le subterfuge trouvé par les Saoudiens pour donner l'impression d'être d'accord sans avoir — *« dans un premier temps du moins »* — à relever leurs prix à ce niveau.

Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, n'hésitait pas à dire, dans la soirée de mardi : *« Il n'y a pas eu d'accord à Alger et l'Arabie Saoudite n'augmentera pas ses prix à 32 dollars. »* Il a cependant, lors d'une conférence de presse, mercredi, nuancé la position de son pays, n'excluant pas à l'automne une augmentation de 1 ou 2 dollars sur les 28 dollars le baril actuellement pratiqués.

D'ores et déjà, il semble probable que l'Irak, le Koweït, le Qatar, l'Indonésie et le Venezuela relèveront leur prix de 2 dollars, pour s'aligner sur le prix de référence de 32 dollars.

L'Iran resterait à 35 dollars le baril, donc toujours en dehors d'une structure des prix cohérente. Les pays africains, dont les prix les plus élevés sont de 36,72 dollars pour la Libye et le Nigéria, et de 35,25 dollars pour l'Algérie, verront leur marge de manœuvre limitée par le plafond de 37 dollars. Toutefois le ministre algérien, M. Nabi, n'a pas caché que son pétrole coûterait vraisemblablement plus cher après le 1er juillet.

Les émirats arabes unis ont de leur côté annoncé qu'ils n'augmenteraient pas leurs prix : *« Je ne pense pas que le marché du pétrole puisse actuellement absorber un relèvement de prix »*, a déclaré leur ministre, M. Mamah Al Oteiba.

La hausse moyenne pour le consommateur, si l'Arabie Saoudite diffère son augmentation de quelques semaines, voire de quelques mois, ne devrait donc pas dépasser 1,40 dollar par baril, soit un peu moins de 5 %.

Rassurés momentanément — les ministres de l'OPEP réexamineront les prix à l'automne — par la fixation d'une fourchette de prix plafond maximum *(32-37 dollars)*, les pays consommateurs s'inquiéteront sans doute qu'il ne soit nulle part question des primes (de sûreté des approvisionnements, de marchés) demandées par la plupart des pays producteurs sur une partie de leurs ventes. Ce serait, en effet, un moyen possible de tourner la nouvelle formule de prix adoptée par l'Organisation si le marché le permettait.

Toutefois, M. Nabi a annoncé que son pays renoncerait, dans les semaines qui viennent, à l'avance de 3 dollars pour l'exploration qui était ressentie par plusieurs compagnies pétrolières comme une prime.

Plusieurs ministres ont fait allusion, dans leurs commentaires, à la nécessité de réduire la production pour empêcher la constitution de stocks dans les pays industrialisés déjà estimés par l'OPEP à 6,5 milliards de barils, soit l'équivalent des réserves prouvées de l'Algérie. Le rapport de la commission économique de l'Organisation préconise une diminution de 2 millions de barils par jour (de 28,5 millions à 26,5 millions de barils quotidiens). Mais cela ne sera pas possible sans l'accord des deux principaux exportateurs, les Saoudiens et les Irakiens.

Or rien n'indique que l'un ou l'autre de ces pays entendent réduire le niveau de sa production. Cheikh Yamani a certes déclaré que l'Arabie Saoudite reviendra *« certainement »* à son niveau de production normal de 8,5 millions de barils par jour, (soit 1 million de moins qu'actuellement), si l'O.P.E.P. rétablit un système de prix unifiés. Pour le moment il semble que tout soit prêt, à Darhan, en Arabie Saoudite, pour maintenir une forte production au troisième trimestre. On le sait, les pays exportateurs discutent régulièrement des niveaux de production, mais ne le reconnaissent jamais officiellement, car ce serait là un empiètement sur la souveraineté nationale des États membres.

Le communiqué évoque, comme cela était prévu, le prix du gaz. *« La conférence a réitéré la détermination des pays membres de l'OPEP d'établir les prix du gaz en ligne avec ceux du pétrole brut afin de mener une politique commerciale cohérente pour les hydrocarbures. Les principaux pays importateurs de gaz devraient donc considérer l'équivalence de prix pétrole-gaz comme une incitation nécessaire pour développer les réserves économiques et permettre ainsi au gaz de contribuer substantiellement à la satisfaction des besoins énergétiques mondiaux. »*

Les ministres du pétrole ont visiblement voulu éviter la querelle des formules qui n'aurait pas manqué d'intervenir si l'on était entré dans les détails. Sur quelle qualité de pétrole le gaz doit-il être indexé ? Le prix doit-il être facturé au port de débarquement ou au port d'embarquement ? Ces questions n'ont pas été tranchées par l'Organisation. Le communiqué fait encore état des deux réunions tripartites (ministres du pétrole, des affaires étrangères et des finances) prévues, l'une à la fin de l'été, l'autre à l'automne, pour préparer le sommet de Bagdad et pour élaborer notamment le projet d'une banque de développement du tiers-monde.

Les ministres se sont enfin penchés sur deux initiatives à usage interne qui leur tiennent particulièrement à cœur. Une agence de presse, Opec News Agency, qui devrait commencer ses activités *« aussitôt que possible »*, est chargée de donner une image plus flatteuse de l'OPEP que celle qui est diffusée par la presse occidentale. Un institut d'éducation supérieure — dont l'étude a été demandée au secrétariat — permettra de promouvoir une formation scientifique et technique non seulement aux étudiants des pays membres, mais à ceux des autres pays du tiers-monde. Une des nombreuses initiatives qu'entend prendre l'OPEP pour éviter de se séparer des autres pays en développement.

BRUNO DETHOMAS.

Les répercussions sur les prix à la consommation en France

Le consommateur français va subir au cours des prochaines semaines deux hausses successives des produits pétroliers.

La première devrait intervenir dans les prochains jours, voire les prochaines heures, les discussions se poursuivant entre hauts fonctionnaires du ministère de l'industrie et de l'économie. Elle sera la conséquence des hausses des prix du brut décidées par plusieurs pays producteurs entre le 1er avril et le 28 mai, c'est-à-dire avant la réunion de l'OPEP (l'Arabie Saoudite avait la première décidé une hausse de 2 dollars par baril avec effet au 1er avril).

Cette première vague de hausses a majoré le prix moyen du baril de brut importé par la France d'environ 2 dollars. Compte tenu des délais de transport, la répercussion automatique sur les prix à la consommation aurait, selon les milieux pétroliers, dû intervenir depuis quelques jours. Elle se serait traduite par une majoration des prix des carburants et du fuel domestique d'environ 5 centimes par litre (hors T.V.A.). Cela en tenant compte d'une valeur moyenne du dollar à 4,20 F (contre 4,30 F précédemment).

Toutefois, les compagnies pétrolières ont demandé une rallonge pour tenir compte, expliquent-elles, de l'augmentation depuis dix-huit mois des coûts du fret, du raffinage et du stockage. Les pouvoirs publics n'auraient pas encore arrêté leur position sur l'ampleur de cette rallonge, d'où le léger retard constaté dans la répercussion mécanique des hausses.

On peut penser que la hausse à la pompe sera finalement comprise entre 5 et 7 centimes

Les consommateurs subiront une seconde vague de hausses dans le courant de l'été. Elle sera la conséquence des décisions arrêtées par les pays de l'OPEP lors de leur réunion d'Alger des 9 et 10 juin. Il est trop tôt pour calculer l'impact au niveau des prix à la consommation. Il faut attendre en effet que chaque pays exportateur fixe officiellement ses nouveaux tarifs de base et les primes qui y sont attachées, dans le cadre de la fourchette de prix plafond (32-37 dollars) décidée à Alger.

Toutefois, si l'Arabie Saoudite diffère son augmentation de quelques semaines et maintient le prix de son baril à 28 dollars, on estime que la hausse moyenne pour les pays consommateurs ne devrait pas dépasser 1,40 dollar par baril, soit un peu moins de 5 % au 1er juillet.

Si tel était le cas, la facture pétrolière de la France serait majorée, en année pleine, d'environ 5 milliards de francs et avoisinerait en 1980 les 120 milliards de francs. Pour le consommateur cela pourrait se traduire, vers le 15 août, par une nouvelle hausse d'environ 5 centimes par litre. Mais d'ici là bien des événements (variations du dollar, attitude de l'Arabie Saoudite, situation du marché pétrolier) peuvent modifier ce calcul théorique.

● *La Chine augmenterait le prix de son pétrole.* — La Chine a averti ses clients japonais que le prix de son pétrole allait passer à 34,625 dollars le baril, soit une augmentation de 1,5 dollar, avec effet rétroactif au 16 mai 1980.

Selon les responsables de l'International Oil Frending Co (l'un des deux plus grands importateurs japonais du « brut » chinois), cette mesure serait la conséquence des hausses décidées en mai par l'Arabie Saoudite et d'autres pays du Proche-Orient. Des négociations ont cependant été entamées avec les autorités chinoises pour qu'elles reconsidèrent leur décision. — *(A.F.P.)*

● *Hausse du prix du pétrole norvégien.* — Selon le quotidien norvégien *Aftenposten*, le pétrole de la zone norvégienne de la mer du Nord est actuellement vendu 37,25 dollars le baril. D'autre part, le nouveau système de taxation des revenus des compagnies pétrolières — dont le taux moyen passera de 69,2 % à 81,8 % en moyenne — devrait rapporter 281 milliards de couronnes (240 milliards de francs) à l'État norvégien entre 1980 et 1985. — *(A.F.P., A.P.)*.

BILLET

Nos pauvres...

« Que devons-nous faire de plus que ce que l'on fait actuellement », *avait demandé à plusieurs reprises — faute d'être entendu, — M. Marjolin, ancien vice-président de la Commission de Bruxelles, au cours des rencontres internationales organisées par le ministère de l'économie début juin, à l'UNESCO.*

Après avoir dressé un bilan inquiétant de la situation internationale, l'organisateur de ces rencontres, M. Monory, ministre de l'économie, avait semblé surtout préoccupé de faire de l'OPEP le bouc émissaire des difficultés des plus pauvres. Il est vrai que, selon lui, le développement des pays du tiers-monde peut créer de nouveaux marchés... pour les pays occidentaux. De plus, une nouvelle augmentation trop brutale des prix de l'énergie « risquerait de déstabiliser les pays industriels » *et, par contre coup, les pays en voie de développement.*

Le ministre a condamné l'absence de générosité des producteurs de pétrole tandis que « les plus pauvres sont encore plus pauvres qu'avant ».

En réponse à M. Monory, M. Chanderli, ancien ambassadeur d'Algérie à l'ONU, aujourd'hui consultant international, avait rappelé un certain nombre de vérités : « S'il y a trop de pétrodollars, c'est d'abord parce que les pays industriels consomment trop de pétrole » *(88 % de la production). Quant à la paupérisation liée à la hausse des coûts pétroliers, M. Chanderli avait été plus catégorique encore, rappelant que les pays industriels consacrent en moyenne moins de 0,5 % de leur produit national brut global à l'aide au développement, contre 3,5 à 4 % pour les treize pays de l'OPEP.* « Qui dit mieux ? », *avait demandé l'ancien ambassadeur en guise de conclusion.*

M. Chanderli avait oublié de préciser que la facture pétrolière du tiers-monde s'élèvera, en 1980, à quelque 65 milliards de dollars, tandis que le total de l'aide apportée par les pays de l'OPEP aux pays les plus pauvres n'a atteint que 3,7 milliards de dollars en 1978, en sensible diminution par rapport aux années précédentes (5,9 milliards en 1977). En outre, selon l'O.C.D.E., cette aide a, en 1978, représenté 1,1 % du P.N.B. des pays membres de l'OPEP (2 % en 1977) contre 0,35 % pour les pays industriels.

SOCIAL

La réglementation du droit de grève

Vives réactions des syndicats après l'annulation par le C.N.P.F. d'une réunion sur la durée du travail

En décidant d'annuler la réunion prévue le 11 juin avec les syndicats sur la négociation de l'aménagement et de la réduction de la durée du travail, pour protester contre une nouvelle grève à l'E.G.F. le 12 juin, le C.N.P.F. a suscité de vives réactions dans les milieux syndicaux.

C'est M. Ceyrac, président du C.N.P.F., qui a annoncé, mardi 10 juin, l'annulation de la quatrième séance de la négociation — reprise le 20 mai — *sur la base du rapport Giraudet.* Le C.N.P.F., en accord avec la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), estime « impossible de négocier avec l'objectivité et la sérénité nécessaires au moment où, une fois de plus, les services publics essentiels à la vie des entreprises sont délibérément arrêtés ». « Depuis le 23 avril, en effet, les entreprises sont accablées par des grèves à répétition des services publics », indique le C.N.P.F. « Cette situation est intolérable pour la bonne marche des entreprises qui, comme l'ensemble des Français, sont prises en otage dans des conflits qui leur sont étrangers. »

Au lendemain de la journée d'action du 5 juin contre la convention médicale, le C.N.P.F. avait demandé une réglementation du droit de grève. La C.G.P.M.E. réclame aussi une telle réglementation. Dans un communiqué publié mardi, elle demande aux pouvoirs publics, au gouvernement et au Parlement « de prendre sans délai les mesures nécessaires à la permanence du service public, en mettant ainsi un terme à la dégradation de l'autorité de l'État, garant des intérêts généraux de la nation ».

Or la nouvelle grève des agents de l'E.D.F. — les 11 et 12 juin — est déclenchée pour protester contre un projet du gouvernement qui, selon les syndicats, constitue « une remise en cause fondamentale du droit de grève à E.G.F. » Il s'agit de l'amendement Giraud au projet de loi sur la protection et le contrôle des matières nucléaires. A l'exception de la C.F.T.C. d'Électricité-Gaz de France, tous les *syndicats ont donné des consignes de grève*, mais, à la différence de F.O. et de la C.G.C., seules la C.F.D.T. et la C.G.T. ont annoncé d'importantes coupures de courant.

Face au coup de semonce du C.N.P.F. annulant une réunion de négociation, les confédérations ont aussitôt réagi. M. Krasucki, pour la C.G.T., a qualifié de « dérisoire » cette « petite grève patronale de la négociation » et appelé les salariés à participer « massivement » aux manifestations du 12 juin.

La C.F.D.T. estime que le C.N.P.F. se livre à une « manœuvre inadmissible » et, reprenant *son vocabulaire, souligne qu'il « se sert de la* négociation comme otage », ce qui, ajoute-t-elle, « laisse planer un doute sur sa volonté de poursuivre et de faire aboutir positivement » les discussions.

Pour F.O., il s'agit d'un « mauvais prétexte pour retarder la discussion de fond sur la durée du travail ». La C.G.C. « considère que le sujet est trop important pour permettre que *le déroulement de la négociation* puisse être perturbé par les humeurs du C.N.P.F. ».

Une tenace ambition du patronat

Si le comportement du C.N.P.F. peut justifier maintes critiques, on ne saurait, cependant, l'accuser d'inconstance en ce qui concerne l'assaut, plus ou moins souterrain, qu'il mène depuis toujours contre le *droit de grève.* Assaut mené conjointement avec une partie de la majorité politique.

La persistance de la crise et l'aggravation du chômage créent, aux yeux d'un certain patronat, un environnement favorable, devant l'opinion, pour revenir à la charge. Déjà, la dépression économique avait été le *très actif agent de la police des salaires.* En outre, elle a permis, dans les faits, d'éliminer des assurances que le code du travail donnait aux salariés dans la stabilité de leur emploi : développement du travail intérimaire, des contrats de travail à durée déterminée, voire des pactes pour l'emploi des jeunes.

La réglementation de la durée du travail était un autre bastion à démolir. Le gouvernement ayant proposé une négociation sur l'abaissement de la durée du travail, le patronat, après avoir traîné les pieds pendant dix-huit mois, a voulu en tirer parti pour abolir certaines contraintes et lutter contre l'absentéisme. Le rapport Giraudet fournissant les bases d'un accord raisonnablement négociable, M. Ceyrac se durcit pour donner à croire qu'il n'en est pas tellement satisfait. Et, à l'heure présente, il conjugue cette parade avec la protestation contre les « *excès des grévistes* ».

La recrudescence de l'offensive patronale contre le droit de grève *et les autres droits syndicaux* date d'il y a au moins deux ans, tant en ce qui concerne les services publics que les entreprises privées.

Naguère, au lendemain des grèves dans le secteur nationalisé, les patrons se contentaient de faire le gros dos en formulant des protestations devenues d' « *usage* ». Maintenant chaque interruption donne lieu à des bilans économiques plus ou moins contestés et relance les projets de limitation.

Plus ouvertement encore, les employeurs des entreprises privées s'en prennent aux syndicats et aux grévistes en les traînant devant les tribunaux pour obtenir les dommages et intérêts. S'ils obtenaient satisfaction, ils feraient d'une pierre deux coups : paralyser les velléités d'arrêt du travail et vider les caisses (au demeurant fort maigres) des syndicats. A quoi la C.G.T. et la C.F.D.T. répondent avec force : *« Pas un sou, nous ne paierons pas. »*

M. Maire l'ayant répété à M. Giscard d'Estaing en se rendant à l'Élysée fin mai, le président a esquivé sa réponse. Mais son gouvernement n'a-t-il pas déjà rogné sur le droit de grève des personnels de la radio et de la télévision, et celui des contrôleurs du ciel ?

Longue est la liste des initiatives parlementaires, visant à en faire autant pour les électriciens. On fait semblant de ne réclamer qu'un service minimum d'E.D.F. Mais celui-ci a toujours été assuré par les grévistes, et la seule panne *« catastrophique »* qu'ait subie le pays, il y a deux ans, ne tenait qu'à une « erreur » *de prévision de la société nationale.*

L'objectif réel du patronat et du gouvernement est d'obtenir que l'énergie fournie ne descende pas au-dessous d'un « *minimum économique* » qui n'apporterait nulle gêne à la production et n'exercerait pas la moindre pression sur le pouvoir.

Trouve-t-on argument valable en faisant état de la répétition des grèves des électriciens ces dernières semaines ? Le patronat oublie-t-il que trois d'entre elles ont été moti*vées par la défense de la sécurité* sociale ? Or il est le signataire de la litigieuse convention sur les honoraires médicaux et pour le reste, n'est-ce pas plutôt le gouvernement qui devrait être accusé de légèreté, voire d'irresponsabilité ?

Le droit de grève reste l'arme des travailleurs dans un régime démocratique. *Certes il ne doit être manié* qu'à bon escient. Mais les « bavures » sont inévitables dans une société qui, en dépit des discours, reste bloquée.

JOANINE ROY.

● *Rhône-Poulenc : la journée d'action* du 10 juin, contre le « démantèlement » a rassemblé, selon la C.G.T., vingt-cinq mille travailleurs du groupe Rhône-Poulenc au cours de nombreux arrêts de travail. La C.G.T. fait aussi état de l'occupation de sept usines, dont Sud Rhône-Poulenc Chimie fine (mille quatre cents salariés) depuis le 10 juin, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

● *Le conflit du Joint français : 2 millions de francs de dégâts*, a *estimé, le 10 juin*, la direction de l'établissement de Saint-Brieuc, « *dégâts occasionnés par les actes de vandalisme dont se sont rendus coupables les ouvriers grévistes lors de l'occupation de l'entreprise* ». La C.G.T., la C.F.D.T. et la C.F.T.C. rejettent sur le compte de « *provocateurs non grévistes* » les dégradations commises. La fédération C.F.D.T. de la métallurgie réclame une « *intervention rapide* » du ministre du travail dans un conflit qui dure à l'usine de Saint-Brieuc depuis plus de trois mois. De son côté la direction souligne que le nombre des non-grévistes ne cesse de progresser : il est passé, selon elle, de deux cents au début de la semaine dernière à trois cent quatre-vingts le 10 juin (sur sept cents salariés).

M. Marchelli (C.G.C.) : le blocage patronal conduit à l'affrontement

« Trop de promesses ont été faites aux cadres sans jamais être tenues », a déclaré à la presse, le 10 juin, M. Marchelli, président de la fédé*ration de la métallurgie C.G.C.* Il a attaqué avec force la politique du patronat et du gouvernement.

Au premier, il reproche de bloquer pratiquement partout les négociations, tandis que la crise s'aggrave dans l'industrie, notamment dans la sidérurgie.

C'est, en outre, une offensive anti*syndicale que développent certains* employeurs, tant sur les salaires que sur les droits syndicaux, y compris celui de grève ou avec les contrats de travail à durée déterminée, tandis que la concertation et la partici*pation promises restent lettre morte. « Si nous n'arrivons pas à casser cette orientation, nous allons vers un affrontement »*, affirme M. Marchelli.

Il a repris ses critiques contre le premier ministre, qui, rappelle-t-il, avait promis de bloquer la hausse des prix alors qu'elle *« atteint maintenant 16 % par an »*, et que le pouvoir d'achat des cadres est en baisse.

La campagne entreprise par la C.G.C. pour la réunion d'états généraux de l'encadrement le 7 novembre se poursuit, a dit M. Marchelli. A partir des « *cahiers de doléances* » établis à la base, des assemblées se tiennent localement et régionalement *et par fédération d'industrie.*

L'idée grandit de la présentation d'un candidat C.G.C. à la présidence de la République. Il pourrait recueillir *entre un million et un million et demi* de voix, estime M. Marchelli, qui ne s'est pas prononcé sur le « *report* » de la C.G.C. au second tour. Il a *indiqué qu'il ne serait pas « candidat à la candidature »*, car il entend consacrer ses efforts à sa fédération. Celle-ci tiendra son congrès, à Limoges, les 19, 20 et 21 juin. Indépendamment des questions syndicales et professionnelles, le congrès votera sur la présentation d'un candidat C.G.C. à l'Élysée.

SOCIAL

LE Ve RASSEMBLEMENT DE LA JEUNESSE DU QUART-MONDE DANS L'AIN

Lutter d'abord contre l'analphabétisme

De notre envoyé spécial

Labalme-sur-Cerdon. — Trois chapiteaux jaune et bleu, plantés dans *la verdure, près de Labalme-sur-*Cerdon (Ain), à une quarantaine de kilomètres à l'est de Bourg-en-Bresse : joyeusement perdus dans la nature, alors qu'ils le sont dramatiquement dans la vie, cinq cents à six cents jeunes, dont quelques Néerlandais, Allemands, Anglais, Suisses et Belges, ont participé, le week-end dernier, au cinquième rassemblement international de la jeunesse du quart-monde, organisé par le mouvement Alternatives 114 (1).

Selon la définition adoptée, le *quart-monde, c'est « la couche de population sous-prolétaire,* urbaine et *rurale, située au pied de l'échelle sociale, dans tous les pays, quelle que soit leur forme de société ».* On l'estime approximativement à dix millions de personnes en Europe occidentale, dont deux millions en France. Pour ce qui concerne notre pays, il s'agit, explique Alternatives 114, d'*« une majorité de familles françaises (dont des familles gitanes) et d'une partie des familles étrangères, déracinées et ayant rejoint, en une ou plusieurs générations, le sous-prolétariat ».* Le quart-monde, poursuit ce mouvement, est *« privé des moyens d'exercer ses droits sociaux, culturels, économiques, politiques, droits qui ont permis aux autres couches sociales de s'élever et de participer à la vie du monde contemporain ».*

La zone verte du Sappel, ce lieu-dit de l'Ain où ils s'étaient retrouvés *pour la première fois, il y a sept ans (le Monde* du 23 mai 1973), a fait oublier à ces jeunes, pour quarante-huit heures s e u l e m e n t, d'autres zones : le mauvais béton des cités d'urgence et de transit, leur univers habituel, ou la tôle des baraquements où certains vivent encore, même si les bidonvilles ont officiellement disparu du sol français. Tout récemment, on a découvert, près de Marseille, *des familles qui avaient élu* domicile dans des grottes.

Sous *l'égide des animateurs* d'Alternatives 114, trois théâtres-forums ont été organisés, *sur les thèmes* choisis cette année : le travail, le chômage et la formation professionnelle. Selon ce genre théâtral, inventé par le Brésilien Augusto Boal, il s'est agi de jouer des scènes quotidiennement vécues : le jeune du quart-monde, manutentionnaire dans une usine, qui est rejeté par les autres ouvriers ; celui qui n'a *pas* d'expé*rience professionnelle et que les petits patrons* auxquels il s'adresse n'ont *« pas le temps »* de former : *celui qui ne peut obtenir un stage* de formation, parce qu'il est inca*pable de remplir les formulaires* administratifs et de répondre aux tests, etc.

Des « clubs du savoir »

Selon une enquête réalisée par *Alternatives* 114 et rapportée avec des témoignages dans un petit livre *d'une bouleversante lucidité (2). 11 %* des jeunes du quart-monde ne savent *« pas du tout »* lire et écrire et *30 %* ne savent le faire que *« difficilement ».* Nés dans des familles de huit, neuf *enfants* et plus, ballottés d'un centre de placement à l'autre ou d'un logement à l'autre au gré des expulsions, végétant dans des classes de transition et des sections d'enseignement spécialisé, ils ont, à seize ans déjà, un handicap quasi insurmontable : l'illettrisme, obstacle *rédhibitoire à un emploi tant soit* peu qualifié. Comme leurs pères, ils sont *condamnés à être* goudronneur, vannier, ferrailleur (quand ils trouvent du travail) ; comme leurs mères, les filles seront femmes de ménage ou O.S. à la chaîne, vidant des poulets huit heures par jour... Avec la menace, presque héréditaire, de l'alcoolisme, des accidents de travail et de l'invalidité, des grossesses *répétées, avec la plongée, presque* inévitable, dans la délinquance.

« Tu vas en vacances ?
— Oui !
— Où çà ?
— A Cité-Plage.
— C'est la porte à côté ?
— Non, c'est la porte en face ! »

Poignante dérision sur les tréteaux du Sappel. Mais que faire pour briser le cycle infernal de la pauvreté ? Les animateurs d'Alternatives 114 accomplissent un travail remarquable, pour être à l'écoute, sans paternalisme aucun, de ces écorchés vifs, *dont la soif de compréhension* et de tendresse sourd à travers l'agressivité *d'un vocabulaire limité. En novem*bre 1977, à la Mutualité à Paris, le mouvement *Aide à toute détresse* (A.T.D.) - Quart-monde, dont le fondateur et secrétaire *général* est le Père Joseph Wrésinski, a lancé une campagne contre l'analphabétisme. Depuis, des « clubs du savoir » tentent de s'implanter, en liaison avec des enseignants, des travailleurs, des associations.

M. et Mme Giscard d'Estaing ont déjeuné, le 1er janvier 1977, chez *une famille du quart-monde* à Herblay (Val-d'Oise). Plus sérieusement, *le président de la République, qui* a reçu le Père Wrésinski le 12 février 1980, s'est engagé à créer une mission d'étude sur la misère en France et, notamment, sur l'importance de l'analphabétisme. Qu'en est-il aujourd'hui et quelles décisions concrètes seront prises ?

« Je suis né dans une cité que les gens surnomment la Gemolle, mais son vrai nom, c'était la Cité des Bruyères (...). On avait un principal problème. Je ne m'en suis pas aperçu sur le moment, mais après. C'est que les gens là-bas ont peu d'espoir. Ils voient la vie et ils voient ce qu'il y a au-dessus d'eux. Ça leur paraît tellement démesuré ce qu'il y a au-dessus d'eux que, pour s'en sortir, ça leur paraît quelque chose d'impossible. Ils restent chez eux, dans leur monde et ils n'en bougent plus », dit Bruno, vingt et un ans, qui *« vend sur les marchés avec un copain »* (2). *« Nous sommes des travailleurs »,* ont affirmé avec *force* les jeunes réunis dans l'Ain. *« Ce n'est pas,* a assuré M. Claude Ferrand, *fondateur* d'Alternatives 114, *un rassemblement de loubards de banlieue, mais celui d'une jeunesse digne et fière »,* qui veut encore croire que la *société* française ne les condamne pas à être manœuvre de père en *fils* et qui réclame respect et solidarité.

MICHEL CASTAING.

(1) *Le* mouvement international Jeunesse quart-monde est issu du *mouvement international* Aide à toute détresse-quart monde, organisation non gouvernementale, ayant statut consultatif auprès de l'ONU, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et du Bureau international du travail. En France, il est reconnu au titre de l'éducation populaire et il est membre de la Coordination nationale des associations d'éducation populaire. *Alternatives* 114 existe dans sept pays d'Europe et aux Etats-Unis. Son siège en France : 5, rue du Stade, à Champeaux, 77720 Mormant, téléph. : 438-91-28.

(2) *Révolte et Espoir*, Editions Science et Service, 95480 Pierrelaye. 131 pages, 30 F.

Publicité

PROJET DE PARC NATIONAL DE L'ARIÈGE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

ARRÊTÉ

Le préfet de l'Ariège, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi no 60-708 du 22 juillet 1960 relative à la création des parcs nationaux ;

Vu le décret no 61-1195 du 31 octobre 1961 portant règlement d'administration publique pour l'application des lois susvisées ;

Vu la décision de M. le Premier Ministre, en date du 2 juin 1980, de prendre en considération le projet de création du parc national de l'Ariège et d'une zone périphérique autour de celui-ci ;

Vu les pièces du dossier ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er. — IL SERA PROCEDE A UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CREATION DU PARC NATIONAL DE L'ARIEGE ET D'UNE ZONE PERIPHERIQUE.

Article 2. — Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés pendant trente-six jours consécutifs, du 16 JUIN 1980 au 21 JUILLET 1980 inclus, à la préfecture de l'Ariège à Foix, à la sous-préfecture de Saint-Girons ainsi que dans les mairies des communes suivantes : Albiès, Alos, Antras, Argein, Arrien-en-Bethmale, Aston, Aucazein, Augirein, Aulus-les-Bains, Auzat, Ax-les-Thermes, Balacet, Bethmale, Bonac-Irazein, Bordes-sur-Lez, Bouan, Boussenac, Castillon, Cescau, Couflens, Engomer, Ercé, Garanou, Gestiès, Goulier, Gourbit, L'Hospitalet, Illartein, Illier-Laramade, Lapège, Larcat, Larnat, Lassur, Lercoul, Luzenac, Massat, Mérens-les-Vals, Miglos, Moulis, Orgibet, Orus, Pech, Perles-et-Castelet, Le Port, Rabat-les-Trois-Seigneurs, Saint-Lary, Salsein, Saurat, Savignac-les-Ormeaux, Seix, Sem, Sentein, Sentenac-d'Oust, Siguer, Sinsat, Suc-et-Sentenac, Uchentein, Ustou, Vèbre.

Article 3. — Toute personne ou collectivité intéressée pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête :

● à la Préfecture de l'Ariège et à la Sous-Préfecture de Saint-Girons du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et tous les samedis de 9 h à 12 h ;

● dans les mairies des communes énumérées à l'article 2 ci-dessus aux heures habituelles d'ouverture de celles-ci.

Article 4 — Le dossier déposé à la Préfecture comportera les documents cadastraux de toutes les communes incluses en partie dans le parc ; le dossier déposé à la Sous-Préfecture de Saint-Girons comportera les documents cadastraux des communes de cet arrondissement ; le dossier déposé en mairie comportera seulement les documents cadastraux de la commune

Article 5. — Pendant le délai de trente-six jours mentionné à l'article 2, les personnes ou collectivités intéressées pourront également adresser leurs observations écrites au préfet de l'Ariège (Première Direction, bureau de l'Environnement) ou au sous-préfet de Saint-Girons qui les annexeront au registre déposé à la Préfecture ou à cette Sous-Préfecture.

Les personnes ou collectivités intéressées qui consigneront leurs observations sur les registres d'enquête, ou les adresseront par écrit au Préfet de l'Ariège ou au Sous-Préfet de Saint-Girons, devront préciser leur nom et indiquer leur qualité à se déclarer intéressées par le projet (propriétaires, ayants-droit, usagers ou autres).

Article 6. — A l'expiration du délai d'enquête indiqué à l'article 2, les registres d'enquête seront clos et signés, selon le lieu de dépôt, par le Préfet de l'Ariège, le Sous-Préfet de Saint-Girons ou le Maire de la commune lieu de dépôt

Les Maires concernés transmettront, dans les huit jours suivant la clôture de l'enquête, le dossier et le registre en dépôt dans la mairie soit au Préfet de l'Ariège pour les communes de l'arrondissement de Foix, soit au Sous-Préfet de Saint-Girons pour les communes de cet arrondissement.

Article 7. — Le présent arrêté sera affiché à la Préfecture de l'Ariège, à la Sous-Préfecture de Saint-Girons, et dans les mairies de : Albiès, Alos, Antras, Argein, Arrien-en-Bethmale, Aston, Aucazein, Augirein, Aulus-les-Bains, Auzat, Ax-les-Thermes, Balacet, Bethmale, Bonac-Irazein, Bordes-sur-Lez, Bouan, Boussenac, Castillon, Cescau, Couflens, Engomer, Ercé, Garanou, Gestiès, Goulier, Gourbit, L'Hospitalet, Illartein, Illier-Laramade, Lapège, Larcat, Larnat, Lassur, Lercoul, Luzenac, Massat, Merens-les-Vals, Miglos, Moulis, Orgibet, Orus, Pech, Perles-et-Castelet, Le Port, Rabat-les-Trois-Seigneurs, Saint-Lary, Salsein, Saurat, Savignac-les-Ormeaux, Seix, Sem, Sentein, Sentenac-d'Oust, Siguer, Sinsat, Suc-et-Sentenac, Uchentein, Ustou, Vèbre.

Il sera en outre inséré en caractères apparents dans deux journaux publiés dans le département.

Ces formalités devront être effectuées avant le 16 juin 1980, date d'ouverture de l'enquête publique

Article 8. — *Le Secrétaire général de l'Ariège, le Sous-Préfet de* Saint-Girons, le Lieutenant-Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Ariège, les maires de Albiès, Alos, Antras, Argein, Arrien-en-Bethmale, Aston, Aucazein, Augirein, Aulus-les-Bains, Auzat, Ax-les-Thermes, Balacet, Bethmale, Bonac-Irazein, Bordes-sur-Lez, Bouan, Boussenac, Castillon, Cescau, Couflens, Engomer, Ercé, Garanou, Gestiès, Goulier, Gourbit, L'Hospitalet, Illartein, Illier-Laramade, Lapège, Larcat, Larnat, Lassur, Lercoul, Luzenac, Massat, Mérens-les-Vals, Miglos, Moulis, Orgibet, Orus, Pech, Perles-et-Castelet, Le Port, Rabat-les-Trois-Seigneurs, Saint-Lary, Salsein, Saurat, Savignac-les-Ormeaux, Seix, Sem, Sentein, Sentenac-d'Oust, Siguer, Sinsat, Suc-et-Sentenac, Uchentein, Ustou, Vèbre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Foix, le 3 juin 1980.

Le Préfet,
signé : Philippe-M. DENIS.

SOCIAL

La soixante-sixième conférence internationale du travail

L'Autriche relance l'idée d'un « plan Marshall » en faveur des pays démunis

De notre correspondant

Genève. — Au Palais des nations, la soixante-sixième conférence internationale du travail rassemble, jusqu'au 25 juin, six cents délégués et conseillers techniques représentant les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de cent vingt-sept pays. Cette session est marquée par le retour, après une absence de trois ans, des États-Unis : le représentant gouvernemental, M. Ray Marshall, secrétaire américain du travail, a annoncé le dépôt d'un projet de résolution sur le travail des enfants. D'autre part, le Zimbabwe est devenu vendredi 6 juin le cent quarante-troisième membre de l'Organisation internationale du travail aux termes d'un vote unanime de la conférence annuelle de l'O.I.T. à Genève.

Élu à l'unanimité président de la conférence, le ministre autrichien des affaires sociales, M. Weissenberg, a rappelé que les tensions sociales sont génératrices de tensions politiques. Appliquant le terme de « *glaciation* » à la situation politique dans le monde, il a estimé dans son discours que « *la politique sociale internationale dépasse de loin son objectif premier qui est d'améliorer les conditions de vie des masses laborieuses : elle est en fait un élément indispensable au maintien et au renforcement de la paix mondiale* ». Déplorant l'écart croissant entre pays nantis et pays démunis, il s'est demandé si une formule inspirée du plan Marshall — plan qui a aidé l'Europe ruinée par la seconde guerre mondiale à se relever — ne devrait pas être mise au point afin de « *mettre sur une base plus saine l'économie des peuples du tiers-monde* ». Un tel plan « *adapté bien sûr à la situation d'aujourd'hui contribuera à nous rapprocher de notre but commun : assurer la satisfaction des besoins essentiels des populations déshéritées* ».

L'ordre du jour de la conférence comprend, entre autres, l'élaboration de normes applicables au travail et aux problèmes de retraite des travailleurs âgés qui sont près de cinq cents millions dans le monde, à des problèmes concrets de négociations collectives non régis par les instruments internationaux en vigueur, à l'égalité de chances et de traitements pour les travailleurs des deux sexes, notamment pour ceux qui ont des responsabilités familiales, et au statut des travailleurs migrants victimes de discrimination dans de trop nombreux pays industrialisés. L'adoption d'une « norme-cadre » de sécurité et d'hygiène des milieux de travail est soumise à l'examen des participants. La conférence discutera le rapport du directeur général du bureau international du travail, M. Blanchard, qui met l'accent sur la formation professionnelle, six cents millions de jeunes devant s'ajouter, au cours de la prochaine décennie, à la population active.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Manifestation cégétiste le 12 juin à Paris.* — L'union régionale C.G.T. de l'Île-de-France appelle à une manifestation jeudi 12 juin, à 11 heures, à Paris, de la place Denfert-Rochereau à l'Hôtel de Ville. La C.G.T. a décidé de faire du 12 juin, jour de grève de vingt-quatre heures à E.G.F., une « *puissante journée de lutte* » pour le respect du droit de grève, l'acquittement des militants C.G.T. qui comparaîtront le même jour devant le tribunal de Nancy et la défense des revendications (SMIC à 3 100 F, garantie de l'emploi, défense de la protection sociale et réduction du temps de travail à trente-cinq heures sans perte de salaire). De son côté, la Fédération C.G.T. des travailleurs de la métallurgie appelle aussi ses adhérents à observer des arrêts de travail jeudi.

● *Proposition de loi sur le travail temporaire.* — M. Cousté, député du Rhône (apparenté R.P.R.), a déposé une proposition de loi, fruit d'une concertation avec le gouvernement, sur l'amélioration du statut des travailleurs temporaires, à la suite de son rapport remis au gouvernement en juin 1979 (*le Monde* du 13 juin 1975). Cette proposition qui reprend seulement quelques points essentiels du rapport, devrait, selon M. Cousté, être examinée rapidement par les députés.

DIMINUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS EN 1980

Le pouvoir d'achat des retraités de la sécurité sociale, qui s'était amélioré à peu près régulièrement depuis 1945, diminuera pour la première fois cette année.

Les retraites, attribuées selon le système de la répartition, sont indexées sur les salaires de l'année précédente. Or ces derniers ont de la peine à suivre l'évolution des prix. Pour 1980, les quelque cinq millions de retraités dépendant de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des salariés recevront des mandats majorés (en deux fois) de 10,8 % au total, alors que la hausse du coût de la vie risque d'approcher 13 %.

L'indexation sur les salaires, favorable aux retraités pendant plus d'un tiers de siècle de croissance relativement forte, ne l'est donc plus en période d'activité ralentie et de chômage persistant.

● *Les soixante tueurs* de l'abattoir de Limoges ont fait grève le lundi 9 juin pour obtenir davantage de sécurité dans l'exercice de leur métier. Les employés demandent un contrôle renforcé des animaux atteints de brucellose, en raison du danger que représente le contact de leurs dépouilles et de leurs viscères. — *(Corresp.)*

AFFAIRES

Les salariés de Manufrance manifestent contre l'attitude des banques à l'égard de leur entreprise

De notre correspondant

Saint-Étienne. — Pour la seconde fois en deux mois, les salariés de la Société nouvelle Manufrance ont cessé le travail. Le problème du redressement de l'entreprise reste entier. Ses fonds propres étant insuffisants, sa survie est donc liée au déblocage de crédits par les banques. Celles-ci sont réticentes depuis les difficultés qui ont secoué Manufrance. C'est pourquoi la quasi-totalité des quelque mille neuf cents salariés s'est rassemblée mardi 10 juin sur la place où sont installées les principales banques nationalisées (B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale) qui, selon l'intersyndicale, « *refusent de travailler avec Manufrance* ».

Dans leurs tracts, les syndicalistes « *exigent des facilités bancaires immédiates et une allocation d'attente de l'ordre de cinquante millions* », ce qui est un nouvel appel aux pouvoirs publics. C'est d'ailleurs le sens de la démarche de la délégation du comité d'expansion de la Loire, conduite par son président, M. Bazin, maire et conseiller général de Chazelles-sur-Lyon, qui devait être reçue mercredi au ministère de l'économie.

Grâce au redressement commercial constaté (quatre-vingt mille commandes enregistrées un mois après la parution du catalogue, progression de 50 % du chiffre d'affaires en avril et mai 1980 par rapport à la même période de 1979), le dossier paraît solide.

De son côté, la MACIF (Mutuelle d'assurance des commerçants et industriels de France), actionnaire à 30 %, serait prête, si l'État venait à son tour en aide d'une façon substantielle, à accorder sa garantie à une avance que pourrait consentir l'ancienne société Manufrance à la nouvelle.

La situation semble donc peu à peu se décanter, à quelques jours de l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 16 juin. Mais la balle est de nouveau dans le camp du gouvernement. — P. C.

CONJONCTURE

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES CONTINUENT A BAISSER

Les prix des matières premières importées par la France (hors pétrole) ont baissé de 3,5 % en mai par rapport à avril. En un an (mai 1980 comparé à mai 1979), les prix ont baissé de 1,9 %.

● Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 0,7 % en un mois et de 9,2 % en un an du fait notamment des cours des oléagineux.

● Les prix des matières premières industrielles ont baissé en mai par rapport à avril (— 6,3 %), mais ont augmenté par rapport à mai 1979 (+ 5,2 %), du fait notamment des textiles (+ 16 % en un an).

NOUVEAU REPLI DE L'OR LÉGER RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR

Le cours de l'once d'or, qui était revenu, mardi 10 juin, de 627,50 dollars à 606,50 dollars, a encore fléchi mercredi 11 juin, passant en dessous de 600 dollars, à environ 595 dollars. Ce repli, qui fait suite à un bond de 100 dollars la semaine dernière, est dû à la fois à des ventes bénéficiaires et aux résultats de la réunion de l'OPEP à Alger, moins désastreuse pour les consommateurs qu'on ne le redoutait.

Le dollar s'est légèrement raffermi, s'établissant à 4,1125 F contre 4,0985 F à Paris, à 1,7650 DM contre 1,7580 DM sur la place de Francfort et à 217 yens contre 215,80 yens sur celle de Tokyo. Outre les interventions assez massives des banques centrales, il est fait état, sur le marché, des déclarations de M. Wallich, l'un des administrateurs du FED américain, selon lesquelles les taux à moyen et à long terme pourraient être appelés à remonter outre-Atlantique.



ÉTRANGER

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU JAPON A ATTEINT 6,1 % EN 1979

La croissance économique du Japon a atteint 6,1 % (produit *national brut*) durant l'année budgétaire 1979 (1). Ce résultat — *en valeur réelle* — est *supérieur* à celui de l'exercice 1978, qui avait été de 5,7 %. Il est à peu près conforme à l'objectif rectifié en baisse par le gouvernement il y a quelques mois (+ 6 %) et à peine inférieur à la prévision initiale de 6,3 % fixée l'année dernière pour l'exercice budgétaire 1979.

Par le montant de son produit national, le Japon demeure la deuxième puissance économique mondiale (à l'exclusion de l'U.R.S.S.), avec 1 022 milliards de dollars après les Etats-Unis (2 349 milliards de dollars) et avant la R.F.A. (756 milliards de dollars).

(1) Début avril 1978 à fin mars 1979.

● *Les moyens d'intensifier les échanges entre la France et le Costa-Rica ont été* au centre des entretiens qui ont eu lieu, mardi *à Paris, entre M. Rodrigo Carazo,* président de la République du Costa-Rica, et *M. René Monory.*

Les projets entre les deux pays portent sur la fourniture de matériel ferroviaire, pour l'allongement d'une ligne de chemin de fer, qui serait portée de 100 à 400 kilomètres, et pour laquelle la firme française Alsthom avait livré dix locomotives, pour une valeur de 40 milliards de francs, en 1978. Le Costa-Rica a également lancé un appel d'offre pour la construction de cent cinquante mille lignes *téléphoniques*, auquel les firmes françaises CIT-Alcatel, *Thomson* et la *C.G.C.T. ont* répondu.

LES DOCKERS SUÉDOIS METTENT FIN A LEUR GRÈVE SANS AVOIR OBTENU SATISFACTION

Stockholm (A.F.P.). — Les dockers suédois ont décidé, ce 10 juin, de mettre un terme à une grève d'un mois sans avoir obtenu satisfaction. *Les quelque deux mille cinq cents* adhérents du syndicat des dockers, non affilié à la centrale L.O., dont le mouvement avait commencé le *12 mai, exigeaient une hausse de* 30 % de leur salaire horaire et le *droit de négocier directement* avec le patronat. Le travail reprendra *jeudi 12 juin dans la trentaine de* ports affectés.

La décision a été prise, estime-t-on, parce que l'unité du mouvement était compromise. Les dockers étaient retournés au travail le 3 juin dans quatre grands ports et d'autres *étaient sur le point de suivre* leur exemple de peur de perdre leur emploi. La grève a *fait* perdre à la Suède un montant d'exportations de *5 milliards de couronnes*, selon des calculs des industriels.

Le salut par le tiers-monde ?

Les « X » s'interrogent sur le tiers-monde. Quoi de plus normal : un grand nombre d'entre eux sont de hauts dirigeants d'entreprises, souvent multinationales. Cela a conduit les anciens élèves de l'Ecole polytechnique à constituer différents groupes de réflexion : « X »-international ; Coopération avec le tiers-monde ; Innovation T.M. La revue de leur amicale, le Jaune et le Rouge (1), *a consacré au tiers-monde, en février 1979, un important numéro spécial. Les « X » avaient récemment invité à en débattre, au cours d'un dîner à Paris, le président de la République du Sénégal, M. Senghor, MM. Cheysson, commissaire pour le développement de la C.E.E., et Beullac, ministre de l'éducation nationale.*

Sans doute parce qu'il s'adressait à la « famille des X », à laquelle il appartient, M. Cheysson n'a pas craint d'être un peu provocant en traitant un thème qui lui est familier. « Les raisons de se tourner vers le tiers-monde, *a-t-il dit notamment,* apparaissent plus clairement qu'avant la crise. Celle-ci conduit *à remettre* en cause de façon extraordinaire les rapports avec le tiers-monde, où *ont lieu* actuellement toutes les tensions importantes. Il n'y aura pas de paix *tant* que subsisteront injustice, pauvreté et que s'approfondira le fossé entre riches et démunis. Le tiers-monde, en termes économiques, ce sont les marchés *en* expansion, ceux dont dépend, en grande partie, la croissance des entreprises occidentales. Le Nord et le Sud ont un intérêt commun à un développement interdépendant. »

Dans cet esprit, le « père » *des accords C.E.E.-A.C.P. — qui se demande au passage si la dimension politique n'en est pas parfois perdue de vue, — esquisse les priorités d'une plus large coopération économique : établir des relations contractuelles de longue durée par secteur, afin de ménager l'avenir et prévenir les crises ; traiter les grands problèmes (monnaie, finances, matières premières, énergie, alimentaire) au niveau mondial, tendre vers une* « planification internationale à la française » ; *accorder le libre accès des produits des pays en développement sur les marchés des pays industrialisés ; mobiliser les ressources financières existant en relative abondance, etc.*

Les mutations consécutives à l'émergence des nations nouvellement industrialisées, devait faire justement remarquer M. Berthelot, directeur au Centre de développement de l'O.C.D.E., sont mieux perçues maintenant que des études faites en Europe, aux Etats-Unis et au Canada ont montré que « les changements d'emplois étaient plus du aux gains de productivité qu'aux importations du tiers-monde ». « Les bilans des relations avec le tiers-monde en terme d'emplois, *a-t-il souligné,* sont en notre faveur ; mais les emplois perdus sont concentrés géographiquement, tandis que les emplois gagnés sont dispersés. »

M. Beullac, qui a évoqué son expérience chez Renault, voit dans « l'émergence de nouvelles bourgeoisies » *du tiers-monde une chance extraordinaire qui va nous obliger à faire des efforts de formation pour que les produits que nous fabriquons incorporent beaucoup de valeur ajoutée.* « La chance de la France, *assure-t-il,* est qu'elle n'ait pas de matières premières *et soit condamnée à faire des* efforts de formation en vue d'un développement technologique. »

Le chef de l'Etat sénégalais plaide, de son côté, pour un « nouvel ordre culturel », *sans lequel il ne peut y avoir de nouvel ordre économique international, car* « on ne peut sauter trop rapidement au mondialisme ». *L'Afrique, a-t-il dit, doit* « s'enraciner dans sa négritude, mais elle doit acquérir aussi l'esprit de méthode et de rationalité » *des peuples du Nord.*

M. Senghor se déclare également attaché à deux autres idées en vogue : la formation de grandes communautés régionales de plusieurs dizaines de millions d'habitants et le « trilogue » *euro-arabo-africain. Deux projets suivis avec attention par les industriels.*

GÉRARD VIRATELLE.

(1) 37, avenue Foch, 75116 Paris, tél. 763-24-81, 763-83-62.

ÉDITION

La crise du livre

LES ÉDITEURS EN APPELLENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les éditeurs vont faire une démarche auprès du président de la République en vue de l'établissement du prix unique des livres. Cette démarche a été décidée au cours de l'assemblée générale du Syndicat national de l'édition, mardi 10 juin.

Le Syndicat prendra cette initiative, après consultation et conjointement avec les auteurs et les autres partenaires du livre, pour *« faire valoir les graves inconvénients de la situation actuelle »* et *« demander aux autorités de renoncer au système du prix net pour instaurer le prix unique du livre ».*

Les éditeurs regroupés au sein du S.N.E. s'appuient également sur le texte adopté le 22 mai 1980 par l'Association internationale des éditeurs, réunie à Stockholm (mille cent professionnels de trente-quatre pays), qui invitait *« avec force tous les gouvernements à ne pas intervenir dans le système des prix utilisé dans le commerce des livres »,* qui est en général le prix unique. Dans sa recommandation, l'A.I.E. demandait de *« reconsidérer les mesures prises récemment dans certains pays qui interdisent à l'éditeur de conseiller ou de fixer les prix de vente au détail ».*

LE P.C. POUR L'ANNULATION DE L'ARRÊTÉ MONORY

Les communistes, au cours d'une conférence de presse, ont demandé, mardi 10 juin, l'annulation de l'arrêté *« anticulture »* pris par M. Monory, *qui libère les prix du livre.* MM. Hermier, député des Bouches-du-Rhône, et Ralite, député de Seine-Saint-Denis, entourés des écrivains Pierre Bourgeade, Eugène Guillevic et Bernard Noël, *de* M. Echard, membre de la direction du groupe éditorial du *P.C.*, et de *bibliothécaires*, ont souligné la quasi-unanimité des professionnels du livre contre l'arrêté.

M. Ralite a déclaré que le ministre de la culture considère *« le livre exclusivement comme une marchandise, comme un supplétif de l'idéologie ».* Il a jugé, toutefois, que l'annulation de l'arrêté ne réglerait pas tous les problèmes, et qu'il *convenait de prendre, pour « donner de l'air »,* une série de mesures. Outre la convocation d'une « table ronde », il a proposé de supprimer la T.V.A. sur les livres (7 %), d'aligner le tarif de transport sur celui de la presse, d'octroyer des conditions de crédit *avantageuses aux petits et moyens* éditeurs et aux petites librairies, de systématiser le développement des bibliothèques dans les écoles et les entreprises, d'encourager par des *aides de l'Etat la lecture publique* et de favoriser les émissions littéraires à la télévision.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep + ou Dép. −		SIX MOIS Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,1180	4,1120	+ 130	+ 155	+ 230	+ 265	+ 635	+ 725
$ can.	3,5792	3,5822	− 12	+ 21	+ 15	+ 60	+ 290	+ 390
Yen (100)	1,8940	1,8950	− 20	+ 10	− 20	+ 35	+ 170	+ 245
DM	2,3282	2,3315	+ 40	+ 68	+ 90	+ 123	+ 355	+ 394
Florin	2,1225	2,1242	+ 17	+ 36	+ 38	+ 62	+ 170	+ 232
F.B. (100)	14,5050	14,5125	− 405	− 250	− 563	− 445	−1300	− 805
F.S.	2,5230	2,5260	+ 130	+ 158	+ 265	+ 300	+ 800	+ 910
L. (1 000)	4,9330	4,9365	− 315	− 242	− 630	− 530	−1700	−1480
£	9,5780	9,5875	− 510	− 425	− 835	− 715	−1400	−1110

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10 1/8	9 5/8	10	9 7/16	9 13/16	8 7/8	9 1/4
$ E.-U.	24 5/8	25 1/8	8 5/16	8 11/16	8 5/8	9	8 15/16	9 5/16
Florin	11	11 11/16	10 11/16	11 3/8	10 11/16	11 3/8	10 1/4	11 5/16
F.B. (100)	12 1/4	14 1/4	14 3/4	15 3/4	14 3/4	15 3/4	14	15
F.S.	6 7/8	7 5/8	6 1/16	6 7/16	5 15/16	6 5/16	5 3/4	6 1/8
L. (1 000)	14 3/4	17 1/4	18 3/4	19 3/4	19 1/4	20 1/4	19 1/4	20 1/4
£	16 3/4	17 1/2	17 1/4	18	16 7/8	17 5/8	14 5/8	15 3/8
F. franç.	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 9/16	12 3/8	12 9/16	12 3/8	12 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

La Commission européenne réduit de 40 % l'aide aux exportations de produits laitiers

Les producteurs français condamnent « la politique du pire »

La Commission européenne a réduit d'environ 40 % depuis le mardi 10 juin les subventions aux exportations (restitutions) de beurre, de poudre de lait et de butter-oil. Il s'agit en l'occurrence de faire des économies en attendant que l'Assemblée européenne et le conseil des ministres de la Communauté adoptent le budget communautaire pour 1980. Il s'agit également, dit-on de source proche de la Commission, de mettre à profit la montée des cours mondiaux (1). Les trois fédérations laitières (producteurs, coopératives et industriels) françaises ont protesté contre cette décision *« unilatérale »*, estimant que la Commission jouait *« la politique du pire ». « En bloquant les exportations de produits laitiers hors de la C.E.E., la Commission entend provoquer la reconstitution de stocks, alors que ceux-ci sont actuellement quasi inexistants en France et très modérés dans la Communauté »*, écrivent les fédérations laitières.

Alors que la collecte a augmenté de 8 % en France pour les quatre premiers mois de l'année, cet excédent n'a pas pesé sur le marché, estime-t-on chez les producteurs. Les stocks français de beurre (public et privé) ne s'élèvent au 1er juin 1980 qu'à 34 042 tonnes contre 79 973 tonnes en juin dernier ; ceux de poudre de lait à 100 tonnes seulement contre 6 255 tonnes il y a un an. Sur le plan communautaire, étaient stockées fin mai 295 000 tonnes de beurre et 153 000 tonnes de poudre de lait contre respectivement 400 000 et 450 000 tonnes l'an passé.

Du côté français, on précise que cette mesure, prise sans consultation du comité de gestion représentant les Etats — procédure plutôt rare, — se traduira par une baisse brutale des exportations à la rentrée prochaine, alors que déjà la faiblesse des cours mondiaux, contrairement à ce qu'on indique à Bruxelles, a fait échapper à la Communauté les dernières grandes adjudications pour les ventes sur pays tiers, au profit de la Nouvelle-Zélande surtout.

La tentation est grande chez les producteurs d'expliquer cette décision de la Commission par le dépit qu'elle aurait ressenti en voyant que, malgré la hausse de la collecte et le refus des ministres de l'agriculture de taxer les producteurs, la situation du marché et les stocks restent convenables, contrairement à l'analyse qu'elle développe depuis des mois.

J. G.

(1) Les restitutions comblant théoriquement la différence entre le cours mondial et le cours européen, si le premier augmente les restitutions diminuent.

LE MODEF EST FAVORABLE A UNE MODIFICATION DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE AVEC DES PRIX DIFFÉRENCIÉS

« La période qui suivra les élections présidentielles démontrera que les propos du président de la République annonçant une pause dans l'élargissement de la C.E.E. ne sont pas sérieux », a déclaré, mardi 10 juin, M. Lindenstaedt, secrétaire général du MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales). Pour ce mouvement, il faut *« que la Grande-Bretagne s'intègre ou se démette »* et, d'autre part, *« bloquer la négociation, afin que ni la Grèce, ni le Portugal, ni l'Espagne, ne rejoignent la C.E.E. »*.

En revanche, le MODEF est favorable à une modification de la politique commune, qui comprendrait l'adoption de mesures nationales pour maintenir le pouvoir d'achat des agriculteurs, la mise en place d'une politique globale des matières grasses de la C.E.E., *« seule susceptible de régler la question de la prétendue surproduction de lait »*. Le MODEF souhaite un marché moins libéral, plus organisé, avec des plans de production et des calendriers d'importation et d'exportation. Les prix communautaires devraient être fondés sur les coûts de production et des « quanta » pourraient être instaurés pour les productions excédentaires, au-delà d'un seuil représentant un revenu minimum par exploitant. Enfin, les accords du GATT, de Lomé, et les accords méditerranéens devraient être rediscutés.

L'agitation paysanne

L'ESPAGNE ET LA GRÈCE SONT ACCUSÉES DE SUBVENTIONNER LEURS EXPORTATIONS DE POMMES DE TERRE

Le ministre de l'agriculture a adopté des mesures de soutien pour les producteurs français de pommes de terre, dont les prix ont baissé de façon sensible ces derniers jours. Dix millions de francs ont été débloqués. M. Méhaignerie se rendra prochainement en Grèce pour discuter de l'attitude des responsables hellènes accusés comme les Espagnols de subventionner leurs exportations de pommes de terre. La mévente actuelle serait due en effet à la concurrence exercée par la production grecque sur les marchés allemand et britannique. M. Walker, le ministre anglais a d'ailleurs interdit, lundi 9 juin, les importations de pommes de terre en provenance d'Espagne et de Grèce, à la demande des fermiers britanniques.

En France, à proximité de Remoulins (Gard), les chargements de quatre camions de légumes, en provenance d'Espagne, et de trois autres de vins d'Italie ont été déversés sur la chaussée de l'autoroute A 9, par une centaine d'agriculteurs. Enfin, le Boerenbond, principal syndicat des agriculteurs belges, a décidé d'organiser une manifestation nationale pour protester contre l'insuffisance de la hausse des prix agricoles.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'assemblée générale des actionnaires du Comptoir des Entrepreneurs, réunie le 5 juin 1980, a examiné le compte rendu d'activité et les résultats de l'exercice 1979.

L'encours global des prêts a progressé de 21,2 % atteignant 51,6 milliards au 31 décembre *1979. L'encours* des prêts aidés par l'Etat s'est accru de *25 % tandis que celui des prêts* du secteur privé n'a augmenté que de 7 % : le ralentissement des mises en chantier d'immeubles collectifs et l'accélération des ventes ont en effet réduit l'encours des prêts promoteurs ; d'autre part, dans les limites de l'encadrement du crédit, les prêts acquéreurs, bien qu'en progression sensible, ont été freinés par la politique mesurée de C.D.E. en matière de prêts conventionnés.

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un bénéfice brut de 55,6 millions de francs contre 40,6 millions de francs en 1978, soit une augmentation de 36,9 %. Après impôt, *le bénéfice net s'élève* à 20,5 millions de francs contre 16,8 millions de francs l'année précédente.

Le dividende qui sera mis en paiement le 16 juin représente un revenu de 8,80 F, plus avoir fiscal, en progression de 10 %, les réserves seront accrues de 6 *millions* de francs et le report à nouveau sera maintenu à un peu plus de 2 *millions*.

Dans son allocution, le président *Claude Henry a souligné la difficulté* de faire aujourd'hui une prévision *pour 1980 dans l'environnement* national et international actuel ; il a *cependant fourni les* indications suivantes :

L'activité de l'industrie du bâtiment s'est maintenue jusqu'à maintenant à un niveau comparable à celui de 1979. Le nombre des logements financés par des prêts aidés à l'accession à la propriété sera inférieur à celui de l'année précédente, bien que le montant global *des prêts soit sensiblement le même*. Dans le secteur privé, la marge *d'augmentation des encours permise* par l'encadrement du crédit est inférieure de 9 % à celle de 1979, et la réduction porte principalement *sur le deuxième semestre*. D'autre part, la fraction des prêts conventionnés *prise en compte* dans l'accroissement des encours a été portée en plusieurs *étapes* de 15 % à la fin de 1978 à 50 % depuis avril 1980.

Dans le domaine de la promotion, les tendances de l'année précédente *se sont maintenues* : le lancement des nouveaux programmes, pour la plupart limités à quelques dizaines de logements, n'a pas suffi à maintenir l'encours des prêts en raison de l'accélération de la commercialisation qui a entraîné des remboursements plus rapides. La réduction des lancements et des stocks de logements à vendre affecte tout particulièrement la région parisienne.

La hausse des prix et des rémunérations, accentuée par rapport à celle de 1979, apporte une surcharge au compte d'exploitation. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'être sûr que, pour l'ensemble de l'année, un parallélisme se trouvera assuré entre la progression des coûts et la marge brute des prêts, influencée à *la fois* par l'évolution des taux et par le volume des opérations qui a d'ailleurs *sensiblement progressé* dans notre secteur privé depuis le *début de l'exercice*. Toutefois l'ajustement de nos financements à la durée *des prêts* a permis de stabiliser l'essentiel des produits et des charges financières.

Quant au contentieux, il ne s'est *pas accru. L'accélération* des ventes améliore le dénouement d'opérations de promotion dont la commercialisation était précédemment difficile et les acquéreurs de logements continuent pour la plupart à faire face aux charges de leurs emprunts, en dépit de la situation de l'emploi.

Ainsi, la situation présente quelques éléments négatifs mais aussi *des éléments favorables* qui, à court terme, rendent difficile une prévision *certaine*. Cependant il n'est pas douteux que le bâtiment reste l'une des activités essentielles de notre pays, et que les besoins d'extension, de rénovation et de réhabilitation de notre parc de logements laissent intact le champ d'activité du Comptoir des Entrepreneurs.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue, le 5 juin 1980, sous la présidence de M. Bruno Siguier, président-directeur général.

Au cours de l'exercice 1979, le trafic global des entrepôts, en parallèle avec la stagnation de la demande des produits pétroliers sur le marché français, n'a pas enregistré de développement significatif (4 124 190 m3/t. contre 4 072 195 m3/t. en 1978).

Les comptes approuvés font apparaître un chiffre d'affaires de 23 500 630 francs contre 22 556 699 *francs en 1978*.

Après dotation de 3 489 545 francs *aux comptes d'amortissements* et de provisions (dont 745 700 francs au titre de la provision pour amortissement financier), le bénéfice net ressort à 553 764 francs contre 412 352 francs en 1978.

L'assemblée générale a décidé la répartition, à partir du 15 juillet 1980, de 5,50 francs aux 97 800 actions composant le capital social. Cette répartition, de même montant que l'année dernière, est effectuée au titre de l'amortissement du capital des sociétés concessionnaires par prélèvement sur la provision pour amortissement financier : elle est exempte de tous impôts conformément aux dispositions de l'article 112 du Code général des impôts.

L'assemblée a nommé comme administrateur MM. Worms & Co.

Parlant de l'exercice en cours, le président a indiqué qu'à fin mai l'activité des entrepôts se situait à peu près au niveau atteint l'année dernière à la même époque.

LAFARGE

La *Chambre syndicale des agents* de change a fait connaître le résultat *des trois offres publiques d'échange* présentées par Lafarge aux actionnaires *des sociétés Carbonisation* Entreprise et Céramique (C.E.C.), *Compagnie des Sablières de la Seine* (C.S.S.) et Plâtrières de France (S.P.F.).

Compte tenu du nombre d'actions recueillies et des parités d'échange qui avaient été proposées, il sera demandé à *l'assemblée générale* extraordinaire de Lafarge, qui se *tiendra le 18 juin 1980, d'augmenter* le capital de la société de 446 752 *actions à remettre à raison de* :

— 192 215 actions Lafarge pour les *actions* C.E.C. *présentées* à l'échange :

— 77 080 actions Lafarge pour les actions C.S.S. présentées à l'échange ;

— 177 457 actions Lafarge pour les actions S.P.F. présentées à l'échange.

Les taux de détention du groupe Lafarge dans le capital des sociétés concernées sont désormais les suivants :

— C.E.C., 96 % ;
— C.S.S., 96,8 % ;
— S.P.F., 94,6 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 JUIN

Irrégularité

La tendance a été hésitante mercredi à la Bourse de Paris où l'indicateur de tendance, après avoir initialement très légèrement fléchi, reflétait, en fin de séance, une plus-value de 0,12 %.

Cette hésitation traduisait l'extrême réserve observée par les milieux financiers après la conférence de l'OPEP. En effet, ils attendaient d'analyser l'accord conclu la nuit dernière à Alger, pour prendre la moindre initiative.

De ce fait, les cotations ont été effectuées très rapidement et les écarts des cours ont été dans l'ensemble modestes.

La communauté financière attendait, d'autre part, avec une certaine impatience la cotation de Bongrain, dont l'introduction avait été reportée du 3 juin à ce jour, tant la demande, il y a une huitaine de jours, avait été importante. Aujourd'hui, selon les professionnels, environ 5 millions de titres étaient demandés contre 33 millions précédemment...

Malgré les résultats publiés hier par Michelin (un bénéfice net consolidé en recul de 13 % en 1979), le titre de cette société pneumatique, a progressé à 810 F (+ 1,5 %). Il est vrai que les milieux boursiers avaient, ces deux derniers jours, anticipé ces résultats.

En revanche, les Nouvelles Galeries ont progressé de 7 %, la Routière Colas de 5 %, la SCOA de 4 %, Radiotechnique et P.L.M. de 3 %. Bonne tenue également de Thomson-Brandt, du Printemps et de Prénatal.

Les cours de l'or ont été très irréguliers à Paris après la vague de prises de bénéfices intervenue mardi sur le marché américain. Le lingot d'un kilo a gagné 5 F à 79 005 F tandis que le napoléon cédait 8 F à 682 F.

La parité est revenue à 597,74 dollars contre 600 la veille dans un marché particulièrement étriqué de 5,8 millions de francs.

LONDRES

Au lendemain de l'accord intervenu entre pays exportateurs de pétrole, les valeurs pétrolières se sont rapidement repliées. Pour le reste du marché, l'incertitude a régné dans une ambiance calme. Baisse des banques, des fonds d'État, des assurances et des immobilières. Effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 585 50 contre 584 ..

VALEURS	CLOTURE 10/6	COURS 11/6
Beecham	132 ..	135 ...
British Petroleum	366 ...	368 ...
Courtaulds	66 ...	66 ...
*De Beers	9 58	9 53
Imperial Chemical	368 ..	366 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	393 ..	391 ...
Shell	402 ...	4.4 ...
Vickers	127 ...	127 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	31 7/8
*West Driefontein	34 3/4	35 1/4
*Western Holdings	64 1/4	64 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MICHELIN. — Le groupe a annoncé ses résultats consolidés pour 1979 : le chiffre d'affaires s'est élevé à 23,9 milliards de francs contre 20,7 milliards de francs et la marge brute d'exploitation est revenue de 2,5 milliards de francs à 2,38 milliards de francs, pendant que le bénéfice net rétrogradait de 686 millions de francs à 598 millions de francs (546 millions de francs pour la part du groupe). Dans son rapport, le conseil de surveillance explique cette dégradation des résultats par une série de facteurs : très forte hausse des matières premières entrant dans la composition des pneumatiques, concurrence de plus en plus forte, souvent en provenance de pays « qui n'ont pas les mêmes notions de prix de revient », resserrement de la trésorerie des particuliers et parfois des entreprises, croissance plus lente du marché des pneumatiques par suite des progrès techniques réalisés ces dernières années et de réglementation de plus en plus stricte sur la vitesse des véhicules, fluctuation des devises. D'autres facteurs sont propres à Michelin : la politique de développement des implantations à l'étranger, notamment aux États-Unis et au Canada, entraîne des frais importants pour le premier établissement et le démarrage, le bénéfice ne venant qu'au bout de plusieurs années. Notons que le titre avait vivement fléchi en Bourse de Paris en cours de la séance du mardi 10 juin.

NEW-YORK

Légère hausse

Les pays de l'OPEP n'étant pas parvenus à un accord unique sur les augmentations de prix du pétrole et la baisse de production prévue correspondant « grosso modo » au ralentissement économique des pays consommateurs, les opérateurs ont assez bien réagi à la conférence d'Alger.

Relativement actif, puisque 42 millions d'actions ont été échangées contre 38,82 millions la veille, le marché a terminé, selon l'indice Dow Jones, en légère baisse (+ 3,32 à 883,99).

Sur 1 928 valeurs traitées, 950 ont monté, 568 ont reculé et 410 sont restées stables.

VALEURS	COURS 9/6	COURS 10/6
Alcoa	58 7/8	60 1/2
A.T.T.	53 1/4	52 5/8
Boeing	34 1/4	35 ...
Chase Manhattan Bank	43 3/4	44 3/8
Du Pont de Nemours	39 7/8	40 1/8
Eastman Kodak	54 7/8	55 1/8
Exxon	65 3/4	67 1/4
Ford	24 ...	24 1/8
General Electric	49 7/8	50 1/2
General Foods	29 1/4	29 3/8
General Motors	43 3/4	45 ...
Goodyear	12 7/8	12 3/4
I.B.M.	56 3/4	57 3/8
I.T.T.	27 3/8	27 1/2
Kennecott	29 3/4	29 ...
Mobil Oil	76 3/4	77 3/8
Pfizer	43 1/4	44 ...
Schlumberger	117 3/8	117 ...
Texaco	36 7/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	17 ...	16 3/8
Union Carbide	43 1/4	42 3/4
U.S. Steel	18 5/8	18 1/2
Westinghouse	22 7/8	22 5/8
Xerox	57 1/4	57 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	9 juin	10 juin
Valeurs françaises	107,2	107,5
Valeurs étrangères	106,3	105,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,7	109,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/6	11/6
1 dollar (en yens)	215 90	217 70

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 11/6 ... 12 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 11 JUIN - COMPTANT

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 088	4 110	3 900	4 180
Allemagne (100 DM)	233 ..	233 150	226 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 487	14 532	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 350	212 430	206	217
Danemark (100 krd)	74 920	75 000	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 850	84 820	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 541	9 602	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	4 936	4 936	4 860	5 150
Suisse (100 fr.)	252 920	253 100	246 ...	258
Suède (100 krs)	98 770	98 600	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 688	32 725	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 885	5 874	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 445	8 445	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 578	3 577	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 901	1 893	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/6
Or fin (kilo en barre)	79000 ..	78300 ..
Or fin (en lingot)	79000 ..	79005 .
Pièce française (20 fr.)	690 ..	682 10
Pièce française (10 fr.)	395 ..	390 10
Pièce suisse (20 fr.)	568 ..	554 90
Pièce latine (20 fr.)	538 ..	528 10
Souverain	780 .	732 ..
Pièce de 20 dollars	2795 60	2795 ..
Pièce de 10 dollars	1360 .	1358 ..
Pièce de 5 dollars	800	... ..
Pièce de 50 pesos	3280 50	3285 ..
Pièce de 10 florins	545 ..	536 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1980 a été tiré à 538 498 exemplaires.



A B C D E F G

LA CRISE AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

• Des heurts ont fait un mort à Tanna
• Cinquante gendarmes mobiles français sont arrivés à Port-Vila

Des troubles se sont produits dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 juin à Isengel, dans l'île de Tanna (située au sud de l'archipel des Nouvelles-Hébrides). Ils ont provoqué la mort d'un député de l'opposition modérée à l'Assemblée représentative locale.

Cinquante gendarmes mobiles français sont arrivés mercredi à Port-Vila, la capitale du condominium, située dans l'île de Vate. L'envoi de ce contingent (basé jusque-là en Nouvelle-Calédonie) fait suite à une demande formulée le matin même par le gouvernement de M. Walter Lini qui tente d'empêcher la sécession de l'île d'Espiritu Santo.

A la tribune de l'Assemblée nationale à Paris, M. Paul Dijoud avait réaffirmé quelques heures auparavant que la France devait « écarter tout recours à des actions violentes et répressives » pour mettre fin à la tentative de sécession de l'île de Santo, et tout mettre en œuvre pour obtenir qu'une négociation s'engage.

A New-York, le comité de décolonisation de l'ONU a exprimé mardi « sa profonde préoccupation », le représentant australien rappelant à cette occasion qu'il appartient à la France et à la Grande-Bretagne de recréer des conditions favorables à l'indépendance.

De notre envoyé spécial

Tanna. — Plusieurs centaines de membres des mouvements Kapiel et John-Frum (1) hostiles au gouvernement de M. Walter Lini s'étaient rassemblés, vers 3 heures du matin, devant le siège de la police britannique. Après avoir blessé une sentinelle, les manifestants ont libéré plusieurs prisonniers (six, semble-t-il, vingt et un selon la résidence de France, détenus à la suite d'une précédente manifestation) avant d'être repoussés au moyen de gaz lacrymogènes. Les manifestants étaient, pour la plupart, armés d'arcs et de flèches, quelques-uns portaient des armes à feu. Une fusillade a éclaté pendant l'intervention des policiers britanniques et des miliciens du VAP (Vanvaaku Pati, que préside M. Walter Lini). Six militants modérés ont été blessés. Le corps d'Alexis Youkov, leader de l'opposition francophone, n'aurait été découvert qu'après la dispersion.

La victime, âgée de trente-deux ans, avait été élue au mois de novembre 1979 à l'Assemblée représentative. Opposant de longue date au VAP, il faisait partie de la délégation des partis modérés qui avait, au mois de mars dernier, à Paris, plaidé la cause de l'opposition (celle-ci souhaite que le futur Etat devienne une confédération) dans la perspective de l'indépendance. Alexis Youkov, qui est mort de blessures provoquées par un fusil de chasse, avait fait ses études en France avant d'entreprendre une carrière politique à Tanna.

Cette dégradation de la situation dans l'archipel intervient au plus mauvais moment, alors que, face à la tentative de sécession de M. Jimmy Stevens, à Santo, la France et la Grande-Bretagne s'étaient accordées pour faire prévaloir la négociation sur l'intervention militaire (le Monde du 11 juin).

Mercredi, à la tribune de l'Assemblée nationale, M. Dijoud a d'ailleurs une nouvelle fois plaidé pour une solution de compromis entre MM. Lini et Stevens. Au demeurant, les événements survenus à Tanna sont de nature à conforter le secrétaire d'Etat dans l'idée que seule une négociation des deux camps néo-hébridais, permettant de garantir une réelle décentralisation, peut préserver l'unité du futur Etat.

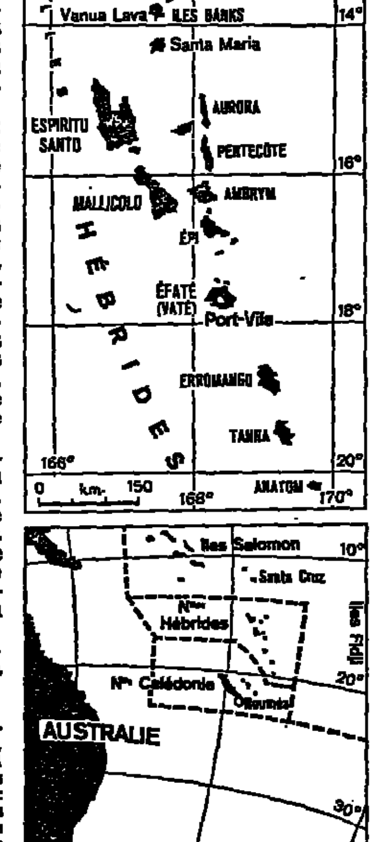
Il est clair toutefois que la prudence des gouvernements français et britannique ne répond ni au vœu des autorités néo-hébridaises ni à celui du commissaire-résident de la Grande-Bretagne, qui continuent de réclamer instamment une intervention militaire. En revanche, elle coïncide parfaitement avec le souci français de ne pas s'engager dans un processus dangereux et elle conforte indirectement l'attitude des séparatistes de Santo qui envisagent d'installer à Paris une mission d'information. Lundi soir, en tout cas, le premier ministre néo-hébridais M. Lini, pasteur anglican, leader du courant anglophone majoritaire, avait confirmé le maintien du blocus de l'île rebelle, et accusé la France d'avoir « une part de responsabilité » dans la tentative de sécession de l'île de Santo. M. Lini a établi une liste de personnalités, selon lui, « indésirables » dans cette île, parmi lesquelles figurent sept citoyens français et deux sujets britanniques.

La mort d'Alexis Youlov, que l'on peut considérer comme la première victime politique de l'histoire du condominium, est évidemment de nature à aggraver le contentieux qui sépare la majorité anglophone, regroupée au sein du VAP, et les minorités coutumières et francophones, représentées par les partis modérés, qui récusent le modèle centralisateur prôné par le VAP.

Dans ce contexte, l'envoi, par la France, de gendarmes mobiles à Port-Vila a pour but de dissuader les modérés d'entreprendre, comme ils en avaient manifesté l'intention, une démonstration de force dans la capitale du condominium. De son côté, la Grande-Bretagne a envoyé des renforts policiers à Tanna.

ALAIN ROLLAT.

(1) Ces deux mouvements regroupent des adeptes du « cargo cult », littéralement culte du cargo, qui est la forme la plus connue des mythes forgés par les Mélanésiens : le cargo venu de la mer ou des airs apportera à ceux qui le vénèrent les richesses et les pouvoirs des hommes blancs.



M. DIJOUD : la France et la Grande-Bretagne seront conduites à prendre des initiatives.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a évoqué, mercredi 11 juin, à l'Assemblée nationale, alors que se poursuit le débat sur l'outre-mer, les événements qui se sont déroulés aux Nouvelles-Hébrides dans la nuit du mardi 10 à mercredi 11 juin. Il a notamment déclaré : « La situation aux Nouvelles-Hébrides s'est soudainement aggravée. Il semble que les modérés aient tenté d'aller délivrer un certain nombre des leurs faits prisonniers par le parti gouvernemental au pouvoir. Un des chefs modérés francophones a été tué à coups de fusil et de machette. C'est très grave. Nous avons pris des mesures immédiates pour éviter que ces événements dégénèrent. Je reste en contact avec mon collègue britannique ; nous serons amenés à prendre de nouvelles initiatives. La France et la Grande-Bretagne doivent garantir la loi et l'ordre, sans ignorer qu'il y a un véritable problème politique. »

Le secrétaire d'Etat a ajouté : « Seule, la conciliation en profondeur permettra aux Nouvelles-Hébrides d'aller à l'indépendance dans des conditions raisonnables. Nous devons garder notre sang-froid, maintenir notre collaboration loyale avec le gouvernement britannique et travailler à la réconciliation aux Nouvelles-Hébrides. »

La veille, le secrétaire d'Etat avait précisé que, si les négociations qu'il souhaite n'aboutissent pas, il se rendrait sur place en compagnie de son homologue britannique, M. Peter Blaker, afin de « rendre un arbitrage » ; les deux puissances tutélaires seraient alors conduites à faire respecter cet arbitrage.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement réaffirme son attachement à la médecine libérale

Le conseil des ministres, qui s'est réuni le 11 juin, a entendu plusieurs communications :

— Sur l'action du médiateur dont le premier ministre a souligné l'intérêt. Le conseil a adopté un projet de loi portant diverses mesures de simplification administratives dont certaines s'inspirent des propositions du médiateur.

— Sur les conditions d'exercice de la médecine libérale. Le gouvernement a marqué son attachement à cette pratique de la médecine et a souhaité que la majorité des médecins adhère à la nouvelle convention. Plusieurs mesures sont envisagées pour renforcer au départ la sélection des médecins, améliorer leurs retraites en fin de carrière et assurer la formation spécifique des généralistes.

— Sur l'action menée en faveur des travailleurs immigrés et de leurs familles installées en France. M. Lionel Stoléru a rappelé que les moyens financiers mis en œuvre ont été multipliés par six entre 1974 et 1980 et M. Giscard d'Estaing a souhaité que « la coexistance entre Français et immigrés soit harmonieuse dans le respect d'autrui ».

— Sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

— Sur les conditions d'application des hausses de prix agricoles décidées le 30 mai et des mesures allégeant la charge de certains prêts aux agriculteurs.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

● Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. René Heckenroth, préfet chargé des mesures de défense au ministère de l'Intérieur, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire en remplacement de M. Jean Frezal.

● Sur proposition du ministre de l'intérieur : M. Maurice Lambert, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, est nommé préfet hors cadre, directeur général de la police nationale.

Ces nominations entraînent des changements dans les préfectures régionales suivantes :

CENTRE (Loiret) : M. Jean-Rochet, qui était en poste en Picardie et qui succède à M. Marcel Blanc, appelé à prendre les fonctions de M. Heckenroth au ministère de l'intérieur.

PICARDIE (Somme) : M. Jean Clauzel, qui était en poste dans l'Essonne.

ESSONNE : M. Jacques Perrilliat, directeur de l'éducation physique et des sports.

LANGUEDOC - ROUSSILLON (Hérault) : M. Jacques Solier, directeur général de la police nationale.

∴

D'autres nominations interviennent dans les préfectures suivantes :

CHAMPAGNE - ARDENNES (Marne) : M. Jacques Delaunay a demandé à bénéficier du congé spécial. Il est remplacé par M. Julien Vincent, préfet de l'Aude.

AUDE : M. Bernard Mailfait, sous-préfet de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

LOIRE : M. Georges Badault a demandé à bénéficier du congé spécial. Il est remplacé par M. Francis Boot, préfet des Pyrénées-Orientales.

PYRENEES - ORIENTALES : M. Alain Dufoix, secrétaire général du Rhône.

CORREZE : M. Jacques Poyer, secrétaire général du Puy-de-Dôme, qui remplace M. Jean-Pierre Delpont, appelé à devenir directeur du cabinet de M. Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, en remplacement de M. Roger Minin, qui a demandé à bénéficier d'un congé spécial.

GARD : M. Jean-Claude Quyollet, directeur du cabinet du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, qui remplace M. Pierre Degrave, placé en position hors cadre. M. Quyollet est remplacé dans ses fonctions par M. Pierre Benazet, sous-préfet hors cadre, qui était chargé de mission au cabinet de M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

SAVOIE : M. Pierre Blondel, préfet du Territoire de Belfort, qui remplace M. Georges Abadie, placé en position hors-cadre.

TERRITOIRE DE BELFORT : M. Jean Biacabe, sous-préfet de Bayonne.

ARDECHE : M. Pierre Benazet, sous-préfet hors-cadre, qui remplace M. Henri Rouanet, nommé préfet hors-cadre.

NOUVELLES BRÈVES

● M. François Mitterrand a reporté au 24 juin sa conférence de presse prévue pour le 17 juin. La réunion se tiendra à l'hôtel Intercontinental à Paris.

Ce report intervient après celui de la conférence de presse du président de la République, initialement prévue pour le 19 juin et qui a été fixée au 26 juin.

● Mulhouse : neuf immigrés turcs font la grève de la faim, dans l'espoir d'obtenir une régularisation de leur situation. Installés « provisoirement » au local de l'Union locale C.G.T., ils ont précisé qu'ils étaient arrivés récemment à Mulhouse, de diverses régions de France, en se fiant à une rumeur selon laquelle on délivrait, dans cette ville, les pièces nécessaires à la régularisation de leur situation.

● Collision entre un autocar et un poid lourd : trois morts, quarante-trois blessés. — Une collision, qui s'est produite le 10 juin sur la nationale 19 près de Guignes (Seine-et-Marne) entre un poids lourd et un autocar transportant des enfants, a fait trois morts — dont les deux conducteurs — et quarante-trois blessés dont quinze grièvement. On croit savoir que le camion se serait légèrement déporté sur sa gauche. — (Corresp.)

● Accident d'avion en Angola : vingt-neuf morts. — Un Yak 40 de la compagnie angolaise TAAG qui transportait quarante passagers s'est écrasé au sud de l'Angola. Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort. La radio angolaise ne précise pas la date

● 2,7 milliards de dollars (11,3 milliards de francs) de dégâts : telle est l'estimation des dommages provoqués par l'explosion, aux Etats-Unis, du mont Saint-Helens (Etat de Washington), le 18 mai dernier. Le nombre des victimes s'élève actuellement à vingt-six morts et au moins une cinquantaine de disparus.

